هكذا من الاصل

LE MONDE DES LIVRES

■ Alvaro Pombo, l'intimité à la loupe

■ Violette Leduc, la folie en tête



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16631 – 7,50 F - 1,13 EURO — VENDREDI 17 JUILLET 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



■ Les savants de Bonaparte

Après avoir maté l'insurrection du Caire, Bonaparte, accompagné d'une escorte militaire et de plusieurs savants, se rend dans le désert de Suez pour étudier le percement d'un canal... Le quatrième volet du feuilleton de Robert Solé, illustré par Jacques Ferrandez. p. 10 et 11 et notre grand jeu de l'été p. 26

■ La Russie enterre son dernier tsar

Boris Eltsine a finalement décidé d'assister, vendredi 17 juillet à Saint-Pétersbourg, à la cérémonie funéraire en l'honneur du tsar Nicolas II et de sa famille. p. 2

■ Espagne : la justice ferme « Egin »

Les autorités judiciaires espagnoles ont décidé, mercredi 15 juillet, la fermeture provisoire du quotidien indépendantiste basque, dans le cadre de l'enquête sur le financement de l'ETA. p. 3

■ Fiscalité du patrimoine

Dans son « rapport d'étape », le député socialiste Didier Migaud préconise une hausse modérée du rendement de l'ISF et une baisse sensible des droits de mutation. p. 7

■ Sédentarisation des gens du voyage

70 000 des 300 000 Tsiganes recensés en France sont itinérants. *La « loi Besson »* reste mal appliquée et les installations « sauvages » provoquent la colère des élus. p. 8

■ L'énigme Ronaldo

Les examens médicaux subis par l'attaquant brésilien trois heures avant la finale du Mondial n'ont pas montré de signe d'épilepsie ou de tétanie. p. 20, les points de vue sur le Mondial p. 12

■ Bataille du rail au Somport

Les opposants au tunnel routier ont perdu la bataille, mais ils pourraient remporter une victoire avec la réouverture de la ligne ferroviaire. p. 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 717 - 7,50 F



M. Pasqua : il faut régulariser tous les sans-papiers

● « Quand la France est forte, elle peut être généreuse », déclare au « Monde » l'ex-ministre de l'intérieur ● Il préconise un titre de séjour pour tous ceux qui l'ont demandé ● Un contrôle plus rigoureux des frontières accompagnerait des « quotas » favorables aux immigrés des anciennes colonies





INTERROGÉ, dans un entretien au *Monde*, sur le problème des 70 000 sans-papiers qui demeurent en situation illégale après l'opération de régularisation lancée par le gouvernement, l'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua (RPR) déclare : *« On ne peut en sortir qu'en régularisant la totalité des personnes qui en ont fait la demande, sauf celles qui ont commis un autre délit. »* Selon lui, *« l'attitude, tant du gouvernement que des plus hautes autorités de l'Etat, est paradoxale : ils assurent que la France est grande et forte, capable d'intégrer et, dans le même temps, ils se montrent incapables de résoudre ce problème »*. Il ajoute : *« Quand la France est forte, elle peut être généreuse. »*

M. Pasqua réaffirme que le France doit *« retrouver »* le contrôle de ses frontières, *« ce qui dépend de notre propre volonté ». « Contrôler, cela veut dire ne pas laisser Bruxelles décider à notre place, comme le prévoit le traité d'Amsterdam. Cela signifie aussi négocier avec les Etats d'origine »*, ajoute le sénateur des Hauts-de-Seine qui relance son idée de quotas d'immigration établis à destination des pays de *« l'ancien empire français »* car les ressortissants de *« nos anciennes colonies »* ne peuvent pas être traités *« comme des Sri-Lankais »*.

Au moment où les dirigeants politiques réfléchissent à la façon de gérer la sortie de l'effet Coupe du monde, M. Pasqua se démarque aussi des propos critiques formulés, le 14 juillet, par le président de la République à l'endroit de l'opposition. L'ancien ministre considère que celle-ci doit faire preuve « d'autonomie » sous peine d'être *« réduite à peu de chose »*. Jacques Chirac avait dénoncé des *« querelles »* et des *« médiocrités »* à droite, en l'incitant, toutefois, à être en *« harmonie complète »* avec lui. S'il assure que le président du RPR a la même analyse négative que lui sur les conséquences du traité d'Amsterdam, M. Pasqua n'en estime pas moins que la *« prise de conscience »* de Philippe Séguin n'est pas suffisante.

Lire page 6

Les Afghans sont invités à rapporter leurs postes de télévision

ON PENSAIT qu'il n'y avait plus rien à interdire : depuis leur arrivée au pouvoir à Kaboul, il y a presque deux ans, les talibans n'ont cessé, au fil des mois, de serrer la vis à leurs concitoyens et de multiplier les décrets afin de marquer de plus en plus nettement la frontière entre ce qui est permis et ce qui ne l'est plus.

L'année dernière, les étudiants en religion avaient publié la liste de leurs « seize commandements » : dorénavant, il serait interdit aux femmes de travailler, de se déplacer non voilées, interdit à tous de posséder des cassettes vidéo, de se raser la barbe, de posséder des pigeons, des cailles, des cerfs-volants, des photos, de confectionner des vêtements féminins...

La semaine dernière, les intégristes ont durci un peu plus leur position : ils ont donné aux Afghans quinze jours pour rendre les postes de télévision qu'ils possédaient encore. En soi, cette nouvelle interdiction n'est ni franchement nouvelle ni surprenante. La télévision, média *« anti-islamique »* par excellence, selon les talibans, avait cessé d'émettre dès la chute de Kaboul. Mais de nombreuses personnes continuaient à regarder des programmes câblés au moyen d'antennes paraboliques de fortune, et des cassettes vidéo circulaient encore sous le manteau.

En exigeant la remise des appareils, dont on voit souvent les carcasses démantelées exhibées comme des trophées au fronton des administrations, le pouvoir entend empêcher que le peuple d'Afghanistan puisse avoir accès aux dangereuses nouvelles du monde extérieur.

Il semble donc bien que les talibans aient décidé d'isoler totalement leur pays, comme le montre leur dernier « commandement » obligeant toutes les organisations non gouvernementales étrangères à se regrouper sur le campus de l'ancienne Ecole polytechnique de Kaboul, situé dans un quartier sans eau ni électricité. Une mesure clairement destinée à décourager les membres d'associations humanitaires encore présentes à Kaboul. Cette décision s'est accompagnée, mardi 14 juillet, d'un ultimatum : les ONG devront avoir déménagé dans les nouveaux locaux d'ici à dimanche. Si elles n'obtempèrent pas, elles devront quitter le pays.

« On va vers un affrontement global, et la victime en sera l'aide aux populations de Kaboul », a estimé, mercredi, un responsable d'une organisation humanitaire. Une trentaine d'entre elles restent présentes dans la capitale afghane, où 90 % de la population profitent des retombées d'opérations menées notamment par Médecins sans frontières, Médecins du monde, Action contre la faim, etc., dont le budget s'élève à plus de 10 millions de dollars par an. *« Ce que font les talibans avec les ONG est inacceptable »*, a déclaré, à New York, l'envoyé spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi. Selon lui, l'ONU pourrait se retirer si les agences onusiennes ne pouvaient plus travailler dans des conditions acceptables.

A tout cela s'ajoute une dernière règle, imposée depuis la semaine dernière : Radio-Charia, la voix du régime, a annoncé *« à tous les citoyens locaux et étrangers »* que la conversion de musulmans était désormais *« strictement interdite »*. Quiconque serait pris en flagrant délit de violation de cette règle connaîtrait *« les châtiments islamiques »*. Pendant ce temps, la répression religieuse continue dans Kaboul, où des miliciens ont forcé les passants à réciter des prières pour s'assurer de leur bonne connaissance du Livre saint.

Un cycliste appréhendé à un barrage a subi une sévère bastonnade pour s'être montré incapable de lire un verset coranique. Peu importe que le malchanceux fasse partie des 70 % d'Afghans illettrés. Comme bon nombre de talibans qui n'ont souvent d'étudiants que le nom...

Bruno Philip

Le Tour face au dopage

■ L'équipe cycliste Festina au cœur du scandale

■ Le directeur sportif et un médecin placés en garde à vue

■ La course perturbée par l'enquête

■ L'utilisation de nouvelles substances dopantes à hauts risques de plus en plus répandue

Lire pages 18 et 19 et notre éditorial page 12

Avignon : un été couleur mandarine

AU FESTIVAL d'Avignon, elle fait danser *« L'Eté »* (la dernière pièce de son *Cycle des saisons*), cette drôle d'Américaine qui adore parler français et qui vit depuis 1989 une relation passionnée avec le pays du Soleil-Levant, avec la pensée shintoïste centrée sur la souveraineté de la nature.

« Je me sens plus étrangère aux Etats-Unis qu'à Kyoto », confie aujourd'hui Susan Buirge, née à Minneapolis, alors qu'elle achève la quatrième partie de son *Cycle des saisons*. Il a débuté en 1994 avec une danse consacrée à l'automne (*Kin iro no kaze no kanata*). Ensuite vinrent la danse d'hiver (*Ubusuna*, 1996), puis celle du printemps (*Mizu gaki*, 1997). La danse d'été (*Hi no hashira*), avec ses couleurs mandarine, sort de terre à Avignon, avant d'être présentée dans plusieurs villes de France.

Lire pages 22 et 23

Demain dans Le Monde

Un William Boyd inédit « HANTISE »

Un cahier spécial de 32 pages avec Le Monde daté 18 juillet

Le passé a-t-il un avenir ?

DE LA CONTROVERSE suscitée par *Le Livre noir du communisme* aux affrontements sur les responsabilités du régime de Vichy dans le génocide des juifs, la France ne cesse de se pencher sur son passé. Au nom d'un impérieux « devoir de mémoire » qui lui ferait obligation de rechercher dans ses souvenirs les clés de son destin, elle multiplie les commémorations et oppose aux tentations de l'oubli la rigueur des examens de conscience. Mais n'en fait-elle pas un peu trop ? L'attention passionnée qu'elle prête aux événements d'hier ne tourne-t-elle pas à l'obsession ? N'est-elle pas victime d'une pernicieuse hantise du passé, au moment où il lui faudrait au contraire rassembler ses forces pour entrer dans le troisième millénaire ?

A ces questions, les treizièmes rencontres de Pétrarque, qui se sont ouvertes à Montpellier, mercredi 15 juillet, dans le cadre du festival de Radio-France, et qui, sous l'égide du *Monde* et de France-Culture, réunissent jusqu'au 19 juillet des historiens, des philosophes, des politiques, sur le thème : « Le passé a-t-il un avenir ? », se proposent d'apporter quelques réponses.

Ce qui préoccupe ceux qui, comme Alain-Gérard Slama, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, s'inquiètent d'une *« crispation »* sur le passé, ce n'est pas tant l'intérêt porté à l'histoire que la manière dont celui-ci s'exprime. Ainsi, selon M. Slama, le repli des individus dans des communautés qui fabriquent chacune sa mémoire a pour conséquence, faute d'une mémoire collective transcendante, la disparition des représentations de l'avenir. Peut-on même parler d'un *« devoir de mémoire »* ? Myriam Revault d'Allonnes, professeur de philospohie à l'université de Rouen, récuse le mot de devoir, qui implique l'idée d'un fardeau et laisse entendre que la mémoire ne serait que la répétition d'un souvenir traumatique.

Thomas Ferenczi

Lire la suite page 12

Le rebond d'Apple



STEVE JOBS

RAPPELÉ en juillet 1997 à la tête d'Apple, Steve Jobs a permis à la firme de redevenir rentable mais veut encore lui faire regagner une place plus solide sur le marché des ordinateurs personnels.

Lire page 14

HISTOIRE Quatre-vingts ans, jour pour jour, après leur exécution par les bolcheviques, et après cinq années de tests scientifiques pour identifier les ossements, le tsar Nicolas II et sa famille *seront inhumés*, vendredi 17 juillet, à Saint-Pétersbourg, sans faste et dans la confusion. ● LE PRÉSIDENT Boris Eltsine avait, un temps, présenté cette cérémonie comme un acte de *« réconciliation nationale »*, et il a décidé au dernier moment, jeudi 16 juillet, de s'y rendre, contrairement au patriarche orthodoxe. ● LA POPULATION, confrontée aux difficultés économiques, a assisté aux préparatifs d'un œil indifférent. Certains se demandent si la prochaine étape ne sera pas l'enterrement de Lénine. ● L'ANCIEN MAIRE de Saint-Pétersbourg regrette qu'en minimisant l'événement, les autorités russes aient raté l'occasion de réconcilier les Russes avec leur passé. l'image du pays à l'étranger.

La Russie enterre son dernier tsar dans la discorde

Boris Eltsine a finalement décidé au dernier moment d'assister, vendredi 17 juillet, à l'inhumation de Nicolas II et de sa famille dans la forteresse Pierre-et-Paul de Saint-Pétersbourg, où la cérémonie se déroulera sans faste

SAINT-PÉTERSBOURG
de notre envoyée spéciale

En annonçant, mercredi 15 juillet, qu'il n'enverrait aucun représentant à l'inhumation du dernier tsar, le Conseil de la Fédération russe (la Chambre haute du Parlement) a rallongé la liste des absents à cette cérémonie, qui était censée, à l'origine, avoir valeur de *« réconciliation nationale »*, voire d'*« acte de repentir »* pour le pays.

Quatre-vingts ans, jour pour jour, après l'exécution de Nicolas II et de sa famille par les bolcheviques, l'enterrement prévu le 17 juillet à la cathédrale Pierre-et-Paul de Saint-Pétersbourg, l'ancienne capitale impériale, a perdu de sa portée *symbolique au fur* et à mesure des désistements annoncés ces derniers mois. Ni le patriarche de *l'Eglise* orthodoxe, *Alexei II*, *ni* des représentants de la Douma, la Chambre basse, ne devaient y assister. Les seuls hauts responsables russes présents devaient être le président Boris Eltsine et le vice-premier ministre, Boris Nemtsov, chargé en 1997 de l'organisation de l'événement.

Le chef de l'Eglise orthodoxe a réitéré sa prise de position mardi, lors d'un message télévisé à la nation. *« Dans l'Eglise et dans la société en général*, a-t-il affirmé, *il existe des doutes importants (...) sur l'appartenance »* des ossements. Ceux-ci, exhumés en 1991 d'une fosse commune située près d'Ekaterinbourg (dans la région de Sverdlovsk, *dans l'Oural*), *ont été* identifiés comme appartenant aux Romanov et à leurs domestiques par une commission spéciale ayant travaillé cinq ans sur le sujet.

L'Eglise russe est cependant tiraillée par une série de contradictions, dont celle de conserver une hiérarchie largement cautionnée jadis par le régime soviétique... tout en envisageant de canoniser Nicolas II en l'an 2 000 (*Le Monde* daté 1er et 2 mars 1998). Il lui faut aussi tenir compte du fait que l'Eglise orthodoxe russe de l'étranger, issue de l'émigration, a déjà canonisé le tsar, en 1981, et considère comme authentiques d'autres ossements conservés à Bruxelles.

L'enterrement du tsar remet à vif la question de l'absence de consensus en Russie sur le rapport à entretenir avec l'Histoire depuis 1917. L'hebdomadaire russe *Itogui* résume ainsi le dilemme, près de sept ans après la fin du régime communiste : *« Que faire ? Qualifier les décennies de régime communiste de tragédie, de révolte ayant traîné en longueur, de période d'arbitraire ? Ou bien, au contraire, intégrer la période soviétique dans le flot de l'histoire russe et de son style politique ? Pour l'heure, le pouvoir s'est commodément assis entre deux chaises, ressuscitant l'ordre de Saint-André* [enseigne tsariste utilisée par la flotte russe] *tout en écartant la présence du chef de l'Etat à l'enterrement de Nicolas II. »* En effet, Boris Eltsine avait tout d'abord annoncé qu'il n'assisterait pas à la cérémonie.

La forme retenue pour les obsèques de l'empereur est celle d'un *« enterrement d'Etat, discret, digne, net et bref »*, explique le vice-gouverneur de Saint-Pétersbourg, Vladimir Petrovitch Iakovlev, pour lequel il ne s'agit pas d'un repentir national (*« Je ne suis pas coupable de ce qui s'est passé, et mon fils non plus »*), mais d'une *« étape importante dans la formation de la mémoire historique »* russe. En 1995, un autre projet, plus faste, avait été préparé. Un train spécial transportant les ossements d'Ekaterinbourg à Saint-Pétersbourg, un requiem joué dans chaque gare, une procession dans la capitale impériale avec cosaques, costumes tsaristes, etc. *« Entre temps, l'atmosphère a changé dans le pays. Une cérémonie de cette ampleur nécessite de grandes dépenses de l'Etat, ce qui est impossible, au moment où tant de gens ne sont pas payés »*, constate M. Iakovlev.

Le gouvernement russe, qui tente actuellement de faire adopter par le Parlement un plan de coupes budgétaires et de mesures fiscales strictes, a décidé de limiter à 5 millions de roubles (5 millions de francs) le coût des obsèques. Au repas commémoratif, auquel sont conviées environ trois cents personnes, dont une soixantaine de membres de la famille Romanov, il n'y aura pas de caviar, a-t-on annoncé.

La famille des Romanov aborde l'enterrement de Nicolas II en ordre dispersé. La grande-duchesse Léonida Georgievna – qui considère son petit-fils Georgui, un adolescent vivant à Madrid, comme le principal prétendant au trône – a *préféré* à la cérémonie de Saint-Pétersbourg un office religieux organisé près de Moscou par le maire, Iouri Loujkov, et le patriarche Alexei II.

Sur la personnalité même de Nicolas II, la controverse perdure. M. Iakovlev raconte avoir reçu de nombreuses lettres lui demandant d'*« empêcher le retour de Nicolas le sanguinaire à Leningrad »*, une référence au *« dimanche rouge »*, lorsque, le 9 janvier 1905, le tsar avait ordonné aux troupes d'ouvrir le feu sur une foule en grève (cent soixante-dix morts). *« Il n'a pas été le meilleur de nos tsars*, dit le vice-gouverneur ; *il y a eu le dimanche sanglant, la guerre russo-japonaise, la première guerre mondiale. Mais il faut aussi voir ce qui a suivi sa chute, et tout le sang qui a alors coulé... »*

Les ossements des Romanov devaient être transportés, jeudi, par avion d'Ekaterinbourg à Saint-Pétersbourg, avant d'être inhumés, vendredi, dans une crypte de la cathédrale Pierre-et-Paul. Leur identité n'ayant pas été établie aux yeux de l'*Eglise*, le prêtre qui officiera ne prononcera pas leur nom. Les pierres tombales seront en bois, en attendant les définitives, prévues en marbre. Selon un sondage datant du début juillet, 52 % des Russes ne croient pas en l'authenticité des restes, 23 % y croient, et 25 % sont sans opinion.

N. No.

Et maintenant, l'inhumation de Lénine ?

Embaumé depuis 1924, surveillé de près par une équipe de scientifiques, Vladimir Illitch Oulianov, dit Lénine, repose toujours dans un mausolée ouvert au public, sur la place Rouge, où des centaines de milliers de personnes lui ont rendu visite à l'époque soviétique. Cette présence, devenue aujourd'hui encombrante, a fait l'objet, en mars 1997, d'une proposition par Boris Eltsine d'un référendum national sur l'enterrement du chef bolchevique. Elle a été vite oubliée après la controverse qu'elle suscita. Les communistes craignent aujourd'hui que la mise en terre de Nicolas II ne fasse resurgir la question du sort de Lénine. Celui-ci, selon certains « démocrates », aurait exprimé le souhait d'être enterré près de sa mère, à Saint-Pétersbourg. Pour l'heure, c'est le statu quo. En attendant, l'ancien idéologue gît... dans le cyberespace. Son mausolée de marbre se visite par Internet (www.lenin.ru/vmas.htm).



> La forme retenue pour les obsèques du dernier empereur est celle d'un « enterrement d'Etat, discret, digne, net et bref »

« Il faut mettre les ossements en terre, et ensuite oublier »

SAINT-PÉTERSBOURG
de notre envoyée spéciale

« A quoi ça sert, de se remémorer les choses douloureuses du passé ? ». Voilà la première réaction de Tatiana, une habitante de Saint-Pétersbourg, lorsqu'on lui parle de l'enterrement du dernier tsar, qui se déroulera non loin de son appartement, situé sur l'île Vassilievski. *« Il faut enterrer ces os. Laisser des ossements à l'extérieur, comme ça, ce n'est pas chrétien. Il faut les mettre en terre, fermer, et oublier. Le reste, la cérémonie, les discussions sur la rédemption... ce ne sont que des mises en scène pour que certains se mettent en valeur. »* Par la fenêtre de sa cuisine, elle aperçoit en bas dans la cour, un groupe de jeunes désœuvrés, bouteilles à la main, *« licenciés, comme tant d'autres »* d'une usine militaire de la ville. Tatiana a cinquante-sept ans, travaille dans un centre des impôts pour un salaire moyen (600 francs) et son fils est parti au Danemark pour trouver un emploi.

« Pourquoi tant d'histoires autour de ce tsar ? », poursuit-elle. *« Nous, les Russes, n'avons pas besoin de nous remémorer nos peines. Nous vivons constamment avec elles ! Mon grand-père était un koulak* (paysan relativement aisé) *en Ukraine, il a été fusillé. Mon père a combattu pendant la Grande guerre patriotique. J'étais petite pendant le blocus de Leningrad, et encore aujourd'hui, je dors mal s'il n'y a pas assez à manger à la maison. Tout ça, c'est enfoui en moi. L'enterrement* (du tsar) *n'y ajoute rien. Comme d'habitude chez nous, le pouvoir fait ce qu'il veut, et le peuple se débrouille »*. Tatiana dit que ses amis sont à peu près tous du même avis. Mais il y a quelques jours, pour se détendre, ils sont allés se promener dans le parc du château de Peterhof, une ancienne *résidence impériale*. Tatiana a regardé les fontaines, les sculptures, les dorures, et a constaté avec satisfaction : *« voilà ce que les tsars nous ont laissé »*.

REPORTAGE

Cet enterrement « symbolise la fin d'une époque particulière dans la vie du pays »

C'est dans la confusion, et avec lassitude, que Saint-Pétersbourg, l'ancienne capitale impériale, se prépare à accueillir les restes du dernier monarque russe, quatre-vingts ans après son assassinat, et cinq ans après l'ouverture d'une enquête sur l'authenticité des ossements retrouvés. Les préparatifs sont discrets. A l'entrée de la forteresse Pierre-et-Paul, destination finale du cortège, deux ouvrières effacent à coups de pinceau les graffitis qui recouvraient les murs de briques rouges. Une foule indolente prend le soleil sur la pelouse, face aux flots de la Neva et de la façade éclatante du Palais d'hiver que les Bolchéviques prirent d'assaut en 1917. Des étals sont installés pour les touristes occidentaux. La poupée « matriochka » à l'effigie de Nicolas II, à l'intérieur de laquelle on trouve d'autres tsars, jusqu'à Pierre le Grand, coûte 50 dollars. D'autre poupées, moins chères, représentent Eltsine, Gorbatchev, Brejnev et les autres anciens hiérarques sur parti.

A l'intérieur de la cathédrale où aura lieu l'inhumation, une estrade en bois, de forme pyramidale, a été élevée. Les neuf cercueils y seront posés pour la messe des morts, vendredi 17 juillet : en bas, les restes des quatre domestiques fusillés avec les Romanov, au milieu, ceux de trois grandes-duchesses (Anastasia, Tatiana et Olga – il manque Marie et le tsarévitch Alexei, non retrouvés), en haut, le tsar et son épouse, Alexandra Fedorovna. Un technicien s'emploie à recouvrir l'estrade d'un plastique colant, imitant le marbre. Devant la rangée de tombeaux anciens, un guide s'adresse à des visiteurs venus d'une province reculée : *« même si, en général, nous ne sommes pas croyants et n'allons pas à l'église, cet endroit produit sur nous une impression particulière. C'est ici que sont enterrés nos tsars »*. Certains hochent la tête.

« SIMPLE SPECTACLE »

Assis à une terrasse non loin de la perspective Nevski, Alexandre Gartchkov, se présente comme un jeune démocrate russe devenu au fil des ans très critique du régime de Boris Eltsine. Il co-dirige à Saint-Pétersbourg une petite agence d'information connue pour ses enquêtes incisives sur des cas de corruption. *« Il fallait que cet enterrement ait lieu »*, dit-il. *« Il symbolise la fin d'une époque particulière dans la vie de la Russie, l'époque ouverte par les Bolchéviques, la plus sanglante de notre Histoire. Malheureusement, la cérémonie est devenue un simple spectacle, au cours duquel des forces politiques, qu'elles soient pour ou contre, s'efforcent de se fabriquer un capital politique. Loujkov* (le maire de Moscou, candidat potentiel à la succession de Boris Eltsine) *va tenir sa propre cérémonie alternative ! Sur le fond, le pouvoir* (eltsinien) *a fait marche arrière. L'enterrement a perdu sa dimension d'événement. Les gens, de toute façon, ont d'autres soucis. Ils attendent leurs salaires impayés »*.

Que pense-t-il de la monarchie ? *« Une idée bien artificielle aujourd'hui »*, rigole-t-il. *« On peut enterrer le tsar, mais retrouver la foi, la confiance que les Russes avaient dans le régime il y a cent ans, c'est autrement plus compliqué ! »*. Il ajoute, l'air sombre : *« le fascisme est plus probable en Russie aujourd'hui qu'un quelconque retour de l'idée monarchique... Il n'y a qu'à voir les descentes, dans les marchés, contre les étudiants noirs ou les Caucasiens »*.

Devant les arcades de Gostiny Dvor, un marché du XVIIIe siècle où ils se retrouvent presque chaque jour, des extrémistes d'obédiences variées discutent par petits groupes. Peu de passants prêtent attention à leurs pancartes et slogans.

« PROVOCATION COÛTEUSE »

Tania Zoueva, une ancienne employée du complexe militaro-industriel, vend le journal *Rousski Poriadok* (Ordre russe), du parti Unité nationale russe, un groupuscule d'extrême droite. *« Les restes* (du tsar) *ne sont pas authentiques »* affirme-t-elle, approuvée par des adolescents se tenant à ses côtés. *« L'assassinat du tsar a été un crime rituel. La révolution avait un caractère sioniste. La tête du tsar a été coupée et se trouvait chez Trotski... »*. Elle continue : *« l'enterrement est une provocation coûteuse, au moment où le pays se trouve pillé, détruit. L'Eglise a raison de s'y opposer »*. L'un des adolescents, un bandeau noir sur le front, enchaîne : *« ce qui se passe en Russie est un cauchemar, qui sait où nous allons... Il y a trop d'étrangers, de réfugiés, notre économie est morte, et maintenant ils font ce show »*.

Les communistes de Saint-Pétersbourg ont préparé un tract consacré à l'enterrement du tsar, intitulé *« A qui cela profite-t-il ? »*. *« Le but de cette action est clair : détourner l'attention du peuple de son état de pauvreté, insulter son sentiment d'honneur national, et entraîner l'Eglise orthodoxe russe dans une aventure politique, afin de la discréditer dans la conscience patriotique des gens »*, dit le texte. Le tract poursuit : *« il n'est pas difficile de voir derrière cette action la préparation par le président Eltsine et son entourage d'une autre mesure susceptible diviser encore le peuple : l'enterrement du corps de Lénine. A qui cela profite-t-il ? Aux forces souhaitant détruire notre Patrie »*. Le Comité de Leningrad conclut : *« le meilleur moyen de refuser cet acte cynique est de l'ignorer complètement »*. Lunettes, cravate, attaché-case, le jeune homme qui distribue le tract, Ivan Metelitsa, chef des Komsomols locaux (Jeunesses communistes), ajoute qu'en enterrant le tsar, l'entourage de Eltsine cherche en réalité à *« s'emparer des dépôts laissés par les Romanov dans des banques occidentales »*.

Mais qui ces discours de complots touchent-ils vraiment ? Face à la zizanie politique, à la défection de l'Eglise, et aux difficultés quotidiennes qui pèsent – même dans une ville qui se tire plutôt bien de la transition économique – l'attitude dominante à Saint-Pétersbourg est de hausser les épaules devant l'enterrement du tsar. Comme si l'événement avait été trop longtemps attendu et que sa portée se trouvait brouillée. L'indifférence et la perplexité sont les réactions les plus répandues. Verra-t-on un sursaut d'émotion le jour de la cérémonie ?

N. No.

TROIS QUESTIONS À...

ANATOLI SOBTCHAK

1 **Ancien maire de Saint-Pétersbourg (battu en 1996 aux élections, installé en France en 1997 après un scandale de corruption dans son administration, Anatoli Sobtchak affirme avoir quitté la Russie pour suivre un traitement médical), vous critiquez le déroulement de la cérémonie du 17 juillet. Pourquoi ?**

Cette cérémonie a été minimisée. Or elle a une importance particulière pour la perception du passé en Russie. Il n'y a pas de doute sur l'authenticité des ossements : ils ont été identifiés par des tests génétiques notamment en Grande-Bretagne et dans un laboratoire du Pentagone aux Etats-Unis. En refusant tout d'abord d'assister à la cérémonie, Boris Eltsine a signifié qu'il craignait une réaction des communistes, au moment où il se trouve dans une situation politique et économique délicate. Boris Eltsine a pu, en fait, ressentir une certaine gêne dans la mesure où, en 1977, en tant que dirigeant du Parti communiste dans la région de Sverdlovsk, il avait fait rasé la maison Ipatiev, où la famille impériale a été assassinée.

2 **Quelle est la portée symbolique de cette inhumation ?**

La Russie, qui aurait besoin d'améliorer son image à l'étranger, passe à côté d'une opportunité. Des funérailles dignes offraient une telle occasion. Il était souhaitable qu'un train spécial transporte les restes d'Ekaterinbourg à Saint-Pétersbourg. La cérémonie aurait pû comporter une procession solennelle. Cela aurait constitué un témoignage de respect pour le passé de la Russie, et pour sa tradition monarchique millénaire.

3 **La monarchie a-t-elle un avenir en Russie ?**

L'idée monarchique n'est pas d'actualité en Russie. On ne peut toutefois exclure son retour dans un avenir plus lointain, tant elle fait partie de l'identité russe profonde.

Propos recueillis par Natalie Nougayrède



La Pologne souhaite une adhésion rapide à l'Europe

Elle demande le soutien de la France

LES NÉGOCIATIONS sur l'élargissement de l'Union européenne ont été au cœur des entretiens que le ministre polonais des affaires étrangères, l'historien Bronislaw Geremek, a eus mercredi 15 juillet à Paris avec Jacques Chirac, Lionel Jospin, et son homologue français, Hubert Védrine. A sa sortie de l'Elysée, le chef de la diplomatie polonaise s'est félicité de la volonté réaffirmée par le chef de l'Etat de voir la Pologne adhérer à l'Union le plus vite possible, *« en l'an 2000 ou au plus tard en 2002 »*. *« C'est tout ce que je voulais entendre »*, a déclaré M. Geremek, qui a espéré *« que la France, avec l'Allemagne, sera la puissance, le véhicule de l'esprit européen, de l'élargissement de l'Europe qui termine la guerre froide, qui est en fait la véritable réunification de l'Europe »*.

Le ministre polonais, qui représente l'aile la plus pro-européenne de la coalition au pouvoir à Varsovie, est venu à Paris pour demander aux Français de ne pas relâcher leur appui à la Pologne. Depuis le lancement du processus d'élargissement, en mars, à Bruxelles, avec les six pays considérés comme les mieux préparés, le climat des discussions s'est alourdi. Des résistances commencent à apparaître au sein de l'Union mais aussi des pays candidats, par crainte du coût d'un élargissement trop rapide. En Allemagne et en Autriche, les milieux syndicaux s'inquiètent d'une invasion de la main-d'œuvre des futurs nouveaux membres. En Pologne, les mêmes milieux redoutent les effets de restructurations trop rapides pour les ouvriers, les agriculteurs. Ces craintes sont agitées par des groupes nationalistes aux intérêts divers. Certaines associations d'expatriés des anciens territoires allemands de l'Est ont suscité une vive émotion en Pologne en réclamant, cet été, le droit pour les Allemands de se réinstaller où bon leur semble.

Ces épiphénomènes ne seraient pas graves si le processus de négociation se passait bien. Or, là aussi, il y a des problèmes. La Commission européenne a réduit en mai dernier le montant des crédits attribués à la Pologne sur le programme Phare de préadhésion parce que l'administration polonaise n'avait pas été capable de respecter les règles d'allocation. La première phase des négociations d'adhésion, qui consiste à examiner en détail la situation de chaque pays pour repérer ce qu'il lui reste à faire pour adopter l'acquis communautaire et prévoir les ajustements économiques et sociaux nécessaires, a également pris du retard. Cette évaluation aurait dû être terminée à la fin de l'année ; elle ne le sera qu'au milieu de l'année prochaine.

ÉTAT DES LIEUX

Pour ne pas perdre trop de temps, la Commission et le gouvernement autrichien, qui assure la présidence de l'Union européenne, ont suggéré de lancer les négociations par étapes, dès l'automne. Paris a demandé que le conseil des ministres soit saisi en octobre d'un *état des lieux*. *Bronislaw Geremek* insiste sur la nécessité de ne pas perdre l'élan initial de l'élargissement et d'afficher une volonté politique claire. C'est l'assurance qu'il est venu chercher à Paris, en rappelant que les problèmes d'adaptation qui se posent, notamment dans le domaine économique, ne doivent pas faire perdre de vue la dimension historique et politique de l'élargissement. *« J'ai le sentiment que cette dimension se perd dans la négociation actuelle »*, confie-t-il. Le ministre a longuement plaidé auprès de ses interlocuteurs pour que la France assume pleinement ses responsabilités, aux côtés de l'Allemagne, pour aider la Pologne dans cette phase déterminante de la construction européenne.

Henri de Bresson

Les autorités judiciaires espagnoles décident la fermeture provisoire du quotidien basque « Egin »

Une conséquence de l'enquête sur le financement de l'ETA

Le juge Garzon a lancé une vaste offensive, mercredi 15 juillet, à l'encontre de l'ETA, dans le *cadre de son enquête sur le financement de l'organisation séparatiste*. Onze personnes ont été arrêtées, lors d'une opération qui a mobilisé *300 policiers, parmi les membres actuels ou passés du conseil d'administration de la société Orain SA, propriétaire du quotidien indépendantiste basque « Egin » et de sa radio.*

MADRID
de notre correspondante

Au cours d'une opération d'une envergure sans précédent, la justice espagnole vient de porter un rude coup, au cœur même de la société basque la plus radicale, en décrétant, mercredi 15 juillet, à la demande du juge d'instruction madrilène Baltasar Garzon, la fermeture provisoire du quotidien séparatiste *Egin* et de sa radio, Egin-Irratia. Ces mesures ont été motivées, a expliqué le ministère de l'intérieur, par les conclusions d'une enquête menée depuis plus d'un an par le juge Garzon sur le financement de l'ETA, l'organisation séparatiste basque armée.

Déjà, le 28 mai dernier, avaient été perquisitionnées une dizaine d'entreprises du Pays basque, soupçonnées de servir de *« trame financière »* au terrorisme, et notamment aux membres de l'ETA en fuite ou réfugiés à Cuba ou dans plusieurs pays d'Amérique latine. A cette occasion, onze personnes avaient été arrêtées et la justice avait pu établir une liste de plus de 150 entreprises qui collaboraient au financement de l'ETA, à travers un réseau international implanté en partie en Europe, en Amérique latine et dans les îles du Cap Vert. Le tout assurait un « budget » annuel d'environ 80 millions de francs.

Le juge Garzon, qui a instruit le procès Segundo Marey, dont on attend la sentence pour la fin du mois, appelé « procès des GAL » – car il traite de la première action de ces Groupes antiterroristes de libération, responsables de 28 assassinats dans les milieux basques radicaux en France –, s'était concentré, cette fois, sur *Egin*. Ordonnant des perquisitions au siège central, dans la petite ville de Hernani, en Guipuzcoa, mais aussi dans les rédactions locales de Pampelune et Bilbao.

BIBLE INDÉPENDANTISTE

Près de trois cents enquêteurs et policiers ont été mobilisés pour préparer cette opération qui a commencé aux premières lueurs du jour, mercredi, et s'est soldée par onze arrestations parmi les membres actuels ou passés du conseil d'administration d'Orain SA, la société détentrice d'*Egin* et de sa radio. Parmi les personnes arrêtées figurent, entre autres, Pablo Gorostiaga, un des membres de la direction collégiale de la coalition séparatiste Herri Batasuna, qui passe pour la « vitrine politique » de l'ETA, ainsi que Xabier Alegria, porte-parole de la KAS (Koordinadora Abertzale Sozialista), cette nébuleuse, en grande partie illégale, qui regroupe toutes les organisations radicales basques dans la mouvance de l'ETA.

Le journal *Egin* (environ 45 000 exemplaires), devenu en quelque vingt ans d'existence la bible de la pensée indépendantiste, a immédiatement publié un communiqué dénonçant l'*« atteinte à la liberté de la presse »* effectuée par la justice, tandis que d'autres voix, notamment relayées par un porte-parole au Parlement du Parti nationaliste basque (PNV, modéré), affirmaient que *« fermer un journal est une des choses les plus graves que l'on puisse faire dans un Etat de droit »*, en demandant des explications aux autorités concernées.

C'est le ministre de l'intérieur lui-même, Jaime Mayor Oreja, appuyé par la grande majorité d'une classe politique disant *« respecter les décisions judiciaire »*, qui devait fournir ce complément d'explications en déclarant *« que la prudence s'imposait et qu'il ne fallait pas dénoncer d'atteinte à la liberté de la presse à la légère »* car *« rien de ce qui vient d'être fait ne l'a été en dehors de la légalité »*. Et M. Oreja a précisé qu'au cours de l'enquête *« des liens ont été mis en évidence entre la société éditrice d'*Egin *et l'entourage de l'ETA »*. En outre, toujours selon les enquêteurs, *Egin* est soupçonné d'avoir fraudé le fisc et la sécurité sociale pour environ 20 millions de francs.

Marie-Claude Decamps

Fin du procès des GAL

Qualifié mercredi 15 juillet par le quotidien madrilène *El Pais* de *« véritable cauchemar pour la vie politique espagnole »*, le procès des Groupes antiterroristes de libération (GAL) – les escadrons de la mort responsables, entre 1983 et 1987, de vingt-huit assassinats dans la mouvance indépendantiste basque – s'est achevé mardi, et a été mis en délibéré pour plusieurs semaines. Le jugement ne sera pas rendu public avant le mois d'août ou même septembre, a-t-on indiqué de sources judiciaires. La première réunion des onze magistrats *chargés de juger l'ancienne direction socialiste du ministère de l'intérieur*, notamment l'ex-ministre José Barrionuevo, s'est tenue mercredi au Tribunal suprême. Le président du gouvernement conservateur José Maria Aznar a affirmé mardi que *« le jugement des GAL sera un moment-clé pour commencer une nouvelle étape politique en Espagne »*. Après le verdict, une nouvelle phase de dialogue avec l'opposition socialiste s'ouvrira et *« un effort spécial »* sera fait pour éviter la crispation de la vie politique, a-t-il estimé. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis et l'Europe divisés sur la Cour criminelle internationale

La France s'est ralliée à la vision restrictive de Washington

ROME
de notre envoyée spéciale

Les Etats-Unis ne signeront pas le traité créant une cour criminelle internationale s'il ne répond pas à la vision très restrictive qu'ils ont de cette instance. C'est ce qu'a fait comprendre sans ambiguïté le chef de la délégation américaine, David Scheffer, durant la conférence de presse qu'il a donnée, mercredi 15 juillet, à deux jours de la fin de la conférence de Rome où se négocie ce traité.

Les tractations duraient toujours, jeudi matin, autour du texte final élaboré par le président du comité plénier et sur lequel les participants auront à se prononcer vendredi. Hormis la France, qui s'est ralliée aux arguments de Washington, les Etats européens qui défendent les positions les plus en pointe ont continué, la veille, à opposer une résistance farouche aux Américains.

TENTATIVE JAPONAISE

Le chef de la délégation japonaise avait tenté une médiation sur le point essentiel de la polémique : le refus des Etats-Unis de permettre à la future cour de poursuivre les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité sans le consentement de l'Etat dont ils sont les ressortissants ou sans mandat express du Conseil de sécurité de l'ONU. Le délégué japonais proposait une formule dans laquelle les Etats signataires du traité reconnaîtraient la compétence inhérente de la cour pour les crimes de génocide, mais choisiraient de la reconnaître ou non, à leur gré, pour les deux autres catégories de crimes, dans une déclaration séparée valable pour une période transitoire de cinq ans. Ni les Britanniques, ni les Allemands, qui participaient au groupe réuni par le médiateur japonais, n'ont accepté de se prêter à cette galéjade d'une justice internationale à la carte, dût-elle ne durer que cinq ans. Il est donc peu probable que l'idée soit retenue dans le texte final.

On a là un exemple assez rare de résistance des alliés les plus fidèles des Américains aux fortes pressions de Washington. Les Allemands et les Britanniques ont avec eux le groupe des Etats dits « pilotes », qui réclament pour la future instance internationale une indépendance suffisante par rapport aux pouvoirs politiques pour qu'elle soit crédible. En font partie les pays de l'Union européenne, sauf la France, les pays d'Europe centrale, le Canada et certains Etats latino-américains et caraïbes, ainsi qu'une grande partie de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique australe.

Les membres de la délégation française se sont coulés, en revanche, mercredi, dans les arguments américains. Ils font valoir que l'optique des Etats pilotes remet en cause le système onusien et qu'elle n'est donc, selon eux, pas réaliste : *la cour doit avoir un large* soutien dans le tiers-monde, l'appui financier de l'ONU et l'appui politique du Conseil de sécurité, faute de quoi elle sera dépourvue d'efficacité.

Les Allemands espéraient encore, mercredi soir à Rome, ramener la France sur les rails de la solidarité européenne. Les organisations non gouvernementales dénonçaient le *« sabotage »* de la conférence par les Américains et mettaient volontiers la France dans le même panier. Une diversion pourrait encore venir jeudi ou vendredi de l'Inde, qui souhaite que l'utilisation de l'arme nucléaire figure dans la liste des crimes contre l'humanité, et qui pourrait exiger un vote sur ce point. A deux jours de la fin des négociations, on était bien en peine de prédire ce qui sortirait de cette conférence, ou s'il en sortirait quelque chose.

Claire Tréan

Les inquiétudes de la coalition des ONG

La coalition des organisations non gouvernementales (ONG) estime, mercredi 15 juillet, dans un communiqué, qu'une *« grande majorité »* des Etats présents ont accepté les principes de l'indépendance de la cour et de sa compétence pour juger les trois crimes les plus graves. *« Seuls une vingtaine d'Etats s'opposent aujourd'hui à la création d'une cour conforme à ces principes. La France et les Etats-Unis côtoient sur cette liste des alliés inhabituels. »* La coalition *« s'inquiète de la position actuelle de la France et de son éventuel ralliement à la position américaine »*. L'organisation Human Rights Watch, de son côté, appelle les pays représentés à ne *« pas se laisser prendre en otage par les Etats-Unis, qui de toute façon ne ratifieront pas le traité créant la cour »*. Le Comité international de la Croix-Rouge rappelle le droit humanitaire existant, notamment les conventions de Genève de 1949 sur la protection des populations civiles en cas de conflit, et souligne que tous les Etats ont l'obligation de faire respecter ce droit. – *(Corresp.)*

Varsovie refuse de sanctionner la Biélorussie

VARSOVIE
de notre correspondant

Ni la Pologne, ni la Lituanie, ni la Lettonie ne se sont associées à la « punition » infligée par l'Union européenne (UE) et les États-Unis au président-dictateur biélorusse Alexandre Loukachenko, et à une centaine de dignitaires de son régime, après le traitement particulièrement cavalier infligé aux ambassadeurs occidentaux à Minsk. Privés de visa d'entrée dans les pays de l'UE en guise de représailles, les dirigeants biélorusses sont devenus *personae non grata* dans la plus grande partie de l'Europe (la plupart des pays non membres de l'UE ayant emboîté le pas aux Quinze) et aux Etats-Unis. Que les trois pays récalcitrants soient aussi trois voisins de la Biélorussie n'est pas un hasard : ils craignent, en « punissant » M. Loukachenko, de compromettre non pas tant des relations de bon voisinage, déjà fortement affectées par le comportement imprévisible de l'homme fort de Minsk, que la situation des citoyens biélorusses originaires de leurs pays respectifs.

MINORITÉ POLONAISE

Le cas est particulièrement sensible pour la Pologne. Plusieurs centaines de milliers de Biélorusses, un million peut-être, sont d'origine polonaise, une bonne partie de la Biélorussie ayant appartenu à la Pologne avant la seconde guerre mondiale. Varsovie a donc préféré prendre le risque de déplaire à l'Union européenne, à laquelle elle souhaite tant adhérer. Bronislaw Geremek, le ministre polonais des affaires étrangères, s'est même irrité que son pays ait été prié de suivre, dans un délai de quelques heures, la décision de l'UE. C'est un comportement *« d'un mauvais genre »*, qui *« rappelle un autre système politique »*, a-t-il même déclaré.

Autrement dit, la Pologne ne veut pas être traitée par Bruxelles comme elle l'était naguère par Moscou. *« Il aurait été bon que l'Union européenne nous consulte »*, a ajouté M. Geremek, qui a aussitôt atténué ces propos un peu vifs en affirmant sa *« solidarité »* avec les décisions des Quinze, et en soulignant que la position de Varsovie avait été bien comprise à Bruxelles. *« Il aurait été très agréable de s'associer à une mesure »* qui répond *« au comportement de voyou »* de M. Loukachenko, estime, pour sa part, dans un éditorial, l'un des principaux quotidiens de Varsovie, *Rzeczpospolita* : *« Mais qui en aurait payé le prix ? La fureur de Loukachenko se serait retournée contre les plus faibles, contre les minorités nationales qui vivent en Biélorussie et contre les Biélorusses eux-mêmes, qu'il n'aurait pas autorisé à voyager, alors que, pour eux, le contact avec la Pologne est comme une vitamine, pour ne pas dire un contrepoison. »*

RADIO INDÉPENDANTE

Le jour même où Varsovie annonçait son refus de s'associer aux Quinze, la presse polonaise faisait état d'un projet d'implantation à Bialystok, dans l'est de la Pologne, d'un émetteur radio à destination de la Biélorussie, où le peu qui reste d'une presse indépendante est systématiquement muselé par le régime. Cette radio fonctionnerait un peu comme jadis Radio Europe libre à l'égard des pays soumis à la domination soviétique. Appartemment, la station serait financée par les Etats-Unis, ou plus exactement avec des fonds accordés, il y a quelques années, par Washington à la Pologne et qui, au lieu d'être rendus aux Etats-Unis comme le Congrès américain l'exige désormais, seraient ainsi réaffectés. Le gouvernement polonais affirme n'être nullement associé à ce projet, mais tout indique que le premier ministre, Jerzy Buzek, a abordé la question lors de son récent séjour à Washington.

Jan Krauze

ROBERT SOLÉ



De cette riche et longue histoire d'allers-retours entre la France et l'Egypte, on connaît les images d'Epinal : Robert Solé en retrace une chronique précise, exhaustive et savoureuse.
Christophe Ayad, Libération

Un livre original, fin, documenté, passionnant.
Catherine Portevin, Télérama

Editions du Seuil

Les libérations de détenus politiques en Syrie pourraient augurer une modeste ouverture

D'autres mesures timides vont dans le sens d'une détente

Au premier jour de sa visite d'Etat en France, le président syrien Hafez El Assad devait s'entretenir, jeudi 16 juillet, avec Jacques Chirac avant un dîner d'Etat à l'Elysée. Vendredi, il devait rencontrer le premier ministre Lionel Jospin et se rendre à l'Institut du monde arabe. L'un des principaux opposants libanais, Michel Aoun, a demandé au président syrien d'annoncer, de Paris, le retrait de ses 35 000 soldats du Liban.

DAMAS
de notre envoyé spécial

En son temps, la nouvelle n'a pas fait les grands titres de la presse syrienne. A la fin du mois de mai, deux cent cinquante prisonniers politiques syriens ont été libérés. Plus que le nombre, c'est la personnalité de certains de ces affranchis qui attire l'attention. Au premier chef, l'avocat Riad Turk, détenu depuis 1980 sans jugement en raison de son appartenance au Parti communiste-bureau politique, fraction interdite du Parti communiste syrien.

Parmi les personnes libérées, figurent aussi l'avocat Aktham Nouaisseh, condamné en 1991 à neuf ans de prison pour sa participation au Comité de défense des libertés démocratiques et des droits humains en Syrie (CDF), et Halil Brayaz, écrivain enlevé au Liban en 1970, et condamné à quinze ans de prison pour avoir mis en cause l'armée syrienne durant la défaite arabe de 1967 face à Israël.

PROTOCOLES FINANCIERS

Contrairement aux baassistes Noureddine Atassi et Salah Jedid, gravement malades et libérés en 1992 et en 1993 à l'article de la mort, Riad Turk est relativement en bonne santé. Il avait été totalement coupé de l'extérieur pendant de très longues périodes. A la différence d'autres opposants, sa libération ne semble pas avoir été conditionnée par une allégeance au pouvoir. L'avocat reçoit au vu et au su de tout le monde à son domicile, depuis son retour.

La remise en liberté de cent vingt et un Libanais a précédé, quant à elle, la visite de Jacques Chirac à Beyrouth, à la fin mai. Les vagues d'amnistie et de libération de prisonniers politiques ou d'opinion qui se succèdent depuis 1991 en Syrie témoignent tout autant d'une très légère décompression politique, que de la sensibilité du pouvoir à cette question, dès lors qu'elle peut servir ses intérêts. En l'occurrence, ces mesures servent la visite exceptionnelle du président syrien en France. En 1991 et en 1992, la libération de centaines de prisonniers et le soutien de la Syrie à la coalition occidentale engagée contre l'Irak, avait entraîné l'adoption par le Parlement européen des troisième et quatrième protocoles financiers bilatéraux, gelés depuis plusieurs années par les parlementaires, compte tenu de la situation des droits de l'homme en Syrie.

Damas avait, par ailleurs, accueilli en 1989 la première délégation d'Amnesty International, qui a été notamment suivie, depuis, par celle de la Commission internationale des juristes et de Middle East Watch, deux autres organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme, ainsi que par d'autres mouvements de défenseurs de ces mêmes droits.

Si les libérations constituent autant de bonnes nouvelles saluées par les chancelleries à Damas, les effectifs des détenus d'opinion restent cependant importants. Le recensement est particulièrement difficile, compte tenu de la diversité des centres de détention qui relèvent de services de sécurité parfois concurrents.

TRENTE ANS D'OPPOSITION

Selon la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), au moins deux mille prisonniers sont concernés (*Le Monde* du 16 juillet). Parmi eux, au moins quatre membres de la direction des CDF et le poète de Deir Zor, Faraj Birqdar, membre de la Ligue d'action communiste, qui fut particulièrement critique envers la politique syrienne au Liban.

A ces prisonniers politiques, qui résument près de trente ans d'opposition, des communistes dissidents aux militants des droits de l'homme, en passant par les Frères musulmans, s'ajoute le cas particulier des détenus libanais, dont le nombre peut être estimé à cent vingt environ.

Quelle que soit leur motivation, les libérations de prisonniers permettent de solder de vieux comptes politiques, liés à l'arrivée au pouvoir du président syrien et à la répression des troubles des années 80. A moins d'un an de la prochaine élection présidentielle de 1999, qui devrait reconduire Hafez El Assad dans ses fonctions, la question de sa succession est moins que jamais à l'ordre du jour, même si chacun observe le parcours de son fils Bachar, un étudiant en ophtalmologie, versé en politique depuis la mort accidentelle de son frère, Bassel, en 1994.

Nommé lieutenant-colonel il y a un an, Bachar El Assad se consacre, par ailleurs, à la promotion de l'informatique en Syrie, ce qui renforce son image de jeune responsable soucieux de modernité. Les récentes libérations le servent également, en donnant de la Syrie un reflet moins défavorable au chapitre des droits de l'homme si sensible en Occident.

Après les ouvertures très timides aux candidats « indépendants » cooptés par le régime en 1990 et en 1994, les prochaines élections législatives de l'automne, pour un Parlement doté de bien faibles pouvoirs, devraient permettre de vérifier si l'ouverture mesurée des prisons syriennes s'inscrit dans celle, tout aussi modeste, du jeu politique syrien, figé depuis des décennies.

Gilles Paris

■ **Le Comité pour le Liban libre,** proche de l'opposant libanais en exil Michel Aoun, organise un sit-in, jeudi de 19 heures à 22 heures sur le Parvis des droits de l'homme au Trocadéro, *« afin de recueillir les témoignages de tous ceux qui refusent que la France reçoive le président Assad sans lui demander de cesser son action néfaste au Liban ».*

L'affaire Aloïs Brunner, criminel nazi réfugié à Damas, ressurgit

PLUSIEURS ORGANISATIONS juives de France ont exprimé leur indignation de voir accueilli à Paris le président syrien Hafez El Assad, alors que Damas offrirait l'asile au criminel nazi Aloïs Brunner, condamné à mort par contumace en France en 1954 et en 1956.

Dans un communiqué, l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) se déclare *« profondément choquée »* et estime qu'il est *« inacceptable que la France privilégie encore une fois des relations diplomatiques au mépris de la mémoire et de sa propre justice »*. Elle demande que Jacques Chirac *« réitère officiellement, lors de son allocution publique, la demande d'extradition du nazi Aloïs Brunner »*. B'nai B'rith de France et France-Israël ont publié des communiqués dans le même sens.

D'après Me Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, Aloïs Brunner, impliqué dans la déportation de dizaines de milliers de juifs et qui était *« le plus fanatique des lieutenants »* d'Adolf Eichmann, a *« opéré en Autriche, en Allemagne, en Macédoine, en Slovaquie »*. Dans un entretien publié jeudi 16 juillet par le quotidien *Libération*, Me Klarsfeld indique que la présence d'Aloïs Brunner en Syrie est connue *« par déduction »*.

Selon lui, le criminel nazi a déménagé en 1992 de l'appartement où il vivait depuis une trentaine d'années pour s'installer dans un autre *« dont le propriétaire est un responsable de la garde personnelle d'Assad »*. Aloïs Brunner, ajoute Me Klarsfeld, s'est installé en Syrie dans les années 50, et *« aurait rendu des services à Assad pour la prise du pouvoir »*, ce qui explique la protection dont il bénéficie. Quatre commissions rogatoires émises par la justice française sont restées sans réponse. Me Klarsfeld a lancé des poursuites qui pourraient aboutir à un nouveau procès.

Dans un entretien réalisé à Damas avant de gagner la France, et diffusé mercredi par TF 1, M. El Assad a rétorqué : *« Cet homme est un étranger. S'il avait été ici je le saurais. Si vous savez où il se trouve, j'envoie quelqu'un vous accompagner chez lui. »*

Des parlementaires algériens accusent l'Europe d'ingérence

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Poser la question sur la loi d'arabisation relève de l'*« ingérence »*, a estimé Abdelkader Hadjar, chef de la délégation de l'Assemblée nationale algérienne, qui a rendu visite au Parlement européen, mercredi 15 juillet. Pourtant, le président de la commission des affaires étrangères algérienne avait tenu à saluer le travail accompli par la mission européenne, en février, à Alger. *« Le rapport qui a été établi est, pour nous, très satisfaisant »*, a-t-il déclaré.

Le consensus euro-algérien souhaité par la présidente de séance, la communiste française Mireille Elmalan, a tourné court avec l'intervention de Mustapha Bouhadef (Front des forces socialistes), seul représentant de l'opposition dans la délégation. *« L'arabisation signifie qu'un tiers de la population algérienne ne peut pas s'exprimer dans sa langue maternelle »*, a souligné le député socialiste.

« Déçu et inquiet », Francis Wurtz (PC) a relevé que *« la ligne de partage entre républicains et antirépublicains tendait à se déplacer vers les partisans de la langue arabe »*. La libérale belge Anne André-Léonard a enfoncé le clou en déclarant : *« La décision du gouvernement algérien est une catastrophe. »*

« DIALOGUE »

Noureddine Bahbouh, représentant le Rassemblement national démocratique, le parti du président Liamine Zeroual, a assuré que « la démocratisation, qui prend en compte les spécificités algériennes, a un avenir prometteur ». Evoquant la lutte contre le terrorisme, Abdelkader Semmari, élu du Mouvement de la société pour la paix, islamiste modéré, a souligné que *« l'Algérie a engagé un dialogue entre ceux qui refusent la violence »*.

M. Hadjar a, pour sa part, affirmé que *« le meurtre du* [chanteur] *Lounès Matoub ne doit pas cacher que la situation, qui reste encore difficile, s'est améliorée ces derniers mois »*, a-t-il ajouté.

Marcel Scotto

Boris Eltsine pourrait imposer le plan anticrise par décrets

MOSCOU. Le gouvernement russe a menacé, mercredi 15 juillet, de faire adopter par décret présidentiel les lois du programme anticrise qui ne passeraient pas à la Douma, alors que les députés ont rejeté en deuxième lecture une version amendée de la loi sur la taxation des ventes. Les débats devaient se poursuivre, jeudi et vendredi, repoussant de 24 heures les vacances parlementaires. Une session extraordinaire pourrait être convoquée le 26 août.

L'adoption du plan conditionne l'octroi de l'aide occidentale de 22,6 milliards de dollars (136 milliards de francs) sur deux ans, pilotée par le Fonds monétaire international. Un conseil d'administration du FMI est prévu lundi 20 juillet. Son approbation débloquera immédiatement le versement de 5,6 milliards de dollars. – *(AFP.)*

Le FMI accorde 6 milliards de dollars à l'Indonésie

DJAKARTA. Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, mercredi 15 juillet, qu'il avait obtenu des contributions supplémentaires de 6 milliards de dollars (36 milliards de francs) pour venir en aide à l'Indonésie, dont 1,3 milliard sur ses fonds propres. Ces nouveaux fonds seront fournis par l'Australie, la Chine, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale. Un milliard de dollars sera mis immédiatement à la disposition de Djakarta, le reste lui étant versé d'ici à fin mars 1999.

Ces crédits s'ajouteront au programme de 40 milliards de dollars piloté par le FMI. Le programme avait été gelé à la mi-mai en raison de la crise politique qui a entraîné la démission du président Suharto. Son successeur, B. J. Habibie, qui avait affirmé en juin ne pas être désireux de se présenter aux prochaines élections, vient de laisser entendre, lors d'une interview accordée à la presse étrangère, qu'il pourrait se porter candidat. – *(AFP.)*

Trente-cinq Palestiniens blessés dans des heurts avec l'armée israélienne

BETHLÉEM. Trente-cinq Palestiniens ont été blessés par des militaires israéliens, mercredi 15 juillet, près de Bethléem en Cisjordanie. Au moins quinze d'entre eux ont été touchés par des balles d'acier caoutchoutées, a-t-on indiqué de source hospitalière. Les heurts, qui ont eu lieu près du campement bédouin de Rachaïda, ont commencé lorsque des soldats israéliens sont arrivés au campement et ont confisqué quelque 200 moutons qu'ils ont chargés dans des camions militaires, affirmant qu'ils paissaient sur une *« zone militaire interdite d'accès »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CORÉE DU SUD : des dizaines de milliers d'ouvriers** des deux principaux constructeurs automobiles sud-coréens, Hyundai et Daewoo Motors, ont mis fin à la grève déclenchée pour protester contre les mesures de réforme économique proposées par le gouvernement. – *(AFP.)*

■ **CHINE : cent dissidents chinois ont protesté,** jeudi 16 juillet, dans une lettre ouverte contre l'interpellation de neuf de leurs camarades, coupables d'avoir voulu enregistrer légalement un parti politique favorable à la démocratie. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le président Mohammad Khatami** a désigné, mercredi 15 juillet, l'un de ses plus proches collaborateurs, le vice-président Abdolvahed Moussavi-Lari, au poste très sensible de ministre de l'intérieur, dont le titulaire, Abdollah Nouri, avait été démis de ses fonctions en juin par le Parlement. M. Moussavi-Lari doit obtenir l'investiture des députés pour pouvoir prendre ses fonctions. – *(AFP.)*

■ **IRAK/SYRIE : Damas et Bagdad sont convenus** de construire un nouvel oléoduc pour renforcer les capacités d'exportation de pétrole irakien, a annoncé mercredi 15 juillet le ministre irakien du pétrole, Amer Rachid. Les deux pays ont décidé de rouvrir l'oléoduc reliant le champ pétrolifère de Kirkouk, dans le nord de l'Irak, au port syrien de Banias sur la Méditerranée, fermé depuis 1982. – *(AFP.)*

Khartoum accepte un cessez-le-feu d'un mois dans le sud du Soudan

KHARTOUM. Le gouvernement soudanais a accepté, mercredi 15 juillet, un cessez-le-feu dans le sud du Soudan pour une durée d'un mois, afin de faciliter l'acheminement de l'aide internationale aux victimes de la famine, a annoncé le ministre soudanais des affaires étrangères, Moustafa Osmane Ismail. Egalement dans un but humanitaire, l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) a décrété le même jour une *« trêve humanitaire »* de trois mois dans l'Etat du Bahr el-Ghazal (sud-ouest du pays) et une partie du Haut-Nil. Les équipes du Programme alimentaire mondial de l'ONU estimaient début juillet que 2,6 millions de personnes avaient besoin d'une aide alimentaire d'urgence. Dans certaines régions du Sud soudanais, le taux de malnutrition atteint 60 % de la population. – *(AFP. Reuters.)*

Le Monde en été, ça vous change le quotidien !

Le Monde en été :
- Départ dès juillet vers l'Egypte dans les pas de Bonaparte et ses savants...
- Cinq séries "surprise" à découvrir tout l'été.
- Chaque semaine, une nouvelle inédite offerte avec votre quotidien.

Pour ne manquer aucun épisode : abonnez-vous !

1 mois d'abonnement 26 nos 173F *

Bulletin spécial d'abonnement

Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements
24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE
☐ 2 semaines (13 n°)	96F
☐ 3 semaines (19 n°)	139F
☐ 1 mois (26 n°)	173F
☐ 2 mois (52 n°)	378F
☐ 3 mois (78 n°)	562F
☐ 12 mois (312 n°)	1 980F

Votre adresse de vacances : 801MQ VA5
du : .... au ....
Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
.... Code postal : ....
Ville : ....

Votre adresse habituelle :
Adresse : ....
.... Code postal : ....
Ville : ....

Votre règlement :
☐ Chèque joint à l'ordre du *Monde*
☐ Carte bancaire N° :
Expire le :
Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195F prix au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/09/98, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Pendant l'été
Le Monde
change votre quotidien

VENDREDI*

UN

WILLIAM

BOYD

INÉDIT



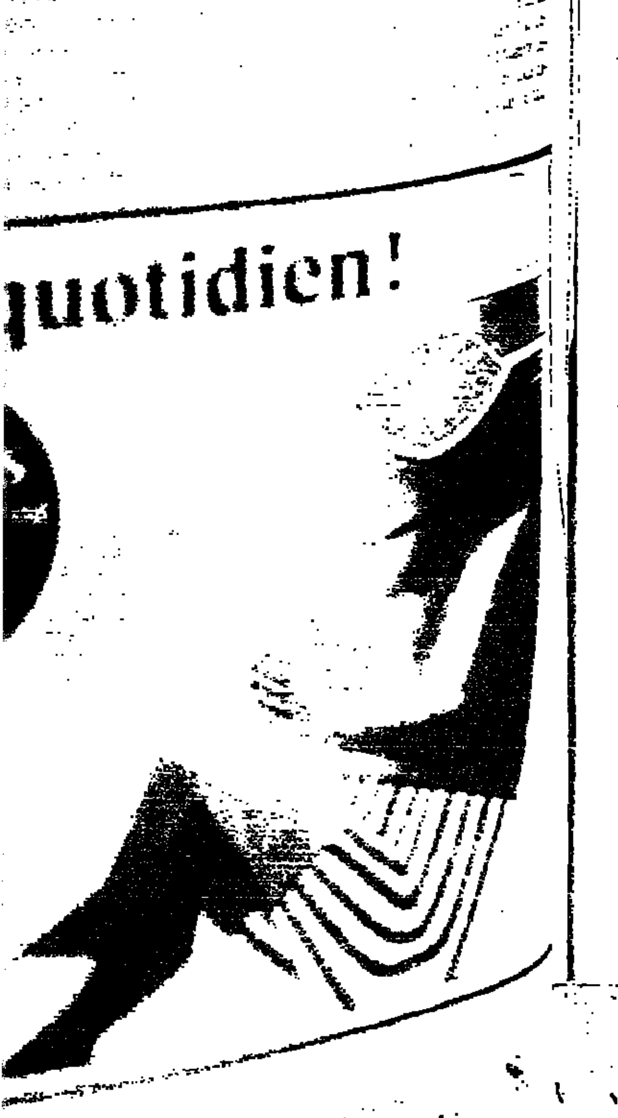
DU 17 JUILLET AU 21 AOÛT

CHAQUE VENDREDI* DES ÉCRIVAINS VOUS DONNENT DE LEURS NOUVELLES.

*avec Le Monde daté du samedi

oris Eltsine pourrait imposer
: plan anticrise par décrets

t FMI accorde ... milliards
e dollars à l'Indonésie



SANS-PAPIERS Ancien ministre de l'intérieur de Jacques Chirac, puis d'Edouard Balladur, Charles Pasqua (RPR) incite le premier ministre, Lionel Jospin, dans un entretien accordé au *Monde*, à régulariser tous les étrangers en situation irrégulière qui se sont fait connaître auprès des préfectures. Non régularisés, 70 000 d'entre eux *restent en situation illégale*. ● UNE POLITIQUE de quotas, en matière d'immigration, doit être mise en place, *réaffirme* M. Pasqua, au profit des pays de l'*« ancien empire français »*. ● LE SÉNATEUR des Hauts-de-Seine se démarque, en outre, des propos critiques de M. Chirac sur l'opposition qui, selon M. Pasqua, doit faire preuve d'*« autonomie »* sous peine d'être *« réduite à peu de chose »*. ● ASSURANT que Philippe Séguin partage son analyse *sur les conséquences du traité d'Amsterdam*, M. Pasqua juge que la critique du président du RPR n'est *« pas suffisante »*.

Charles Pasqua suggère de « régulariser tous les sans-papiers » identifiés

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », l'ancien ministre de l'intérieur affirme qu'un électrochoc peut provoquer un « consensus » et il engage le gouvernement à négocier des quotas d'immigration avec les pays de l'« ancien empire français »

« Le président de la République a eu des mots assez durs, à l'égard de l'opposition, lors de son intervention du 14 juillet. Il a évoqué ses "querelles", ses "difficultés" et même son "lot de médiocrité". *N'attendiez-vous pas* un meilleur soutien de la part de *Jacques Chirac* ?

– Je ne me suis pas senti visé ! *Moi non plus, je ne m'arrête pas* aux querelles subalternes ni aux médiocrités. Chacun sait que, depuis des semaines, le président souhaite que l'opposition s'aligne sur sa démarche, ce qui est très difficile. Car si l'opposition est amenée à soutenir le président dans toutes ses initiatives, alors que lui-même est appelé à être certaines fois en accord avec la majorité et le gouvernement, cela rend la démarche de l'opposition incompréhensible pour son électorat. Que le président soit irrité par les velléités d'autonomie de l'opposition, cela se comprend. Mais si l'opposition n'a pas d'autonomie, elle sera vite réduite à peu de choses.

– Cela va *parfois* au-delà de l'autonomie. Personnellement, *vous êtes* en *totale opposition* avec le président sur des sujets *tels que la réforme de la justice* ou la construction européenne...

– Comme lui, je me *détermine* en fonction de l'idée que je me fais de l'intérêt national. J'ai pour le président de la République le respect qui est dû à sa fonction, et j'ai aussi pour lui l'amitié qui me lie à celui avec lequel j'ai partagé beaucoup de combats. Mais cela ne m'empêche pas de me déterminer par moi-même.

– Philippe Séguin qui, lui aussi, a *décidé* de mener le débat sur l'Europe, n'est pourtant pas sur la *même ligne que la vôtre*.

– Il a, sur les conséquences du *traité d'Amsterdam en termes* d'abandon de souveraineté nationale, la *même analyse que moi*. Nous divergeons sur les conséquences que nous en tirons. Il pense qu'il suffirait d'introduire dans notre Constitution une disposition selon laquelle il ne peut y avoir d'abandon de souveraineté. Mais la difficulté est que, si le traité d'Amsterdam est adopté, toute modification qui serait apportée à notre Constitution deviendrait sans effet. Car, dans le traité d'Amsterdam, il existe une disposition qui valide définitivement la supériorité du droit européen sur le droit national, fût-ce la Constitution. Je reconnais donc que la démarche de Philippe Séguin dénote une réelle prise de conscience, mais ce ne sera pas suffisant. *En toute hypothèse, il faudra* le moment venu consulter les Français *car c'est à eux seuls de trancher.*

– Dans son intervention, le président de la République *a souhaité* que les étrangers en situation irrégulière soient sanctionnés et expulsés, adressant ainsi une sorte de satisfecit au gouvernement aux prises avec la question des sans-papiers. Vous-même, dont le nom est associé à la loi de 1993 sur l'immigration, quel est aujourd'hui votre sentiment ?

CHARLES PASQUA

– Dès la discussion au Sénat du nouveau projet de loi sur l'immigration, je suis intervenu avec courtoisie parce que j'ai pour Jean-Pierre Chevènement de la considération et de l'estime, mais aussi avec une certaine fermeté, en *dénonçant* les dangers de la démarche engagée. Le *gouvernement mettait le doigt dans* un engrenage dont il lui serait difficile de sortir : *que ferait-il des personnes* non régularisées ? M. Chevènement m'avait répondu qu'elles seraient reconduites à la frontière. Aujourd'hui, je constate que sur cent cinquante mille étrangers ayant demandé leur régularisation, soixante-dix mille ont été déboutés mais vont rester sur notre sol. La commission chargée de réexaminer les cas litigieux n'opérera que des rectifications marginales.

» Nous nous trouvons donc devant un problème *que nous devons* traiter avec pragmatisme et responsabilité, *en fonction de l'intérêt national*, en essayant de surmonter *nos débats idéologiques* ou politiques. Que vont devenir les soixante mille à soixante-dix mille étrangers en situation illégale non régularisés ? Comme ils doivent vivre, ils deviendront la proie d'entrepreneurs qui les exploiteront et certains basculeront dans la délinquance. Nous risquons de traîner cette situation insoluble pendant des années. L'attitude tant du gouvernement que des plus hautes autorités de l'Etat est paradoxale : ils assurent que la France est grande et forte, capable d'intégrer et, dans le même temps, ils se montrent incapables de résoudre ce problème.

– *Quelle est votre solution ?*

– Il n'y en a qu'une, même si elle *n'est pas facile à expliquer à l'opinion* publique. Napoléon disait *qu'on ne peut sortir de certaines situations* que par une faute. En l'occurrence, on ne peut en sortir qu'en régularisant la totalité des personnes qui en ont fait la demande, sauf ceux qui ont commis un autre délit. Lorsque ces étrangers se sont rendus dans les préfectures, ils s'en sont remis à la bonne foi des autorités françaises. Ils ont cru, peut-être à tort, qu'ils allaient tous être régularisés. Et aujourd'hui on les rejette pour des raisons sans doute justifiées au regard des critères retenus, mais qui vont installer chez eux une très grande amertume. Peut-on traîner ça encore des années ?

– Votre attitude est paradoxale : vous avez fait voter une loi qui, en restreignant les conditions de séjour des étrangers, a multiplié les situations d'illégalité. *Pourquoi* n'avez-vous pas entamé cette régularisation générale lorsque vous étiez ministre de l'intérieur ?

– Mais parce que je n'ai jamais *été partisan de cette démarche !* Quand j'étais au gouvernement, j'ai *régularisé la situation de quelques* milliers de personnes, lorsqu'on me soumettait un cas qui me semblait valable, en vertu du droit régalien de l'Etat. Je l'ai fait sans tambour ni trompette. Mais la régularisation à grande échelle, c'est le gouvernement actuel qui l'a décidée ! Dès lors qu'il est entré dans ce schéma, je ne vois pas comment il peut en sortir autrement que comme je *viens de le dire.*

– Parmi les cent cinquante mille demandeurs de papiers, beaucoup étaient étaient déja en situation irrégulière lorsque vous étiez au gouvernement.

– Je n'en suis pas sûr. Il y avait des gens entrés illégalement et qui ne pouvaient pas justifier d'un séjour suffisant ou d'attaches familiales pour avoir des papiers. En 1998, je ne suis plus ministre de l'intérieur ; nous sommes avec un gouvernement qui a entamé une procédure, qui a donc appelé les irréguliers à se faire connaître, qui en a régularisés plus de la moitié. La question est simple : ces gens partiront-ils ? Evidemment non. D'abord parce que, même clandestins, ils sont mille fois mieux ici, étant donné que dans *leur pays, ils n'ont rien. Ensuite,* parce qu'on ne veut plus expulser *par charter, ce qui serait d'ailleurs* loin de suffire. Les commandants de bord *eux-mêmes* ne veulent plus embarquer les expulsés. Le gouvernement doit donc trancher autrement. Je comprends qu'il ait peur de le faire pour des raisons politiques. Mais j'ai été ministre de l'intérieur : je ne fais pas preuve d'angélisme mais de pragmatisme.

– Vous expliquiez cependant que toute annonce libérale risquait de provoquer un appel d'air en provenance des pays d'émigration.

– Dans ce cas précis, je ne crois pas. Il s'agit uniquement de résorber une situation donnée. Mais il faut aussi que nous retrouvions le contrôle de nos frontières, ce qui dépend de notre propre volonté. Contrôler, cela veut dire ne pas laisser Bruxelles décider à notre place, comme le prévoit le traité d'Amsterdam. Cela signifie aussi négocier avec les Etats d'origine. C'est la moindre de choses de leur demander de contrôler leur émigration en contrepartie de notre aide et de nos *investissements. Si nous parvenons* à obtenir ce contrôle à la source, *nous pourrons accepter des quotas* d'immigrés en provenance de ces pays et être intraitables sur les reconduites.

– Vous avez déjà prôné des quotas, entre *1986 et 1993*. Pourquoi relancer cette idée alors qu'il *n'en a pas été question* lorsque vous étiez ministre de l'intérieur *d'Edouard Balladur* ?

– La majorité de l'époque n'a pas retenu cette idée elle a eu tort car on ne peut pas traiter tous les pays de la même manière. Regardez l'équipe de France championne du monde. Regardez les jeunes de nos banlieues, ils sont issus de nos anciennes colonies. On ne peut pas oublier la part que les Algériens, Marocains, Tunisiens et Africains ont pris dans la libération de la France. On ne peut pas les traiter comme les Sri-Lankais. Il faut des quotas favorables à ceux qui viennent de l'ancien empire français.

– En demandant une *régularisation* générale, ne risquez-vous pas de refaire de l'immigration un sujet de conflit ?

– A certains moment, il *faut* des électrochocs pour parvenir au *consensus*.

– Est-ce l'image de l'intégration *fournie* par le Mondial qui vous convainc de prendre cette position ?

– Le Mondial a montré au yeux de tous que l'intégration est réussie à 90 % dans ce pays. Il a aussi renforcé les Français dans le sentiment que la France existe par elle-même. Dans ces moments-là, quand la France est forte, elle peut être généreuse, elle doit faire un geste. De Gaulle l'aurait probablement fait.

– Comment allez-vous expliquer ce geste à l'opinion, et notamment à l'électorat de droite

– Si on explique les choses aux Français, ils sont capables de les comprendre. J'ai été à deux reprises ministre de l'intérieur et j'ai bien vu quels étaient les problèmes. Après le premier moment de choc, l'opinion comprendra elle aussi que, de toute manière, ces gens-là ne partiront pas. Peut-être certains se demanderont-ils ce qui me prend ou si je suis passé à gauche. Moi, je dis que je suis seulement réaliste. »

Propos recueillis par Raphaëlle Bacqué et Philippe Bernard

L'immigration depuis 1981

● **1981, la gauche régularise.** Le gouvernement de Pierre Mauroy décide de régulariser les étrangers en situation irrégulière. Deux conditions sont exigées : être entré en France avant le 1er janvier 1981 et produire un contrat de travail. Sur cent cinquante mille dossiers présentés, cent trente mille font l'objet d'une régularisation.

● **1986, première loi Pasqua.** Alors que le Front national (FN) est entré à l'Assemblée nationale, le gouvernement Chirac fait de l'immigration l'un de ses chevaux de bataille. Une première version d'un projet de loi Pasqua, qui prévoit l'expulsion des délinquants étrangers qui ont grandi en France, est adouci après des grèves de la faim. *Le texte finalement voté* restreint les conditions de séjour et *facilite les reconduites. Le renvoi* médiatisé de 101 Maliens par charter symbolise la « ligne Pasqua ».

● **1991, la régularisation des *« déboutés du droit d'asile »*.** Confronté à une longue grève de la faim de Kurdes de Turquie, le gouvernement d'Edith Cresson finit par accepter la régularisation des demandeurs d'asile victimes des lenteurs de l'administration. 20 000 déboutés obtiennent des papiers.

● **1991, Charles Pasqua plaide en faveur de *« quotas »* d'immigrés.** Président du groupe RPR du Sénat, M. Pasqua présente une proposition de loi sur l'immigration destinée à répondre aux émeutes dans les banlieues. Il y suggère la fixation *annuelle par le gouvernement de « quotas d'immigration avec ventilation par nationalité »*. Jean-Pierre Chevènement estime que cette proposition constitue *« une approche tout à fait réaliste parce qu'elle correspond aux besoins du pays »*.

● **1993, la seconde loi Pasqua sur la *« maîtrise de l'immigration »*.** Voté peu après l'arrivée du gouvernement Balladur, ce texte combattu par les associations humanitaires durcit notablement la législation en contestant le droit des étrangers à un séjour stable et en rendant plus difficiles les régularisations.

● **1995-1997, l'émergence des sans-papiers.** *La loi Pasqua* a créé plusieurs catégories d'étrangers ni régularisables ni expulsables. Une grève de la faim pendant la *campagne présidentielle de 1995*, puis celle de l'église Saint-Bernard, *en 1996, conduisent le* gouvernement Juppé à amender la *législation.*



هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

La commission des finances de l'Assemblée nationale étudie une réforme prudente de l'ISF

Didier Migaud présente un « rapport d'étape » sur la fiscalité du patrimoine

Le rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Didier Migaud, a présenté, jeudi 16 juillet, un « rapport d'étape » sur la fiscalité du patrimoine. Plus qu'une réforme profonde, ce document préconise des aménagements. Le rendement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) serait ainsi légèrement augmenté et les droits de mutation sensiblement baissés.

ALORS que Lionel Jospin s'apprête à rendre ses ultimes arbitrages sur le projet de loi de finances pour 1999 dont les grandes lignes seront dévoilées le 22 juillet, la commission des finances de l'Assemblée nationale devait examiner, jeudi 16 juillet, deux « rapports d'étape » destinés à éclairer plusieurs facettes de la prochaine réforme fiscale. Rédigé par le député socialiste Edmond Hervé, le premier est consacré à la fiscalité locale, tandis que le second, réalisé par le rapporteur général, Didier Migaud, traite de la fiscalité du patrimoine.

Confectionné en étroite concertation avec le ministère des finances, ce dernier document présente un intérêt particulier, car il reflète sans doute moins les souhaits de son auteur que les pistes de réforme d'ores et déjà retenues par le gouvernement. La date, tardive, de sa publication a d'ailleurs été choisie à dessein, de sorte que ce rapport ait plus pour objet de justifier les choix gouvernementaux que de permettre aux parlementaires de se faire leur propre opinion. Au travers de ce document, on devine donc ce que sera l'ambition du projet du gouvernement : il tendra plus à proposer des aménagements ponctuels de la fiscalité du patrimoine – à la hausse mais aussi à la baisse – qu'à engager une réforme profonde. Voici les points saillants de ce rapport :

● **L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** Le rapport Migaud écarte l'idée d'élargir l'assiette de l'ISF aux biens professionnels. Il ne serait pas opportun, dit-il, *« d'ouvrir un débat passionné avec les chefs d'entreprise et les milieux économiques qui ne sont manifestement pas prêts à envisager sereinement cette question »*. Du même coup, M. Migaud se prononce donc contre la proposition communiste qui *« impliquerait une gestion extrêmement complexe pour un gain limité de l'ordre de 600 millions à 1,6 milliard de francs au maximum »*. De la même façon, le rapporteur se prononce pour le *« maintien de l'exonération spécifique actuelle »* dont bénéficient, partiellement, les détenteurs de bois et forêts.

En revanche, le rapporteur général propose ainsi de *« rendre plus strictes les règles d'évaluation des immeubles occupés par leurs propriétaires »* en instaurant une *« limitation de l'abattement à 20 % au maximum pour la résidence principale, à l'exclusion des résidences secondaires »*, ce qui augmenterait le rendement de l'ISF de 800 millions à 1 milliard de francs.

Dans le cas des œuvres d'art, M. Migaud retient l'idée récemment défendue par le conseil des impôts, en suggérant qu'elles puissent être prises en compte dans le « forfait mobilier ». Ce forfait autorise un contribuable à ne pas évaluer ses meubles pour plus de 5 % de la valeur de son patrimoine total. Cette mesure rapporterait environ 250 millions de francs.

Le rapport préconise enfin une série de mesures tendant à *« lutter contre l'optimisation fiscale excessive »* : *« encadrement des modalités de déduction des dettes afférentes à des biens exonérés d'ISF »* ; aménagement du système de plafonnement de l'ISF grâce à une prise en compte du revenu brut, avant toute déduction ; *« limitation de l'exonération d'ISF pour les biens professionnels relatifs à l'activité de loueur en meublé »* pour un gain de 150 millions de francs.

M. Migaud a expliqué au *Monde* qu'au total le rendement de l'ISF pourrait ainsi passer de 10 milliards de francs actuellement à 14 ou 15 milliards de francs. Il faut toutefois préciser que cette estimation prend en compte, pour environ 2 milliards de francs, les effets mécaniques sur l'ISF, avant toute réforme, de la hausse – si elle se maintient d'ici la fin de l'année – des cours de Bourse.

● **L'assurance-vie.** Le rapport propose de limiter l'exonération en droits de succession dont profite cette forme d'épargne. La mesure consisterait à instaurer une limitation *« à 500 000 francs par part d'héritage, sans pouvoir dépasser 30 % de l'actif successoral, pour la transmission en franchise de droits de succession des sommes et actifs déposés sur des contrats d'assurance-vie »*. Le gain de cette mesure, dit le rapport, est *« non chiffrable »*.

● **Les transmissions à titre gratuit.** M. Migaud défend plusieurs aménagements dont certains auraient pour conséquence d'alléger la pression fiscale : relèvement à 500 000 francs de l'abattement bénéficiant au conjoint survivant et ultérieurement pour les héritiers en ligne directe ; relèvement, pour les transmissions d'entreprises, de 35 % à 50 % de la réduction de droits pour les donations partages *« pendant une durée de 18 mois »* et, ultérieurement, quand le donateur est âgé de moins de soixante-cinq ans. Cette mesure coûterait 300 millions de francs.

● **Les transmissions à titre onéreux.** Le rapport suggère, dans ce cas, une forte baisse de la pression fiscale, grâce à une *« taxation au taux de 4,8 % des cessions d'actions de sociétés non cotées à prépondérance immobilière »* et un recul *« de 18,2 % à 4,8 % du taux applicable aux cessions d'immeubles industriels et commerciaux »*, pour un coût de 1 milliard de francs.

● **Les plus-values.** M. Migaud propose d'*« adapter les modalités de taxation en fonction de l'environnement concurrentiel, soit par une taxation des plus-values de cession réalisées, pour une durée de détention inférieure à un an, par les personnes physiques, soit par une diminution du taux de l'avoir fiscal imputé sur l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices financiers »*. Cette mesure rapporterait 1 milliard de francs.

Laurent Mauduit

Des disparités internationales importantes

L'EURO va accroître la concurrence fiscale en Europe. Avec l'euro, un ménage pourra continuer à investir dans des valeurs françaises et faire gérer son portefeuille en dehors du territoire national. Plus que le niveau de pression fiscale, c'est la structure des prélèvements qu'il importe de comparer afin d'évaluer ses conséquences sur la répartition du patrimoine entre les différents actifs. Par exemple, les impôts sur la transmission des patrimoines ne doivent pas être jugés uniquement en fonction de leur niveau à un instant donné, mais aussi en fonction du nombre de fois qu'ils sont prélevés. De même, les revenus du patrimoine sont souvent imposés dans le cadre d'un impôt général sur le revenu selon un barème progressif dont il est difficile d'apprécier la part s'appliquant aux revenus du patrimoine.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) définit quatre types de prélèvements sur le patrimoine : les impôts périodiques sur la propriété immobilière (impôts fonciers), les impôts périodiques sur l'actif net (par exemple l'ISF), les impôts sur les mutations à titre gratuit (donations) et les impôts sur les transactions mobilières et immobilières. Les impôts sur les revenus du patrimoine et sur les plus-values en sont exclus de même que les prélèvements immobiliers tenant compte de la situation personnelle du contribuable.

Selon l'OCDE, les prélèvements sur le patrimoine représentaient, en 1995, par rapport au produit intérieur brut : 2,3 % en France, 1,1 % en Allemagne et 3,7 % au Royaume-Uni, soit respectivement 5,2 %, 2,8 % et 10,5 % des prélèvements obligatoires.

En termes de structure d'imposition, on peut distinguer deux groupes de pays. D'une part, les pays anglo-saxons (Royaume-Uni, Etats-Unis) qui accordent un poids prédominant aux impôts périodiques sur la détention de biens immobiliers, représentant jusqu'à 87 % des impôts sur le patrimoine en Grande-Bretagne contre 50,3 % en France. A l'inverse, ces pays imposent peu les transactions et l'actif net qui atteignent respectivement 7,4 % et 0 % du produit total des impôts sur le patrimoine en Grande-Bretagne.

D'autre part, les pays « latins » taxent davantage les transactions (42 % des recettes de l'imposition sur le patrimoine en Italie), mais utilisent moins les impôts périodiques sur la propriété immobilière (34,7 % des recettes de la fiscalité patrimoniale italienne). La France et l'Allemagne recourent de manière équilibrée aux différents types de prélèvements même si cette dernière a supprimé, depuis le 1er janvier 1997, l'impôt sur la fortune.

DANS L'ASSIETTE

Afin de s'affranchir de ces différences économiques et d'obtenir une estimation de la pression fiscale réelle supportée par les ménages sur longue période, le Conseil des impôts a construit cinq « cas types » et comparé les résultats. Pour un ménage âgé de cinquante-sept ans, résidant en province et possédant un patrimoine de 2,5 millions de francs accumulé au long de sa vie, la pression fiscale est de 13 % en France contre 3 % en Allemagne et au Royaume-Uni, mais de 12 % en Italie et de 19 % aux Pays-Bas.

Dans l'hypothèse d'un ménage disposant de 10 millions de francs, dont 4,5 millions de patrimoine professionnel, l'indicateur de pression fiscale s'élève alors à 37 % aux Pays-Bas, 29 % en France et 24 % en Italie, contre seulement 7 % en Allemagne et au Royaume-Uni, ce qui éclaire le débat sur l'intégration de l'outil de travail dans l'assiette de l'ISF.

René Jeanson

Le président du conseil général des Bouches-du-Rhône quitte son poste

LE SOCIALISTE François Bernardini a annoncé, mercredi 15 juillet, qu'il démissionnait de ses fonctions de président du conseil général des Bouches-du-Rhône. Il suit ainsi la décision du Conseil d'Etat qui, le 19 juin, l'avait sommé de se démettre de ses mandats électifs. M. Bernardini avait été déclaré comptable de fait, le 20 avril 1995, par la Chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour un dossier concernant la ville d'Istres, commune où il est membre du conseil municipal. Pour échapper à la condamnation d'inéligibilité qui accompagne cette situation, M. Bernardini avait utilisé de nombreuses voies de recours. Il avait été élu président du conseil général le 27 mars.

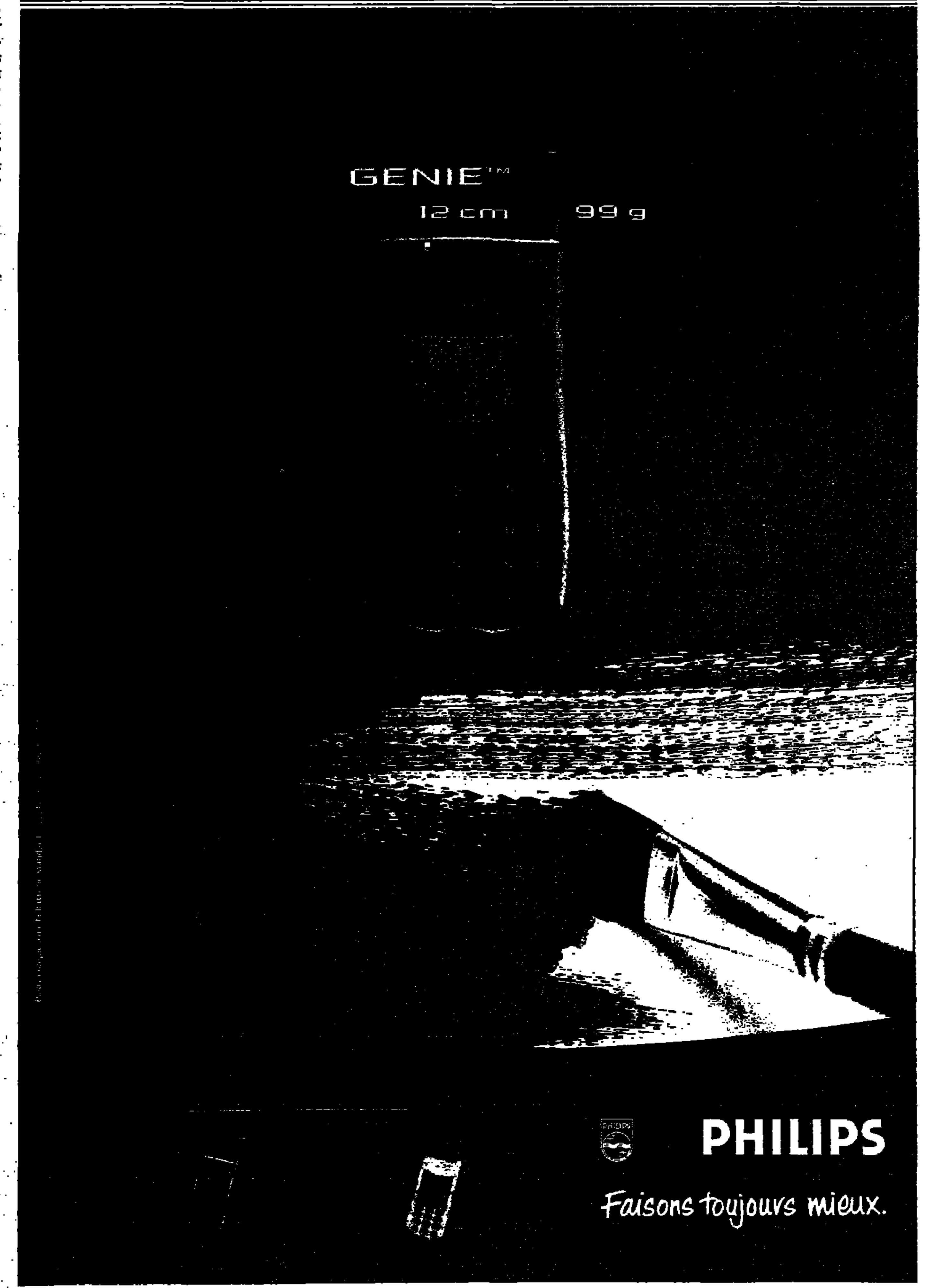
S'estimant victime d'*« un traitement d'exception »*, M. Bernardini a déclaré vouloir *« continuer à faire de la politique »* au sein du PS. Il a annoncé qu'il soutiendrait, pour lui succéder, la candidature de Jean-Noël Guérini, président du groupe socialiste de l'assemblée départementale. L'élection devrait intervenir dans les prochaines semaines.

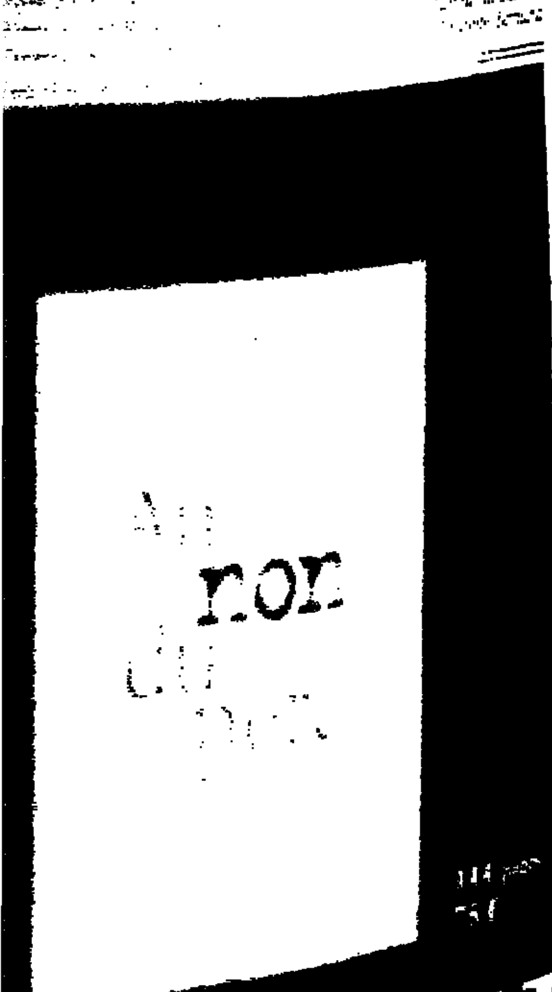
DÉPÊCHES

■ **RPR : François Fillon, porte-parole du RPR, a estimé,** jeudi 16 juillet sur RTL, que *« la stratégie pour l'opposition »* définie par Jacques Chirac, lors de son intervention du 14 juillet, *« est très exactement celle »* que Philippe Séguin, président du mouvement gaulliste, et le RPR *« essaient de mettre en œuvre »*.

■ **SANTÉ : les dépenses d'assurance maladie** ont à nouveau enregistré une forte hausse en mai, progressant de 0,4 % hors hospitalisation, selon les données fournies, mercredi 15 juillet, par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Sur les cinq premiers mois de l'année, la progression par rapport à la même période de 1997 est de 6 % pour les dépenses hors hôpitaux et de 3,9 % pour l'ensemble des dépenses d'assurance maladie remboursées par le régime général. Ces résultats, commente la CNAM, *« se situent donc une nouvelle fois à un niveau très élevé, sans commune mesure avec l'impact d'éventuels événements épidémiologiques ou médicaux »*.

■ **NON CUMUL : Jean Tardito, député PC des Bouches-du-Rhône,** a annoncé, mercredi 15 juillet, qu'il remettait son mandat de parlementaire, afin de se consacrer pleinement à celui de maire d'Aubagne. Jean Tardito, âgé de soixante-quatre ans, qui avait été élu dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône pour un troisième mandat en 1997, a expliqué qu'il entendait anticiper *« dans l'esprit »* la future loi sur le cumul des mandats. Une élection législative partielle devrait se dérouler fin septembre.





MODES DE VIE En période estivale, les grands rassemblements de caravanes sont le phénomène le plus visible de la culture tsigane. Les pèlerinages catholiques ou les conventions pentecôtistes regroupent des dizaines de familles qui voyagent ensemble pendant deux ou trois mois avant de rejoindre un point de ralliement. ● PARMI les quelque 300 000 Tsiganes recensés en France, 70 000 seulement sont itinérants. Les dispositions de la loi « Besson » de 1990, peu suivies, n'ont pas permis d'enrayer une tendance croissante à la sédentarisation dans cette communauté. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Alain Reyniers, ethnologue à l'université de Louvain (Belgique) et directeur de la revue *Etudes tsiganes*, estime que les gens du voyage sont aujourd'hui *« une population fragilisée en quête d'un nouvel équilibre économique ».*

Les gens du voyage sont progressivement contraints à se sédentariser

La loi « Besson » de 1990, qui prévoyait la création d'aires de stationnement réservées aux Tsiganes, a peu ou pas été appliquée. Face aux installations « sauvages », de nombreux élus demandent le renforcement de leurs pouvoirs de police

JACQUES OUDOT, le maire (RPR) de Sevran (Seine-Saint-Denis), avait pourtant pris la peine d'installer des rochers devant les entrées du parc national de la Poudrerie, dès le mois de mai. En vain. Depuis le 6 juillet, cent trente caravanes sont de nouveau stationnées à l'ombre des grands arbres, au grand dam des riverains et des promeneurs du week-end. *« On préfèrerait s'installer autrement, par petits groupes de dix ou quinze caravanes*, regrette William Falck, un Tsigane originaire de Normandie. *Mais les maires ne veulent pas nous donner d'autorisations. Alors on n'a pas le choix. On est obligés de venir en force, sinon ils nous mettent dehors comme des malpropres. »*

Au cours des deux dernières années, les Tsiganes ont déjà investi à plusieurs reprises ce site appartenant au ministère de l'environnement. *« Je voudrais que l'Etat prenne une décision pour protéger ce parc, avant qu'une ou deux personnes ne viennent régler le problème à coups de fusil*, lance Jacques Oudot. *Dans la commune, certains envisagent de créer une milice pour venir les déloger. »*

En période estivale, les grands rassemblements de caravanes sont le phénomène le plus visible de la culture tsigane. Les pèlerinages catholiques ou les conventions pentecôtistes regroupent des dizaines de familles qui voyagent ensemble pendant deux ou trois mois avant de se réunir au point de ralliement. Cette année, six mille caravanes sont attendues sur l'aérodrome de Lure (Haute-Saône), du 27 au 30 août, pour la Convention nationale de la mission évangélique tsigane, qui marque la fin de l'itinérance estivale. Pour les 70 000 voyageurs comme pour la majorité des Tsiganes sédentarisés, l'été reste une période traditionnelle de déplacement, pour renouer les liens familiaux et religieux d'une communauté éparpillée aux quatre coins du pays.

« MANGEURS DE HÉRISSONS »

Mais en Seine-Saint-Denis comme en Alsace, à Marseille ou à Bordeaux, l'arrivée des caravanes alimente chaque été la chronique d'une haine ordinaire, nourrie par un sentiment tenace d'insécurité et la perception d'une errance sans but. *« Les Gadgé* [les sédentaires], *nous prennent toujours pour des gens sales, des voleurs de poules ou des mangeurs de hérissons »*, résume, sourire aux lèvres, un jeune manouche. Pour les autorités locales, cette population génère avant tout un *« problème »*, celui du stationnement *« sauvage »* de leurs caravanes sur des terrains publics ou dans les champs des agriculteurs. La loi dite « Besson » de 1990 a tenté d'améliorer la situation *(lire ci-contre)*.

« La loi est élastique, analyse Wasso Ferret, secrétaire général de la mission évangélique tsigane. *Les communes qui ont créé des aires peuvent exclure les Tsiganes de tous les autres stationnements. Pour six places occupées, il y a cinquante caravanes qui tournent en rond dans un mouchoir de poche, en se faisant expulser de partout. » « Quand on trouve une place, on casse le portail, on s'installe et on fait la quête*, explique Starky, un manouche de seize ans installé à Sevran. *Avec l'argent, on fait venir des bennes à ordures et on paye tout ce qu'on a cassé. »* La loi Besson, qui ne prévoit aucune sanction, est la plupart du temps restée lettre morte. Pourtant, les maires, sous la pression de leurs administrés, ne cessent de réclamer son renforcement dans un sens répressif. Il y a quelques mois, Yves Albarello, maire (RPR) de Claye-Souilly (Seine-et-Marne), a ainsi écrit une lettre ouverte au ministre de l'intérieur pour que les maires puissent *« ordonner et obtenir, grâce au concours de la force publique, l'expulsion immédiate des gens du voyage lorsque ceux-ci s'installent en dehors des aires aménagées »*.

A l'heure actuelle, un constat d'huissier et une décision de justice sont nécessaires pour autoriser les forces de l'ordre à faire évacuer un terrain occupé illégalement, ce qui peut prendre une vingtaine de jours.

Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR) du Pas-de-Calais et président de l'association des maires de France, avait déposé, en novembre 1997, une proposition de loi sur l'accueil et le stationnement des gens du voyage, votée par le Sénat. *« Si on ne fait rien aujourd'hui, on va vers des situations de plus en plus conflictuelles*, affirme-t-il aujourd'hui. *Les maires ont l'impression d'être impuissants devant les stationnements sauvages, les gens du voyage se plaignent de ne pas avoir assez d'emplacements et la population se plaint de l'impunité des Tsiganes. »*

COMMISSIONS CONSULTATIVES

Jean-Paul Delevoye proposé de placer les grands pèlerinages sous la responsabilité de l'Etat et de créer à l'échelle du département des commissions consultatives chargées d'analyser les besoins pour la création d'emplacements. Il vient d'écrire au premier ministre, Lionel Jospin, pour lui demander la reprise des travaux de la Commission nationale consultative des gens du voyage, qui existe en théorie depuis 1992, afin d'élaborer un *« projet de loi global »*.

La nécessité d'un effort sur le long terme, soutenu par une coordination départementale, voire régionale, est l'un des enseignements tirés par les élus de l'expérience de la première génération de ces aires d'accueil. Sans parler de leur pénurie, l'histoire a montré que les terrains publics d'une vingtaine de places correspondent mal au mode de vie des Tsiganes. S'ils permettent le stationnement pendant quelques jours, ils sont souvent mal agencés, situés aux frontières de la ville, entre deux autoroutes ou près d'une décharge publique. Sans nettoyage ou gardiennage, ils se dégradent rapidement. *« Ils servent de médiocre solution à des familles qui sont en réalité en panne d'accession à la parcelle familiale »*, observe Jean-Baptiste Humeau, professeur de géographie à l'université d'Angers et auteur de *Tsiganes en France* (éditions L'Harmattan, 1995).

PARCELLES FAMILIALES

En conséquence, ces terrains standardisés deviennent les lieux où se cristallisent toutes les difficultés : les familles les plus pauvres s'y sédentarisent par incapacité de se déplacer, empêchant d'autres groupes de s'y arrêter. *« Le terrain public ne peut suffire à répondre aux besoins multiples des familles*, poursuit Jean-Baptiste Humeau. *Il ne peut fonctionner qu'en s'intégrant dans un ensemble d'autres possibilités de stationnement. La loi le permet, mais l'application en est bien souvent très simplifiée. »*

On sait aujourd'hui que les gens du voyage ont besoin d'équipements de trois types : des terrains familiaux de petite taille intégrés dans les zones urbanisées et équipés pour de longs séjours, des aires de passage plus vastes pour accueillir ponctuellement des rassemblements importants ; enfin, des parcelles familiales équipées d'un bâtiment en dur, autour duquel peuvent stationner quelques caravanes.

Bernard Provot, directeur de l'Union nationale des institutions sociales d'action pour les Tsiganes et rédacteur en chef de la revue *Etudes tsiganes*, plaide pour un *« habitat adapté »* aux besoins très divers des familles tsiganes, qui ne sont ni totalement sédentaires, ni totalement nomades. Avocat du *« droit à habiter autrement »*, il se montre allergique à toute loi entendant organiser le stationnement et l'itinérance des gens du voyage.

« La loi Besson est une absurdité et conduit à une imposture, affirme-t-il calmement. *Elle favorise l'éclatement et la disparition des populations tsiganes en agissant sur l'itinérance. Elle rend impossible l'expression sociale de cette communauté en limitant le stationnement, en rendant la circulation difficile et favorise l'exclusion. Les Tsiganes se retirent ou se regroupent pour faire face. La loi aboutit à un effet inverse : les grands groupes de caravanes empêchent finalement les collectivités locales de traiter les familles locales. »*

A. Ga.

Un dispositif légal peu appliqué

Le 31 mai 1990, la loi dite « Besson » sur le droit au logement a enjoint à chaque département de créer un *« schéma départemental »* d'accueil des gens du voyage. Son article 28 contraint les communes de plus de 5 000 habitants à prévoir *« les conditions de passage et de séjour des gens du voyage sur son territoire, par la réservation de terrains aménagés à cet effet »*. Pour les communes plus petites, la jurisprudence administrative exige que chaque maire désigne des terrains de passage bénéficiant d'un équipement minimum. Seules les communes qui ont satisfait à ces prescriptions peuvent interdire le stationnement des caravanes.

A l'heure actuelle, seuls quinze départements ont signé ce *« schéma départemental »*. Selon une enquête du ministère du logement, le nombre d'emplacements disponibles en France a fortement diminué depuis dix ans : en 1997, on comptait 4 500 emplacements, contre 5 500 en 1985, pour un besoin estimé à 60 000 places. En Ile-de-France, où circulent environ 9 000 caravanes de gens du voyage, 500 places seulement leur sont réservées.

---

300 000 Manouches, Gitans, Roms ou Yenishes

● **Définitions.** Le terme « gens du voyage » englobe, dans les textes officiels, l'ensemble des populations itinérantes en France. Ces dernières lui préfèrent l'appellation générique « Tsigane », ethniquement plus représentative de leurs origines. *Les Tsiganes viennent de l'Inde et* se sont dispersés dans les pays d'Europe de l'Est à partir de la Grèce. Au XVe siècle, les premières populations nomades arrivent aux portes des grandes villes françaises. Ils se divisent en quatre groupes :
– les Manouches ou Sintis, originaires d'Allemagne et d'Italie, traditionnellement forains et hommes de cirque ;
– les Gitans, originaires du sud de la France et d'Espagne ;
– les Roms, ou Bohémiens, très minoritaires, originaires d'Europe centrale et orientale ;
– les Yenishes, qui ne sont pas considérés comme des Tsiganes sous prétexte qu'ils ne sont pas d'origine indienne, mais européenne. Il arrive que les Yenishes se désignent simplement comme « voyageurs », comme le font certains forains. Des *mariages interethniques ont* cependant permis leur intégration dans la communauté.

● **Nombre.** On estime la population tsigane à environ 300 000 personnes en France, beaucoup plus selon les associations, dont un tiers seulement sont itinérants. 95 % d'entre eux sont français.

● **Associations.** A l'échelon national, deux grands organismes associatifs représentent les intérêts des gens du voyage : l'Union nationale des institutions sociales d'action pour les Tsiganes (Unisat), qui regroupe 70 associations et qui édite *Etudes tsiganes*, une revue semestrielle de grande qualité, et l'Office national des affaires tsiganes. *Etudes tsiganes* possède un centre de documentation au 2, rue d'Hautpoul, 75019 Paris (tél. : 01-40-40-09-05).

Des caravanes sur la piste de l'aérodrome d'Amiens-Glisy

L'aérodrome de Glisy, près d'Amiens (Somme), a été fermé, mercredi 15 juillet, par le district de Picardie de l'Aviation civile, en raison de l'installation sans autorisation d'une centaine de caravanes (représentant environ 400 personnes) sur une partie de la piste pour un rassemblement pentecôtiste organisé depuis trois ans dans la commune. L'évacuation des pistes pourrait intervenir d'ici à la fin de la semaine, *« avec, si nécessaire, le concours de la force publique »*, a indiqué la préfecture de la Somme.

Une procédure d'expulsion a été introduite devant le tribunal de grande instance d'Amiens par la chambre de commerce et d'industrie locale, propriétaire de l'aérodrome, et par la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), qui possède des terrains voisins sur lesquels des caravanes sont également stationnées.

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN REYNIERS

1 Ethnologue et maître de conférences à l'université de Louvain (Belgique), vous dirigez la revue *Etudes tsiganes*. Comment, selon vous, évolue aujourd'hui le mode de vie des Tsiganes en France ?

On perçoit toujours les Tsiganes à travers la lorgnette du nomadisme, tel qu'on le concevait il y a cinquante ans. Pourtant, la majorité d'entre eux ne pratiquent plus le voyage traditionnel.

La « tsiganité » apparaît d'abord à travers les références familiales, la langue, les métiers artisanaux, les mariages ou l'entretien d'un décalage par rapport à la société. Certains groupes se sont sédentarisés depuis des générations, comme des *dizaines de milliers de Gitans* dans le sud de la France. Aujourd'hui, il y a des commissaires de police et des avocats gitans à Marseille ou à Avignon. Mais le voyage reste un élément puissant de référence collective pour certains groupes comme les Manouches. Même sédentarisés, ils entretiennent le déplacement en été.

2 *Comment voyagent les Tsiganes ?*

Leurs déplacements obéissent à des motifs familiaux, économiques ou religieux. On voyage pour retrouver les siens, pour célébrer un mariage ou un baptême. On se réunit à l'occasion d'un pèlerinage catholique ou d'une convention pentecôtiste. Traditionnellement, le déplacement est aussi lié à leurs activités économiques, qui sont en général saisonnières, successives et irrégulières. Les Tsiganes proposent des biens et des services à une *clientèle dispersée dont les besoins sont occasionnels*, comme les travaux agricoles, les activités de réparation ou de récupération. A côté de ces déplacements quotidiens, il existe aussi de grandes migrations qui vont d'un point du globe à l'autre, *comme celle des Tsiganes yougoslaves dans les années 60-70* pour répondre au besoin de main-d'œuvre peu qualifiée des pays occidentaux.

Plus récemment, des Tsiganes bosniaques ou du Kosovo ont émigré pour fuir les conflits ethniques.

3 Comment les Tsiganes se sont-ils adaptés aux *changements économiques ?*

L'évolution de la société a touché un nombre important de Tsiganes de manière impitoyable. Une partie de leurs activités traditionnelles, comme la cueillette des agrumes ou les vendanges, a pratiquement disparu à cause de la mécanisation. Ils ont aussi souffert d'une réglementation de plus en plus restrictive du porte-à-porte ou du commerce ambulant. Aujourd'hui, c'est une population fragilisée en quête d'un nouvel équilibre économique.

Le problème, c'est qu'ils sont en retard par rapport aux exigences contemporaines, sur le plan de la scolarité et de la maîtrise des technologies. Les laissés-pour-compte sont nombreux et de plus en plus dépendants à l'égard des secours publics. En France, 20 % des Tsiganes seraient attributaires du RMI.

Propos recueillis par Alexandre Garcia



L'ombre d'un tueur en série à la gare de Perpignan

L'HYPOTHÈSE d'un tueur en série sévissant aux abords de la gare de Perpignan provoque un début de psychose dans les Pyrénées-Orientales. Trois jeunes femmes, dont deux ont été retrouvées sans vie et affreusement mutilées, ont disparu de ce même quartier au cours des trois dernières années. Après l'identification du cadavre de Marie-Hélène Gonzalez, découvert le 26 juin, l'antenne perpignanaise du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Montpellier vient de lancer un appel à témoins en direction de *« toute femme ou jeune fille ayant été accostée, importunée ou agressée dans le quartier de la gare »*.

Habitant chez ses parents à Toulouges, dans la banlieue de Perpignan, Marie-Hélène a été vue pour la dernière fois après sa descente de train, alors qu'elle s'apprêtait à regagner le domicile familial. C'est un promeneur qui a alerté la police après avoir trouvé le cadavre dissimulé sous des branchages, en bordure d'un chemin proche du péage autoroutier situé au sud de la ville. Décapité et amputé des mains, le corps était dénudé et les viscères reposaient à même le sol, à quelques pas. Malgré une décomposition due à un séjour de douze jours à l'air libre, la jeune femme a été identifiée grâce à la comparaison de son code génétique avec ceux de ses parents.

APPEL À TÉMOINS

Comme elle, deux jeunes femmes avaient déjà mystérieusement disparu, toujours entre 20 heures et 22 heures, dans le même quartier de la gare. Le 20 décembre 1997, le corps dénudé d'une étudiante de Perpignan, Moktaria Chaïb, avait été découvert dans un terrain vague proche de son domicile. Ses parties génitales avaient été découpées avec une précision d'apparence chirurgicale, au moyen d'un scalpel ou d'un couteau très affûté. Un suspect, chirurgien de nationalité péruvienne, avait alors été interpellé et mis en examen ; il est écroué depuis le 24 janvier, mais a toujours nié les faits qui lui sont reprochés. Enfin, une lycéenne, Tatiana Andujar, qui faisait de l'auto-stop entre la gare et son domicile, n'a pas réapparu depuis septembre 1995. Ni sa famille, ni les enquêteurs n'ont plus reçu de nouvelles de la jeune femme.

L'appel à témoins lancé en début de semaine, avec publication de la photographie de Marie-Hélène dans la presse régionale, tend à rapprocher les trois dossiers. Même si, pour l'heure, ces trois affaires continuent de faire l'objet d'informations judiciaires distinctes, toutes confiées à l'antenne perpignannaise du SRPJ de Montpellier.

Erich Inciyan

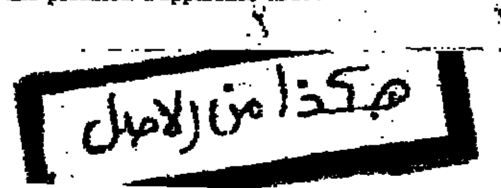
Mission d'inspection à la Mutualité sociale agricole de la Corse

DES MEMBRES de l'inspection générale des finances ont entamé, mercredi 15 juillet, une mission de contrôle au siège de la Mutualité sociale agricole (MSA) de la Corse à Ajaccio. La gestion de la MSA avait été mise en cause par un rapport d'information de la Cour des comptes mettant en lumière un non-recouvrement généralisé des cotisations, une attribution étendue de certaines prestations et le laxisme de la gestion.

Par ailleurs, trois militants syndicaux agricoles corses, interpellés les 7 et 8 juillet dans le cadre de l'enquête concernant le militant nationaliste Marcel Lorenzoni, ont été mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* par les juges d'instruction Laurence Le Vert et Jean-Louis Bruguière. Vincent Carlotti et Laurent Laplace ont été placés en détention provisoire, alors qu'Eric Prunetta a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

DÉPÊCHE

■ **IMMIGRATION : une délégation du troisième collectif de sans-papiers**, à l'origine de la grève de la faim au temple des Batignolles à Paris, a été reçue, mercredi 15 juillet, par la commission consultative chargée de réexaminer les critères de régularisation, qui a, selon les délégués, jugé *« de bon sens »* certaines de leurs revendications. *« Nous sommes confiants sur l'avis que donnera la commission, car nous avons été écoutés avec attention et nous avons obtenu des avancées sur certains points »*, a déclaré Saïd Bouziri, membre de la délégation.



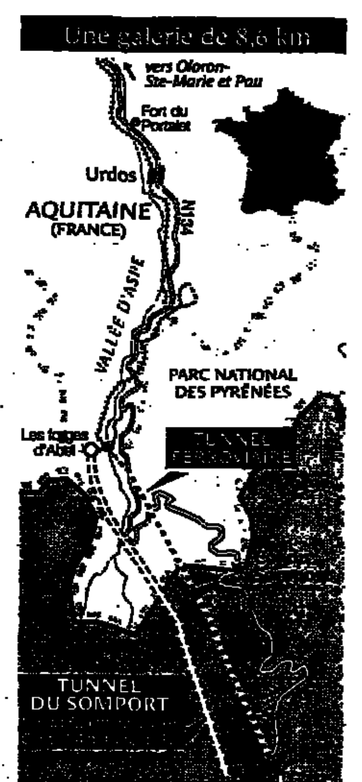
Somport : la nouvelle bataille du rail

Les opposants au tunnel, qui ont perdu leur combat, refusent la modernisation de la route d'accès. Un consensus se dessine pour réclamer la réouverture de la ligne ferroviaire qui reliait la vallée à l'Aragon espagnol, où l'on célèbre cette semaine les soixante-dix ans de la gare baroque de Canfranc

URDOS (Pyrénées-Atlantiques) et CANFRANC (Espagne)
de notre envoyé spécial

Nulle part ailleurs l'herbe ne peut être plus verte. C'est ce qui frappe d'abord dans cette vallée d'Aspe où la végétation recouvre les pentes les plus raides, comme aquarellisées par un facétieux coloriste. Entre Oloron-Sainte-Marie et le col du Somport, treize villages regroupent encore quelque 2 800 habitants, qui s'arrangent avec l'idée qu'ils se font de l'enclavement et de la qualité de vie. La symphonie du quotidien est encore ici pastorale, les brebis montagnardes produisent un lait qui fait toute la saveur du fromage Ossau-Iraty. Et au milieu coule une rivière de rêve, le gave d'Aspe, l'un de nos derniers gros torrents sauvages.

L'affaire qui agite cette *happy valley* béarnaise a débuté en 1970, lorsque la vieille ligne de chemin de fer, entre Oloron-Sainte-Marie et Canfranc, de l'autre côté de la frontière, dans l'Aragon, a été fermée à la suite d'un accident matériel et abandonnée, au nom de la rentabilité. Après dix ans de bataille du rail, les partisans de sa réouverture baissèrent les bras. Et puis, sous l'impulsion d'un jeune conseiller général, Jean Lassalle (UDF), qui rallia les maires du canton à l'idée de *« désenclaver »* la vallée, le percement d'un tunnel routier sous le col du Somport a été programmé, en 1988.



Malgré une très vive contestation, émaillée d'affrontements dont Eric Pététin fut le fer de lance *(lire ci-dessous)*, le percement de la galerie a été achevé à l'été 1997, pour une mise en service fin 2000.

Aujourd'hui, les anti-tunnel, notamment les Verts, prennent acte de leur défaite, mais restent mobilisés contre le futur axe routier européen Paris-Limoges-Valence (dénommé E 7) qui emprunterait le tunnel. Une autre forme de résistance, moins radicale, s'est organisée au sein du Collectif alternative Somport. Celui-ci redoute que la vallée ne devienne un « couloir à *camions* », où transiteraient jusqu'à 10 000 poids lourds, drainés par une hypothétique autoroute Pau-Oloron (toujours l'E 7), en faveur de laquelle militent les parlementaires de tous bords.

Dans le nouveau contexte européen, une telle autoroute a de moins en moins de chances de voir le jour. Mais, pour les opposants, la modernisation en cours de la RN 134, voie d'accès au tunnel, qui suppose une série de déviations importantes – *« on va casser l'équilibre valléen et tuer les commerces en évitant tous les villages »*, s'inquiète Louisette Mayereau, ancienne présidente du collectif – revient à la création d'une voie rapide.

« On a évité les études d'impact que prévoit la loi en saucissonnant les enquêtes d'utilité publique, avec pas moins de neuf déclarations d'utilité publique éparpillées sur 40 kilomètres », s'indignent Paule et Jean-Pierre Berges, militants du comité d'habitants pour la vie en vallée d'Aspe, principalement mobilisés contre la déviation de Bedous, 7 kilomètres de contournement pour éviter 500 mètres de zone urbanisée. *Plus grave* : une bonne partie des aménagements, en cours, canalisent ou endiguent le lit du gave d'Aspe, mettent en péril sa qualité écologique et les populations de salmonidés.

Une course de lenteur semble désormais engagée avec les pro-routiers, à l'ardeur freinée par les recours engagés, des problèmes techniques, mais aussi le manque de crédits. Grâce à la vigilance des écologistes, des précautions esthétiques ont été prises pour préserver les sites et la facture des premières tranches s'en est trouvée alourdie.

On ignore encore comment aménager certains passages délicats, comme le verrou du fort du Portalet, en évitant le massacre à la pelleteuse opéré aux fontaines d'Escot. Enfin, des crédits de l'Europe paraissent indispensables pour financer les quelque 750 millions de francs de travaux restant à réaliser, faute de quoi il faudrait compter une douzaine d'année avant que le tunnel débouche sur une route moins pittoresquement sinueuse...

Cette vraie-fausse voie rapide, naguère présentée comme ayant une vocation de *« grande liaison internationale »*, pourrait bien finalement être surdimensionnée. D'après une étude de la direction départementale de l'équipement, le trafic routier aurait baissé depuis quatre ans. Si l'on compte encore, en moyenne annuelle, 5 500 véhicules/jour à Asasp, à l'entrée de la vallée, *ils ne seraient plus que* 2 500 en arrivant à Bedous et, faute d'un prompt renfort, seulement 800 en arrivant au Somport, dont 80 poids lourds. Parmi ceux-ci, les camions de maïs ou de haricots verts exportés en Espagne, mais aussi les semi-remorques chargés d'acide sulfurique ou de chlore, qui montent *vers le col-frontière puis redescendent* à vide, à vitesse folle.

Une seule perspective échappe à l'hypothétique : celle d'une réouverture de la ligne ferroviaire, à voie unique, certes, mais dont les très nombreux ouvrages d'art – des tunnels à grand gabarit – sont presque opérationnels. Côté français, les travaux, *électrification* comprise, pour rouvrir les 58 kilomètres, sont estimés à 500 millions. Et René Gouin-Rabal, ancien conseiller ferroviaire à la chambre de commerce de Pau, met en avant les conclusions du bureau d'études ERES, *« allemand donc indépendant »*, selon lesquelles la liaison Pau-Saragosse serait rentable.

« Lorsque la ligne TGV Séville-Madrid aura été prolongée jusqu'à Saragosse [distante de 180 kilomètres de Canfranc], *cette dernière sera la plaque tournante du réseau espagnol »*, renchérit Maryse Darsonville, secrétaire du comité pour la réouverture de la ligne, qui souhaite que la liaison Pau-Saragosse soit inscrite au schéma transeuropéen de transport combiné (chargement des remorques ou de conteneurs sur des wagons).

Cette vraie-fausse voie rapide, présentée comme ayant une vocation de « grande liaison internationale », pourrait finalement être surdimensionnée

La solution du fer – qui remplacerait aussi les rares autocars – a cheminé dans les esprits au point d'y presque faire consensus. Jean Lassalle annonce lui-même qu'il en fera sa *« nouvelle croisade »*, et *quelques locomotives nationales*, comme François Bayrou, président (FD) du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, se sont raccrochées aux wagons. *« Quand cet imbécile de Pons avait dit* "le Pau-Canfranc c'est fini", *je lui avais envoyé une lettre circonstanciée »*, rappelle fièrement M. Lassalle.

Côté espagnol, les choses sont dites encore plus clairement. On était favorable au tunnel et à une modernisation de la route, mais on est au moins aussi partisan d'une relance de la voie ferrée. A l'occasion du dernier séminaire gouvernemental franco-espagnol, début juillet à Blois, le ministre des transports de Madrid a informé Jean-Claude Gayssot d'une résolution parlementaire demandant la poursuite des études sur la liaison Pau-Saragosse, et les deux ministres sont convenus d'échanger les études menées de part et d'autre de la frontière.

« Tous les camions doivent être mis sur le rail, dans une optique de développement durable et pour que les habitants aient envie de rester, argumente sereinement Victor Lopez, le jeune maire de Canfranc. *Toutes les études démontrent que le projet est viable, il nous reste donc à changer la mentalité des technocrates et à contourner le lobby des transports routiers. »* Chaque jour, deux trains de passagers et un train de marchandises partent de Canfranc vers Saragosse et Valence. Ces deux villes, qui abritent des industries *exportatrices* (automobile, notamment) seraient très intéressées par une ouverture ferroviaire avec la France *via* le Somport. Valence pourrait ainsi mieux se positionner vis-à-vis de sa vieille rivale Barcelone.

Comble d'irrationalité shadockienne ; pour l'heure, les céréales *exportées de France en semi-re*morques sont stockées dans des silos à Canfranc... avant d'être chargées sur des wagons. C'est dire que la monumentale gare baroque espagnole, vaste vaisseau fantôme – dont le 70e anniversaire est célébré avec faste, du 13 au 18 juillet, à travers une exposition, des concerts, une fête populaire –, n'attend que sa restauration, annoncée, pour devenir le symbole flamboyant d'une renaissance.

Robert Belleret

Eric Pététin, le vétéran isolé

CETTE-EYGUN (Pyrénées-Atlantiques)
de notre envoyé spécial

« Je suis l'homme du tunnel, j'ai le mauvais profil », lâche Jean Lassalle. Ses adversaires lui trouvent un faux air d'Averell, le plus grand des Dalton. Mais en le décrivant aussi comme le *« roitelet »* de la vallée, ils ne lui font guère de peine : bien calé dans son siège de vice-président du conseiller général et de maire de Lourdios-Ichère, M. Lassalle, également président du parc national des Pyrénées et suppléant (UDF) du député Michel Inchauspé (RPR), affiche assez volontiers son omnipotence.

Ce soir-là, M. Lassalle, qui anime une réunion d'information dans la minuscule mairie de Cette-Eygun, retrouve parmi un mince « échantillon » de la population (le maire, deux agriculteurs-chasseurs, un artisan, un CRS, un expert ferroviaire retraité) son adversaire historique, Eric Pététin, le vétéran du « non » au tunnel. Cet *« éco-guerrier »* avant la lettre – il se présente comme écolo, anarchiste et chrétien – est allé au bout de ses convictions à travers des actions de harcèlement multiformes – bombages, barrages, occupations, provocations. Il l'a payé de quatorze mois de prison ferme, réduits par une grâce présidentielle. Ses modes de vie et d'action, ses fréquentations, ont effarouché bien au-delà des habitants de la vallée. Dans le même temps, les commandos de chasseurs qui se sont attaqués à deux reprises à son camp de base – l'ancienne gare de Cette-Eygun, rebaptisée la Goutte d'eau et transformée en « lieu alternatif », gîte d'étape, scène de rock et havre pour SDF – ont bénéficié du sursis.

La petite réunion va donner le pouls de la vallée. Il est question de sa *« désertification progressive »* et d'une association qui s'efforce de réintégrer des *« gens hachés par la ville »*. Puis l'on passe aux sujets plus polémiques. Chacun se félicite que, grâce aux opposants, on fasse les choses très bien, en recouvrant le béton de pierre. Chemin faisant, on fait mine de découvrir un *« nouveau bienfait du tunnel »* : les transports de matières dangereuses ne pourront pas l'emprunter, et, comme il est exclu qu'ils continuent à passer par le col – en plein parc national –, il faudra rouvrir la ligne de chemin de fer. Mais l'assemblée doit revenir à un sujet qui fâche. Cette gare de Cette-Eygun, dont la communauté de communes a voté le rachat à la SNCF pour en faire un musée... des technologies routières et ferroviaires.

« ON EN CRÈVERA TOUS »

Se tournant vers Eric Pététin, jusqu'ici très discret, le conseiller général prend un ton paternaliste qui n'annonce rien de bon. Les deux hommes se sont connus à vingt ans – quand Pététin l'objecteur de conscience est venu travailler dans la ferme des Lassalle – et étaient alors d'excellents amis. *« Tu as été l'opposant le plus sincère et le plus courageux, tu as mené un combat qui a fait du bien à la vallée mais... il va falloir que tu partes de la gare. C'est pour ton bien, tu te gâtes, tu nous a amené tes copains, tu fais venir des chômeurs, des exclus, en leur donnant l'illusion d'un combat où ils pourront s'accomplir alors qu'ils n'ont aucune chance de s'en sortir. On va te retrouver quelque chose pour que tu restes dans la vallée et dans le musée que nous voulons faire, on racontera ton histoire... »*

Parfaitement décalé dans cette assemblée, avec son tee-shirt Hard-Rock et sa tignasse poivre et sel ébouriffée, l'*« Aspache »* encaisse mal. *« C'est immoral de me chasser après tout ce que j'ai fait, mon gîte constitue la principale activité touristique de la vallée. Pourquoi dévier la rivière, bitumer des hectares de prairie ; vous n'avez pas encore compris, on en crèvera tous ! »*

Isolé face à ses adversaires dont certains ont été, au moins, solidaires des commandos qui l'ont naguère attaqué, l'écologiste activiste, nié, renié, est au bord des larmes... Et puis, dehors, l'orage éclate, la tension retombe. Il est 1 h 45, le maire sort deux bouteilles de jurançon et tout le monde trinque. Tout cela ne sera pas suffisant pour qu'Eric Pététin désarme : il revendiquera de nouveaux sabotages, le 14 juillet, sur le chantier de la route.

R. B.

Le préfet du Centre, partisan de quotas de prélèvement d'eau

LE PRÉFET de la région Centre, Jacques Barel, s'est prononcé mercredi 15 juillet pour des quotas de prélèvement d'eau dans la nappe de la Beauce, préférant cette solution aux restrictions prises dans l'urgence des pénuries. Le déficit de pluie entre 1989 et 1993, ajouté à une forte augmentation de l'irrigation, a entraîné une baisse du niveau de la nappe, importante pour l'alimentation en eau potable.

Selon le bulletin publié par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, la situation hydraulique du territoire est *« globalement satisfaisante »*, à l'exception des rivières et de la nappe de la Beauce. Sur l'ensemple de l'Hexagone, après des mois de mai et juin plutôt secs, les premières semaines arrosées de juillet ont entraîné un *« retour à la normale »* : les débits des cours d'eau sont bons, voire *« supérieurs à la normale »*, et les nappes et réserves artificielles bénéficient d'une recharge satisfaisante.

DÉPÊCHES

■ **LOIRE-ATLANTIQUE : les manifestations** se multiplient contre le développement des élevages de porcs hors sol, comme dans la Bretagne voisine. La *« première grande contestation d'un projet agricole »* menée par les agriculteurs locaux vise un projet, à Blain, qui devrait compter 450 truies.

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES : l'ancien ministre socialiste Michel Delebarre vient d'être élu à la présidence du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).** Le maire de Dunkerque et nouveau président de la région Nord - Pas-de-Calais était opposé au sénateur centriste de Seine-et-Marne Jean-Jacques Hyest.



HORIZONS

ENQUÊTE

LES SAVANTS 4 DE BONAPARTE

D'une mer à l'autre



Après avoir maté l'insurrection du Caire, Bonaparte, accompagné d'une escorte militaire et de plusieurs savants, se rend dans le désert de Suez pour étudier la possibilité de percer un canal



A Bonaparte, le Directoire a confié une mission précise : il *« s'emparera de l'Egypte ; chassera les Anglais de toutes les possessions de l'Orient où il pourra arriver ; et notamment détruira tous leurs comptoirs sur la mer Rouge ; fera couper l'isthme de Suez et prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la libre et exclusive possession de la mer Rouge à la République française »*.

Six petits mots, glissés dans cet arrêté du 12 avril 1798, représentent à eux seuls une montagne. *« Faire couper l'isthme de Suez »* suppose de percer la langue de terre désertique, large de 160 kilomètres, qui sépare la mer Rouge de la Méditerranée. Cela veut dire, tout simplement, changer la carte du monde ! Un projet à la mesure d'un général de vingt-neuf ans appelé Napoléon Bonaparte...

Un rêve ? Pas seulement. Les deux mers ont déjà été reliées à plusieurs reprises au cours de l'Histoire : du temps des pharaons, d'abord ; puis, sous les Perses et les Ptolémées ; enfin, au début de la conquête arabe. Mais, à toutes ces époques, il ne s'agissait que d'un parcours indirect. La mer Rouge était raccordée au Nil par un ou plusieurs canaux, et c'était une branche du fleuve qui faisait le lien avec la Méditerranée. Ces anciennes voies d'eau n'avaient pas pour vocation d'accueillir des navires de haute mer ; elles ne constituaient pas réellement une jonction internationale, mais un moyen de relier la vallée du Nil à la mer Rouge pour faciliter l'expédition des produits égyptiens dans le golfe arabique. Le « canal des pharaons », appelé par la suite « fleuve de Trajan » et finalement baptisé « canal du prince des fidèles » par les Arabes, devait être comblé en 762 et cesser définitivement de servir, pour priver de ressources la ville de Médine qui s'était révoltée contre le calife.

Même sans canal, la route des Indes a continué à transiter par le désert de Suez. La marchandise arrivait par la mer Rouge. On la chargeait à dos de chameau jusqu'au Caire et, de là, elle était transportée par bateau jusqu'à la Méditerranée, en descendant le Nil. Tout a changé lorsque Vasco de Gama a découvert le cap de Bonne-Espérance, en 1497. C'était la ruine pour les Egyptiens, comme pour les négociants vénitiens, car le commerce a préféré alors contourner l'Afrique. Si la nouvelle route était bien plus longue que l'autre, elle présentait deux avantages considérables : ne plus avoir à transborder de marchandises et ne plus devoir affronter les musulmans, hostiles à une navigation des chrétiens à proximité de La Mecque.

Comment lutter contre la route de Bonne-Espérance ? En 1586, le grand amiral de Turquie, El Euldj Ali, propose de faire communiquer le Nil avec la mer Rouge. Des Vénitiens plaident, à la même époque, pour un canal, précisant qu'il faudrait construire *« deux forteresses à ses deux embouchures de manière que d'autres n'y puissent pas entrer »*. En 1672, le philosophe allemand Leibniz suggère à Louis XIV de s'emparer de l'Egypte, *« terre sanctifiée, lien de l'Asie et de l'Afrique, digue interposée entre la mer Rouge et la Méditerranée, grenier de l'Orient, entrepôt des trésors de l'Europe et de l'Inde »*. Le Roi-Soleil ne lui répond pas, mais son ministre Colbert fonde la Compagnie des Indes et tente de convaincre le sultan que le retour du commerce par la mer Rouge permettrait à la Sublime Porte de recouvrer d'importants droits de douane. Par la suite, nombre d'hommes politiques, de négociants, de voyageurs et d'écrivains – de Montesquieu à Voltaire – plaideront pour une liaison entre les deux mers. Le dernier en date est Volney, dont le *Voyage en Syrie et en Egypte*, publié en 1787, marque fortement les esprits. Mais personne n'a eu l'occasion d'étudier le projet. Bonaparte, maître de l'Egypte, peut le faire. Le percement de l'isthme permettrait, selon les termes du Directoire, de mettre fin à *« l'infâme trahison à l'aide de laquelle l'Angleterre s'est rendue maîtresse du cap de Bonne-Espérance, ayant rendu l'accès des Indes très difficile aux vaisseaux de la République »*.

En novembre 1798, le général Bon, accompagné de douze cents hommes, emprunte le chemin des caravanes et franchit le désert qui sépare Le Caire de Suez. Cette misérable bourgade, posée au bord de la mer Rouge, ne compte pas plus d'une trentaine de maisons. Privée d'eau potable, elle est dénuée de toute industrie. Ses quais sont en si mauvais état que même les chaloupes ne peuvent y aborder à marée basse : il faut recourir aux allèges pour débarquer au large ou en rade. Suez est pourtant une position stratégique précieuse. C'est de là que partent les pèlerins pour La Mecque et les exportations de l'Egypte pour l'Asie : riz, safran, lin ou natron. Là aussi qu'arrivent le café du Yémen, les épices et les mousselines des Indes, les parfums, les perles et la gomme d'Arabie. Le commerce est entre les mains de Grecs, qui possèdent une trentaine de zaïmes, des bateaux à voile d'une lenteur extrême, faits d'écorce de dattier. La mer Rouge est d'une navigation difficile. Etroite, soumise à des vents mal orientés, elle compte des bancs de corail qui obligent les navires à louvoyer entre ses côtes en changeant d'amure toutes les deux ou trois heures.

Le général Bon s'empare de Suez sans un coup de feu. Quatre chaloupes, qui avaient été transportées en pièces détachées à dos de chameau, sont remontées sur place et équipées de canons. Le drapeau tricolore flotte sur le port. La voie est libre pour Bonaparte.

Le général en chef de l'armée d'Orient quitte Le Caire à son tour le 24 décembre, entouré d'une escorte de trois cents guides et soldats. Le but de son voyage est à la fois politique et scientifique. Il s'agit de contrôler les bédouins du Sinaï et de développer les liens avec les puissances riveraines de la mer Rouge, mais aussi d'étudier le terrain en vue du percement de l'isthme de Suez.

BEAUCOUP de savants ou artistes veulent être du voyage. Bonaparte choisit Monge et Berthollet, bien sûr, ainsi que Jacques-Marie Le Père, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, le géomètre Costaz, le chimiste Descotils et le dessinateur Dutertre. Du côté des généraux, il y aura Berthier, Dommartin et Caffarelli. Les membres de l'escorte, à pied ou à cheval, sont accompagnés d'un canon, tandis que les chameaux transportent de l'eau et dix jours de vivres. Des négociants du Caire, ayant des affaires à régler à Suez, se joignent à la caravane : ils n'ont jamais voyagé de manière aussi sûre. Pour la première fois, une berline attelée de six chevaux traverse le désert, mais Bonaparte, à qui ce véhicule est destiné, ne l'occupera pas une seule fois : il préfère galoper seul, devançant parfois tout le monde, libre de ses mouvements.

Nulle trace de végétation dans cette succession de paysages majestueux : rien que des sables brillants et des rochers nus. Après une longue marche dans le désert, la caravane longe pendant trois heures un chapelet de collines blanches. Puis elle franchit une chaîne de roche calcaire recouverte de gravier et de cailloux roulés. Du sommet, les Français découvrent une vaste plaine, sillonnée de ravines d'eau pluviale qui entretiennent un peu de verdure. On aperçoit quelques autruches, quelques gazelles, mais aussi des aigles et des vautours, venus des montagnes voisines et prêts à fondre sur la moindre proie. Au bord des pistes, de petites pyramides de pierre indiquent les sépultures des pèlerins morts durant le voyage.

Si la première nuit est passée au poste fortifié de Birket-el-Haggy, la deuxième aura lieu au milieu d'une plaine venteuse qui ne compte qu'un seul arbre, un if majestueux, connu de toutes les caravanes. La tentation est forte d'en couper des branches pour allumer un feu. Mais ce serait s'attirer malédictions et anathèmes de la part des guides, car tous les voyageurs du désert respectent ce prodige de la nature. Bonaparte fait dresser sa tente au-dessous de l'arbre pour empêcher quiconque de le mutiler. On se chauffera en brûlant un grand tas d'ossements : depuis le début du voyage, des restes d'hommes et d'animaux tracent le chemin dans le désert. Las ! Ce feu macabre empuantit l'atmosphère, et il faut déménager le campement... Avec les autres généraux, Bonaparte devance la caravane pour arriver plus vite à Suez. Il examine le système de défense du port et donne quelques ordres pour l'améliorer. Le maître de l'Egypte rencontre des capitaines de navires en provenance du Hedjaz ou du Yémen, qu'il assure des bons sentiments de la République et auxquels il annonce une baisse des droits de douane perçus sur les cafés. Divers contacts sont pris également avec des bédouins, dont il veut s'assurer la neutralité. Ces démarches politiques terminées, le général en chef et sa suite se dirigent à cheval vers des sources d'eau saumâtre, appelées Fontaine de Moïse. Ils y seront rejoints par les savants, arrivés par la mer à bord d'une canonnière.



On franchit le bras de mer guéable à marée basse. La reconnaissance des lieux, commencée de très bon matin, dure jusqu'à la tombée de la nuit. Ces sources présentent à la surface du désert de petits monticules de forme conique. L'eau qui sourd des bouches s'écoule à la surface par des rigoles naturelles, se répand sur la plage et y entretient une végétation d'arbustes et de palmiers. *« La Fontaine de Moïse présente un phénomène remarquable d'hydrostatique »*, expliquera Monge, quelques mois plus tard, dans un mémoire à l'Institut d'Egypte.

A 9 heures du soir, alors que les savants sont repartis par la mer, les chasseurs d'avant-garde se mettent à crier : leurs chevaux s'enfoncent dans le sol. La marée est en train de monter. *« On appela les guides*, raconte Napoléon dans les Mémoires de Sainte-Hélène. *Les soldats s'étaient amusés à les griser avec de l'eau-de-vie, et il fut impossible d'en tirer aucun renseignement. »* Quant aux chasseurs, ils ont confondu le fanal de la canonnière avec les lumières de Suez... A 10 heures, dans cette nuit sans lune, la situation est critique : les chevaux ont de l'eau jusqu'au ventre. *« Serions-nous venus ici pour périr comme Pharaon ? »*, s'exclame Bonaparte, qui, même les pieds humides, trouve le moyen de lancer une nouvelle phrase historique.

Heureusement, des soldats ont découvert un passage. On les rejoint rapidement. Mais le général Caffarelli, encombré par sa jambe de bois, ne parvient pas à se dégager. Un jeune maréchal des logis vole alors à son secours : il sera promu brigadier et recevra un sabre portant la mention *« Passage de la mer Rouge »*... Tout le monde est sauf. Les pertes se limitent à quelques carabines et quelques manteaux, précise Napoléon. *« Caffarelli en fut quitte pour sa jambe de bois ; ce qui lui arrivait du reste toutes les semaines. »*



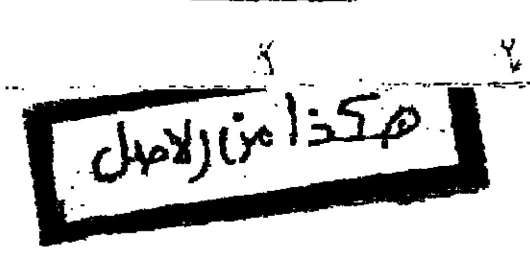
Le lendemain, laissant le gros de la caravane se diriger vers Ageroud, le vainqueur des Pyramides, accompagné des autres généraux et de Gaspard Monge, part vers le nord, à la recherche du canal qui, dans l'Antiquité, reliait Suez au Nil. Selon le récit officiel, c'est lui-même qui, le premier, reconnaît les traces de cette voie d'eau, définitivement abandonnée au VIIIe siècle. La troupe s'engage dans le lit de l'ancien canal, où se trouvent des restes de maçonnerie. Elle y parcourt près de quatre lieues, jusqu'au petit lac Amer.

Plusieurs heures sont passées. On s'est éloigné d'Ageroud et le soleil commence à se coucher. Le chemin à suivre donne lieu à des discussions. Va-t-on s'égarer dans le désert après avoir failli se noyer la veille à la Fontaine de Moïse ? Bonaparte et le général Berthier, accompagnés chacun d'un homme, prennent les devants et galopent en direction du couchant. Arrivés à Ageroud, ils font tirer des coups de canon tous les quarts d'heure. On allume un feu sur le minaret de la mosquée et des fanaux sur la route qu'on vient d'emprunter. Heureusement, le citoyen Monge arrivera à bon port avec ses accompagnateurs, ajoutant une aventure à son séjour en Egypte...

Jacques-Marie Le Père publie son rapport le 6 décembre 1800 : l'établissement d'une liaison entre la mer Rouge et la Méditerranée ne devrait présenter aucune difficulté majeure

De retour au Caire, Bonaparte charge Jacques-Marie Le Père d'étudier le percement de l'isthme de Suez. L'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées retournera sur place dès le 16 janvier, en compagnie de plusieurs collaborateurs : le géographe Coraboeuf, l'astronome Nouet, et son propre frère, Gratien Le Père, également ingénieur.

L'équipe de Le Père dispose d'une escorte de quarante hommes de la Légion maltaise et de douze sapeurs. Après avoir établi la position exacte de Suez et observé les marées, elle commence le nivellement de l'isthme, c'est-à-



هكذا من الاصل



dire la mesure des différentes altitudes du terrain. Elle prend pour base un plan horizontal passant à *150 pieds au-dessus du niveau de la* pleine mer de Suez, le 24 janvier 1799, *considérant cette marée* comme le maximum d'élévation de la mer Rouge. Ce niveau est rapporé au plan d'une tablette fixée sur le portail nord de la maison de la marine à Suez. Tous les autres repères de niveau se baseront sur ce point.

Les instruments de topographie dont la commission aurait aimé disposer (comme les niveaux à bulle d'air et à lunette) ont été perdus dans le naufrage du *Patriote*, six mois plus tôt, ou dans le pillage de la maison de Caffarelli lors de l'insurrection du Caire. Les ateliers de Conté n'ont pas les moyens de réaliser des outils de même qualité. Les ingénieurs se servent notamment d'un niveau à deux lunettes croisées en sens contraire. Inconvénient parmi d'autres : leurs chaînes d'arpenteur sont graduées en mètres alors que leurs mires sont *divisées* en pieds et en pouces. Ils sont gênés par des phénomènes d'optique dus à la réverbération et aux infiltrations de sable dans leurs instruments.

Les Français opèrent dans le lit de l'ancien canal puis en perdent les traces. Ils débouchent dans une vallée desséchée qu'ils soupçonnent être le bassin des lacs Amer. N'y subsiste qu'une cuvette remplie d'eau très salée. Les ingénieurs ont beaucoup de mal à la franchir en raison des boues molles qui s'étendent sur ses bords. Ils sont obligés de construire une sorte de pont avec des branchages et leurs outres vides pour permettre aux bêtes de passer, après avoir porté à bras la charge des chameaux. Le canal est retrouvé plus au nord, mais il faut rebrousser chemin en vitesse car la réserve d'eau est épuisée. Et l'on se retrouve alors face à des cavaliers bédouins qu'un mirage fait apparaître beaucoup plus nombreux qu'ils ne le sont en réalité, mais qui, après un moment d'hésitation, passent leur chemin... Au cours de cette première campagne, 46 kilomètres ont pu être étudiés, avec l'établissement de 63 « stations ».

LES événements militaires – Bonaparte a *entrepris* la conquête de la Syrie – empêchent les *ingénieurs* de repartir sur les lieux avant le mois de septembre. Cette fois, Le Père et ses collaborateurs sont escortés d'un bataillon de la 35e demi-brigade, qui doit les protéger d'une éventuelle attaque de bédouins. Des jalons posés sept mois plus tôt ont disparu. La station numéro 63 est finalement retrouvée. L'équipe pousse ses travaux jusqu'au lac Timsah. Mais l'*insécurité*, *la cha*leur et le manque d'eau l'obligent à interrompre son travail au bout de 51 kilomètres. Les Français reviennent épuisés à Suez, après une marche accélérée dans le désert.

La troisième opération, à la mi-novembre, réunit sept ingénieurs, répartis en deux brigades. La première, conduite par Le Père et escortée de 130 hommes, avance aussi vite que possible jusqu'à la Méditerranée. La seconde est chargée de calculer la pente du Nil, à partir du Caire. A peine Le Père et ses compagnons ont-ils parcouru vingt kilomètres qu'ils sont rejoints par un *détachement* de dragons, leur ordonnant de se replier sur *Bilbeis pour raisons de sécurité*. Les opérations reprendront huit jours plus tard. Egarés par leur guide, les ingénieurs doivent suspendre leur travail et se diriger vers le puits de Doueydar pour se ravitailler en eau. Ils pourront quand même arriver à Péluse (le futur Port-Saïd), sur la Méditerranée...

Le nivellement de l'isthme est terminé à *la* fin de cette année 1799. Contrairement à l'usage, aucune vérification ne pourra en être faite, sur la plus grande partie du territoire étudié, en raison de la situation militaire. Les ingénieurs français n'ont pas de chance. Même les éléments naturels jouent contre eux : une crue exceptionnellement forte provoque des inondations et les empêche de reprendre certaines opérations.

Le Père publie son rapport le 6 décembre 1800. Il présentera ses conclusions définitives, deux ans et demi plus tard, dans un Mémoire au premier consul. Selon lui, l'établissement d'une liaison entre la mer Rouge et la Méditerranée ne devrait présenter aucune difficulté majeure. Les Pharaons, dit-il, avaient pu la réaliser, car, de leur temps, l'isthme de Suez n'avait pas la même configuration qu'au*jourd'hui : cette région désertique* recevait alors beaucoup plus d'eau, aussi bien du Nil que de la Méditerranée et de la mer Rouge. Cette dernière pénétrait jusqu'aux lacs Amer. Mais la science hydraulique moderne, ajoute l'ingénieur, permet désormais de faire face aux variations des marées et aux crues du Nil.

Selon lui, la navigation sur la *mer Rouge* est moins dangereuse que ne l'affirment de mauvais marins. Rien n'interdit d'améliorer le port de Suez et d'approfondir son chenal jusqu'à la rade. En revanche, de l'autre côté, sur la Méditerranée, à la hauteur de l'ancienne Péluse, les difficultés de créer un port sont réelles. Le Père ne prévoit pas de faire déboucher une voie d'eau sur cette partie de *la côte, théâtre de fréquents nau*frages, mais à Alexandrie.

*Son canal, affirme-t-il, ne de*mandera que cinq années de travail, et peut-être moins. Il ne coûtera pas plus de 30 millions de francs. Ce sera, comme dans l'Antiquité, une liaison indirecte entre *les deux mers. Elle comportera* trois parties. La première partira de Suez, traversera les lacs Amer et débouchera dans le Nil. Compte tenu de la crue du fleuve, ce canal à écluses ne pourra fonctionner que sept à huit mois de l'année, entre août et mars, *« durée bien suffisante pour les besoins du commerce, quelles que puissent être son importance et son activité »*. La deuxième partie empruntera le Nil, vers le Nord, tandis que la troisième sera l'ancien canal d'Alexandrie, qu'il faudra rétablir. Et on arrivera ainsi jusqu'à la Méditerranée.

L'ingénieur de Bonaparte souligne cependant – et là, il se montre visionnaire – que, malgré les difficultés de créer un port à la hauteur de Péluse, on pourrait concevoir un deuxième canal, di*rect, reliant les deux mers sans em*prunter le Nil. C'est un vœu, pas un projet. Cette voie d'eau maritime, destinée au commerce international, aurait l'avantage de ne pas être assujettie aux crues et serait navigable toute l'année. Les courants lui éviteraient l'ensablement. *Ce serait, comme l'autre*, un canal à écluses.

Avec ses collaborateurs, Le Père a calculé en effet que la mer Rouge est plus haute que la Méditerranée d'une dizaine de mètres (9,918 m exactement) : percer l'isthme de Suez sans écluses conduirait donc à noyer une partie de l'Egypte, ou – si le canal devait déboucher dans le Nil – *perturber profondément* le cours du fleuve. En affirmant que les deux mers ne sont pas au même niveau, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées avalise une thèse qui avait déjà cours dans l'Antiquité. Il explique cette différence par plusieurs raisons : la quantité de sel inégale contenue dans les deux mers ; les vents et les courants ; les évaporations dépendantes des climats ; le déversement des fleuves ; *« les forces d'attraction et de chaleur combinées du soleil et de la lune, si puissantes dans le phénomène des marées »*...



La reconnaissance des lieux, commencée le matin, dure jusqu'à la tombée de la nuit. « La Fontaine de Moïse présente un phénomène remarquable d'hydrostatique », expliquera Monge. A 9 heures du soir, les chasseurs d'avant-garde se mettent à crier : leurs chevaux s'enfoncent dans le sol. La marée est en train de monter

C'est très savant, mais c'est faux. Laplace n'est pas d'accord avec Le Père. Fourier, membre de l'Institut d'Egypte, non plus : une loi élémentaire de la physique veut que *toutes les mers soient au même ni*veau. Cependant, par une sorte de *solidarité sentimentale*, les autres anciens d'Egypte soutiendront mordicus l'ingénieur de Bonaparte. La différence de 9,918 m aura la force d'un théorème pendant des décennies.

La controverse est relancée en 1847, quand le Français Adrien-Paul Bourdaloue, auteur d'un nouveau nivellement, conclut à une égalité du niveau des deux mers. *Cette fois, l'opération a été entre*prise avec les meilleurs outils, sous la protection du vice-roi d'Egypte. Les ingénieurs conduits par Bourdaloue ont pris soin de ne pas travailler aux heures les plus chaudes pour que leur vue ne soit pas altérée par la réverbération. Et ils ont effectué toutes les vérifications nécessaires.

Les résultats de cette étude font bondir plus d'un ancien d'Egypte. Peut-on imaginer *« une erreur de dix mètres commise sous les yeux de l'armée, de Napoléon et du monde »* ? Ne jette-t-on pas le discrédit sur l'expédition, l'Ecole polytechnique et les Ponts et Chaussées ? L'ingénieur Favier défend Le Père dans un mémoire qu'il présente à l'Académie des sciences, puis publie un article dans le même sens avec l'appui de Villiers du Terrage... De nouveaux nivellements *de l'isthme* confirmeront pourtant, de manière irréfutable, l'égalité du niveau des deux mers.

Jacques-Marie Le Père et ses collaborateurs se sont trompés. Les conditions dans lesquelles leur travail a été réalisé l'expliquent en grande partie, et les excusent. Ils n'en ont pas moins été des pionniers, établissant la première étude d'ingénieurs sur le canal de Suez. *Un canal que Bonaparte aurait* bien aimé signer de son nom si l'Histoire lui en avait laissé le temps. *« La chose est grande*, dira-t-il en recevant ce rapport. *Ce ne sera pas moi qui, maintenant, pourrai l'accomplir, mais le gouvernement turc trouvera peut-être un jour sa gloire dans l'exécution de ce projet. »*

Une trentaine d'années plus tard, en 1832, un jeune diplomate français, Ferdinand de Lesseps, arrivé en Egypte pour y occuper le poste de vice-consul, est contraint de séjourner au lazaret d'Alexandrie, comme l'exige le règlement sanitaire. Il tue le temps en parcourant les livres que son supérieur lui a fournis. Le mémoire de *Le Père attire son attention. Il s'y* plonge. L'hypothèse d'un canal re*liant les deux mers* le fascine. Cette idée ne le quittera plus.

Devenu consul, Ferdinand de Lesseps voit débarquer en 1833 une bande d'individus bizarrement accoutrés, qui ont choisi l'Egypte pour réaliser *« le mariage de l'Orient et de l'Occident »*. Pas si *fous que ça*, les saint-simoniens comptent plusieurs ingénieurs. Ils *rêvent, eux aussi, de percer* l'isthme de Suez. Si leur chef, Prosper Enfantin, se fait appeler *« le Père »*, ce n'est pas en hommage à l'ingénieur de Bonaparte, mais parce qu'il doit rencontrer en Egypte *« la Mère »*, et que de leur union devra naître *« l'association universelle des peuples »*... Rencontre manquée.

DE retour à Paris, après *avoir accumulé les décep*tions en Egypte, Enfantin *crée en 1846* la *Société* d'études pour le canal de Suez. Les nouveaux nivellements de l'isthme démontrant de manière indiscutable que les deux mers sont au même niveau n'empêcheront pas Enfantin et ses amis de proposer un projet compliqué de canal indirect, enjambant le Nil, avec un pont d'un kilomètre de longueur et des écluses...

C'est Ferdinand de Lesseps, de retour au Caire en 1854, qui met un point final à ces tâtonnements. Son projet, simple et cohérent, accepté par le nouveau vice-roi d'Egypte, Said Pacha, prévoit un canal direct de 160 kilomètres, sans écluses, entre Suez et Péluse. Avec cette liaison maritime, ouverte toute l'année, la route entre les principaux ports d'Europe et les *Indes* sera réduite de moitié. On table sur le développement de la marine à vapeur, *qui n'en est en*core qu'à ses débuts. Et on décide de faire appel aux capitaux privés, sans attendre l'aval des grandes puissances. Lesseps a tenu compte à ce propos d'une recommandation précieuse de Jean-Marie Le Père, l'ingénieur de Bonaparte : créer une compagnie de *commerce, pour ne pas subir « l'inconstance des gouvernements »*...

Le canal de Suez exigera dix années de travaux. On commencera par mobiliser des dizaines de milliers de paysans égyptiens, selon le vieux système de la corvée, pour creuser à la main. Puis on inventera des machines spéciales, aux longues cheminées fumant dans le désert. L'inauguration du canal de Suez, en novembre 1869, sera un événement mondial, avec pour invitée d'honneur l'impératrice Eugénie, épouse d'un autre Napoléon.

Robert Solé
Illustrations : Jacques Ferrandez

Prochain article : Un chroniqueur chez les géants

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Dopage : briser la loi du silence

IL y a quelques mois, alors que le sport français était secoué par une grave affaire de dopage, la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, n'hésitait pas à mettre dirigeants de club et organisateurs d'épreuves sportives devant leurs responsabilités. *« L'obligation de résultats à n'importe quel prix est une incitation au dopage,* déclarait-elle au *Monde. La multiplication et l'enchaînement des compétitions posent problème, c'est sûr. »*

Une dizaine de jours plus tôt, le directeur de la Société du Tour de France, Jean-Marie Leblanc, expliquait, lors de la présentation de l'édition 1998, que le parcours retenu était plus raisonnable que celui de 1997 (six étapes de montagne contre sept). Une modération qui avait surpris tant le spectacle des duels de grimpeurs offre la garantie d'une forte audience télévisée. Certains virent là les premiers effets de l'institution des contrôles sanguins, nouvelle arme de la lutte antidopage destinée à contrecarrer l'emploi de médicaments redoutables aux effets secondaires parfois mortels.

L'affaire Festina montre qu'il n'en est rien. L'arrestation d'un soigneur de l'équipe du populaire Richard Virenque, surpris en possession d'un stock impressionnant de produits dopants lourds, est sans doute un des coups les plus rudes portés à un sport qui en a pourtant connu bien d'autres. C'est la première fois que les enquêteurs interviennent ainsi sur la plus célèbre des épreuves du monde du cyclisme. C'est la première fois qu'ils mettent au jour l'existence d'une telle filière d'approvisionnement.

Il ne s'agit plus désormais de sanctionner les seuls utilisateurs, mais bien de s'attaquer à un système qui semble aussi vieux que le sport cycliste lui-même. Pour cela, la police et la justice vont tenter de briser cette loi du silence que le peloton a empruntée au milieu. La règle est simple : celui qui parle trahit, il n'appartient plus à la famille, les contrats s'envolent, les amis fuient, les menaces se multiplient. Combien de dopés repentis se sont retrouvés à la rue ? Combien de témoins ont soudainement perdu l'usage de la parole ? Et, pendant ce temps, combien de coureurs décédés, victimes d'affections curieuses dues à l'utilisation forcenée de substances toxiques ?

S'agit-il de s'acharner sur la seule équipe Festina, d'en faire un exemple, puis de laisser le peloton reprendre la route sans rien changer à ses pratiques ? Sûrement pas. De rayer du calendrier son épreuve-phare pour exorciser le mal ? Non, évidemment. De désigner une discipline, le cyclisme, comme unique responsable d'une dérive honteuse ? Ce serait absurde. Il s'agit en fait – et il y a urgence – de rétablir une équité sportive que chacun sait bafouée depuis des lunes et de protéger des vies, contre elles-mêmes s'il le faut, parce que, au contraire de la victoire, elles n'ont pas de prix.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Philosophie du ballon rond *par Blandine Kriegel*

COUPE du monde. La France se qualifie. Commentaire du *New York Times*, avec la franchise naïve des Américains qui tient du cadeau et du coup de poing : *« Les Français, ce peuple ingérable, sortent de la déprime par le foot. »* La France en finale : amour sacré de la patrie, le peuple n'a d'yeux que pour Saint-Denis. Un black, Lilian Thuram, fait la trouée ; un beur, Zinedine Zidane, en deux têtes, devient star instituée ; un blond, Emmanuel Petit, foudroie le but brésilien et la coupe est gagnée ! Folie, tout le pays est dans la rue, ou comment la nation, en trois leçons, est sortie de la dépression.

Première leçon : éducation. Aimé, Aimé Jacquet. L'entraîneur, l'instituteur. Il n'est pas aimable, Aimé : *« Je ne veux voir qu'une tête, un bon mental, un collectif ; pas de star, rien qu'une équipe et sortez-vous les tripes ! »* Il n'est pas souple, Aimé, que les journaux ont déprécié. *« Non ! je n'ai rien oublié de cette presse intolérante qui a triché et qui ne sait pas que le sport est fait pour le rapprochement des peuples et pour donner du bonheur aux gens. »* Ce « *Wasp* » catholique, cet ancien ouvrier distingué, cet officier sorti du rang, ce sarment de vigne dont on fait les Torquemada et qui s'est révélé un Abbé Grégoire. Il est formidable, Aimé ! Pour avoir fait jouer et marcher ensemble la Bretagne et la Guadeloupe, la Marseille des beurs et le Pays basque, pour avoir accueilli sans mesquinerie l'équipe de France multicolore où Le Pen est aux abonnés absents et accepté sans se renier d'être le prof, il est déjà au panthéon.

Merci, Monsieur Jacquet.

Deuxième leçon : nature. Leçon de choses et sciences naturelles. L'homme est un animal tactique. Images : Barthez bondissant d'un saut de géant pour dévier le cours du destin et la trajectoire dans l'air le déploie comme un ange... Et l'homme devient oiseau. Zidane, suant, écumant d'haleine et d'eau, frappant du sabot dans l'arène, noir et humilié de vapeurs... Et l'homme devient taureau. Petit, les pieds ailés, piaffant et traversant le stade comme l'éclair... Et l'homme devient galop. Les dieux du stade sont parmi nous, ils sont de chez nous. L'homme est animal et la tactique est son maître. La performance n'est jamais si belle que lorsqu'elle est constituée par l'intelligence du jeu. L'homme n'est au-dessus de la nature qu'au moment où il accepte sa nature et le sport nous élève dans la vie.

Pour le joueur, c'est la règle qui transforme la vie en destin

Troisième leçon : la loi. Même bestial – choc plastique des épaules qui s'affrontent, corps qui se heurtent et s'envoient rouler à terre – l'animal humain combat dans les règles, dans la loi qu'il s'est lui-même donnée : l'attaque et la défense, le corner et la touche, le coup franc et le hors-jeu, l'arbitre, le carton jaune ou rouge.

Leçon de philosophie du droit : pour le footballeur, c'est la règle qui transforme la vie en destin. Et la règle est d'abord injuste. L'arbitre sort Blanc qui vient de riposter d'une baffe au Croate qui l'a aggrippé, il sort Desailly et nous laisse démunis à dix contre onze. La règle balaie les joueurs du terrain comme le combat agenouillait les héros de la guerre de Troie.

La règle toujours trop raide, la loi toujours trop rigide calcifient nos actes avec la part d'aléas qui est leur ombre portée. La règle est toujours approximative et lorsqu'elle veut discipliner la bête en nous, son premier effet est fatal, elle produit un destin tragique alors que nous attendions la justice. Mais le foot, mieux que les fondamentalismes et plus vite que la philosophie classique allemande, nous enseigne que le destin et la tragédie n'ont qu'un temps et que c'est bientôt et de nos jours, non à la longue, que les joueurs qui ont souffert sous sa férule injuste vont se relever et continuer grâce à elle. Les jugements sont toujours contestables mais l'arbitre a toujours raison.

Comment sortir de la dépression ? En cessant de s'abandonner à l'abandon. Dérangeant la philosophie du narcissisme des modernes pour réhabiliter l'éducation, la loi naturelle et le droit, la triple leçon de l'entraîneur, des joueurs et de l'arbitre ont réveillé la nation. La mondialisation n'est pas seulement économique et les hommes ne vivent pas que de pain. Si ce n'était que pour des cris et des beuveries, du pain et des jeux du cirque, la victoire du Mondial serait sans lendemain.

Le Bas-Empire romain à Byzance ne connaissait que les bleus et les verts, les partis de l'hippodrome. Mais on peut aussi avoir des raisons raisonnables d'espérer que si la nation a sorti les lampions et hissé les drapeaux, c'est parce qu'elle a affirmé haut et clair que nous ne pouvons pas vivre sans vivre ensemble. Qu'il y aura une cité pour tous si les jeunes des cités, blacks, blonds et beurs, sont unis par la volonté de combattre pour la France au milieu des nations du monde.

Les femmes aussi crient : *« Vive le foot ! »*

Blandine Kriegel *est philosophe, professeur des universités.*

De Jules Rimet à Footix *par Pierre Chazaud*

LE Mondial qui vient de prendre fin restera probablement une réussite technico-sportive. Mais la France n'aura guère mis à profit cette immense fête médiatique de toutes les couleurs pour promouvoir son exception culturelle, qui se niche jusque dans son football hexagonal.

A ces milliers de journalistes de tous les pays du monde, il aurait fallu oser présenter une offre footballistique différente, profiter de l'occasion pour mettre en vitrine l'histoire glorieuse de notre football original, puisque c'est notre pays qui est à l'origine de la création de la Coupe du monde.

Qui se souvient de Jules Rimet, l'unique père fondateur et français du Mondial ? Quelle grande manifestation à destination des étrangers l'a rappelé en mai, en juin ou en juillet ? Aucune. L'exposition de Toulouse, *sérieusement* documentée mais confidentielle, *visait subrepticement* le seul public français.

Cette terre généreuse, patrie des arts et des lettres que les pays *étrangers nous envient,* possède aussi toute une série de peintres, d'illustrateurs, de sculpteurs prestigieux qui se sont intéressés au football et l'ont mis en scène de multiples façons. Depuis 1906, avec Duchamp-Villon, la France est sans doute le pays au monde qui a le plus contribué, jusque dans les années 60, à diversifier les regards artistiques portés sur ce sport au travers de multiples courants : cubisme, arts déco, expressionnisme, pop art.

Picasso, Léger, Delaunay, Lhote et bien d'autres ont quitté les couloirs de l'académisme pour « géométriser » la vision du footballeur. En accompagnant la mécanisation et l'industrialisation de la société, plus tard le surréalisme et le dadaïsme ont enrichi cette vision de l'athlète en déconstruisant une stylistique assez pauvre héritée de l'Antiquité.

Ecrivains, poètes, chorégraphes, cinéastes ont été nombreux à jeter des ponts entre le sport, l'art et la culture populaire. Qui s'en est vraiment soucié durant ce Mondial, après avoir utilisé comme alibi la griffe prestigieuse et acérée de quelques artistes contemporains lors des affichages et du packaging ? Qu'a-t-on fait pour populariser cette exception française, valoriser cet imaginaire artistique, promouvoir les richesses culturelles du football français, au-delà de quelques colloques ?

Au regard de l'impressionnant gisement inexploité où l'on peut recenser plus d'une centaine d'artistes et d'écrivains sur plus d'un siècle, l'offre des dix sites a été singulièrement pauvre, malgré quelques réussites locales. Les programmes ont presque tous privilégié la gastronomie, les inévitables monuments historiques

Qu'a-t-on fait pour promouvoir les richesses culturelles du football français ?

sur papier glacé, le folklore exotique, style plage du Brésil ou *danses, pour se rapprocher soi-disant* de nos hôtes. Toutes ces animations n'ont pas toujours été très convaincantes.

La plupart de ces villes ne sont presque jamais sorties d'une vente touristique à très court terme. A la décharge des offices du tourisme des dix sites, qui ont joué un grand rôle dans cette mise en scène, il faut dire que le football français n'a presque jamais mis en valeur sa propre histoire. Celle de Jules d'abord, celle d'un patrimoine historique. A la différence de l'Angleterre, le football français est encore peu entré dans les musées, les universités, les galeries d'art, puisque l'opposition entre intellectuels et sportifs perdure.

Malgré toutes les victoires autoproclamées et les incantations patriotiques, c'est donc une occasion ratée pour la France, qui avait la lourde charge d'assurer les derniers jeux populaires et gratuits du football mondial.

Il faut souhaiter que les footballeurs étrangers ne conserveront pas de cette Coupe du monde *made in France* la seule image omniprésente d'un Footix de pacotille, figé dans son rictus obsessionnel. Quoi qu'on fasse, Footix restera symboliquement l'enfant dégénéré de Mickey scotché sur la porcelaine et les tee-shirts 100 % coton. Bien loin de Jules Rimet, notre père qui est aux Cieux.

Pierre Chazaud *est maître de conférences à l'université Lyon-I.*

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Dramaturgie d'Avignon

JE LAISSE aux docteurs le soin de disputer s'il y a ou non une dramaturgie d'Avignon. Ce qui importe c'est que pour la seconde fois se manifeste, à Avignon, avec une singulière vitalité, la dramaturgie retrouvée par quoi le drame, après une longue éclipse, tente enfin de se libérer, de ne pas mourir. Chacun a compris que le théâtre s'épuisait honteusement dans les échanges à fleur de peau, les contacts distraits entre des spectacles qui sont ce qu'ils sont – bons, mauvais ou pires – et des spectateurs sans ferveur, sans exigence de ferveur, qui ne viennent chercher parmi les plâtres dorés et le velours rouge rien d'autre qu'un divertissement sans conséquence, un divertissement où ils donnent le moins possible d'eux-mêmes.

Le public vivant, celui qui éprouve le besoin de communion, va chercher cette communion, sommaire, brutale, puissante tout de même, au meeting ou au stade. L'esprit ne peut être réinsufflé que par le drame. Quel que puisse être d'ailleurs le génie du poète et de l'acteur, le drame n'existe que par le public. Il s'agit moins d'écrire des drames et de les jouer que de leur donner un public, de célébrer les noces du public et du drame. Et ces noces-là ne se célèbrent pas sans amour et n'importe où – plutôt elles se célèbrent n'importe où l'esprit dramatique peut souffler. Et chacun sait qu'il existe des lieux où l'esprit souffle naturellement.

En plantant ses tréteaux dans une cour, fût-elle celle du Palais des papes, Jean Vilar ne fait que retourner, avec un parti de grandeur qui n'exclut pas l'humilité, au lieu même de la nativité élisabéthaine.

Yves Florenne
(17 juillet 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le passé a-t-il un avenir ?

Suite de la première page

Elle préfère le mot de dette et en appelle au travail de mémoire entendu comme transmission, et non comme réparation. Comment assurer cette transmission ? Pour le philosophe Alain Finkielkraut, professeur à l'école Polytechnique, ce qui est redoutable c'est la façon dont la société fait assumer par les *tribunaux la transmission de la* mémoire. Pourquoi ? parce que l'information est désormais le canal obligé et que, pour elle, *« seul le présent est présent ».* Autrement dit, *« le passé ne peut devenir présent que par le procès »,* au risque d'oublier que le droit suppose un recul sur l'événement alors que l'information, en particulier celle qui passe par l'image, repose sur l'immédiateté de la compassion.

LA MÉMOIRE COMME AGITATION

Pour éviter que la mémoire se confonde avec l'émotion et qu'elle soit un ressassement du passé, il convient, a dit Annette Wieviorka, directeur de recherches au CNRS, de distinguer deux attitudes possibles. L'une utilise la mémoire comme un moyen d'entretenir l'agitation et de *« rouvrir les plaies »,* l'autre s'efforce de répondre aux questions posées afin de permettre l'apaisement, non par l'oubli mais par la maîtrise. Le devoir de mémoire, précise Antoine Prost, professeur d'histoire à l'université Paris I, c'est un devoir d'intelligence. Il ne s'agit pas de céder à la nostalgie, mais d'interroger le passé en fonction d'un problème présent et en vue d'action future. Pour *« mettre de l'intelligibilité dans les tumultes du passé »,* l'historien, selon Antoine Prost, opère un déplacement de la recherche des responsabilités à la recherche des causes. Et il le fait dans une perspective d'avenir. Lorsque Georges Frêche, maire (PS) de Montpellier, baptise Allée de Vichy une rue de sa ville, use-t-il de la mémoire comme d'un instrument d'agitation ou comme d'un outil de transmission ? Ce geste de provocation est-il enfermé dans le passé ou tourné vers l'avenir ? Pour l'élu socialiste, cette action symbolique a d'abord une valeur pédagogique à l'intention des jeunes. Le maire de Montpellier ne craint pas de rapprocher les idées du Front national de celles de Vichy. *« Si on veut éviter le retour à de telles idées,* dit-il, *il faut montrer que dans les régions où la droite s'est alliée à l'extrême droite, un processus de banalisation est en cours qui rappelle celui de 1940. »* Historien du droit, Georges Frêche est de ceux qui croient aux vertus du souvenir. *« Les grands peuples sont les peuples immergés dans l'Histoire »,* dit-il, avant d'ajouter que *« le sens du passé »* est une nécessité pour l'action. C'est pour n'avoir pas assumé leur histoire, estime-t-il, que les Autrichiens doivent faire face aujourd'hui à une extrême droite puissante, alors que les Allemands ont eu, eux, le courage d'affronter leur passé. Quant aux Français, pense-t-il, ils se situent entre les deux pour avoir attendu cinquante ans avant de juger Maurice Papon.

OUBLIER OU RABÂCHER

Selon M. Frêche, la France ne souffre donc pas d'un excès, mais plutôt d'un défaut de mémoire. Outre la période de Vichy, combien d'épisodes peu glorieux de son histoire passe-t-elle encore prudemment sous silence. Ainsi s'étonne-t-il qu'à l'occasion de la récente commémoration de l'abolition de l'esclavage, pas un mot de regret n'ait été prononcé sur la traite des noirs. Ainsi, l'histoire de la colonisation française appelle-t-elle, selon lui, un travail de remémoration. A en juger par les réactions du public, ce besoin d'un retour critique sur un passé récent est vivement ressenti. Toutes les questions de la salle ont porté sur la guerre d'Algérie et sur la difficulté de la France à réexaminer ces événements pour désigner, voire punir, ceux qui se sont rendus coupables de crimes et de tortures.

Entre mémoire et histoire, il n'y aurait donc pas à choisir : l'une et l'autre doivent concourir, chacune à sa manière, à une meilleure connaissance du passé, à condition que celle-ci soit au service d'un projet. Pour définir notre relation au temps, l'historien Jean Chesneaux, professeur émérite à l'université Paris VII, a proposé d'introduire, à côté de ces deux notions et pour établir entre elles un lien, celle de champ d'expérience, empruntée à l'historien allemand Koselleck. Le procès Papon, a-t-il souligné, se situait à un moment où la France, du fait de la montée du Front national, avait besoin de dresser un bilan politique de son expérience de Vichy. Ainsi serait possible un bon usage du passé, qui refuserait le dilemme énoncé par le philosophe Paul Ricœur : *« Soit on oublie, soit on rabâche. »*

Thomas Ferenczi

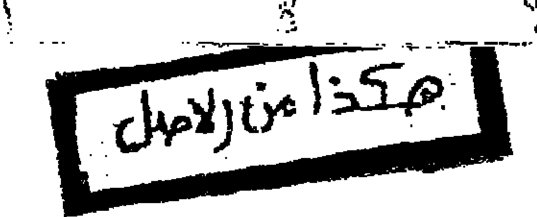
RECTIFICATIFS

HISTOIRE D'EAU

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à la mise en examen d'un *directeur de la société de* travaux publics Campenon-Bernard (*Le Monde* du 14 juillet). Cette société est une filiale de Vivendi ex-Compagnie générale des eaux et non de Suez-Lyonnaise des Eaux.

DANSE

Dans l'article intitulé *Daniel Larrieu perdu et retrouvé* (*Le Monde* du 14 juillet), les noms des danseuses ont été intervertis : c'est Laurence Rondoni, interprète historique du chorégraphe, qui danse le rôle de « Nijinskette » attribué, par erreur, à Rachel Bénitah. Et c'est Judith Perron, et non Laurence Rondoni, qui porte la robe coupée par Marthe Desmoulins.



هكذا من الأصل

DISPARITIONS

■ **JIMMY DRIFTWOOD**, chanteur et compositeur américain de folk, est mort, dimanche 12 juillet, des suites d'une attaque cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans. Né James Corbett Morris, cet ancien enseignant avait pris pour nom d'artiste Jimmy Driftwood (« bois flotté »). Il était surtout connu aux Etats-Unis, en particulier avec le succès de *Battle of New Orleans*, enregistrée en 1957. Parmi les quelque six mille chansons qu'il est supposé avoir écrites, plus de trois cents ont été enregistrées, par lui ou par d'autres vedettes du folk. Ses autres succès sont *Wilderness Road, Songs of Billy Yank and Johnny Reb* ou *Tennessee Stud*, des standards du genre, témoignages du quotidien de l'Amérique des campagnes, des montagnes et des grands espaces. Si Jimmy Driftwood se produisait parfois en concert et dans les grands lieux du folk et de la musique country comme le Grand Ole Opry à Nashville, il passait le plus clair de son temps à son domicile, dans la ferme familiale située à Timbo, dans les montagnes Ozark (Arkansas). Il avait créé l'Ozark Folk Center et l'Ozark Folk Festival, et était très impliqué dans la lutte pour l'environnement. Ainsi avait-il été à l'origine d'une campagne pour protéger la Buffalo River.

■ **MICHAEL KOPECKY**, PDG de Cokoladovny, groupe agroalimentaire tchèque, victime de la conductrice qui a lancé sa voiture dans la foule rassemblée sur les Champs-Elysées pour fêter la victoire de l'équipe de France au Mondial, est décédé, mardi 14 juillet dans un hôpital parisien, des suites de ses blessures (*Le Monde* du 16 juillet). Il était âgé de quarante-deux ans. Apprécié de ses pairs, il représentait la nouvelle génération de chefs d'entreprise tchèques, dynamiques, dévoués et formés aux méthodes occidentales. Né en 1956 à Prague mais émigré à l'Ouest en 1968, il avait étudié à l'Ecole supérieure de commerce de Paris puis obtenu un MBA de management international à l'université d'Ottawa. Il avait travaillé dans diverses sociétés américaines et européennes avant de revenir à Prague pour prendre, en 1995, la direction de Cokoladovny, détenue à 85 % par Danone et Nestlé. Il critiquait souvent le laxisme des pouvoirs publics dans leur lutte contre la corruption, les fraudes et l'absence de morale dans les affaires, où les mauvais payeurs sont rois. Marié avec une Américaine, il avait trois enfants.

■ **YVAN CHRIST**, *journaliste* spécialisé dans l'art et le patrimoine, est mort lundi 13 juillet à son domicile parisien, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Après des études aux Arts décoratifs et aux Beaux-Arts de Montpellier, il s'était spécialisé dans l'histoire architecturale et avait collaboré, en tant que chroniqueur artistique, à l'ORTF puis au *Figaro*. Défenseur passionné du patrimoine monumental de la capitale française, défigurée, selon lui, par les outrages successifs subis depuis « l'haussmannie » et collectionneur de photographies anciennes, il avait consacré plusieurs ouvrages à l'architecture de Paris, dans lesquels il proposait au lecteur une confrontation systématique du passé et du présent de la capitale. Il avait publié notamment, aux éditions Balland, *Métamorphoses de Paris* (1967), *Nouvelles Métamorphoses de Paris* (1976) et *Paris des utopies, Paris tel qu'il aurait pu être* (1977).

■ **JEAN PARÉDÈS**, acteur comique, est mort, au cours du week-end des 11 et 12 juillet, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il avait commencé sa carrière dans la chanson et l'opéra comique, avant d'entrer dans la troupe Renaud-Barrault. Il avait joué dans de nombreuses comédies, dont *La Vie parisienne* et *La Cuisine des anges*. Préférant le théâtre au cinéma, où il était catalogué parmi les comiques, il avait participé à une centaine de films, parmi lesquels *Jacques le fataliste, L'Assassinat du père Noël* ou *Fanfan la tulipe*.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 15 juillet a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Gabriel Goguillot** est nommé inspecteur général de l'administration ; **Michel Morin**, préfet du Finistère, est nommé préfet hors cadre ; **Jean-Marc Rebière**, préfet de l'Aisne, le remplace à Quimper ; **Jean-François Cordet**, préfet de la région et du département de la Martinique, devient préfet de l'Aisne ; **Dominique Bellion**, préfet de l'Aude, le remplace à Fort-de-France ; **Christian Decharrière**, préfet hors cadre, devient préfet de l'Aude ; **Victor Convert**, préfet de la Manche, est nommé préfet hors cadre ; **Robert Pommiès**, préfet de la région et du département de la Réunion, le remplace à Saint-Lô ; **Jean Daubigny**, délégué interministériel à la ville et au développement social urbain, devient préfet de la région et du département de la Réunion ; **Bernard Coquet**, préfet de la Haute-Savoie, est nommé préfet hors cadre ; **Pierre Breuil**, préfet hors cadre, le remplace à Annecy ; **Georges Lefèvre**, préfet du Lot, est nommé préfet hors cadre ; ***Michel Sappin**, préfet délégué* pour la sécurité et la défense auprès du préfet des Bouches-du-Rhône, le remplace à Cahors ; ***Hugues Parant***, préfet, directeur du tourisme, devient préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet des Bouches-du-Rhône ; **Pierre Bayle**, sous-préfet d'Antony, est nommé préfet, représentant du gouvernement à Mayotte.

[Né le 5 novembre 1948 à Périgueux, **Jean-Marc Rebière** a commencé sa carrière comme instituteur. Après avoir passé le CAPES de sciences économiques, il devient professeur, puis il entre à l'ENA dont il sort administrateur civil au ministère de l'intérieur. Successivement directeur de cabinet du préfet des Landes et du Val-de-Marne, puis chargé de mission auprès du préfet de la Loire, il est nommé, en 1982, chargé de mission auprès du préfet du Limousin. Trois ans plus tard, il devient secrétaire général de la préfecture de la Réunion. Entre 1986 et 1989, il est directeur des services du conseil régional d'Aquitaine. Il est ensuite nommé secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône. En 1992, il devient préfet de la Haute-Corse. L'année suivante, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le nomme directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques, à la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur. Depuis 1995, il était préfet de l'Aisne.]

[Né le 4 mai 1950 à Hanoï (Vietnam), **Jean-François Cordet** est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Affecté au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM en 1978, il devient, l'année suivante, directeur du cabinet du directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer et, en 1981, conseiller technique, à titre officieux, au cabinet d'Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM. Directeur adjoint du cabinet de Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement, en 1983-1984, il est détaché à Dakar au titre de la mobilité comme chef de la mission de coopération et d'action culturelle. Sous-préfet de Saint-Dizier (Haute-Marne), après avoir été brièvement directeur adjoint du cabinet d'Olivier Stirn, ministre délégué aux DOM-TOM, il est ensuite secrétaire général pour les affaires régionales en Midi-Pyrénées, puis, en 1991, sous-directeur du corps préfectoral et des administrateurs civils à la direction de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur. En 1992, il est nommé préfet de la région et du département de la Guyane. Il était préfet de la région et du département de la Martinique depuis novembre 1994.]

[Né le 15 août 1948 à Saint-Flour (Cantal), **Dominique Bellion** est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux et ancien élève de l'ENA. Nommé directeur du cabinet du directeur général des collectivités locales en 1981, il est chef de cabinet d'Edwige Avice, ministre déléguée à la jeunesse et aux sports, puis de son successeur Alain Calmat, avant d'être nommé délégué interministériel pour les candidatures françaises aux Jeux olympiques de 1992. Devenu, en 1987, directeur adjoint, puis directeur du cabinet du préfet de la région Ile-de-France, Olivier Philip, il est nommé, en 1991, préfet de la Mayenne. Il était préfet de l'Aude depuis 1994.]

[Né le 29 décembre 1949 à Champagnole (Jura), **Christian Decharrière** est titulaire d'une maîtrise en droit et ancien élève de l'ENA. Administrateur civil au ministère de l'intérieur (1980), il est successivement directeur du cabinet des préfets de l'Aube (1980) et de la Corse-du-Sud (1981), avant d'être secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche (1983). En fonction dans l'administration centrale de 1985 à 1988, il est notamment directeur du cabinet de Jacques Perrilliat, directeur général de l'administration de 1986 à 1988. Ensuite il occupe la même fonction auprès du préfet des Alpes-Maritimes. Secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme en 1990, il est nommé préfet en 1992, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement, puis préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense Est. En 1993-1994, il est préfet de la région Lorraine et préfet de la Moselle. Depuis 1994, il était préfet hors cadre.]

[Né le 18 décembre 1941 à Paris, **Robert Pommiès** commence sa carrière comme instituteur, en 1960. Il entre dans l'administration en 1964 comme attaché, puis devient élève de l'ENA. En 1970, il est affecté au ministère de l'intérieur en qualité d'administrateur civil. Il est successivement directeur de cabinet du préfet de la Savoie (1971), sous-préfet de Calvi (1973), chef de cabinet du préfet de la région parisienne (1975), sous-préfet de Montargis (1980). En 1982, il est détaché en qualité de conseiller technique auprès du gouvernement du Sénégal. Il reprend sa carrière préfectorale en 1987, et occupe les fonctions de secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire (1987), sous-préfet de Mulhouse (1989), préfet des îles Wallis et Futuna (1990), préfet du Territoire de Belfort (janvier 1993), préfet de l'Indre (décembre 1993). Il était préfet de la région et du département de la Réunion depuis 1995.]

[Né le 18 mai 1948 à Troyes, ancien élève de l'ENA, **Jean Daubigny** a commencé sa carrière à la cour des comptes. Conseiller référendaire en 1980, il devient la même année sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de la région Corse. En 1980, il est nommé sous-préfet de Châtellerault puis, en 1983, chef de cabinet du préfet de police de Paris auprès duquel il sera, en 1986, directeur adjoint de cabinet. Conseiller technique au cabinet du président de la République en 1988, il est nommé préfet du Vaucluse en 1991, puis préfet de la Loire en 1993. Depuis 1996, il était délégué interministériel à la ville et au développement social urbain.]

[Né le 10 février 1941 à Limoges (Haute-Vienne), ancien élève de l'ENA, **Pierre Breuil** commence sa carrière au ministère de l'intérieur avant d'être détaché en juillet 1968 comme directeur de cabinet du préfet du Lot-et-Garonne. Il occupe ensuite les mêmes fonctions auprès du préfet de la Réunion. Sous-préfet de Briançon (1971), secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne (1974), sous-préfet de Provins (1979), il devient conseiller technique au cabinet d'Alain Peyrefitte, garde des sceaux, d'octobre 1980 à mai 1981. En 1982, il est nommé sous-directeur de la vie scolaire à la direction des affaires sociales de la Ville de Paris, sous-directeur des affaires générales et du contentieux à la direction de l'administration générale la Ville de Paris en 1985, puis conseiller technique au cabinet de Bernard Pons, ministre de DOM-TOM. Il est nommé, en juillet 1987, préfet de la Haute-Loire. Placé hors cadre en 1990, il devient secrétaire général de la préfecture de Paris en 1993 puis directeur de cabinet de Bernard Pons, ministre de l'aménagement du territoire, puis ministre de l'équipement, en 1995. Depuis 1997, il était préfet hors cadre.]

[Né le 8 avril 1948 à Paris, **Michel Sappin** est licencié en histoire et ancien élève de l'ENA. Il devient administrateur civil au ministère de l'éducation nationale en 1982. En 1986, il est directeur de cabinet du président du conseil général des Hauts-de-Seine (Paul Graziani). L'année suivante, il est sous-préfet de Vendôme, puis, en 1991, sous-préfet d'Orléans et secrétaire général de la zone de défense Centre-Ouest. En mai 1993, il devient secrétaire général de la préfecture du Calvados. Peu après, il entre au cabinet de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Il en devient le directeur adjoint en 1994. Il était préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet des Bouches-du-Rhône depuis 1995.]

[Né le 14 juillet 1955 à Salins-les-Bains (Jura), **Hugues Parant** est licencié en sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Il a été successivement administrateur civil au ministère de l'intérieur (1982), directeur de cabinet du préfet de la Savoie (1982-1983), du préfet de la Martinique (1983-1985), secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône (1985-1986). Directeur des bureaux de la Datar aux Etats-Unis (1989-1993), puis chargé de mission auprès de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, de 1993 à 1994, il est directeur du tourisme au ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme depuis 1995.]

[Né le 15 décembre 1952 à Epernay (Marne), **Pierre Bayle** est diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et titulaire d'une maîtrise de droit public. Ancien élève de l'ENA, il est successivement sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Guyane (1980-1982), sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Haute-Normandie et du département de Seine-Maritime (1982-1984), secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord (1984-1986), chargé de mission auprès du directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques (1986-1988), directeur de cabinet du directeur général de l'administration (1988-1989), secrétaire général de la préfecture de la Réunion (1989-1992), puis secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône (1992-1996). Il était sous-préfet d'Antony depuis 1996.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jacob

est né dans la nuit du 9 au 10 juillet 1998.

Grâce à lui, ses parents sont aux anges.

Marie et Frédéric OGÉE,
13, boulevard Arago,
75013 Paris.

Sonia BORIS
a la joie d'annoncer qu'elle a reçu pour son cent deuxième anniversaire le plus beau des cadeaux,
un treizième arrière-petit-enfant,

Simon, Zakarie, Félix,

chez

Ariane BORIS
et Richard VARGAS.

Anniversaires de naissance

Hadrien,

Excellent anniversaire,
loin de toi.

Cécile,

Je t'aime.
Bientôt nous serons réunis.
Je vous aime.

François VINCENT,
8, rue Charlot,
75003 Paris.
2 *ter*, passage du Chemin-Vert,
75011 Paris.

Marion,

Aujourd'hui vingt ans.
La joie, la vie.
Va ton chemin, généreuse et déterminée.

Bon anniversaire à la taupe de son papa.

Mariages

– Brest. Paris. Arles. Athènes.

Corinne BAYLE
et
Jean-Baptiste GOUREAU,

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré à Paris-5e, le samedi 11 juillet 1998.

« Ne te courbe que pour aimer.
Si tu meurs tu aimes encore. »
René Char.

Thérèse CLÉMENT,
Jean et Elizabeth
SAUNIER-VEYRAT,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Denise FERRON
et
Jérôme SAUNIER,

le 18 juillet, à Montréal.

Trois-Rivières, P.Q. Canada.
93160 Noisy-le-Grand.

Décès

– Mme Francine Bourgeois,
son épouse,
Jean-François et Marianne,
ses enfants,
Germain, Julie, Clément,
ses petits-enfants,
Mme Colette Bouvart,
Mlle Françoise Bourgeois,
M. et Mme Jean Millien,
M. Robert Girard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BOURGEOIS,

survenu le 13 juillet 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

– Jérôme et Martine Guérif,
son fils et sa belle-fille,
Pauline et Valentine,
ses petites-filles,
font part de la mort de

Jacques GUÉRIF,
journaliste au *Monde*
de 1945 à 1951,
fonctionnaire international
à l'UNESCO de 1951 à 1980,

le 12 juillet 1998, à Avignon.

A sa demande, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Noves (Bouches-du-Rhône).

Rue Solczanski,
02000 Laon.
8, rue *Jean-Moulin,*
13550 Noves.

– Jean-Olivier,
Jean-Philippe,
ses fils, leurs compagnes et son petit-fils,
Gaspard,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Jean GUIBLIN,

survenue le 11 juillet 1998.

Courage et fidélité.

SOUTENANCES DE THÈSE
67 F HT la ligne
Tarif Etudiants 98

– Mme Jean Laffont,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LAFFONT,
directeur honoraire
du CROUS de Limoges,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des *Palmes académiques,*

survenu le 14 juillet 1998.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 17 juillet, à 16 heures, en l'église de Luz-Saint-Sauveur.

– Vence. Gap.

M. et Mme Louis Merle,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme (†) et M. Jean-Marie Barnier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. Sydney Beagle,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. Raymond Pili,
leurs enfants et petits-enfants,
M. *et* Mme Yves Merle
et leurs enfants,
Les familles Vivalda, Normand, Fabre, Rossini, Guellier, Isoardi, Backstrom,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne MERLE,
médaille de la Résistance,

survenu le 6 juillet 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Et rappellent à votre souvenir son époux,

Raoul MERLE,
ancien bâtonnier
des Hautes-Alpes.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 9 juillet 1998, en la cathédrale de Vence.

10, rue d'Abon,
05000 Gap.

– Ronan et Maryvonne Merle,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

René MERLE,
administrateur en chef
de la France d'outre-mer (e.r.),
ancien FFL, 1re DFL, BM2,

survenu le 10 juillet 1998, à Carhaix-Plouguer (Finistère).

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Carhaix, le 13 juillet.

8, square de Slovaquie,
35200 Rennes.

– La famille Maille
a la douleur de faire part du décès de

M. Jean MAILLE,

le 9 juin 1998, dans sa cinquantième année.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

– Adriana Joppolo,
Giovanni Joppolo,
Laure, *Julien, Lia,*
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Carla ROSSI-JOPPOLO,
peintre et céramiste,

survenu le 10 juillet 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, jeudi 16 juillet, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Anniversaires de décès

– Le 16 juillet 1996,

Marie-Hélène de JOMARON

nous quittait.

Sous les apparences quotidiennes, plus d'un vit au rythme de son souvenir.

Amical signe de reconnaissance aux gardiens de sa mémoire.

– Il y a un an, disparaissait accidentellement,

Jacques NADIER,

âgé de vingt-huit ans.

« Vous qui m'avez aimé,
ne regardez pas la vie que je finis,
mais celle que je commence. »
Saint Augustin.

« Quand le chemin s'arrête,
le ciel continue. »
Jacques Tati.

Robert RIMBAUD,
17 juillet 1995-17 juillet 1998.

Remerciements

– Micheline, Colette, Didier,
Valérie et Emmanuel AMAR
très touchés de la part que vous avez prise à leur chagrin lors du décès de

Nina AMAR,

vous adressent leurs remerciements très émus.

La flamme

– *Dimanche 19 juillet 1998, à 11 heures,* en hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites, la ville de *La Rochelle, sous l'égide du député* et maire Michel Crépeau, présentera, lors de la cérémonie organisée au Monument aux *morts, le symbole de l'Itinérante Flamme* de Dachau contre les exterminations, peint par Colette Azoulay. (Président, Marc Boissière.)

Colloques

– *A Saint-Jean-du-Gard (Gard), sous le* titre **L'Edit de Nantes et la paix aujourd'hui**, se tient du 16 au 19 juillet un colloque organisé par l'Association protestante Abraham-Mazel, avec la participation de l'historien Jean Baubérot.

Pour tous renseignements : 1, rue du Maréchal-Thoiras,
30270 Saint-Jean-du-Gard.
Tél. : 04-66-85-33-33.

Résultats Concours Général 1998

En juillet

Retrouvez le palmarès complet sur Minitel

3615 LEMONDE

(rubrique Education)

2,23 F/min

Pourquoi, autrefois, les tanneurs faisaient-ils fermenter des crottes de chien ?

Vous le découvrirez dans le numéro d'été du *Monde de l'éducation*

« L'aventure des savoirs »

16 récits scientifiques et littéraires qui vous surprendront !

Des documents inattendus, inédits et passionnants.

Et rendez-vous chaque samedi sur **France Inter** pour partager le savoir et la passion de ces aventuriers de la recherche.

Samedi 18 juillet à 8 h 48 :

« Votre ville a une odeur.
Sachez la reconnaître ! »

Le Monde DE L'ÉDUCATION
DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 100 pages - 30 F

INFORMATIQUE Repris en *main en juillet 1997 par son légendaire cofondateur*, Steve Jobs, sous le titre de « PDG par intérim », Apple confirme son redressement après avoir perdu 1,8 milliard de dollars en deux ans. ● APPLE COMPUTER a annoncé mercredi 15 juillet avoir dégagé un *bénéfice net de 101 millions de* dollars (600 millions de francs) pendant le trimestre achevé le 26 juin, contre une perte nette de 56 millions de dollars à la même période de 1997. ● LE GROUPE enregistre ainsi son troisième trimestre d'affilée de bénéfices après une longue période de marasme. *« Apple a dégagé ses meilleurs profits depuis des années et nous finissons le trimestre avec le niveau de stocks le plus bas des grands constructeurs informatiques »*, a déclaré Steve Jobs. ● IL RESTE désormais à M. Jobs à démontrer qu'il peut redonner à Apple une place solide sur le marché des PC.

Apple, le fabricant américain d'ordinateurs, est redevenu rentable

Sous l'impulsion de son légendaire cofondateur, Steve Jobs, la marque à la pomme a bouclé son troisième trimestre bénéficiaire d'affilée après avoir auparavant perdu 1,8 milliard de dollars (10,8 milliards de francs) en deux ans

LE CONSTRUCTEUR américain d'ordinateurs personnels Apple remonte la pente. *Tout doucement.* Il vient d'achever le trimestre clos fin juin – le troisième de son année fiscale 1997-1998 – sur un résultat net bénéficiaire : 101 millions de dollars (environ 600 millions de francs). Il s'agit du troisième trimestre *bénéficiaire consécutif* pour la firme de Cupertino (Californie), dont les comptes étaient auparavant restés rivés dans le rouge pendant six trimestres d'affilée. Sur les deux derniers exercices fiscaux, les pertes nettes cumulées du fabricant des Macintosh se sont élevées à 1,8 milliard de dollars.

Rappelé en juillet 1997 – à titre temporaire – à la tête de la société, dont il a été l'un des cofondateurs à la fin des années 70, Steve Jobs semble donc en passe de tenir son premier pari : celui de la remise d'Apple sur les rails de la rentabilité. Les analystes financiers considèrent que le groupe devrait clore l'exercice 1997-1998 sur ses premiers bénéfices annuels depuis trois ans.

M. Jobs, dont la fonction de « PDG par intérim » a été prolongée en avril dans l'attente d'un hypothétique recrutement à ce poste, a multiplié les décisions radicales depuis son arrivée. Il a par exemple mis fin aux tentatives de développement sur le marché des ordinateurs de poche (la division Newton), branche non rentable. Il a *également bouleversé l'organisation* des usines en leur faisant adopter le modèle de fabrication à la demande, qui a si bien réussi à son rival américain Dell Computer.

Le redressement financier qui s'opère doit cependant également pour une large part aux restructurations engagées par le prédécesseur de M. Jobs, Gilbert Amelio. Celui-ci avait commencé à réduire les coûts fixes du constructeur, en taillant fortement dans les effectifs : l'entreprise emploie aujourd'hui quelque neuf mille personnes, contre dix-sept mille en 1995.

*Reste désormais à M. Jobs à dé*montrer qu'il peut tenir son second pari : celui de redonner à Apple une place solide sur le marché des ordinateurs personnels. Ce qui passe par un retour à la croissance des ventes. Ce défi sera *peut-être plus difficile à relever* que celui de la rentabilité. Car, sur les deux derniers exercices, le chiffre d'affaires du constructeur a reculé (de 28 % en 1997 et de 11,4 % en 1996).

Cette chute n'est pas seulement *due à une pression* à la baisse sur les prix, mais aussi à des volumes d'ordinateurs livrés, qui étaient en recul. La part de marché (en unités vendues) d'Apple au niveau mondial était tombée à 3 % fin 1997, contre 5,5 % un an plus tôt et 9 % *encore en février* 1996, lorsque M. Amelio avait pris ses fonctions. Le groupe n'est plus que le neuvième constructeur mondial.

L'exercice en cours offre quelques signes encourageants. Au cours du troisième trimestre, le *chiffre d'affaires est resté inchangé* par rapport au trimestre précédent, à 1,402 milliard de dollars. Il est cependant en baisse par rapport au 1,73 milliard de dollars du troisième trimestre 1997. De même, le nombre d'ordinateurs vendus, qui, après avoir progressé de 8 %, à six cent cinquante mille unités, au deuxième trimestre, est retombé légèrement au troisième trimestre : six cent quarante mille machines ont été livrées. Apple, qui bénéficie du succès du « G3 », la dernière génération de Macintosh commercialisée depuis novembre, a commencé à regagner un peu de terrain. Aux Etats-Unis, sa part du marché est remontée de 3,4 % à 4 %.

Certains analystes tablent sur une hausse de 6 % des livraisons du groupe cette année, par rapport à 1997. La firme sera toutefois encore loin de la *moyenne* de cette industrie, dont la croissance devrait être de l'ordre de 13 % à 15 %. Cela signifie que sa part de marché ne se redressera pas si vite. Et donc que certains de ses problèmes devraient subsister : il faudra notamment qu'Apple continue son pressing auprès des éditeurs de logiciels pour qu'ils continuent à développer des produits compatibles avec ses ordinateurs.

Ce qu'ils sont de moins en moins enclins à faire, compte tenu des faibles économies d'échelle offertes par le parc d'Apple. Début mai, il a fallu l'intervention personelle de Steve Jobs pour convaincre Intuit de continuer à développer *son logiciel Quicken* (gestion financière) pour les Macintosh.

Certains experts américains estiment que 20 % seulement des fabricants de logiciels « écrivent » pour le compte d'Apple aujourd'hui, contre 70 % voilà deux ans et demi. Parmi les soutiens du groupe figure malgré tout... Microsoft, premier éditeur mondial de logiciels, avec qui M. Jobs a conclu un accord de coopération voilà un an.

*La firme à la pomme va égale*ment devoir remotiver ses « fidèles ». Car le taux de rachat d'un ordinateur Apple est tombé de 81 % en 1996 à 71 % en 1997 selon la société américaine ZD Market Intelligence.

Pour prolonger son redressement, Apple compte beaucoup sur *le nouveau produit qu'il commer*cialisera à compter du début du mois d'août : le iMac (*Le Monde* du 12 mai). Destiné au grand public, ouvert sur l'univers d'Internet (le i de iMac), cet ordinateur pourrait être livré à quatre cent mille exem*plaires au cours* du trimestre qui s'achèvera fin septembre, selon les analystes.

Certains experts estiment que 20 % seulement des fabricants de logiciels « écrivent » pour le compte d'Apple aujourd'hui, contre 70 % voilà deux ans et demi

Chez ces derniers on considère que cette machine pourrait permettre à Apple d'afficher une hausse de 13 % du nombre d'ordinateurs vendus dès *1999. Mais*, même si cela propulsait la part de marché du groupe à 6 %, il n'est pas certain que cela soit suffisant pour lui faire définitivement tourner les pages noires de ces deux dernières années.

Philippe Le Cœur

Envolée boursière

COURS DE L'ACTION APPLE EN DOLLARS À NEW YORK

35 – 30 – 25 – 20 – 15

15 7/8 — 34 7/16

16 janv. – 13 fév. – 13 mars – 10 avril – 8 mai – 5 juin – 3 juillet

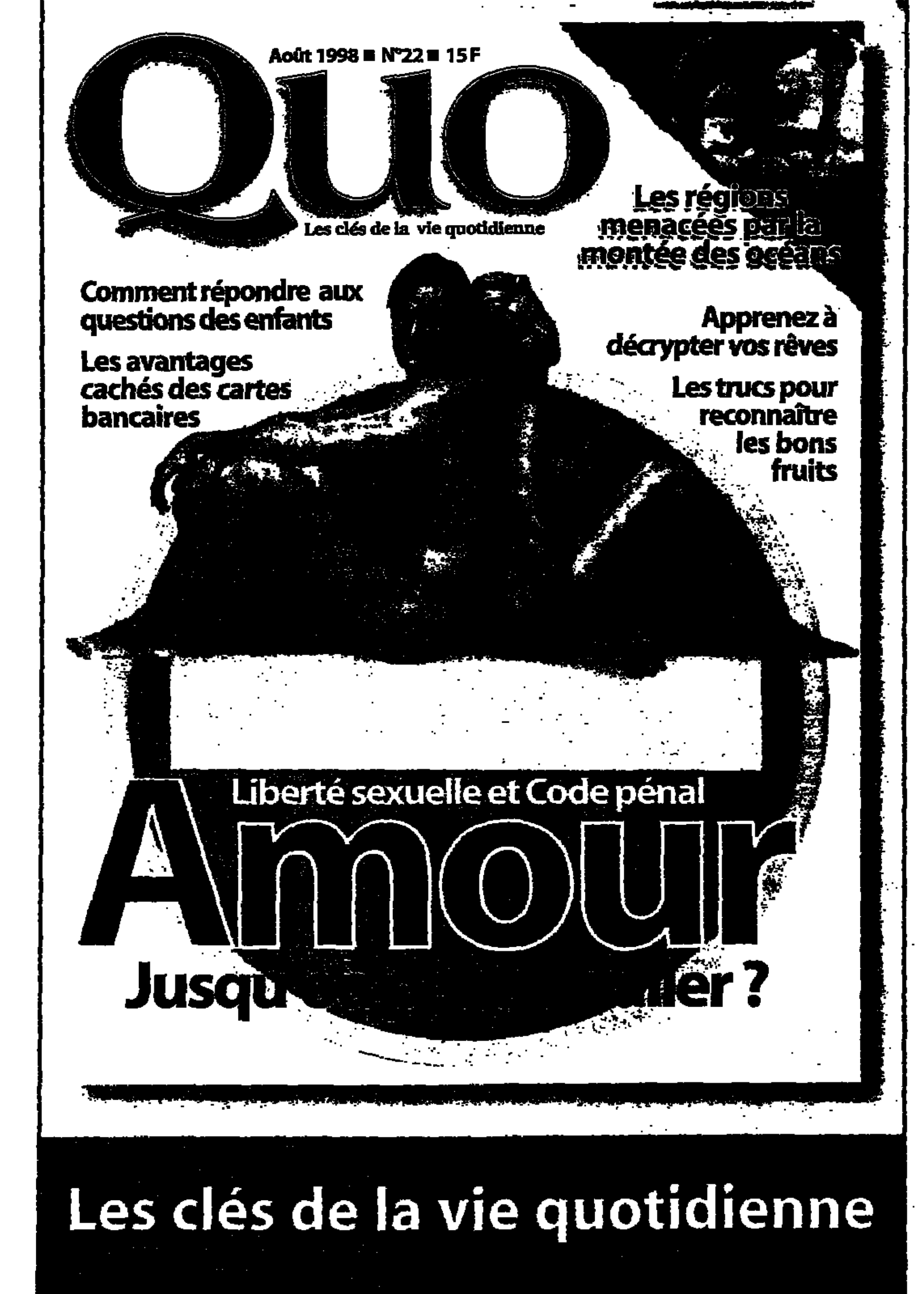
1998

Le cours de l'action Apple a plus que doublé depuis le début de l'année

Les comptes de Compaq dans le rouge

Effectif depuis le 11 juin, le rachat du groupe américain d'informatique Digital Equipment a fait plonger les comptes de Compaq. *Au terme du trimestre clos fin juin, le premier fabri*cant mondial d'ordinateurs personnels affiche une perte nette de 3,63 milliards de dollars (21,8 milliards de francs), sur un chiffre d'affaires en hausse de 5,7 % à 5,83 milliards de dollars. Le résultat net inclut 3,3 milliards de dollars de charges exceptionnelles liées à cette l'acquisition (17 000 suppressions d'emplois sur 84 000, fermeture de certains sites). Hors charges, *Compaq a dégagé un bénéfice de 32 millions de dollars*, là où les analystes attendaient un chiffre proche de zéro. La direction de Compaq a indiqué que *« les résultats des deux sociétés seront positifs dès le quatrième trimestre »*.

Mais le résultat net annuel en 1998 de Compaq devrait être négatif, avait annoncé, le 30 juin, Eckhard Pfeiffer, le PDG de Compaq.



Le constructeur d'automobiles coréen Kia mis aux enchères

TOKYO
correspondance

Le constructeur d'automobiles coréen, Kia Motors, et sa filiale de poids-lourds, Asia Motors, ont été mis en vente au moyen d'un appel d'offres international dont les modalités ont été annoncées, mercredi 15 juillet, par leur principal créancier, la *Korea Development* Bank. Cette dernière a choisi le groupe d'audit américain Arthur Andersen comme conseil. En dépôt de bilan depuis un an, le chaebol (conglomérat), qui comptait l'an dernier trente-huit filiales dans la construction, la sidérurgie et l'automobile, est en cours de dé*mantèlement. Plusieurs filiales* sont en passe d'être liquidées. La mise en vente de la filiale automobile, fleuron du groupe, apparaît comme un test de l'ouverture de l'économie coréenne et de sa capacité à se réformer.

*Les vingt premiers groupes auto*mobiles mondiaux ont été habilités à se porter candidats au rachat de Kia, naguère numéro deux coréen et dix-septième mondial. Les trois concurrents coréens de Kia sont *égalements invités à faire une* offre, y compris Samsung Motors, dont la première voiture vient d'être lancée, en avril 1998. Hyundai et Daewoo, les deux premiers constructeurs du pays, n'excluent pas de former une alliance. Ford et sa *filiale Mazda, qui détiennent à* eux deux 17 % de Kia, vont présenter une offre commune. Wayne Booker, le vice-président de Ford, était à Séoul lundi pour en discuter. Des rumeurs d'une offre conjointe de BMW et Fiat ont été démenties par les intéressés. Les candidats déposeront leur offre le *27 juillet et l'annonce du résultat* se fera le 1er septembre.

FORD CANDIDAT

Les offres doivent porter sur 51 % du capital au minimum, à un prix qui ne devra pas être inférieur à 5 milliards de francs, a annoncé Lee Keum-young, le président de la Korea Development Bank. Pour départager les candidats, la banque publique a établi une grille d'évaluation tenant compte du prix de l'offre et de l'investissement, *de la stratégie à long terme*, mais aussi de la capacité à maintenir l'emploi et à exporter.

La dette de Kia et d'Asia Motors, qui s'élève à 11 000 milliards de wons (51 milliards de francs), fera l'objet d'un plan de restructuration d'ici fin juillet. *Les actionnaires ac*tuels devront payer la facture, ce qui explique l'ardeur du vice-président de Ford, Wayne Booker, à défendre sa candidature : en accord avec les conditions imposées par le FMI, le capital de Kia et celui d'Asia seront réduits de 90 %, avant d'être augmentés respectivement de 7 et 2,8 milliards de francs.

Kia et Asia, qui regroupaient l'an dernier quelques 28 000 employés, sont des entreprises à reconstruire. Leurs réseaux de concessionnaires *et de fournisseurs sont en partie* désactivés. Au premier semestre 1998, la production a baissé de 48 %, à 175 286 unités. Une grande partie des employés a déserté l'entreprise. Les syndicats intentent des procès pour le paiement des arriérés de salaire, tandis que le président et plusieurs directeurs ont été arrêtés pour abus de biens sociaux. Surtout, la saturation du *marché coréen laisse peu de place* pour un retour en force de Kia. Hyundai et Daewoo ont vu leur ventes s'effondrer de près de 50 % depuis le début de l'année. Les grèves contre les restructurations dans l'automobile constituent une autre hypothèque.

Plusieurs scénarios se dessinent : une reprise de Kia par un tandem formé de Hyundai et de Daewoo. Samsung devrait alors renoncer à l'aventure automobile et céder sa filiale à Hyundai, comme le souhaite le gouvernement. En revanche, s'il remportait l'appel *d'offres, Samsung Motors devien*drait un concurrent sérieux pour Daewoo et Hyundai. Troisième hypothèse, le succès d'un candidat étranger, avec ou sans partenaire coréen (Samsung ayant un temps considéré s'allier avec Ford). Kia deviendrait, dès lors, sa plateforme asiatique.

Brice Pedroletti

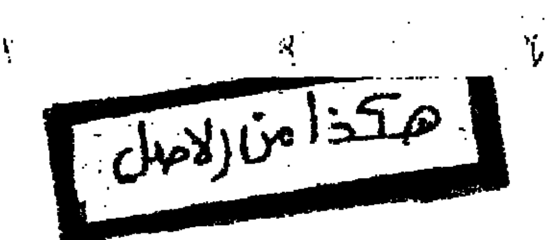
Reprise du travail dans l'industrie lourde

La plupart des employés de l'industrie lourde sud-coréenne ont repris le travail, jeudi 16 juillet, après une grève de deux jours contre des réductions de salaires et des suppressions de postes dans les secteurs de l'automobile et des chantiers navals. La Confédération sud-coréenne des syndicats (KCTU) a annoncé que le nombre des grévistes dans le secteur de l'industrie *lourde se réduisait à 10 000 adhé*rents de sept syndicats, contre 68 000 adhérents de 21 syndicats mercredi. La restructuration du secteur est la conséquence directe de la crise financière et du programme d'aide internationale piloté *par le FMI (Fonds monétaire in*ternational). Les syndicats exigent aussi d'être entendus par le gouvernement dans la préparation des restructurations de l'industrie et prônent une réforme accélérée des chaebols, les conglomérats familiaux sud-coréens auxquels ils imputent la responsabilité de la crise.

A LIRE EN VACANCES



En vente en librairie et à la Fnac



Une étude met en évidence les « facteurs psychologiques » qui influencent les prescriptions médicales

L'enquête souligne l'importance de la réputation de la marque dans les choix du médecin

Soucieuse de mesurer l'impact de ses espaces publicitaires, la presse médicale a financé une enquête d'un genre nouveau. Il s'agissait de mettre en évidence les facteurs *« psychologiques »* qui *président au choix d'un médicament* par le médecin. Professeur à HEC et habituellement consulté par les industries de grande consommation, Jean-Noël *Kapferer souligne l'importance* de la marque dans la prescription médicale.

LE MÉDICAMENT serait-il devenu un produit de consommation comme un autre ? L'enquête publiée dans *La Revue française du marketing* (nº 165) le laisse entendre. Cette étude porte sur les comportements du « consommateur-médecin » et tente de comprendre comment il peut être influencé, afin de donner aux laboratoires pharmaceutiques des indications pour mieux *« peser sur la prescription »*.

Commanditée par le Syndicat national de la presse médicale qui voulait prouver l'efficacité de la publicité dans les pages des magazines spécialisés, cette étude a été coordonnée par Jean-Noël Kapferer, professeur à HEC et spécialiste des marques. Près de quatre cents praticiens ont été interrogés.

ACTIONS PROMOTIONNELLES

Les laboratoires pharmaceutiques, on le sait, cherchent à orienter les choix médicaux des médecins : visites à leurs cabinets, présence lors des Salons et congrès, *publicité dans la presse* spécialisée, leurs budgets de promotion en France s'élevaient à 12,7 milliards de francs en 1996.

Traditionnellement, pour mesurer ces actions promotionnelles, les laboratoires mettent en parallèle nombre de visites médicales effectuées et nombre de médicaments prescrits.

Cette nouvelle étude apporte un éclairage différent : à l'instar de la grande distribution, qui cherche à comprendre l'« état d'esprit » d'un consommateur avant l'achat, l'enquête réalisée décortique les mécanismes et les *« facteurs psychologiques »* qui font qu'un médecin va prescrire une marque de médicament plutôt qu'une autre.

Pour tenter de comprendre comment *« fonctionne »* un praticien, trois grands types de questions lui ont été posés. Tout d'abord, les enquêteurs ont cherché à connaître quelles étaient ses habitudes de prescription par des questions du type : *« Pour cette infection, quels sont les antibiotiques que vous prescririez en premier, en deuxième, en troisième ? »* ; ou encore : *« Pour cette pathologie, quelles ont été vos dernières prescriptions ? »*

Ensuite, les médecins ont dû évaluer les médicaments selon plusieurs critères : efficacité, réputation du laboratoire, confiance en ses effets... Les enquêteurs leur ont ensuite demandé d'associer le nom de la marque d'un médicament avec des adjectifs : dynamique, rationnel, chaleureux, froid... cela afin de donner une idée de l'*« image-produit »*.

OFFRE DÉBORDANTE

Enfin, des questions générales ont cherché à cerner sous quels types d'influences le praticien vivait : *lisait-t-il la presse spécialisée*, avait-il reçu des visiteurs médicaux ?...

« En reliant statistiquement toutes ces réponses, un facteur clair est apparu, explique Jean-Noël Kapferer ; *le médecin est en premier lieu influencé par le statut de la marque, c'est-à-dire la réputation qu'elle a dans le milieu médical. »*

En fait, diagnostique M. Kapferer, *« le médecin est un homme isolé face à une offre débordante. D'un côté, il existe une grande complexité dans le choix entre marques de médicaments, de l'autre, un fort risque demeure : le médicament doit être efficace car de cela dépend la santé du patient et... la fidélité de celui-ci au praticien. Si le traitement ne fonctionne pas, le malade ne reviendra pas facilement »*.

L'étude a donc cherché à comprendre comment la réputation d'une marque se construisait. *« Cela ne vient pas en premier lieu des visites médicales, mais de sources extérieures aux laboratoires »*, continue l'auteur : utilisée par des sommités du monde hospitalier, la marque aura de grandes chances d'être considérée comme une référence aux yeux du médecin. Autre facteur d'importance, le médecin doit avoir l'impression que *« tout le monde prescrit cette marque »*.

Pour illustrer ces points, un test a été réalisé sur deux médicaments antiulcéreux ayant le même principe actif, dont l'un est un générique. Efficacité, rapidité d'action, sur ces critères les deux médicaments sont notés de la même façon par les médecins.

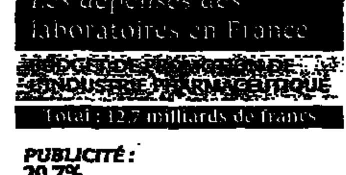
Cependant le médicament de marque est reconnu comme étant *« de référence »*, avec une bonne *« réputation »*. Il est, dans les faits, nettement plus prescrit que le générique.

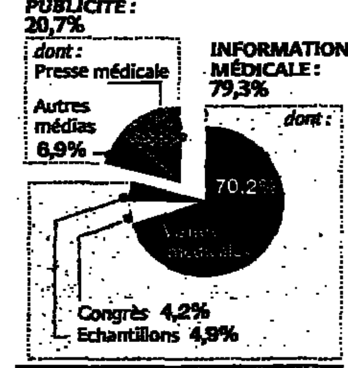
L'« IMAGE-PRODUIT »

Le test réalisé sur l'*« image-produit »* – habituellement utilisé pour des produits de grande consommation comme des pâtes ou des produits laitiers – est également évocateur. Les marques vues comme *« dynamiques, optimistes, généreuses »* par les praticiens sont plus prescrites que celles perçues comme *« dures »* ou *« froides »*. *« Le fait est là*, précise M. Kapferer, *Azantac, Clamoxyl, Prosac sont bien plus que des noms commerciaux. Ils ont aussi une personnalité et sont porteurs de valeur. »* Fort de ces conclusions, l'auteur suggère aux laboratoires d'avoir une véritable gestion de leur portefeuille de marques.

Le médecin serait-il donc un consommateur comme un autre ? L'utilisation de ces techniques de « comportement du consommateur » confirme qu'il est, aujourd'hui plus que jamais, le prescripteur convoité d'un produit sur un marché à forte concurrence. *« En choisissant la "marque de référence", le médecin obéit à un mécanisme d'imitation sociale*, remarque M. Kapferer. *Ce comportement se retrouve lorsqu'un consommateur veut acheter un produit de haute technologie comme un ordinateur. »*

Laure Belot





En France, les dépenses de promotion représentent 14% du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique (90,4 milliards en 1996).

Accord sur la loi « anticadeaux »

Le Conseil national de l'ordre des médecins, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) et le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) ont conclut début juillet un accord visant à *« simplifier »* et à *« accélérer »* le traitement des dossiers liés à la loi *« anticadeaux »* du 27 janvier 1993 relative aux *« avantages »* accordés par l'industrie pharmaceutique aux médecins.

Si la loi interdit le versement d'*« avantages en espèces ou en nature »*, les laboratoires, les médecins ou les organismes de formation médicale peuvent cependant conclure des *« conventions »* de recherche indemnisées, qui doivent être soumises pour avis au Conseil de l'ordre des médecins. Environ mille deux cents dossiers lui sont présentés chaque mois, dont 75 % à 80 % sont jugés conformes à la loi. L'accord prévoit notamment la création, à titre expérimental, d'un réseau de traitement informatique des *« conventions »* qui doit permettre d'accélérer leur examen.

Seuls Usinor et Thyssen Krupp sont retenus pour la reprise du belge Cockerill

LA RÉGION wallonne, actionnaire à 79 % du sidérurgiste Cockerill Sambre, a annoncé, mercredi 15 juillet, que seuls le français Usinor et l'allemand Thyssen Krupp étaient retenus pour la reprise du groupe belge. Le luxembourgeois Arbed et l'américain US Steel ont été écartés, leurs offres n'étant pas conformes au cahier des charges *qui leur avait été soumis*.

La région wallonne a en effet de nombreuses exigences. Alors que le chômage est deux fois plus important dans le sud de la Belgique qu'en Flandres, le gouvernement de la province entend assurer l'avenir de son principal groupe industriel. Au-delà des problèmes de valorisation – l'actionnaire public espère tirer autour de 100 milliards de francs belge (16 milliards de francs français) de la vente de sa *participation* –, la région wallonne a posé comme conditions que les candidats s'engagent à reprendre la totalité des métiers de Cockerill, notamment ses hauts fourneaux et son aciérie. Elle demande aussi que les candidats s'engagent à maintenir une activité industrielle significative dans les bassins de Liège et de Charleroi.

Usinor et Thyssen Krupp ont jusqu'au 17 août pour présenter leur offre finale. L'un comme l'autre *risquent* de devoir faire des choix douloureux. Les trois groupes ont les mêmes stratégies de développement, les mêmes clients et les mêmes héritages. Pour l'emporter, Usinor comme Thyssen Krupp semblent prêts à faire des efforts importants, tant financiers que sociaux. L'enjeu est de taille : le gagnant deviendra le premier sidérurgiste européen. Le gouvernement wallon devrait arrêter son choix autour du 5 septembre.

Martine Orange

La justice américaine approuve la fusion WorldCom-MCI

LE DÉPARTEMENT américain de la justice a donné son accord conditionnel, mercredi 15 juillet, à la fusion des opérateurs téléphoniques américains WorldCom et MCI. La Commision européenne avait fait de même début juillet. MCI a accepté de vendre la totalité de ses activités dans le domaine de l'accès au réseau Internet pour 1,75 milliard de dollars (10,5 milliards de francs) à l'opérateur téléphonique britannique Cable & Wireless qui, pour ce faire, procédera à une augmentation de capital de 1,5 milliard de dollars.

Pour être effectif, ce rapprochement, qui donnera naissance au deuxième opérateur téléphonique américain, doit encore recevoir l'autorisation de la Commission américaine des communications (FCC). Celle-ci entérine généralement les décisions du département de la justice. Elle dispose de six semaines pour se prononcer.

DÉPÊCHES

■ **RENAULT : le constructeur automobile a annoncé**, jeudi 16 juillet, avoir vendu un million de voitures et de véhicules utilitaires dans le monde au premier semestre (+ 16,8 %). Renault détient désormais 10,3 % du marché européen des voitures particulières (9,4 % au premier semestre 1997).

■ **GENERAL MOTORS : le syndicat des ouvriers de l'automobile** (UAW) a accepté qu'un médiateur indépendant détermine si la grève qui paralyse General Motors depuis plusieurs semaines est légale. Celui-ci devait organiser une réunion, jeudi 16 juillet.

■ **VOLVO : utilisant la législation fiscale sur les pertes anciennes**, le constructeur automobile suédois Volvo Car n'a pas payé d'impôts au cours de la décennie, cela malgré un bénéfice de 4,5 milliards de couronnes suédoises (environ 3,3 milliairds de francs) pour 1997, a annoncé, *mercredi 15 juillet, la télévision suédoise*.

■ **SANOFI : le clopidogrel**, un antithrombique fabriqué par le groupe pharmaceutique français, codéveloppé avec l'américain Bristol-Myers Squibb (BMS), a été autorisé à la vente dans l'Union européenne. Le Clopidogrel est autorisé depuis mars aux Etats-Unis.

■ **BHV : la Société anonyme des Galeries Lafayette** a franchi en hausse le seuil des deux tiers dans le capital du BHV sur la base du nouveau nombre total des droits de vote de la société, a indiqué, mercredi 16 juillet, le Conseil des marchés financiers (CMF) dans un communiqué.

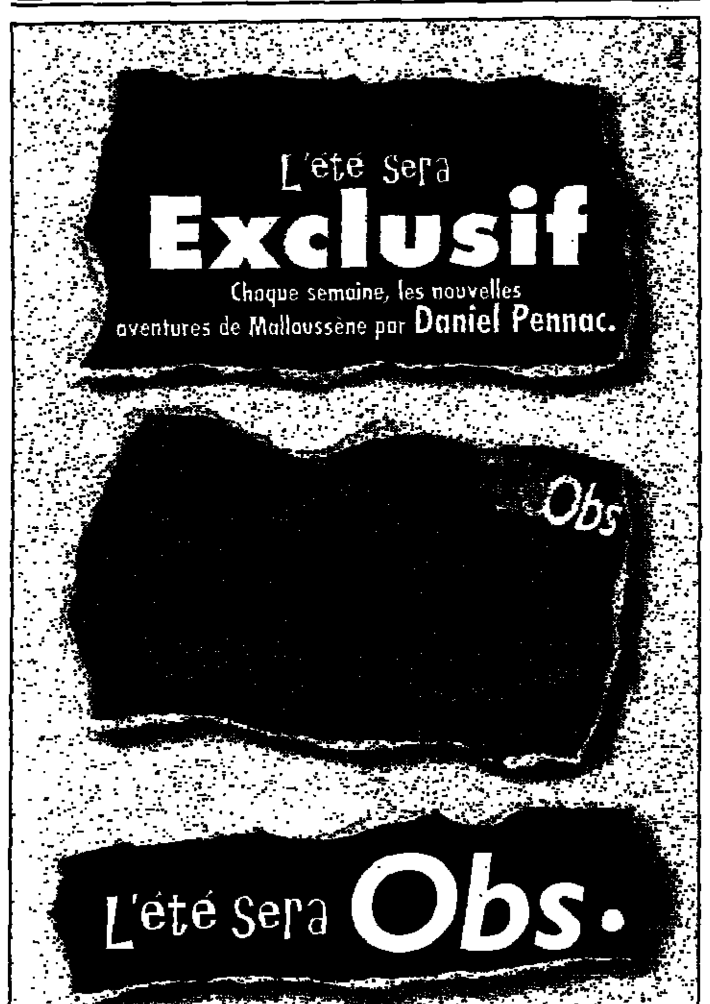
■ **INTERTECHNIQUE : le groupe français Intertechnique** a annoncé, mercredi 16 juillet, la signature d'un accord avec la société Teleflex Lionel Dupont, pour le rachat de ses activités d'équipements aéronautiques.

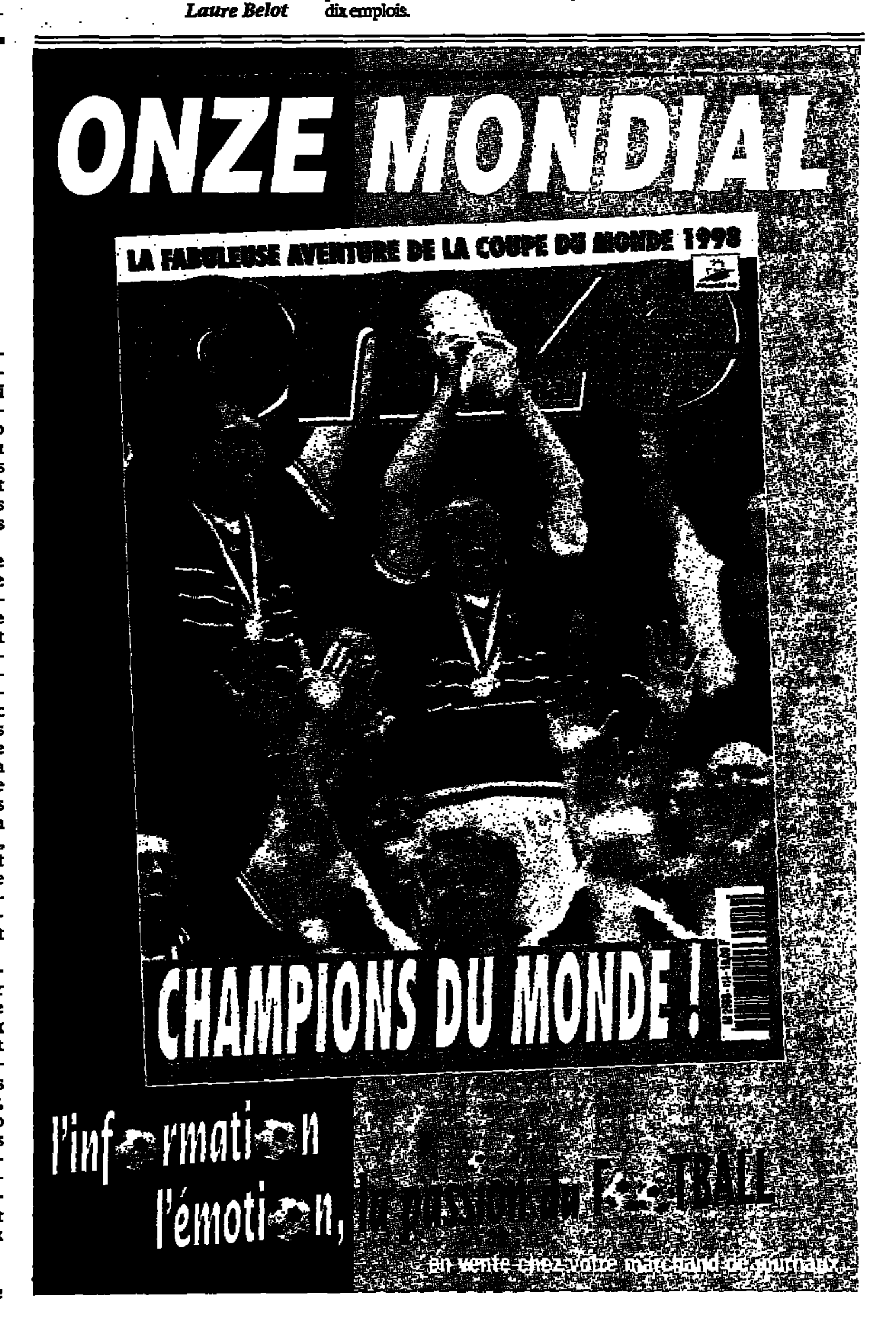
■ **SUEZ-LYONNAISE DES EAUX : le bancassureur belgo-néerlandais** Fortis veut vendre environ 3 % des parts de Suez-Lyonnaise des eaux qu'il détient, a-t-on appris mercredi 16 juillet de source financière. La transaction devrait rapporter environ 4,8 milliards de francs. Par ailleurs, Crédisuez, filiale de Suez-Lyonnaise des Eaux, cède La Hénin Epargne-Crédit au Comptoir des entrepreneurs.

■ **IBM : la direction d'IBM France a conclu avec trois syndicats** (CFTC, CGC, autonomes) un accord intégrant au sein de l'entreprise les différentes sociétés de services. Mais les autres syndicats (CFDT, FO et CGT) envisagent d'attaquer l'accord devant les tribunaux.

■ **WELL : le juge des référés du tribunal de grande instance (TGI) de** Nîmes a suspendu, mercredi 16 juillet, la procédure de licenciement collectif visant deux cent soixante-dix-neuf personnes du fabriquant de collants située au Vigan (Gard), a-t-on appris de source judiciaire.

■ **TRANPORTS MARSEILLAIS : la direction et les principaux syndicats de la Régie des transports en commun de Marseille (RTM)** ont conclu un accord sur la réduction du temps de travail à 35 heures, sans perte de salaire. Cet accord devrait permettre la création de cent soixante-dix emplois.





Le PDG de l'AFP obtient un sursis jusqu'en septembre

Jean Miot a présenté les grandes lignes de son plan triennal pour l'agence de presse. Les éléments chiffrés seront présentés en septembre, à trois mois de la fin de son mandat

LES CRISES à l'Agence France Presse (AFP) apparaissent généralement lors des élections des PDG. Le mandat de Jean Miot expire début 1999, mais déjà la fin de son mandat s'annonce comme extrêmement tendue. Le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) sur la gestion de l'AFP est très sévère (*Le Monde* des 3 et 11 juillet). Les critiques internes se multiplient, notamment celles de la CFDT, de FO et de la société des journalistes. Un précédent conseil d'administration très houleux, a refusé le projet de budget déficitaire prévu pour 1998 par M. Miot (*Le Monde* du 14 février).

C'est donc un conseil d'administration très attendu qui s'est tenu, mercredi 15 juillet, au cours duquel Jean Miot a présenté les grandes lignes de son plan triennal de réorganisation et de développement de l'agence. Ce plan, intitulé « Vendre *plus et autrement* », invite à une réorganisation des structures de l'agence et à un développement des activités dans le domaine du multimédias.

Ce conseil, présenté par Jean Miot comme « *plus important que la finale du Mondial* » pour l'AFP, n'a été qu'une première mi-temps. La deuxième, qui aura lieu à la fin du mois de septembre, s'annonce plus délicate, lorsque Jean Miot devra mettre des chiffres en face des principales lignes de son projet. Des prolongations ne sont pas à exclure. Pour la CFDT, il s'agit déjà d'« *un conseil pour rien* ». « *Pour l'heure, l'AFP reste en stand-by* », souligne le syndicat.

Fait inhabituel, c'est le conseil d'administration de l'AFP – et non la seule direction – qui a publié, mercredi 15 juillet en fin de journée, un communiqué rédigé par les administrateurs, exception faite des représentants du personnel, et par le PDG. Le rapport de l'IGF qui dénonce l'absence de gestion et le manque de stratégie, est qualifié de « *diagnostic rigoureux* ». Ce texte, connu de certains représentants de l'Etat, n'a toutefois pas été présenté dans son intégralité à l'ensemble des administrateurs. Selon les représentants du personnel, M. Miot a donné « *quelques morceaux choisis – y compris critiques pour lui-même – mais n'offrant aucune vision globale* ».

« VAGUES PROPOSITIONS »

Le sujet du conseil d'administration semblait clair : la présentation du plan triennal de Jean Miot. Le communiqué du conseil est plus alambiqué. Le conseil d'administration a « *par ailleurs pris connaissance des orientations prospectives et des axes de réformes à l'étude pour la préparation d'un plan triennal de restructuration et de développement* ». « *Il en résulte*, poursuit le communiqué, *que l'Agence, qui n'est pas en crise, doit entreprendre un effort important d'organisation, de rationalisation et de modernisation pour être à même d'aborder, dans de bonnes conditions économiques et financières, le tournant que lui imposent les bouleversements en cours des technologies, des réseaux et des services d'information.* »

Le conseil ne s'est pas prononcé sur ce plan. C'est en septembre que les débats entreront dans le vif du sujet, lorsqu'il « *se réunira à la rentrée pour examiner les résultats des analyses économiques approfondies que nécessitent ces perspectives et qui doivent être concertées* ». Les administrateurs attendent des éléments plus précis et des études pour savoir si l'AFP peut être compétitive dans des secteurs du sport et de l'économie jugés prioritaires par la direction.

Le plan de Jean Miot prévoit, selon le compte rendu des représentants du personnel, une « *adaptation des services aux besoins réels de la clientèle* », « *la création d'une direction commerciale de dimension internationale, qui sera dissociée du développement* », « *le développement prioritaire des services de langue anglaise, de l'économique, du sport et des activités multimédia* ». Une réorganisation est également prévue passant par un « *recentrage du travail des desks* », qui valident et contrôlent l'ensemble de la production des services et des bureaux en province et à l'étranger, avant qu'elle soit envoyée sur les « *fils* ».

Pour la CFDT, « *en l'absence de tout projet sérieux, construit, le PDG envisage de casser la structure actuelle de l'agence, mettant en péril ce qui existe, au profit de vagues propositions bricolées dans l'urgence* ». M. Miot a souligné lors du conseil que ces mesures « *n'entraîneront ni plan social, ni augmentation d'effectifs* ».

Contesté, Jean Miot a su gagner du temps. Le chemin risque d'être long jusqu'en septembre, où il devra rassurer les administrateurs, attentifs à l'équilibre économique de l'agence, et les salariés, qui demandent, pour l'AFP, à l'instar de FO, « *les moyens humains et techniques lui permettant de développer son métier* ».

Alain Salles

Denis Brûlet nommé directeur de l'information

Le conseil d'administration de l'AFP a approuvé, mercredi 15 juillet, la *nomination de Denis Brûlet*, comme directeur de l'information, en remplacement d'Yvan Chemla, qui part en retraite. Denis Brûlet était, depuis 1994, directeur de la région Asie-Pacifique, où il est remplacé par Pierre Lesourd. Le directeur pour l'international, Georges Biannic, ancien directeur de l'information, remplace M. Lesourd, comme directeur de la région Amérique. Denis Brûlet a été chef du bureau de Londres, chef des services économiques et directeur général d'AFX, une agence d'information financière en langue anglaise. Les représentants du personnel au conseil ont voté contre la nomination de Denis Brûlet, « *ni par hostilité au journaliste ni par animosité personnelle* », soulignent-ils dans leur compte-rendu du conseil. Ils critiquent la gestion d'AFX qui a, selon la CFDT, accumulé depuis 1990, « *environ 92 millions de francs de pertes, dont 45,9 millions de quote-part pour l'AFP* ». Ils protestent « *d'autant plus que le PDG a l'intention de lui confier à l'avenir un rôle de coordinateur entre le rédactionnel et le commercial. Sur insistance de plusieurs administrateurs, cet élargissement de compétences sera soumis à délibération du conseil* ».

Le Mondial a fait progresser les abonnements à Canal Plus

POUR Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, le « *bilan du Mondial est extrêmement positif* ». Selon lui, les retransmissions des soixante-quatre matches de la Coupe du monde ont « *relativement boosté les abonnements à Canal Plus* ». En mai, ils ont progressé de plus de 50 % par rapport à mai 1997. Grâce au Mondial, « *le taux de désabonnement devrait s'établir à 8,6 %. Un taux tout à fait remarquable* », a précisé le PDG. L'an dernier, les résiliations avaient atteint 9,6 %. En moyenne « *de 65 % à 70 % des abonnés ont regardé le Mondial sur Canal Plus* », a signalé Pierre Lescure, mercredi 15 juillet, devant l'Association des journalistes médias. Ce chiffre est « *très positif* » pour la chaîne cryptée, qui comptait 4 315 000 abonnés fin juin. D'après le PDG, « *40 % des abonnés à Canal Plus y souscrivent pour le sport, et plus particulièrement le football, tandis que 60 % s'abonnent pour le cinéma et la fiction* ». Avec la Coupe du monde, la durée d'écoute des souscripteurs à Canal Plus a crû de 15 %.

Pierre Lescure a aussi affiché son optimisme pour les développements internationaux de Canal Plus. Ce secteur, dirigé par Michel Thoulouze, « *sera à l'heure après deux années de restructuration* », a-t-il ajouté. Avec 1 140 000 abonnés, dont 300 000 en numérique, l'équilibre de Telepiù en Italie est prévu pour la fin de 1999. « *Nous sommes parfaitement dans les temps, et le budget est en ligne avec celui présenté en janvier* » aux administrateurs de Canal Plus, a annoncé le PDG. Selon lui, « *les négociations continuent avec la RAI et Telecom Italia* » pour la constitution d'une plate-forme numérique unique. Toutefois, Pierre Lescure ne fixe « *pas de délai* » pour leur aboutissement.

Guy Dutheil

Un directeur général italien nommé à la tête d'Eutelsat

GIULIANO BERRETTA, directeur commercial d'Eutelsat, a été nommé, vendredi 10 juillet, directeur général du *consortium* européen des satellites. Les actionnaires d'Eutelsat, réunis à Saint-Petersbourg, ont choisi « *à l'unanimité* » de porter leurs suffrages sur le candidat italien plutôt que sur ses quatre concurrents français, allemand, britannique et suisse (*Le Monde* du *17 avril*). *Giuliano Berretta* succédera à Jean Grenier le 1er janvier 1999 après que son élection aura été ratifiée par les 46 pays membres et actionnaires du consortium.

DÉPÊCHES

■ **NUMÉRIQUE : la BBC investira 10 milliards de francs sur cinq ans** dans la télévision et la radio numérique, a confirmé, mercredi 15 juillet, *le service public britannique*. La BBC devrait être le principal fournisseur de programmes de British Digital Broadcasting (BDB), bouquet numérique hertzien, contrôlé par les groupes Carlton et Granada, dont le démarrage est prévu pour l'automne.

■ **PRESSE : le centre des Nouvelles Messageries de presse parisienne (NMPP)**, spécialisé dans le traitement des publications et situé à Combs-La-Ville (Seine-et-Marne), a été mis en service, lundi 6 juillet. Selon les NMPP, ce démarrage fait suite à plusieurs accords entre les syndicats et la direction et « *constitue l'un des principaux axes du plan de modernisation 1998-2001 des NMPP* ».

■ **CONSEIL : le Français Remy Ossard, quarante-huit ans, a été nommé président** d'Edelman Europe, filiale d'Edelman Public Relations Worldwide.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

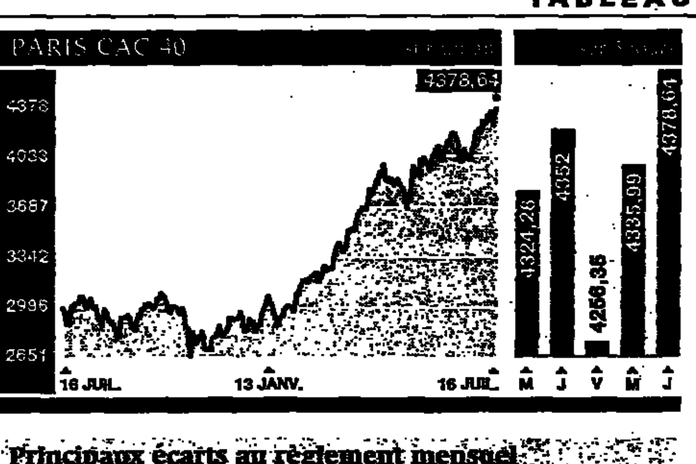
Hausse de 62,2 % de l'excédent des paiements courants du Japon en mai

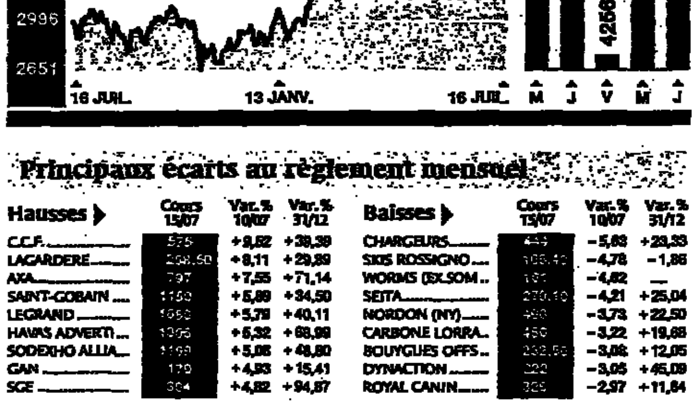
LE MINISTÈRE des finances japonais a annoncé jeudi 16 juillet que l'excédent des paiements *courants* du Japon a progressé de 62,2 % en mai sur 12 mois, à 1 409 milliards de yens (61 milliards de francs). « *Le déclin des importations a été plus important que la baisse des exportations, c'est la principales raison de cette progression* », selon le ministère. Les importations ont chuté de 18,1 % (à cause de la baisse du prix du pétrole) alors que les exportations n'ont diminué que de 1,8 %. L'évolution future des comptes courants dépendra de la valeur du yen et des prix du brut.

■ **INDONÉSIE : le pays bénéficiera d'une aide supplémentaire** de 6 milliards de dollars (36 milliards de francs), dont 1,3 milliard sera versé par le Fond monétaire international (FMI). Le reste sera fourni par l'Australie, la Chine, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale. Ce montant s'ajoute au programme de 40 milliards de dollars d'aide mis en place par le FMI.

■ **RUSSIE : le ministre russe des finances Mikhaïl Zadornov** a déclaré que le prêt de 22,6 milliards de dollars accordé sur deux ans par le FMI, la Banque mondiale et le Japon a bénéficié de conditions très avantageuses. Le prêt du FMI sera remboursable à un taux d'intérêt annuel situé entre 4,6 et 4,8 %, celui de la Banque mondiale sera remboursable à un taux de 5 % et de 2 % pour celui du Japon.

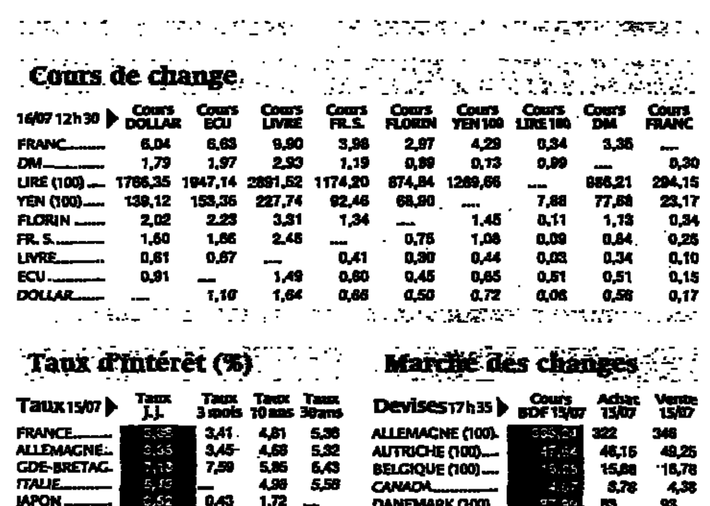
■ **FRANCE : interrogé sur la chaîne de télévision « LCI »**, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet a déclaré que « *l'Europe occidentale peut être une source de croissance importante alors que l'Asie fait face à des problèmes et que la croissance américaine ne peut pas être éternellement brillantissime* ».





Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 15/07	Var. % 10/07	Var. % 31/12	Baisses	Cours 15/07	Var. % 10/07	Var. % 31/12
C.C.F.	575	+9,82	+38,39	CHARGEURS	[illegible]	−5,83	+23,33
LAGARDERE	[illegible]	+8,11	+29,89	SKIS ROSSIGNO	[illegible]	−4,78	−1,86
AXA	797	+7,55	+71,14	WORMS (EX.SOM	[illegible]	−4,82	—
SAINT-GOBAIN	[illegible]	+5,89	+34,50	SEITA	[illegible]	−4,21	+25,04
LEGRAND	[illegible]	+5,79	+40,11	NORDON (NY)	[illegible]	−3,73	+22,50
HAVAS ADVERTI	[illegible]	+5,32	+68,98	CARBONE LORRA.	[illegible]	−3,22	+19,68
SODEXHO ALLIA	[illegible]	+5,08	+48,80	BOUYGUES OFFS	[illegible]	−3,08	+12,05
GAN	179	+4,93	+15,41	DYNACTION	[illegible]	−3,05	+45,09
SGE	304	+4,82	+94,87	ROYAL CANIN	[illegible]	−2,97	+11,84



Cours de change

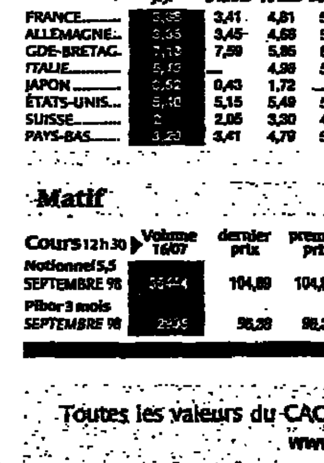
16/07 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,04	6,63	9,90	3,98	2,97	4,29	0,34	3,36	—
DM	1,79	1,97	2,93	1,19	0,89	0,13	0,09	—	0,30
LIRE (100)	1766,35	1947,14	2891,52	1174,20	874,84	1269,66	—	986,21	294,15
YEN (100)	139,12	153,35	227,74	92,46	68,90	—	7,88	77,68	23,17
FLORIN	2,02	2,23	3,31	1,34	—	1,45	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,66	2,46	—	0,75	1,08	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,61	0,67	—	0,41	0,30	0,44	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	—	1,49	0,60	0,45	0,65	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,64	0,66	0,50	0,72	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/07	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,41	4,81	5,36
ALLEMAGNE	[illegible]	3,45	4,68	5,32
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,59	5,85	6,43
ITALIE	[illegible]	—	4,98	5,58
JAPON	[illegible]	0,43	1,72	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,15	5,49	5,72
SUISSE	[illegible]	2,05	3,30	4,29
PAYS-BAS	[illegible]	3,41	4,79	5,33

Marché des changes

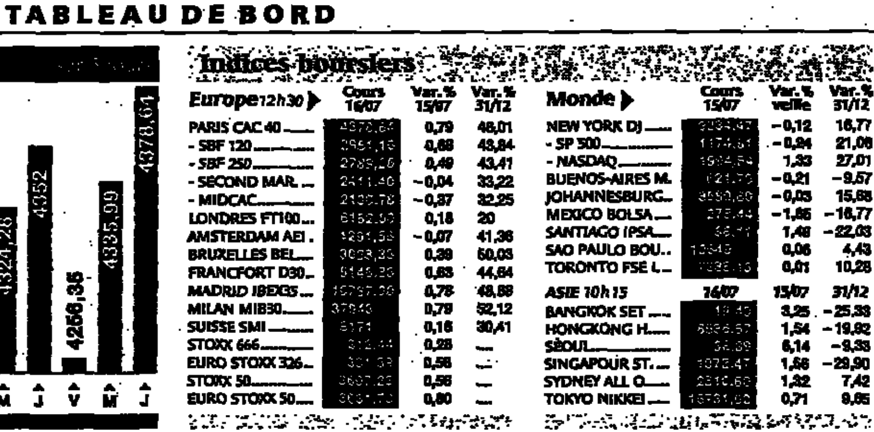
Devises 17h35	Cours BDF 15/07	Achat 15/07	Vente 15/07
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,78	4,38
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,74	6,34
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,46	10,31
GRÈCE (100)	[illegible]	1,78	2,28
IRLANDE	[illegible]	8,02	8,86
ITALIE (1000)	[illegible]	3,16	3,86
JAPON (100)	[illegible]	4,10	4,45
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,85	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	70,50	80,50
SUISSE (100)	[illegible]	382	406



Matif

Cours 12h30	Volume 16/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	104,89	104,82
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,29	96,30

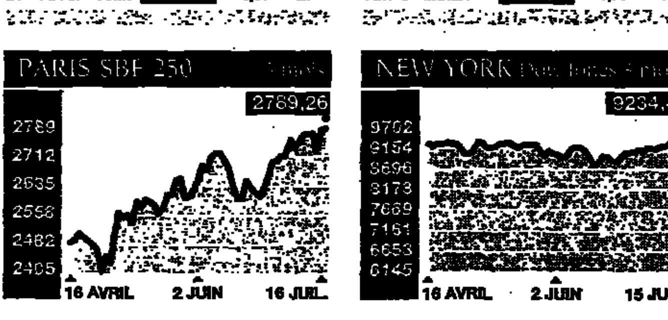
Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 16/07	Var. % 15/07	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	0,79	48,01
- SBF 120	[illegible]	0,68	43,84
- SBF 250	[illegible]	0,49	43,41
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,04	33,22
- MIDCAC	[illegible]	−0,37	32,25
LONDRES FT100	[illegible]	0,18	20
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−0,07	41,36
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,39	60,03
FRANCFORT D30	[illegible]	0,63	44,64
MADRID IBEX35	[illegible]	0,78	48,88
MILAN MIB30	[illegible]	0,78	52,12
SUISSE SMI	[illegible]	0,16	30,41
STOXX 666	[illegible]	0,28	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,58	—
STOXX 50	[illegible]	0,56	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,80	—

Monde	Cours 15/07	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,12	16,77
- SP 500	[illegible]	−0,24	21,06
- NASDAQ	[illegible]	1,33	27,01
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−0,21	−9,57
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,03	15,68
MEXICO BOLSA	[illegible]	−1,85	−16,77
SANTIAGO IPSA	[illegible]	1,48	−22,03
SAO PAULO BOU.	[illegible]	0,06	4,43
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,01	10,28
ASIE 10h15	**16/07**	**15/07**	**31/12**
BANGKOK SET	[illegible]	3,25	−25,38
HONGKONG H.	[illegible]	1,54	−19,92
SÉOUL	[illegible]	6,14	−9,33
SINGAPOUR ST.	[illegible]	1,66	−29,90
SYDNEY ALL O.	[illegible]	1,32	7,42
TOKYO NIKKEI	[illegible]	0,71	9,65



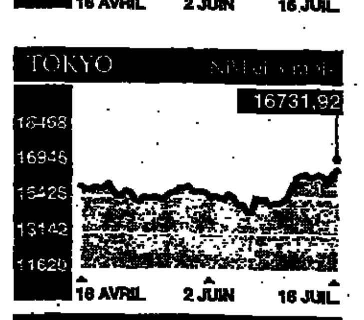


Matières premières

En dollars	Cours 15/07	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,75
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,84
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,28
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,09
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,70
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,81
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	[illegible]	−0,47
PLATINE A TERME	[illegible]	1,08
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	0,83
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	−0,43
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−0,23
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−1,89
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	−0,43
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	−0,23

Pétrole

En dollars	Cours 15/07	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	−0,40
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,10



Or

En francs	Cours 15/07	Var % 10/07
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	—
OR FIN LINGOT	[illegible]	+0,35
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+0,46

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

JEUDI 16 juillet à mi-séance, la Bourse de Paris a continué sa progression. L'indice CAC 40 a grimpé de *0,86 % à 4 381,77 points, enregistrant* son 48ème record depuis le 1er janvier. Parmi les plus fortes hausses ont figuré les actions Ingenico et Michelin qui ont gagné respectivement 7,1 % et 4,2 %. Le titre NRJ atteignait son plus haut de l'année après la publication de bons sondages d'écoute.

TOKYO

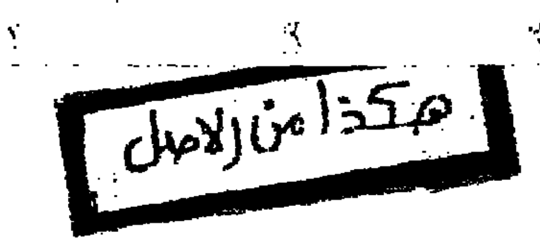
LA BOURSE japonaise a terminé en hausse jeudi. L'indice Nikkei a gagné 0,7 %, à 16 731,92 points. Le marché japonais a été dopé par des informations selon lesquelles Seiroku Kajiyama serait candidat au poste de premier ministre. Il est considéré comme plus énergique en matière de réformes économiques que Keizo Obuchi également sur les rangs.

NEW YORK

LA BOURSE américaine a terminé en légère baisse mercredi 15 juillet. L'indice Dow Jones a cédé 0,12 %, à 9 234,47 points. Wall Street a digéré ses gains records de la veille. L'action Eastman Kodak a profité de l'annonce par la société d'un bénéfice pour le deuxième trimestre en *hausse de 35 %. Le* titre Time Warner a également été bien orienté après la publication d'un résultat pour le deuxième trimestre supérieur aux attentes des analystes. En revanche, d'autres sociétés comme Ford, Compaq et Seagate Technology ont vu leurs actions baisser en dépit de bénéfices meilleurs que prévus.

CHANGES

Le dollar perdait du terrain face au yen jeudi 16 juillet sur le marché des changes à Tokyo. Le billet vert s'échangeait à 139,93 yens contre 140,55 yens à New York mercredi soir. Le redressement de la monnaie japonaise intervenait après des rumeurs sur la probable candidature de Seiroku Kajiyama au poste de premier ministre. Le dollar reculait par rapport aux principales devises européennes. Il s'échangeait aux premières heures de la matinée contre 1,7963 marks et 6,0210 francs.



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 16 JUILLET
Liquidation : 24 Juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,92 %
CAC 40 : 4384,10

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1063	1070	+ 0,65	1063
Cr.Lyonnais(T.P.)	970	[illegible]	- 0,41	965
Renault (T.P.)	3080	3080	—	3090
Rhone Poulenc(T.P)	3139	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1315	1325,90	+ 0,82	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1010	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1760	[illegible]	- 2,32	[illegible]
AGF	353,50	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Air Liquide	982	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Alcatel Alsthom	1411	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Alstom	197,50	[illegible]	- 1,51	[illegible]
Altran Techno. #	1365	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Atos CA	1595	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
Axa	797	[illegible]	+ 2	[illegible]
Bail Investis	932	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Bazar Hot. Ville	770	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Bertrand Faure	457	[illegible]	- 2,62	[illegible]
BIC	427,90	[illegible]	+ 2,50	[illegible]
BIS	640	[illegible]	- 0,15	[illegible]
B.N.P.	534	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Bollore Techno.	1209	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Bongrain	2972	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Bouygues	1222	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Bouygues Offs.	282,50	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Bull#	93,70	[illegible]	- 0,69	[illegible]
Canal +	1105	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Cap Gemini	937	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Carbone Lorraine	450	[illegible]	+ 2,24	[illegible]
Carrefour	3854	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Casino Guichard	496	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Casino Guich.ADP	343	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1083	[illegible]	- 0,09	[illegible]
C.C.F.	575	[illegible]	- 1,73	[illegible]
Cegid (Ly)	1180	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	41,70	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
CGIP	3240	[illegible]	+ 2,99	[illegible]
Chargeurs	444	[illegible]	- 8,10	[illegible]
Christian Dalloz	770	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Christian Dior	802	[illegible]	- 0,99	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	607	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Ciments Francais	378	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Clarins	539	[illegible]	—	[illegible]
Club Mediterranee	531	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Coflexip	656	[illegible]	+ 3,65	[illegible]
Colas	1253	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Comptoir Entrep.	15,30	[illegible]	+ 5,88	[illegible]
Comptoirs Mod.	3137	3130	- 0,22	[illegible]
CPR	500	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Cred.Fon.France	104,50	105,20	+ 0,66	[illegible]
Credit Lyonnais CI	769	751	- 2,34	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	602	[illegible]	+ 2,65	[illegible]
Damart	4595	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Danone	1820	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Dassault-Aviation	1930	[illegible]	- 0,51	[illegible]
Dassault Electro	690	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Dassault Systemes	276,50	[illegible]	+ 2,64	[illegible]
De Dietrich	423	[illegible]	- 2,71	[illegible]
Deveaux(Ly)#	1085	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	69,30	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Dexia France	895	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	149,70	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Dynaction	222	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Ecia	1744	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Eiffage	518	[illegible]	- 0,96	[illegible]
Elf Aquitaine	847	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Eramet	233	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin	1314	[illegible]	+ 2,35	[illegible]
Essilor Intl	2410	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2201	[illegible]	—	[illegible]
Esso	547	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Eurafrance	3669	[illegible]	- 5,42	[illegible]
Euro Disney	11,40	[illegible]	- 0,87	[illegible]
Europe 1	1444	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Eurotunnel	6,85	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Fimalac SA	727	[illegible]	- 1,23	[illegible]
Finextel	126	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	509	[illegible]	- 0,78	[illegible]
France Telecom	409,50	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Fromageries Bel	5200	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Galeries Lafayette	5760	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
GAN	170	[illegible]	—	[illegible]
Gascogne	610	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Gaumont #	460	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Gaz et Eaux	348	[illegible]	- 1,43	[illegible]
Geophysique	823	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
G.F.C.	653	[illegible]	—	[illegible]
GrandVision	183,40	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Groupe Andre S.A.	690	[illegible]	- 1,01	[illegible]
Groupe GTM	682	[illegible]	- 1,73	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	150	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Guilbert	995	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Guyenne Gascogne	2399	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1580	[illegible]	—	[illegible]
Havas Advertising	1305	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Imetal	840	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Immeubl.France	470	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Infogrames Enter.	370	[illegible]	- 0,81	[illegible]
Ingenico	161,50	[illegible]	+ 4,39	[illegible]
Interbail	172	[illegible]	- 0,93	[illegible]
Intertechnique	1761	[illegible]	- 0,05	[illegible]
ISIS	751	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Jean Lefebvre	501	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	1189	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Labinal	2010	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Lafarge	630	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Lagardere	258,50	[illegible]	- 0,73	[illegible]
Lapeyre	530	530	—	560
Lebon (Cie)	270	271	+ 0,37	275
Legrand	1680	1735	+ 3,27	1580
Legrand ADP	1035	1070	+ 3,38	1010
Legris indust.	279,80	280	+ 0,07	265
Locindus	812	810	- 0,24	900
L'Oreal	3260	3348	+ 2,69	3048
LVMH Moet Hen.	1265	1274	+ 0,71	1160
Marine Wendel	1186	1181	- 0,42	1040
Metaleurop	49	49,05	+ 0,10	50
Metrologie Inter.	19,75	—	—	19,50
Michelin	365,50	381,20	+ 4,29	355
Montupet SA	321	321	—	2290
Moulinex	145	144,90	- 0,06	156
Natexis	418,70	410,20	- 2,03	395
Norbert Dentres.#	285	287,50	+ 0,87	245
Nord-Est	135,50	135,20	- 0,22	130
Nordon (Ny)	490	480,10	- 2,02	515
NRJ #	1166	1206	+ 3,43	980
Olipar	66,25	66	- 0,37	68
Paribas	654	660	+ 0,91	615
Pathe	1255	1265	+ 0,79	1170
Pechiney Act Ord A	244,30	250	+ 2,33	255
Pernod-Ricard	406	408,30	+ 0,56	410
Peugeot	1370	1380	+ 0,72	1300
Pinault-Print.Red.	5140	5120	- 0,38	4810
Plastic Omn.(Ly)	890	891	+ 0,11	880
Primagaz	536	541	+ 0,93	520
Promodes	3416	3433	+ 0,49	3130
Publicis #	975	990	+ 1,53	970
Remy Cointreau	117,10	117	- 0,08	118
Renault	366	370,30	+ 1,17	340
Rexel	672	667	- 0,74	2550
Rhodia	163,60	165,70	+ 1,28	—
Rhone Poulenc A.	331	335	+ 1,20	325
Rochefortaise Com.	704	706	+ 0,28	[illegible]
Rochette (La)	27,85	27,85	—	28
Royal Canin	326	323	- 0,92	365
Rue Imperiale(Ly)	8110	[illegible]	+ 1,97	7750
Sade (Ny)	237	237	—	240
Sagem SA	4650	4598	- 1,11	4700
Saint-Gobain	1150	1153	+ 0,26	1090
Salvepar(Ny)	569	580	+ 1,93	575
Sanofi	737	734	- 0,40	725
Saupiquet (Ns)	562	560	- 0,35	535
Schneider SA	462	459,90	- 0,45	488
SCOR	430	430,10	+ 0,02	385
S.E.B.	767	751	- 2,08	915
Sefimeg CA	414	409,10	- 1,18	425
SEITA	270,10	268,60	- 0,55	275
Selectibanque	79	79	—	88
SFIM	885	849	- 4,06	980
SGE	304	299,30	- 1,54	270
Sidel	436	432,80	- 0,73	440
Silic CA	1174	1170	- 0,34	1130
Simco	480	490	+ 2,08	510
S.I.T.A.	1480	1461	- 1,28	1520
Skis Rossignol	105,40	105,30	- 0,09	112
Soc.Fonc.Lyonnal.#	930	930	—	960
Societe Generale	1386	1406	+ 1,44	1350
Sodexho Alliance	1199	1195	- 0,33	1290
Sogeparc (Fin)	430	429	- 0,23	425
Sommer-Allibert	329,10	328,50	- 0,18	305
Sophia	283	282,10	- 0,31	290
Spir Communic. #	499,50	487	- 2,50	490
Strafor Facom	575	578	+ 0,52	570
Suez Lyon.des Eaux	1056	1070	+ 1,32	975
Synthelabo	985	974	- 1,11	1030
Technip	776	785	+ 1,15	750
Thomson-CSF	237,60	232,30	- 2,23	240
Total	732	752	+ 2,73	750
UIF	463	[illegible]	—	500
Unibail	754	760	+ 0,79	805
Union Assur.Fdal	931	927	- 0,42	940
Usinor	89,10	88,80	- 0,33	96
Valeo	662	656	- 1,05	595
Vallourec	427	429,90	+ 0,67	500
Via Banque	185,90	190	+ 2,20	195
Vivendi (ex CGE)	1425	1408	- 1,19	1240
Worms (ex.Someal)	101	104	+ 2,97	111
Zodiac ex.dt divid	1630	1600	- 1,84	1620
Elf Gabon	920	915	- 0,54	930

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	157	154,60	- 1,52	135
Adecco S.A.	2765	2815	+ 1,80	2420
Adidas-Salomon AG#	1017	1025	+ 0,78	1050
ALLIANZ AG	2250	2299	+ 2,17	1880
American Express	720	687	- 4,58	635
Anglo American #	222,40	224	+ 0,71	215
Anglogold Ltd #	271	278	+ 2,58	245
Amgold #	250	250	—	220
Arjo Wiggins App.	20,20	—	—	27
A.T.T. #	350	359,80	+ 2,80	380
Banco Santander #	169	169	—	205
Barrick Gold #	107,10	107,50	+ 0,37	107
B.A.S.F. #	310	310	—	275
Bayer #	307,20	308	+ 0,26	295
Crown Cork ord.#	275	272	- 1,09	280
Crown Cork PF CV#	254	242	- 4,72	260
Daimler Benz #	590	595	+ 0,84	565
De Beers #	111,80	110,40	- 1,25	109
Deutsche Bank #	518	515	- 0,57	498
Diageo PLC reg.#	76	77,30	+ 1,71	75
Dresdner Bank	351	347	- 1,13	320
Driefontein #	31	30,60	- 1,29	31
Du Pont Nemours #	409	410	+ 0,24	440
Eastman Kodak #	485	496,90	+ 2,45	400
East Rand #	1,37	1,33	- 2,91	1,37
Echo Bay Mines #	12,95	13,10	+ 1,15	15
Electrolux #	100	103	+ 3	101
Ericsson #	192	194,70	+ 1,40	162
Ford Motor #	360,30	—	—	335
Gencor act.regr.	10,75	10,65	- 0,93	9,50
General Elect. #	573	569	- 0,69	545
General Motors #	419	422,50	+ 0,83	405
Gle Belgique #	1060	1040	- 1,88	935
Harmony Gold #	27,85	27,95	+ 0,35	25
Hitachi #	38,45	38,50	+ 0,13	38
Hoechst #	310	310	—	285
I.B.M #	725	706	- 2,62	650
I.C.I #	100,70	98	- 2,68	102
Ito Yokado #	303,90	315	+ 3,65	265
Kingfisher plc #	48,90	49,90	+ 2,04	99
Matsushita #	99,15	101	+ 1,86	92
Mc Donald's #	438	426	- 2,73	410
Merck and Co #	820	823	+ 0,36	755
Mitsubishi Corp.#	40,55	39,80	- 1,84	35
Mobil Corporat.#	455	455	—	460
Morgan J.P. #	809	797	- 1,48	710
Nestle SA Nom. #	13340	13240	- 0,74	12660
Nipp. MeatPacker #	70,60	—	—	72
Nokia A	497,90	495	- 0,58	390
Norsk Hydro #	266,90	265	- 0,71	260
Petrofina #	2550	2490	- 2,35	2400
Philip Morris #	239,80	235,70	- 1,70	235
Philips N.V #	548	566	+ 3,28	575
Placer Dome Inc #	66,50	66,20	- 0,45	67
Procter Gamble	562	547	- 2,66	525
Quilvest ■	330,80	329,80	- 0,30	340
Randfontein #	13,10	13,50	+ 3,05	14
Rio Tinto PLC #	70,10	70,50	+ 0,57	71
Royal Dutch #	320,20	322,20	+ 0,62	325
Sega Enterprises	112	112	—	107
Schlumberger #	423	422,30	- 0,16	405
Shell Transport #	41,05	—	—	41
Siemens #	367,60	411,10	+ 11,83	365
Sony Corp. #	552	560	+ 1,44	485
STmicroelectronics	408,50	434,10	+ 6,26	415
Sumitomo Bank #	61,80	61,75	- 0,08	57
T.D.K #	457	471,90	+ 3,26	440
Telefonica #	299,80	300	+ 0,06	270
Toshiba #	25,10	25,50	+ 1,59	23
Unilever #	476,80	482,60	+ 1,21	480
United Technol. #	575	576	+ 0,17	515
Volkswagen A.G #	639	630	- 1,40	5690
Yamanouchi #	124,90	125	+ 0,08	125
Zambia Copper	10,25	10,30	+ 0,48	10,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 16 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,35	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	124,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,20	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	122	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,20	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,10	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,08	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	129,68	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,10	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,80	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,55	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,26	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,43	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,96	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	106	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,02	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	—	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,35	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,80	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,21	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,11	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,45	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,22	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,60	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1079	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	45,55	[illegible]
Baccarat (Ny)	881	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	790	[illegible]
Bque Transatlantl.	245,20	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy	575	[illegible]
Champex (Ny) ◆	26,30	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	3059	[illegible]
Generali Fce Assur	2111	[illegible]
Continental Ass.Ly ◆	702	702
Darblay ◆	535	[illegible]
Didot Bottin ◆	895	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2333	[illegible]
Ent.Mag. Paris	2037	[illegible]
Fichet Bauche ◆	41,05	[illegible]
Fidei	66,90	[illegible]
Finalens ■	244,90	253,30
F.I.P.P. ◆	251	[illegible]
Fonciere (Cie)	903	[illegible]
Foncina #	601	[illegible]
Francarep	320	324,30
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Gevelot ◆	1255	[illegible]
G.T.I (Transport)	434	[illegible]
Immobail	240	245
Immobanque ◆	680	680
Lucia ◆	87,80	87,80
Monoprix ◆	470	470
Metal Deploye	440	[illegible]
Mors	7,95	7,80
Navigation (Nle) ◆	137	[illegible]
Optorg	469,90	470
Exa.Clairefont(Ny)	1049	1048
Parfinance	327	327
Paris Orleans	394	393
Promodes (CI) ●	2361	[illegible]
PSB Industries Ly ◆	729	729
Rougier #	391,80	389
Saga	197	[illegible]
S.I.P.H.	250	250
Sofragi ◆	5110	5110
Taittinger	4899	4860
Tour Eiffel ◆	345	[illegible]
Vicat	585	585
Caves Roquefort ◆	2000	2000
Elyo	375	375
Finaxa	690	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1570	1570
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	250	250
Gd Moul.Strasbourg ◆	2051	2051
Hotel Lutetia	520	515
Hotels Deauville ◆	1080	1080
L.Bouillet (Ly) ◆	390	390
Lloyd Continental ◆	11000	11000
Matussiere Forest	71,20	72,20
Moncey Financiere ◆	3000	3000
M.R.M. (Ly)	498,90	498,80
Part-Dieu(Fin)(Ly)	110	[illegible]
Pollet ◆	530	530
Sabeton (Ly)	750	763
Samse (Ly)	1380	1380
Sechilienne (Ly)	1381	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3430	3490
Tanneries Fce (Ny) ◆	279	279
Teleflex L.Dupont# ◆	115	115
Union Cle Nord(Li) ◆	327	327

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	513	[illegible]
Fiat Ord	27,80	27,80
Gold Fields South	58,10	58,10
Kubota Corp.	12,25	13,452 d
Montedison act.ep.	9,45	9,45
Olympus Optical	58	58
Robeco	710	709
Rodamco N.V.	156,40	156,40
Rolinco	618	618
Sema Group Plc #	80	78,50
Solvay SA	500	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 16 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ●	61,50	[illegible]
AFE #	950	[illegible]
Algie #	560	[illegible]
Albert S.A (Ns)	209	[illegible]
Arkopharma #	504	[illegible]
Assystem #	278	[illegible]
Bque Picardie (Li)	1010	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	399,90	[illegible]
Bque Vernes	150	150
Beneteau CB#	834	[illegible]
B I M P	125,10	[illegible]
Boiron (Ly)#	427	[illegible]
Boisset (Ly) #	765	[illegible]
But S.A.	329,70	[illegible]
C.E.E #	164	[illegible]
Change Bourse (M)	215	[illegible]
CNIM CA#	260	[illegible]
Codetour ◆	380	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	368	[illegible]
Conflandey #	325	[illegible]
C.A. Hte Normandie	329	[illegible]
C.A. Paris IDF	988	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	308	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	307	[illegible]
C.A.Pas de Calais	590	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	476	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	347	[illegible]
C.A. Somme CCI	341	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	435	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	675	[illegible]
Devanlay S.A.	722	[illegible]
Devernois (Ly)	550	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	39	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	427	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	447	[illegible]
Expand s.a.	298,50	[illegible]
Factorem ◆	815	[illegible]
Faiveley #	188	[illegible]
Finacor	32	[illegible]
Fininfo	1050	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	624	[illegible]
Gautier France	380	[illegible]
Gel 2000	39,30	39,40
GEODIS #	440	[illegible]
GFI Industries #	354,90	354,50
Girodet (Ly) # ◆	24	24
GLM S.A.	210	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	260	265,60
Kindy #	144,90	[illegible]
Guerbet S.A.	210	[illegible]
Hermes Internat.1#	478	[illegible]
Hurel Dubois	820	[illegible]
ICBT Groupe #	184	187
I.C.C.# ◆	194,80	194,80
ICOM Informatique	594	597
Idianova	95	[illegible]
Int. Computer #	76,15	[illegible]
IPBM ◆	65	65
M6-Metropole TV	1008	1020
Manitou #	1151	[illegible]
Manutan	569	557
Marie Brizard #	620	[illegible]
Maxi-Livres/Profil	40	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	102	[illegible]
MGI Coutier #	342,50	342
Monneret Jouets Ly# ◆	145,40	145,40
Naf-Naf #	92,70	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	898	897
Onet #	913	915
Paul Predault	170	170
P.C.W.	19	—
Petit Boy #	118	[illegible]
Phyto-Lierac #	233,50	[illegible]
Pochet	700	725
Poujoulat Ets (Ns)	215	215
Radiall #	676	[illegible]
Robertet #	1158	1150
Rouleau-Guichard ◆	320	[illegible]
Securidev #	99,75	[illegible]
Smoby (Ly) #	571	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	12	12
Sofibus	374,90	[illegible]
Sopra #	1895	1894
Steph.Kelian #	88	88
Sylea	550	[illegible]
Teisseire-France	200	200
TF1	957	[illegible]
Thermador Gpe. #	357	357
Transiciel	706	700
Trouvay Cauvin #	190	[illegible]
Unilog	2244	[illegible]
Union Fin.France	734	732
Viel et Cie #	162	160
Vilmorin et Cie #	660	660
Virbac ◆	470	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 16 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	37	35,10
Belvedere	1240	1225
BVRP	403	[illegible]
Cheminex	16	[illegible]
Dwan Dubol	438	438
Ewofins scientif.	544	540
FDM Pharma n.	40	40
Genset	558	570
Guyanor action B	7,40	7,40
Infonie	185	[illegible]
Joliez-Regol	105	[illegible]
La Cie Group ◆	170	170
Olitec	1340	1330
Omnicom	755	761
Picogiga	254	254
R21 Santé	430	440
Serp Recyclage	900	900

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 16 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euralech ◆	145	145
Europe Finance Ind. ◆	873	873
Gibox-LCI ◆	265	265
CTT-SCETA ◆	450	450
Sté lecteurs du Monde ◆	144,20	144,20
Troc de l'Ile ◆	185,90	185,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

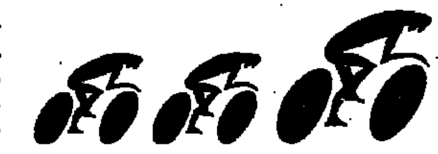
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 15 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	176,59	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	168,43	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	912681	[illegible]
Natio Court Terme	14642	[illegible]
Natio Court Terme 2	397647	[illegible]
Natio Epargne	2219,59	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4382,26	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	184,06	[illegible]
Natio Epargne Retraite	218,38	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11723,99	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1551,06	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1085,39	[illegible]
Natio Euro Opport.	1584,54	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2429,24	[illegible]
Natio Immobilier	1870,85	[illegible]
Natio Inter	1161,82	[illegible]
Natio Monétaire C	5601,60	[illegible]
Natio Monétaire D	5262,61	[illegible]
Natio Oblig. LT	233,84	[illegible]
Natio Oblig. MT C	905,14	[illegible]
Natio Oblig. MT D	874,84	[illegible]
Natio Opportunités	279,24	[illegible]
Natio Placement C	80978,94	[illegible]
Natio Placement D	76089,27	[illegible]
Natio Revenus	1131,05	[illegible]
Natio Sécurité	11476,86	[illegible]
Natio Valeurs	1964,82	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95401,55	[illegible]
Oblig. très caté.	294,04	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	1190,63	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2691,94	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2411,02	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	324,59	[illegible]
Patrimoine Retraite D	307,31	307,28
Sicav Associations C ◆	2481,63	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20291,29	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19975,71	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	415,92	[illegible]
Écur. Capitalisation C	270,98	[illegible]
Écur. Expansion C ◆	85871,43	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4903,66	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	330,95	[illegible]
Écur. Monépremière	11690,11	[illegible]
Écur. Monétaire C	13371,57	[illegible]
Écur. Monétaire D	12394,02	[illegible]
Écur. Trésorerie C	328,06	[illegible]
Écur. Trésorerie D	307,60	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2111,56	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	193,41	[illegible]
Géoptim C	13765,31	[illegible]
Géoptim D	12643,99	[illegible]
Horizon C	3120,95	[illegible]
Prévoyance Écur. D	106,46	106,46
Sensipremière C	14467,50	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12570,20	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12430,82	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia ◇	129251,68	[illegible]
Atout Amérique	235,04	[illegible]
Atout Asie	80,90	[illegible]
Atout France Europe	1269,61	[illegible]
Atout France Monde	302,92	295,53
Atout Futur C	1248,78	1218,32
Atout Futur D	1163,26	1134,89
Coexis	2058,80	2024,39
Dièze	2866,88	2818,96
Elicash ◇	980347,39	980347,39
Eurodyn	3829,45	3736,05
Indicia ◆	2671,91	2612,88
Indocam Convert. C	16505,53	16024,79
Indocam Convert. D	15109,25	14669,17
Indocam Europe Nouv. ◆	13870,37	13466,38
Indocam Hor. Eur. C	1246,01	1209,72
Indocam Hor. Eur. D	1188,87	1154,24
Indocam Multi Oblig.	1008,78	979,40
Indocam Orient C ◆	163,35	155,94
Indocam Orient D ◆	146,73	140,08
Indocam Unijapon	906,15	865,06
Indocam Str. 5-7 C	2025,94	1992,07
Indocam Str. 5-7 D	1449,34	1425,11
Moné.J C ◇	12265,25	12265,25
Moné.J D ◇	11619,15	11619,15
Oblifutur C	588,54	578,70
Oblifutur D	542,44	533,37
Oraction	1385,39	1351,60
Revenu-Vert	1206,53	1186,36
Sévéa ◆	130,86	127,67
Synthésis	20054,54	19690,54
Univers Actions	324,34	316,43
Uni Associations ◇	121,04	121,04
Uni-Foncier	1962,97	1915,09
Uni-Régions	2362,95	2305,32
Univar C ◇	317,83	317,83
Univar D ◇	297,98	297,98
Univers-Obligations	267,66	263,79
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	16422,16	16100,16
Indocam Val. Restr. ◆	20117,05	19833,22
Optalis Dynamiq. C ◆	126,82	124,33
Optalis Dynamiq. D ◆	125,55	123,09
Optalis Équilib. C ◆	122,54	120,14
Optalis Équilib. D ◆	119,42	117,08
Optalis Expansion C ◆	117,08	114,78
Optalis Expansion D ◆	117,08	114,78
Optalis Sérénité C ◆	111,14	108,96
Optalis Sérénité D ◆	106,17	104,09
Pacte Sol. Logem. ◆	519,15	514,01
Pacte Vert T. Monde ◆	548,77	532,91
CIC BANQUES		
Francic	226	219,42
Francic Pierre	191,26	185,69
Europe Régions	326,44	316,93
CIC PARIS		
Associc	1111,42	1111,42
Cicamonde	2075,87	2015,41
Converticic	522,76	515,08
Ecocic	2110,47	2049
Mensuelcic	10086,83	9986,96
Oblicic Mondial	4238,62	4175,98
Oblicic Régions	1197,70	1180
Rentacic	167,99	165,51
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1430,53	1416,37
Lion 20000 C	17598,68	17598,68
Lion 20000 D	16465,11	16465,11
Lion-Associations C	11442,26	11442,26
Lion-Associations D	10843,83	10843,83
Lion Court Terme C	27237,94	27237,94
Lion Court Terme D	23996,91	23996,91
LionPlus C	1691,96	1658,78
LionPlus D	1549,86	1519,47
Lion Trésor	2527,96	2502,93
Oblilion	2353,35	2330,05
Sicav 5000	1069,74	1048,76
Slivafrance	1836,52	1800,53
Slivam	706,29	692,44
Slivarente	260,54	255,43
Slivinter	1019,08	999,10
Trilion	5147,94	5081,38
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2849,06	2793,20
CM Option Dynamique	190,35	185,26
CM Option Equilibre	318,57	314,56
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	215,88	210,10
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	957,07	957,07
Créd.Mut.Ep.Ind. C	225,20	219,17
Créd.Mut.Ep.J	23570,82	23570,82
Créd.Mut.Ep.Monde	2196,72	2137,44
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1982,06	1943,20
Créd.Mut.Ep.Quatre	1098,64	1077,10
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	114,33	112,89
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	386,83	370,17
Saint-Honoré Capital	21491,06	20865,11
St-Honoré March. Emer.	568,68	544,19
St-Honoré Pacifique	599,97	574,13
St-Honoré Vie Santé	2347,12	2246,05
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1877,23	1872,23
Stratégie Actions	1357,06	1304,87
Stratégie Rendement ◆	2144,22	2076,78
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	145,02	141,48
Amplitude Amérique D	144,61	141,08
Amplitude Europe C	239,98	234,13
Amplitude Europe D	235,33	229,59
Amplitude Monde C	1321,92	1289,68
Amplitude Monde D	1236,13	1205,98
Amplitude Pacifique C	82,26	80,25
Amplitude Pacifique D	81,60	79,61
Élancie France D PEA ◆	280,38	273,54
Élanciel Euro D PEA	712,31	694,94
Émergence Euro Poste	210,23	205,10
Géobilys C	714,82	704,26
Géobilys D	668,96	659,07
Intensys C	122,27	122,09
Intensys D	112,49	112,32
Kaleïs Dynamisme C	1385,97	1358,79
Kaleïs Equilibre C	1225,83	1201,79
Kaleïs Sérénité C	1137,29	1126,03
Latitude C	152,55	152,55
Latitude D	135,46	135,46
Oblitys D	666,45	656,60
Plénitude D PEA	287,76	280,74
Poste Gestion D	14747,86	14747,86
Poste Première	41787	41787
Poste Première 2-3	52418,86	52314,23
Revenus Trimestr. D	5305,17	5252,64
Thésora C	1069,99	1059,40
Thésora D	936,15	926,88
Trésorys	275851,58	275851,58
Solstice D	2375,78	2369,86
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39071,33	39071,33
Actimonétaire D	30954,69	30954,69
Cadence 1 D	1067,78	1057,21
Cadence 2 D	1068,85	1058,27
Cadence 3 D	1057,91	1047,44
Capimonétaire C	420,99	420,57
Capimonétaire D	370,66	370,29
Sogeoblig C/D	9845,91	9748,43
Interoblig C	318,14	314,99
Intersélection France D	512,48	502,43
Sélect Défensif C	1169,87	1149,75
Sélect Dynamique C	1484,08	1453,56
Sélect Équilibre	1362,97	1339,53
Sélect PEA 2	1381,95	1358,18
Sogé PEA Europe	1604,54	1573,08
S.G. France opport. C	2999,34	2940,53
S.G. France opport. D	2839,21	2783,54
Sogenfrance C	3034,81	2975,30
Sogenfrance D	2755,23	2701,21
Sogépargne D	311,49	308,41
Soginter C	368,02	360,80

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUR DE FRANCE 1998 L'interpellation de Bruno Roussel, *directeur sportif de l'équipe Festina, et celle* du docteur Eric Ryckaert, médecin de la formation, mercredi 15 juillet, ont marqué la quatrième étape d'un Tour de France toujours sous le choc des révélations de Willy Voet (*Le Monde* daté 12-13 juillet). ● LE SOIGNEUR de l'équipe Festina aurait affirmé aux enquêteurs qu'il agissait sur ordre de sa hiérarchie et devait livrer les produits interdits au praticien. ● STUART O'GRADY (GAN) a dépossédé le Danois Bo Hamburger (Casino) du maillot jaune à l'issue de cette étape Plouay-Cholet (252 km). Il devient le deuxième Australien à mener la course, seize ans après Phil Anderson. *(Lire aussi notre éditorial page 12.)*



Avis de tempête sur la Grande Boucle

Bruno Roussel, le directeur sportif de l'équipe Festina, et le médecin chargé du suivi des coureurs, ont été placés en garde à vue dans le cadre de l'enquête ouverte à la suite des révélations d'un soigneur de leur formation, interpellé en possession de produits dopants

CHOLET
de nos envoyés spéciaux

Le sprinter néerlandais Jeroen Blijlevens (TVM) venait tout juste de gagner l'étape de Cholet (*Maine-et-Loire*) que, à une centaine de mètres de la ligne d'arrivée, huit enquêteurs du SRPJ de *Lille demandaient tranquillement* à Bruno Roussel, encore au volant de sa voiture de directeur sportif, *de les suivre*.

Depuis plusieurs jours, le patron de l'équipe Festina s'attendait à *une telle intervention. Il* n'a donc pas cillé lorsqu'il lui a été demandé d'abandonner son véhicule sur une voie de dérivation, à quelques encablures du parking alloué aux équipes. Il a pris connaissance des détails de la procédure, s'est inquiété de la durée de la garde à vue avant d'être conduit au poste de police de Cholet pour y répondre des accusations portées par le soigneur Willy Voet, arrêté mercredi 8 juillet, à la frontière franco-belge, en possession d'un stock important de produits dopants.

Les agents du SRPJ se sont également rendus à l'hôtel des Festina, dans la banlieue proche de Cholet, afin d'effectuer une perquisition dans la chambre du médecin de l'équipe, Eric Ryckaert. En 1991, ce Belge était l'un des médecins de l'équipe PDM qui avait quitté le Tour de France à Rennes en prétextant une intoxication alimentaire généralisée. Les policiers ont ensuite visité le camion d'assistance de l'équipe cycliste : ils se sont longuement attardés dans l'espace buanderie placé à l'avant du camion-atelier. Enfin, peu avant 20 h 30, le praticien a été dirigé à son tour vers le poste de police de la ville.

Les deux dirigeants de Festina ont été placés en garde à vue, mais Joël Chabiron, manager de la logistique de l'équipe française, a assuré que Richard Virenque et ses coéquipiers prendraient le départ de l'étape du lendemain, entre Cholet et Châteauroux.

Bruno Roussel suspendu

Bruno Roussel, le directeur sportif de l'équipe Festina, a été suspendu par le jury des commissaires du Tour de France. L'annonce en a été faite jeudi 16 juillet par Martin Bruin, le président néerlandais de ce jury, avant le départ de la 5e étape du Tour, Cholet-Châteauroux.

ERIC GAILLARD/REUTERS

Des policiers du SRPJ de Lille entourent le médecin de l'équipe Festina, Eric Ryckaert, qu'ils vont bientôt interroger.

« EN MESURE DE RÉPONDRE »

Dans un communiqué, l'équipe Festina avait fait savoir que Bruno Roussel avait été entendu par la police *« à la suite du souhait qu'il avait exprimé »*, et qu'il était *« ainsi placé en mesure de répondre dans le cadre de l'enquête aux rumeurs dont la presse se fait l'écho depuis une semaine sur l'engagement de la responsabilité de la direction de l'équipe Festina, que celle-ci conteste formellement »*.

Le matin même, au départ de Plouay (Morbihan), Bruno Roussel avait pris le temps d'embrasser ses proches, venus lui témoigner leur confiance et leur solidarité. Il avait, comme d'habitude, soigneusement étudié le parcours avant de donner quelques conseils sur la stratégie de course à ses coureurs. Ceux-ci, éparpillés dans le village départ, faisaient toutefois grise mine.

Richard Virenque vilipendait les médias, tandis que le Suisse Laurent Dufaux s'alarmait des conditions de course : *« Il est de plus en plus de difficile de se concentrer. »* Seul Laurent Brochard, imperturbable, souriait dans son maillot arc-en-ciel ; il prenait le temps de signer des autographes aux enfants, comme si de rien n'était. L'entreprise Festina, un fabricant de montres basé en Andorre, avait pourtant menacé de se retirer du cyclisme si les accusations de dopage portant sur l'équipe dirigée par Bruno Roussel étaient avérées.

Au sein des équipes concurrentes, chacun s'efforçait d'éviter les questions sur l'affaire. Elle figurait pourtant au centre de toutes les préoccupations. *« Personne n'est content de ce qui se passe, en particulier tous ceux qui, comme nous, ont basé toute leur saison sur le Tour de France »*, regrettait Walter Godefroot, le directeur sportif de l'équipe Telékom, celle des deux derniers vainqueurs de l'épreuve, l'Allemand Jan Ullrich et le Danois Bjarne Riis.

Pour sortir de la spirale infernale de révélations préjudiciables à l'ensemble du sport cycliste, quelques-uns étaient partisans de la manière forte : *« S'il y a des brebis galeuses, il faut les écarter »*, s'emportait par exemple Marc Madiot, le directeur sportif de la Française des jeux.

Dans l'adversité, chacun fourbissait sa riposte : Laurent Dufaux a confié qu'il avait chargé son agent de veiller à ce que son image ne soit pas égratignée par l'affaire et qu'il n'hésiterait pas, dans le cas contraire, à engager des actions en justice ; Patrick Lefevere, le directeur sportif de l'équipe Mapei, a annoncé qu'il porterait plainte contre le médecin suisse qui avait accusé de dopage Johann Museeuw, l'ancien vainqueur de Paris-Roubaix.

Enfin, groupée autour de Jean-Marie Leblanc, la direction du Tour de France, presque pathétique dans la défense de son bébé, est également passée à l'offensive pour essayer de circonscrire l'incendie qui menace le Tour. Invité de l'émission de France 2 *Vélo Club*, le directeur de l'épreuve a encensé le début *« formidable »* du Tour de France, avant de dénoncer à son tour *« certaines choses abracadabrantes »* relayées par la presse. Selon Jean-Marie Leblanc, les autorités sportives et judiciaires sont les seules habilitées à prendre des mesures. *« Nous n'attenterons rien contre les coureurs de Festina*, a-t-il précisé. *Ils sont en dehors de cette affaire, l'équipe Festina peut très bien continuer le Tour sans son directeur sportif. »*

Dans l'après-midi, Miguel Moreno, le troisième directeur sportif de Festina, a pris l'avion à Tolède pour venir prêter main-forte à Michel Gros, l'adjoint de Bruno Roussel. La direction du Tour de France compte sans doute calmer les esprits en obtenant les départs conjugués de Bruno Roussel et d'Eric Ryckaert. Mais ces deux mises à l'écart suffiront-elles à crever l'abcès et à rétablir un semblant de calme sur cette course gagnée par la panique ?

Eric Collier et José-Alain Fralon

Le curieux périple du soigneur Willy Voet

C'EST à plusieurs centaines de kilomètres du départ du Tour de France que commence l'affaire Festina, mercredi 8 juillet. Alors que Dublin, la capitale irlandaise, se prépare au prologue de la Grande Boucle, une brigade volante du service des douanes procède à l'arrestation d'une voiture aux couleurs de l'équipe Festina à Neuville-en-Ferrain (Nord), *dans la banlieue lilloise*, sur une petite route départementale bien connue des passeurs. Il est 6 h30, *les douaniers saisissent un* impressionnant arsenal de produits dopants (stéroïdes anabolisants, doses d'érythropoïétine, produits masquants) : en tout, plus de quatre cents flacons, capsules et gélules sont dissimulés dans le coffre du véhicule.

Le conducteur de la Fiat est de nationalité belge. Il s'appelle Willy Voet et n'est autre que le soigneur de l'équipe Festina, dont les leaders sont Richard Virenque et Alex Zulle. Mis en garde à vue, l'homme explique aux enquêteurs que les substances dissimulées dans le coffre de sa voiture sont destinées à sa *« consommation personnelle »*. Quelques heures plus tard, le SRPJ de Lille réalise une perquisition au service « course » de l'équipe Festina, à Meyzieu (Rhône). Willy Voet aurait commencé là son périple, avant de le poursuivre en Suisse, puis en Belgique, en quête de produits supplémentaires.

En pleine Coupe du monde de football, l'information a du mal à se faire un peu de place. Du moins en France. A Dublin, on ne parle bientôt plus que de « cela ». Assailli par les questions, Bruno Roussel, le directeur *sportif* de Festina, indique n'être *« au courant de rien »*. Présente en Irlande, la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, demande, de son côté, de *« laisser faire l'enquête et la justice »*.

L'enquête, justement, avance. Une information judiciaire est ouverte vendredi 10 juillet pour *« importation en contrebande de marchandises prohibées et circulation irrégulière de marchandises prohibées »*. Willy Voet est mis en examen et incarcéré en détention provisoire à la maison d'arrêt de Loos (Nord). Surtout, le soigneur change sa version des faits, expliquant que ses commanditaires étaient les responsables de l'équipe professionnelle Festina. La rumeur n'en finit plus d'enfler dans le peloton. Le directeur du Tour de France, Jean-Marie Leblanc, rejette toute idée d'exclure la formation montrée du doigt.

L'affaire prend encore du volume au moment où la caravane pénètre sur le territoire français. Bruno Roussel, *qui demande désormais* à être entendu par les autorités, va voir son souhait exaucé. Une descente de police est effectuée à l'hôtel de l'équipe Festina, mercredi 15 juillet, à l'issue de la quatrième étape du Tour de France, entre Plouay et Cholet. Les fonctionnaires du SRPJ de Lille, mandatés par le juge d'instruction Patrick Keil, montent dans les chambres occupées par les coureurs et inspectent les véhicules de l'équipe française.

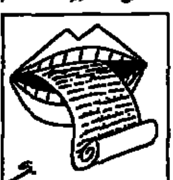
Bruno Roussel est alors conduit au commissariat de Cholet. Le médecin belge de Festina, le docteur Eric Ryckaert, lui succède peu de temps après. Les deux hommes sont placés en garde à vue. En fonction de leurs déclarations, ils pourraient être transférés à Lille afin d'y être confrontés avec Willy Voet. L'avocat lillois du soigneur, Me Ludovic Baron, indiquait mercredi que son client *« est un simple exécutant et n'a fait que transporter ce qu'on lui demandait de transporter »*.

Les neuf coureurs de l'équipe Festina *s'apprêtaient*, jeudi 16 juillet, à prendre le départ de la cinquième étape (Cholet-Châteauroux) sans leur *directeur sportif*. Un « remplaçant », Miguel Moreno, est arrivé spécialement d'Espagne, pays du sponsor de l'équipe, l'horloger Festina. Dans l'attente de nouveaux éléments, la direction du Tour de France et l'Union cycliste internationale (UCI) se refusaient toujours à prendre la moindre sanction à l'encontre de sportifs n'ayant subi aucun contrôle antidopage positif depuis le départ de la Grande Boucle.

Frédéric Potet (avec Nadia Lemaire, à Lille)

« Il faut qu'on soit tous responsables »

ROGER LEGEAY, directeur sportif de l'équipe GAN et président de l'Association internationale des groupes cyclistes professionnels (AIGCP), exige des décisions rapides. *« Je souhaite que la partie juridique soit traitée au plus vite. Mais la fête est gâchée. Le cœur n'y est plus. Nous avons parlé entre directeurs sportifs : il n'est pas question de faire trois semaines de Tour de France comme cela. J'en appelle à la conscience des Festina. Cette affaire est un problème que les Festina doivent régler en leur âme et conscience.*



VERBATIM

» Il faut qu'on soit tous responsables devant ce phénomène, et je le suis. C'est pourquoi il y a une volonté unanime parmi les directeurs sportifs d'aller de l'avant dans ce combat contre le dopage (...). Il s'agit là d'un trafic de stupéfiants. Il y a un problème, c'est sûr. Mais il y a un décalage entre l'affaire et le problème du dopage. Il faut que justice soit faite. Mais c'est trop facile d'accuser tout le monde. Les coureurs ne sont pas tous chargés... Chez moi, c'est simple : si l'un de mes coureurs est pris, il est viré immédiatement.

» Le cyclisme, ce n'est pas ça. Nous sommes là pour les jeunes, pour essayer de les faire progresser, d'en faire des grands sportifs. Nous sommes là pour leur santé. Nous véhiculons une image de marque, le nom d'un sponsor. Nous sommes hyper-responsables. On nous donne des budgets : je vois mal un patron de société dire : "Les gars, maintenant je veux la victoire à n'importe quel prix." C'est pas vrai. La sophistication du sport est récente. Cela nous est venu des équipes italiennes. A un moment donné, elles ont eu des problèmes avec des médecins, c'est de notoriété publique. Nous, les Français, nous sommes passés pour des imbéciles, mais c'est pas pour cela qu'il faut changer de philosophie. Le suivi médical est une chose importante, sérieuse. Et il n'y a pas que des médecins pourris. La majorité sont des gens sérieux. »

Une panoplie de produits à risques

Les substances retrouvées dans la voiture d'un soigneur de l'équipe Festina représentent la panoplie traditionnelle des produits dopants.

● **L'EPO** (érythropoïétine) est une hormone stimulant la fabrication des globules rouges, transporteurs d'oxygène. L'augmentation de la quantité d'oxygène véhiculée dans les muscles est recherchée dans les sports d'endurance. Il y a déjà eu des accidents thrombo-emboliques (bouchons qui peuvent provoquer attaques cérébrales et infarctus du cœur) chez des sportifs ayant pris de l'EPO. L'EPO peut favoriser les poussées de tension, et il n'est pas exclu qu'elle favorise la croissance de tumeur préexistante. Cette hormone, produite naturellement par l'organisme, n'est pas détectée par les contrôles.

● **L'hormone de croissance** favorise le développement musculaire et brûle accessoirement les graisses. Elle peut provoquer de l'hypoglycémie et un surdosage chronique peut accroître anormalement des os, épaissir les traits du visage (signes d'acromégalie), provoquer un diabète.

● **La testotérone** est une hormone mâle qui permet aussi le développement de la masse musculaire. Donnée à petites doses, elle est rapidement éliminée et est difficilement décelable. Selon les spécialistes, des contrôles inopinés au réveil des sportifs révéleraient des surprises. Son utilisation prédispose à l'acné. A fortes doses, elle génère une diminution de la spermatogénèse (fabrication du sperme), des œdèmes et une hypertrophie des glandes mammaires de l'homme. Chez les femmes, elle provoque une « masculinisation » de l'organisme (forte pilosité ou voix grave).

● **L'Hyperlipen** (équivalent en Belgique du Lipanor en France). Ce produit non dopant est un hypolipémiant, destiné à réduire le cholestérol sanguin. Dans un programme de dopage, il est utilisé pour fluidifier le sang. – *(Avec AFP.)*

En sept ans, Festina est devenue la meilleure équipe du monde

AVANT d'être une équipe cycliste, Festina est une marque de montres et de chronomètres vendus en Europe, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, au Moyen-Orient et en Chine. En France, le chiffre d'affaires de la firme atteint 100 millions de francs. Son PDG, l'Espagnol Miguel Rodriguez, distribue encore les marques Lotus, Jaguar et Calypso. Le siège de Festina se situe en Andorre.

Miguel Rodriguez est arrivé dans le monde du vélo en 1990. D'abord affiliée à la fédération espagnole, puis longtemps à la fédération andorrane, l'équipe Festina n'est française que depuis 1997. En 1993, elle avait déjà failli disparaître, à la suite d'un scandale : lors du Tour d'Italie, une partie de la formation s'était mise *au service des Banesto de Miguel Indurain*.

A deux doigts de tout plaquer, Miguel Rodriguez s'était finalement tourné vers Bruno Roussel, arrivé quelques mois plus tôt de RMO – avec Richard Virenque, Pascal Lino et Willy Voet, le soigneur interpellé à la frontière franco-belge, mercredi 8 juillet, en possession de produits dopants – en tant qu'adjoint de Jan Gisbers. Le grand patron de Festina confia d'abord à Bruno Roussel la direction sportive de l'équipe pour le Tour de France, expérience récompensée d'une victoire d'étape (Pascal Lino) et du titre honorifique de « premier Français » pour Jean-Philippe Dojwa. Puis Miguel Rodriguez demanda à Bruno Roussel de lui faire une proposition, qui fut celle-ci : *« Donnez-moi un an, la moitié du budget de cette saison et je vous garantis deux fois plus de résultats. »*

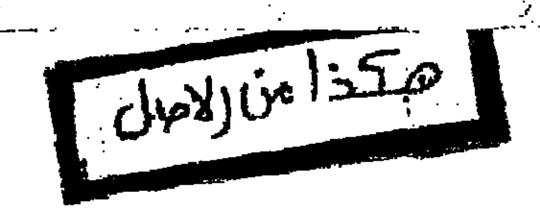
En 1994, Festina illuminait le Tour de France avec 12 *millions de francs. Luc Leblanc s'imposait* à Hautacam, dans les Pyrénées, devant Miguel Indurain, Richard Virenque gagnait à Luz-Ardiden, *toujours dans les Pyrénées*, et les deux hommes terminaient respectivement 4e et 5e à Paris. Un mois plus tard, Luc Leblanc *était sacré champion du monde* à Agrigente, en Sicile.

35 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS PAR AN

Depuis, Festina n'a cessé de grandir (quatre maillots à pois en quatre ans, deux podiums du Tour, quatre étapes du Tour 1997) pour s'installer au sommet de la hiérarchie mondiale. En octobre dernier, Laurent Brochard s'emparait à son tour du maillot arc-en-ciel. Avec l'arrivée à l'intersaison du Suisse Alex Zülle, *double vainqueur du Tour d'Espagne*, Festina était même devenue la « dream team » ou l'équipe (Richard Virenque, Laurent Brochard, *Laurent Dufaux, Pascal Hervé*, Armin Meier, Christophe Moreau, Didier Rous, Niel Stephens, Alex Zülle) qui devait dynamiter cette Grande Boucle.

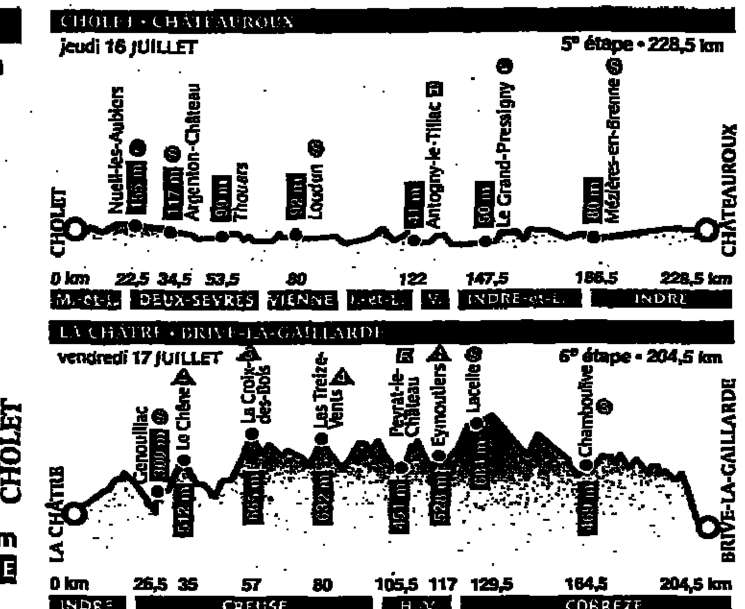
Festina est engagée dans le cyclisme pour une saison encore, moyennant un investissement de 30 millions de francs. Mercredi 15 juillet, la société faisait savoir par communiqué qu'elle est *« radicalement contre l'utilisation de substances prohibées par les lois ou par les règlements des fédérations sportives »*, et *« peut annuler le contrat souscrit avec l'entreprise sponsorisée par la marque »* avant de renouveler *« sa confiance envers tous les membres du groupe sportif Festina qui a récolté tant de succès »*. Festina est également liée à la Société du Tour de France, puisqu'elle assure le chronométrage officiel de l'épreuve. Le contrat court jusqu'en 2003, à raison de 5 millions de francs par an.

Nicolas Guillon



هكذا من الاهل

PLOUAY • CHOLET
mercredi 15 JUILLET
4e étape • 252 km
PLOUAY
163 m Plumelec
La Secourette
70 m
63 m Peillac
6 m Saint-Nicolas-de-Redon
41 m Le Boulay
52 m Liré
CHOLET
0 km 62 95,5 102,5 120,5 186 204 252 km
MORBIHAN I-et-V LOIRE-ATLANTIQUE MAINE-ET-LOIRE
CATÉGORIE DU COL SPRINT RAVITAILLEMENT CHRONOMÉTRAGE



Le Tour de France change de maillot jaune comme de chemise

Quatrième étape : Plouay-Cholet. Le Néerlandais Jeroen Blijlevens (TVM) s'est imposé au sprint, tandis que le nouveau leader du classement général est l'Australien Stuart O'Grady

CHOLET
de notre envoyé spécial

Drôle de drame, drôle de Tour de France. L'heure est grave et la course ajoute à la confusion. Mercredi 15 *juillet, le maillot jaune se* retrouvait sur les épaules d'un quatrième homme en cinq jours. L'Australien Stuart O'Grady (GAN) se glissait dans le drap d'or après son coéquipier britannique Chris Boardman, l'Allemand Erik Zabel (Telekom) et le Danois Bo Hamburger (Casino). Quelques instants auparavant, l'Italien Mario Cipollini (Saeco) avait une nouvelle fois été victime d'une chute, abandonnant le troisième *sprint de l'épreuve au Néerlandais* Jeroen Blijlevens (TVM), le chanceux du jour, après le Tchèque Jan Svorada et le Belge Tom Steels (Mapei).

Jeroen Blijlevens, vingt-six ans et professionnel depuis 1994, tient donc son étape annuelle dans le Tour : depuis 1995, il s'est toujours imposé une fois dans les sprints et toujours pendant la première semaine de course.

« C'EST UN PEU TRISTE »

L'étape a été animée par une longue échappée de Jacky Durand (Casino) et de Damien Nazon (Française des jeux), qui sont partis ensemble au 113e kilomètre. Le duo s'est assuré une avance de trois minutes puis a vu son avance fondre quand les équipiers des sprinteurs ont accéléré l'allure à l'approche de Cholet. Les deux complices se sont relevés à 23 kilomètres de l'arrivée, laissant ainsi la discussion finale aux sprinteurs.

Des leaders éphémères, des favoris noyés dans le peloton, des arrivées en désordre : le Tour de France 1998 est virtuel. *« Il a déjà été amputé de trois jours avec le départ en Irlande,* souligne le Français de TVM, Laurent Roux. *Là-bas, il y avait moins de pression. »*

La Coupe du monde de football et la victoire de l'équipe de France ont fait du tort au feuilleton de juillet. L'écriture de son scénario pouvait certes inspirer le scepticisme : l'Irlande puis une longue descente d'une semaine avant d'apercevoir le premier col, le 21 juillet. *« En dehors de l'échappée de mardi* [victoire de Jens Heppner (Telekom) devant huit autres fuyards], *c'est un peu triste »*, concédait, à l'arrivée à Cholet, Johnny Weltz, le directeur sportif de l'équipe américaine US Postal. Dès la présentation du parcours, nombre d'observateurs n'avaient pas hésité à le ramener à une seule étape, la plus copieuse, la 10e, entre Pau et Luchon, qui, sur 196,5 kilomètres, conduira les coureurs vers les cols d'Aubisque, du Tourmalet, d'Aspin et de Peyresourde.

« Nous vivons un Tour formidable », a pourtant assuré Jean-Marie Leblanc, le directeur de l'épreuve, mercredi. Stéphane Javalet, le directeur sportif de Big Mat-Auber, qui a déjà laissé Ludovic Auger au bord du chemin, ne semble pas de cet avis.

Laurent Roux, lui, a confié ses difficultés à suivre le rythme effréné depuis l'entrée de la course en France : près de 48 km/h de moyenne entre Roscoff et Lorient, plus de 43 km/h sur les 252 kilomètres séparant Plouay de Cholet. *« Je n'ai pas l'habitude de rouler en queue de peloton, mais, depuis deux jours, je ne fais que cela »*, s'est désolé celui qui a porté le maillot rose lors du Giro 1998.

« La vie continue », philosophait Walter Godefroot, dont l'unique souci était de ramener le plus vite possible Jan Ullrich – vainqueur 1997 –, Bjarne Riis – vainqueur 1996 – et l'ensemble des Telekom à leur hôtel. *« Nous nous préparons toute l'année pour le Tour, nous n'allons pas lâcher maintenant »*, a-t-il expliqué.

EN ATTENDANT LA MONTAGNE...

Walter Godefroot a ramené la situation à la sécheresse du classement général et aux positions des principaux protagonistes après quatre étapes : Abraham Olano (Banesto) est 17e, à 1 min 21 s de Stuart O'Grady, Laurent Jalabert (ONCE) et Jan Ullrich sont 18e et 22e, à 1 min 22 s, Alex Zülle (Festina) est 23e, à 1 min 24 s, Richard Virenque (Festina) est 30e, à 1 min 29 s. Bjarne Riis (Telekom), Luc Leblanc (Polti), Evgueni Berzin (Française des jeux) ou Marco Pantani (Mercatone Uno) sont encore plus loin.

Tous espèrent revenir et creuser l'écart dans les étapes de montagne, comme c'est la tradition. Auparavant, il y aura la première grande explication, samedi 18 juillet : un contre-la-montre individuel de 58 kilomètres autour de Mérignac-L'Eglise, sur les routes accidentées de Corrèze. Le Tour de France 1998 commencera alors peut-être vraiment sa vie de course cycliste.

N. G.

JACKY NAEGELEN/REUTERS

Ça ne tourne pas rond

Marco Pantani (à gauche) discute avec son compatriote italien Samuele Schiavina au départ de l'étape qui mène à Cholet. C'était la plus longue du Tour, mais ce n'est probablement pas ce qui préoccupait le récent vainqueur du Tour d'Italie. La question, pour tous les coureurs, est d'imaginer comment le Tour 98 va pouvoir se débarrasser du climat délétère produit par les problèmes judiciaires de l'équipe Festina.

SUR LA ROUTE

■ **ABANDON.** L'Italien Federico De Beni (Riso Scotti) a abandonné, mercredi 15 juillet, deux jours après l'accident survenu dans l'étape de Cork (République d'Irlande). Le coureur avait percuté une petite fille, âgée de neuf ans, qui s'était avancée sur la route et dont l'état de santé est toujours jugé très sérieux.

■ **CHUTE.** A 4 kilomètres de l'arrivée à Cholet, mercredi 15 juillet, l'Italien Mario Cipollini a une nouvelle fois été pris dans une chute collective. S'il s'en est sorti avec un accroc au cuissard, deux autres coureurs, Jaan Kirsipuu (Casino) et Carlo Marino Bianchi (Asics), ont été plus sérieusement touchés. Le « Roi Lion » n'a pas pu participer au *sprint* final, laissant la victoire au Néerlandais Jeroen Blijlevens (TVM).

■ **FREINS.** Laurent Jalabert (ONCE), qui fut un des bons sprinteurs du peloton avant d'élargir sa palette technique, a confié, jeudi 16 juillet, au *Parisien*, que depuis son accident d'Armentières, sur le Tour de France 1994, il *« freine plus que les autres »*. *« Il m'arrive encore de frotter*, explique-t-il, *mais je ne veux pas gêner les spécialistes. Je me vois difficilement gagner un sprint massif sur le Tour de France. Ou alors, il faudrait des circonstances extrêmement favorables, comme au Tour de Suisse, où les plus rapides étaient émoussés par une bosse qui se trouvait avant l'arrivée. »*

Le peloton tel qu'on le parle

● **Aller au bout.** S'échapper du peloton et résister à sa poursuite jusqu'à l'arrivée. cette façon de faire s'applique aussi bien à un coureur solitaire qu'à un groupe de coureurs. Dès lors que l'écart entre eux et le peloton est conséquent, on peut penser que l'échappée ira au bout.

● **Avoir du monde sur le toit.** Cela signifie qu'à la suite d'une chute, beaucoup de coureurs gisent sur la route parmi les vélos entremêlés.

● **Avoir la soquette en titane.** Cette expression traduit la facilité avec laquelle le coureur pédale. Sans grands efforts, il participe à toutes les actions de la course. Cela dénote une bonne condition physique.

● **En mettre un coup sur la meule.** Etant en tête, en première expression, augmenter d'un seul coup son effort, afin d'accélérer l'allure du peloton. Cela permet d'éliminer un certain nombre d'adversaires incapables de suivre.

● **Etre dans le rondin.** Se trouver derrière un concurrent qui pédale rapidement et se placer de la même façon que, derrière une moto munie d'un rouleau (ou rondin), la roue avant prête à toucher la roue arrière dudit concurrent et n'en plus bouger.

● **Jeter le vélo sur la ligne.** Lors d'un sprint très serré, au tout dernier moment, tenter de faire franchir la ligne à sa roue avant en soulevant le vélo et, d'un coup de rein, le jeter sur la ligne. Le coureur a alors les bras tendus, et est assis très en arrière de la selle, presque allongé sur sa machine.

● **Prendre le maillot.** Employé uniquement dans les courses à étapes. S'installer en tête du classement général. Pour distinguer le leader, on lui donne un maillot différent : jaune pour le Tour de France et le Tour d'Espagne, rose pour le Tour d'Italie.

● **Rentrer à la maison.** Abandonner une course. Reprendre sa voiture et rentrer chez soi.

● **Rouler en facteur.** Ne pas participer à toutes les actions entreprises, rouler tranquillement. Imiter le facteur qui fait sa tournée. Ne pas se fatiguer outre mesure dans une action où on ne se sent pas concerné.

● **Talonner de l'arrière.** Avoir le boyau de sa roue arrière qui se dégonfle légèrement. C'est le début de la crevaison. Au cours d'une accalmie, le coureur changera de roue. Mais si cela arrive au moment où il se passe une action importante, le coureur préférera talonner de l'arrière et attendre un moment plus propice pour se faire dépanner.

★ **Extraits du *Dictionnaire international du cyclisme*, de Claude Sudres, disponible, pour les lecteurs du *Monde*, durant le Tour de France, au prix de 100 F (plus 21 F de frais postaux) auprès de l'auteur (20, rue des Dinandiers, 94440 Marolles-en-Brie).**

LE VÉLO MADE IN FRANCE

Les chaussures Carnac

Dans les années 80, l'Américain Greg LeMond avait connu son lot de « petites misères » : accident de chasse, problème récurrent pour atteindre son poids de forme – et la forme – avant le départ du Tour de France ou encore difficulté à trouver chaussure à son pied. En l'occurrence, cette dernière gêne a contribué à faire le bonheur d'une PME française : Carnac Sport. Sous contrat avec Nike, Greg LeMond avait quitté le géant américain pour se chausser chez cette entreprise installée à Gesté (Maine-et-Loire). Depuis, d'autres champions ont suivi l'exemple.

La société, qui équipe entre autres Richard Virenque, fabrique 100 000 paires de chaussures par an, avec un effectif de 45 personnes et un chiffre d'affaires de 30 millions de francs, dont 5 millions dans la vente de casques, gants, pédales fabriqués par d'autres. Créée en 1949, l'entreprise a d'abord réalisé des chaussures de ville, avant de se consacrer aux bottes de moto, à partir de 1975, puis aux chaussures cyclistes, où son succès a été lié à l'arrivée, au milieu des années 80, des pédales automatiques. *« Nous avons été les premiers à proposer une chaussure pour pédales Look, puis à créer une semelle universelle, adaptable aux différentes pédales du marché »*, raconte Georges Pohu, l'actuel patron de Carnac, qui s'est fait une spécialité du moyen et haut de gamme (de 600 F à plus de 1 000 F), segment sur lequel elle estime être leader. Face à des concurrents puissants, comme Shimano, Carnac, dont 70 % de la production est exportée, s'emploie à jouer l'innovation *« en permanence »*. Que ce soit dans le design ou l'utilisation de nouveaux matériaux. *Philippe Le Cœur*

Modèle Virenque : 995 F.

LES RÉSULTATS

4e étape
Plouay-Cholet, 252 km

1. Jeroen Blijlevens (PB., TVM), les 252 km en 5 h 48 min 32 s ; 2. N. Minali (Ita., RIS) ; 3. J. Svorada (Tch., MAP) ; 4. F. Moncassin (Fra., GAN) ; 5. A. Tchmil (Bel., LOT) ; 6. E. Zabel (All., TEL) ; 7. T. Steels (Bel., MAP) ; 8. L. Michaelsen (Dan., TVM) ; 9. M. Sciandri (GB., FDJ) ; 10. F. Baldato (Ita., RIS) ; 11. A. Vierhouten (PB., RAB), m. t. ; 12. G. Fagnini (Ita., SAE), à 4 s ; 13. S. Martinello (Ita., PLT), à 6 s ; 14. B. Riis (Dan., TEL) ; 15. S. Heulot (Fra., FDJ) ; 16. R. Mc Ewen (Aus., RAB) ; 17. B. Voskamp (PB., TVM), à 6 s ; 18. F. Guesdon (Fra., FDJ) ; 19. A. Casero (Esp., VIT) ; 20. M. Mauri (Esp., ONC) ; 21. C. Moreau (Fra., FES) ; 22. J. Laukka (Fin., LOT) ; 23. B. Julich (EU., COF) ; 24. A. Olano (Esp., BAN) ; 25. L. Dufaux (Sui., FES) ; 26. J. Ullrich (All., TEL) ; 27. A. Shefer (Kzk., ASI) ; 28. R. Aldag (All., TEL) ; 29. R. Virenque (Fra., FES) ; 30. B. Hamburger (Dan., CSO) ; 31. J-L. Arrieta (Esp., BAN) ; 32. V. Garcia-Acosta (Esp., BAN) ; 33. F. Bouyer (Fra., FDJ) ; 34. G. Totschnig (Aut., TEL) ; 35. C. Vasseur (Fra., GAN) ; 36. F. Escartin (Esp., KEL) ; 37. P. Chanteur (Fra., CSO) ; 38. T. Gouvenou (Fra., BIG) ; 39. S. O'Grady (Aus., GAN) ; 40. A. Merckx (Bel., PLT) ; 41. J.-M. Jimenez (Esp., BAN) ; 42. F. Frattini (Ita., TEL) ; 43. R. Pistore (Ita., RIS) ; 44. J. Heppner (All., TEL) ; 45. M. Boogerd (PB., RAB) ; 46. N. Stephens (Aus., FES) ; 47. M. Backstedt (Suè., GAN) ;

Classements

Classement général : 1. Stuart O'Grady (Aus., GAN) 19 h 43 min 29 s ; 2. B. Hamburger (Dan., CSO), à 11 s ; 3. G. Hincapie (EU, USP), à 11 s ; 4. J. Heppner (All., TEL), à 14 s ; 5. X. Jan (Fra., FDJ), à 32 s ; 6. P. Hervé (Fra., FES), à 33 s ; 7. V. Garcia-Acosta (Esp., BAN) à 34 s ; 8. P. Chanteur (Fra., CSO) à 39 s ; 9. F. Cabello (Esp., KEL) à 58 s ; 10. E. Zabel (All., TEL) à 1 min. 1 s ; 11. J. Svorada (Tch., MAP) à 1 min. 5 s ; 12. F. Moncassin (Fra., GAN) à 1 min. 8 s ; 13. T. Steels (Bel., MAP) à 1 min. 12 s ; 14. J. Blijlevens (PB, TVM) à 1 min. 14 s ; 15. A. Tchmil (Bel., LOT) à 1 min. 19 s ; 16. J. Durand (Fra., CSO) à 1 min. 21 s ; 17. A. Olano (Esp., BAN) à 1 min. 21 s ; 18. L. Jalabert (Fra., ONC) à 1 min. 22 s ; 19. R. Mc Ewen (Aus., RAB) à 1 min. 22 s ; 20. B. Julich (EU, COF) à 1 min. 22 s ; 21. C. Moreau (Fra., FES) à 1 min. 22 s ; 22. J. Ullrich (All., TEL) à 1 min. 22 s ; 23. A. Zulle (Sui., FES) à 1 min. 24 s ; 24. L. Brochard (Fra., FES) à 1 min. 25 s ; 25. L. Dufaux (Sui., FES) à 1 min. 26 s ; 26. S. Heulot (Fra., FDJ) à 1 min. 26 s ; 27. V. Ekimov (Rus., USP) à 1 min. 28 s ; 28. F. Andreu (E-U, USP) à 1 min. 28 s ; 29. A. Casero (Esp., VIT) à 1 min. 28 s ; 30. R. Virenque (Fra., FES) à 1 min. 29 s ; 31. B. Riis (Dan., TEL) à 1 min. 29 s ; 32. S. Knaven (PB, TVM) à 1 min. 29 s ; 33. G. Di Grande (Ita., MAP) à 1 min. 30 s ; 34. S. Zanini (Ita., MAP) à 1 min. 34 s ; 35. D. Baranowski (Pol., USP) à 1 min. 34 s ; 36. E. Magnien (Fra., FDJ) à 1 min. 34 s ; 37. P. Jonker (Aus., RAB) à 1 min. 34 s ; 38. C. Agnolutto (Fra., CSO) à 1 min. 35 s ; 39. M. Podenzana (Ita., MER) à 1 min. 35 s ; 40. N. Minali (Ita., RIS) à 1 min. 35 s ; 41. J. Voigt (All., GAN) à 1 min. 35 s ; 42. P. Meinert (Dan., USP) à 1 min. 36 s ; 43. A. Shefer (Kzk., ASI) à 1 min. 36 s ; 44. M. Mauri (Esp., ONC) à 1 min. 36 s ; 45. D. Nardello (Ita., MAP) à 1 min. 36 s ; 46. R. Aldag (All., TEL) à 1 min. 37 s ; 47. A. Tafi (Ita., MAP) à 1 min. 37 s ; 48. P. Gaumont (Fra., COF) à 1 min. 37 s ; 49. A. Elli (Ita., CSO) à 1 min. 38 s ; 50. A. Merckx (Bel., PLT) à 1 min. 38 s.

Classement par points : 1. J. Svorada (Tch., MAP) 99 pts ; 2. E. Zabel (All., TEL) 91 ; 3. T. Steels (Bel., MAP) 87 ; 4. F. Moncassin (Fra., GAN) 81 ; 5. Nicola Minali (Ita., RIS) 70 ; 6. R. Mc Ewen (Aus., RAB) 66 ; 7. S. O'Grady (Aus., GAN) 58 ; 8. J. Blijlevens (P.-B., TVM) 57 ; 9. G. Fagnini (Ita., SAE) 51 ; 10. J. Kirsipuu (Est., CSO) 51.

Classement de la montagne : 1. P. Hervé (Fra., FES) 34 pts ; 2. S. Zanini (Ita., MAP) 16 ; 3. J. Voigt (All., GAN) 10 ; 4. B. Hamburger (Dan., CSO) 7 ; 5. C. Agnolutto (Fra., CSO) 7 ; 6. J. Durand (Fra., CSO) 6 ; 7. D. Nazon (Fra., FDJ) 5 ; 8. M. Serrano (Esp., KEL) 5 ; 9. X. Jan (Fra., FDJ) 5 ; 10. F. Benitez (Esp., VIT) 5.

Classement par équipes : 1. Casino, en 59 h 12 min. 59 s ; 2. GAN à 31 s ; 3. Festina à 32 s , 4. Telekom à 38 s ; 5. US Postal à 49 s ; 6. La Française des Jeux à 51 s ; 7. Banesto à 1 min. 2 s ; 8. Kelme à 1 min. 32 s ; 9. TVM à 1 min. 55 s ; 10. Mapei à 1 min. 55 s.

Combativité : 1. J. Durand (Fra., CSO), 23 pts ; 2. B. Hamburger (Dan., CSO), 22 ; 3. D. Nazon (Fra., FDJ), 20 ; 4. P. Van Hyfte (Bel., LOT), 15 ; 5. C. Agnolutto (Fra., CSO), 14 ; 6. P. Hervé (Fra., FES), P. Chanteur (Fra., CSO), T. Gouvenou (Fra., BIG), F. Roscioli (Ita., ASI) 8 ; 10. S. O'Grady (Aus., GAN) 6.

Meilleur jeune : 1. S. O'Grady (Aus., GAN), 19 h 43 min 29 s ; 2. G. Hincapie (EU., USP), à 11 s ; 3. J. Ullrich (All., TEL), à 1 min 22 s ; 4. G. Di Grande (Ita., MAP), à 1 min 30 s ; 5. P. Gaumont (Fra., COF), à 1 min 37 s.

Les équipes

ASICS (ASI) ; Banesto (BAN) ; Big Mat Auber (BIG) ; Casino (CAS) ; Cofidis (COF) ; La Française des Jeux (FDJ) ; Festina (FES) ; GAN (GAN) ; Lotto (LOT) ; Kelme (KEL) ; Mapei (MAP) ; Mercatone Uno (MER) ; ONCE (ONC) ; Polti (PLT) ; Rabobank (RAB) ; Telekom (TEL) ; TVM (TVM) ; Vitalicio Seguros (VIT) ; Riso Scotti (RIS) ; Saeco (SAE) ; US Postal (USP).

■ **LOTO :** les tirages no 56 du Loto effectués mercredi 15 juillet ont donné les résultats suivants :
Tirage 1 : 6, 17, 28, 29, 33, 36 ; numéro complémentaire : 22. Pas de gagnant à 6 bons numéros ; rapports pour 5 numéros, plus le complémentaire : 973 020 F ; 5 numéros : 7 870 F ; 4 numéros, plus le complémentaire : 302 F ; 4 numéros : 151 F ; 3 numéros plus le complémentaire : 30 F ; 3 numéros : 15 F.
Tirage 2 : 9, 16, 28, 43, 45, 48 ; numéro complémentaire : 42. 6 numéros : 4 236 905 F ; 5 numéros plus le complémentaire : 150 290 F ; 5 numéros : 7 170 F ; 4 numéros plus le complémentaire : 314 F ; 4 numéros : 157 F ; 3 numéros plus le complémentaire : 30 F ; 3 numéros : 15 F.

Pourquoi Ronaldo a perdu la Coupe du monde de football

Pour quelles raisons l'avant-centre de la Seleçao a-t-il été aligné lors de la finale France-Brésil, alors qu'il avait été victime d'un mystérieux malaise six heures auparavant ? Quelle est la nature du mal ? A-t-il subi des pressions pour jouer ? Une enquête du « Monde » lève une partie du voile

Le malaise dont a été victime le joueur brésilien Ronaldo, *dimanche* après-midi 12 juillet, à quelques heures de la finale du Mondial contre la France, continue de susciter des interrogations. Alors que le jeune homme est de retour dans son pays, des zones d'ombre entourent encore cette affaire. Dimanche, l'attaquant vedette de la Seleçao avait dû subir des examens médicaux dans une clinique parisienne. Il n'avait rallié le Stade de France qu'au dernier moment, moins d'une heure avant le coup d'envoi (*Le Monde* du 16 juillet). Les membres de l'équipe médicale de la sélection brésilienne n'avaient fourni à leurs confrères français que des renseignements très succincts. *L'origine de ce malaise n'est* toujours pas connue, mais il semble acquis que le sélectionneur brésilien, Mario Zagallo, et le médecin de l'équipe, Lidio Toledo, ont pris des risques en alignant un joueur sans doute trop sollicité. Le « mystère Ronaldo » passionne le Brésil, où le jeune champion de vingt et un ans cherche désormais à se reposer.

RONALDO est en vacances. A peine arrivé à Rio de Janeiro, mardi 14 juillet, l'avant-centre de la Seleçao a pris l'hélicoptère pour Angra dos Reis, à 150 kilomètres de Rio. A sa descente d'avion, « *Ronaldhino* » est apparu très fatigué, et n'a fait aucune déclaration sur le malaise, dont il a été victime, dimanche 12 juillet, à quelques heures du coup d'envoi de la finale de la Coupe du monde. Le joueur était accompagné de ses deux agents, Alexandre Martins et Reinaldo Pitta, et d'un chien blanc.

Dans quel état de santé se trouve exactement le meilleur joueur du monde ? Etait-il en mesure de disputer le match contre la France ? L'enquête du *Monde* permet, en partie, de répondre.

Château de la Grande Romaine, dimanche 12 juillet, vers 14 h30. Les joueurs de la Seleçao font leur sieste. Dans son bureau, le directeur de cet hôtel de Lésigny (Seine-et-Marne), Paul Chevalier, travaille, lorsqu'il entend *« des cris, une énorme agitation »*.

Les cris viennent de la chambre 290, au deuxième étage du bâtiment principal. Celle-ci est occupée par Ronaldo et Roberto Carlos. L'attaquant brésilien a perdu connaissance. Roberto Carlos donne l'alerte. Il croit un moment que son coéquipier est mort. Très vite, l'équipe médicale brésilienne, dirigée par le docteur Lidio Toledo, et les gendarmes du GIGN chargés de la protection de la délégation, interviennent. Le personnel de la Grande Romaine est tenu à l'écart. *« Ils sont restés environ une demi-heure auprès de lui »*, estime M. Chevalier. *« Une heure plus tard, j'ai aperçu Ronaldo qui se dirigeait vers le restaurant. Il y a bu un jus d'orange. »*

« C'était une peur épouvantable, déclarera plus tard le champion. *Je ne m'en souviens pas exactement, mais je me suis endormi, et, alors, comme le médecin l'a dit, il semble que j'ai eu une crise pendant trente à quarante secondes. Je me suis alors réveillé, et j'avais mal partout. Mais avec le temps, la douleur est partie, et je me suis détendu. »*

Vers 17 heures, le joueur est discrètement acheminé vers la clinique des Lilas, chargée de fournir des prestations à plusieurs équipes depuis le début du Mondial. Ronaldo se trouve à bord d'une voiture de la *délégation brésilienne, escortée par* un véhicule du GIGN.

Les renseignements fournis par les médecins brésiliens à leurs confrères sont des plus succints : l'attaquant a bel et bien perdu connaissance. Pendant combien de temps ? Les Brésiliens ne le précisent pas. Ils indiquent, en revanche, que Ronaldo n'a pas d'antécédents médicaux. Selon eux, il *n'aurait jamais fait auparavant* de crise d'épilepsie ou de tétanie. Les médecins des *Lilas* n'auront aucune précision sur le traitement reçu par le joueur au cours ou au décours de son malaise.

Les Brésiliens ne disent pas non plus quels soins lui ont été alors prodigués (analyse sanguine, technique de réanimation, par exemple). Il est simplement demandé aux médecins *français* de pratiquer un scanner cérébral et un examen à résonance magnétique nucléaire (RMN).

Ronaldo ne présente aucun signe clinique particulier. Il n'a pas d'hypotension artérielle ; on ne retrouve pas de signe clinique d'épilepsie (trace de morsure de la langue) ou *de tétanie. Selon le docteur Bernard* Roger – le radiologue qui a pratiqué scanner et RMN –, *l'attaquant* de la Seleçao paraissait alors *« tranquille et détendu »*. Le scanner et la RMN n'ont pas permis, selon le médecin français, de retrouver des *« éléments irritatifs »* permettant de penser que Ronaldo ait fait une crise d'épilepsie. Cependant, le joueur n'a pas subi d'électroencéphalogramme (EEG). Cet examen aurait permis à l'évidence de mieux cerner le diagnostic, mais ne l'aurait pas établi, ni dans un sens, ni dans l'autre, de manière formelle.

A 19 h 50, Ronaldo quitte la clinique des Lilas, après avoir dédicacé un maillot de l'équipe de France. Le temps presse. Le coup d'envoi est à 21 heures. Le GIGN escorte directement le joueur vers le Stade de France.

Dans la tribune de presse, rien n'a encore filtré. Mais Ronaldo ne figure pas sur la feuille de match, le document officialisant la composition des équipes. A 19 h 55, Canal Plus révèle l'information. A 20 h 20, le chef des sports de la chaîne, Charles Biétry, annonce que le joueur vedette du Brésil sera finalement titulaire. A cette heure-là, les journalistes mettent encore ces hésitations sur le compte d'une blessure *« classique »* de footballeur, à la cheville ou au genou. Un peu plus tard, un communiqué de la FIFA révèle que le joueur a subi des examens médicaux. Les résultats sont rassurants. Ronaldo peut disputer le match.

> « Le plus probable : une conjonction de fatigue, de lassitude et de stress qui a abouti à un malaise vagal »

Qui a pris cette décision de l'aligner ? Sur ce point, les explications divergent. Ronaldo lui-même préfère jouer. *« J'aurais pu me dégonfler,* dira-t-il après la rencontre, *mais j'ai décidé de jouer et de mettre le paquet pour aider l'équipe. »* Selon une autre version, Mario Zagallo, le sélectionneur, et le docteur Toledo lui auraient demandé de participer à la finale. Enfin, une autre hypothèse est avancée : Ricardo Texeira, le président de la Confédération brésilienne de football (CBF) aurait exigé la présence de Ronaldo sur le terrain, *en raison des liens financiers* de la CBF avec l'équipementier Nike. Seule certitude : les Brésiliens n'ont pas demandé leur avis aux médecins français.

La polémique prend de l'ampleur dans la journée de lundi. A-t-on fait courir des risques inconsidérés à la santé du joueur ? Quelle est la nature *exacte* de son malaise ? *« Le plus probable*, a expliqué au *Monde* le docteur Roger, *est qu'il s'est produit une conjonction de trois éléments – une grosse fatigue, une grande lassitude et un grand stress – qui ont abouti à ce que l'on appelle un malaise vagal. »* A priori, ajoute-t-il, rien ne permet de penser que Ronaldo ait fait une crise de tétanie ou une crise d'épilepsie. Rien ne permet *non plus* de l'écarter formellement dans la mesure où l'on ne sait pas dans quel état clinique précis était Ronaldo au moment de son malaise, ni quel traitement lui fut alors administré. Il n'est pas non plus possible, *a priori*, faute d'information précise, d'écarter l'hypothèse d'un surdosage en produits *dopants ou antalgiques*.

Au Brésil, le docteur Toledo, principale cible des critiques, annonce que le joueur va de nouveau être examiné. Les propos du médecin semblent de plus en plus contradictoires. Alors que la première explication officielle était celle d'un stress excessif, Lidio Toledo se montre soudain moins catégorique : *« La tension nerveuse seule ne peut provoquer une convulsion, sauf à être combinée à d'autres facteurs. »* Tout au soulagement d'être tiré d'affaire, Ronaldo avait déclaré, dimanche : *« Nous avons perdu la Coupe du monde. Mais j'ai gagné une autre coupe, ma vie. »*

Philippe Broussard, Pascal Ceaux et Franck Nouchi

Colère et indignation au Brésil

RIO DE JANEIRO
correspondance

L'affaire Ronaldo réunit tous les ingrédients d'une *« telenovela »* dont les Brésiliens sont si friands : énigme, larmes, rumeurs, rebondissements, un héros et des vilains. Mais qu'est-il donc arrivé au meilleur footballeur du monde ? Quatre jours après le naufrage de leur équipe face à la France en finale de la Coupe du monde, les supporteurs de l'équipe du Brésil s'interrogent toujours sur les circonstances qui ont réduit Ronaldo au rôle de pantin apathique.

Le feuilleton a débuté dimanche 12 juillet peu avant le coup d'envoi de la finale avec l'annonce à la télévision du forfait de la mégastar remplacée par Edmundo, dit l'Animal. A Rio, les supporteurs sont gagnés par l'incrédulité puis par l'incompréhension en constatant que les joueurs ne s'échauffent pas sur la pelouse du Stade de France. Finalement, Ronaldo joue, mais très vite sa passivité marque les esprits. *« Mais c'est une pelada »* (un petit match entre copains), s'écrient les téléspectateurs, incrédules, devant la piètre production des Auriverde. Un commentateur sportif va jusqu'à affirmer en direct que *« la France est effrayée de la facilité avec laquelle elle gagne »*.

Dès la fin de la rencontre, l'état de santé de Ronaldo suscite les spéculations les plus folles. Les journaux télévisés évoquent le teint pâle de Ronaldo, ses convulsions, ses tremblements. Il aurait pu être empoisonné avant le match... Un bataillon de médecins défile dans les studios de télévision. A chacun sa version. La plupart des experts consultés estiment que le joueur n'aurait pas dû être aligné. Dans l'opinion publique, les sentiments se bousculent. *« C'est le sponsor de la Seleçao, Nike, qui a obligé Ronaldo à disputer la finale »*, affirment les inconditionnels de l'attaquant. *« Notre équipe a été achetée pour laisser gagner la France »*, pestent les aigris.

A l'arrivée de joueurs brésiliens à Rio, mardi 14 juillet, une pancarte représentait le drapeau brésilien avec le symbole de Nike et cette interrogation : *« C'est ça notre drapeau maintenant ? »* Le dernier rebondissement a été révélé, jeudi, par le *Jornal do Brasilia*. Ronaldo aurait sollicité un entretien privé avec le chef d'Etat brésilien, Fernando Henrique Cardoso, quand les esprits se seront calmés. En attendant, la vedette se repose à Angra dos Reis, sur la côte sud de Rio avec sa fiancée Suzana Werner. Surpris par des journalistes au volant de sa voiture, Ronaldo leur a lancé, énervé : *« Jusqu'où allez-vous me suivre ? C'est une vie, ça ? »*

Claire Perréard

DOSSIER: LE HIT-PARADE DE LA CORRUPTION DANS LE MONDE
blacks, blancs, beurs: pourvu que ça dure après le foot...
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS...
NOTRE FEUILLETON DE L'ÉTÉ "LA PASSION SELON THÉRÈSE" PAR DANIEL PENNAC
M 2228 - 1798 - 28,00 F

Nike et Adidas se livrent un duel sans merci

CINQ SEMAINES *de face-à-face*, de paris, de feintes et au bout... l'apothéose pour Adidas et l'odeur du scandale pour Nike. La marque aux trois bandes vit depuis trois jours dans l'euphorie du sacre de l'équipe de France, dimanche 12 juillet : son slogan publicitaire – *« la victoire est en nous » – a été projeté sur* l'Arc de Triomphe, le maillot tricolore qu'il fabrique apposé sur un immeuble à l'angle des Champs-Elysées, ses tee-shirts portés par vingt-deux joueurs reconnaissants devant 1,2 million de personnes et toutes les télévisions du monde...

A plusieurs milliers de kilomètres de là, *de l'autre côté de* l'Atlantique, Nike est, lui, emporté par la tourmente médiatico-footballistique d'un Brésil déboussolé par la défaite de son équipe. Les esprits surchauffés ont l'oeil rivé à la jambe raide de Ronaldo et à son teint pâle. Les hypothèses se multiplient pour expliquer l'échec inacceptable. Le calcul est *rapide* et la rumeur enfle. Et si le Brésil avait perdu parce que Ronaldo a été obligé de jouer alors qu'il était souffrant ? Et si la Confédération brésilienne de football (CBF) avait exigé que sa vedette joue pour satisfaire Nike, son principal bailleur de fonds ? Le démenti effrayé de l'équipementier américain fait presque écho à la liesse de l'équipementier européen.

En 1998, Adidas est pour la première fois associé *commercial* de la Fédération internationale de football (FIFA) et partenaire du Comité français d'organisation (CFO). Son PDG, Robert Louis-Dreyfus, par ailleurs président de l'Olympique de Marseille, entend profiter du Mondial pour montrer qu'il est ici chez lui. L'Europe est son fief. *Il veut bouter hors de* France la concurrence américaine qui dispose de gros moyens et affiche clairement ses ambitions footballistiques. L'équipementier débloque 120 millions de francs pour communiquer sur son « *football park » Adidas – qui occupe en* plein Paris un vaste terrain à deux pas de la tour Eiffel (800 000 personnes le fréquenteront durant les cinq semaines) – et prend le pari, jugé risqué en avril, de soutenir l'équipe de France par une imposante campagne publicitaire tactique (*Le Mondial* daté 12-13 juillet).

Nike n'est pas, lui, partenaire des organisateurs, mais se révèle tout autant décidé depuis 1992 à investir dans le football. Il veut apparaître comme l'alternative d'un Adidas tout-puissant, partenaire de longue date *des fédérations*. L'Américain dresse son « Nike Park » *sur* le parvis de la Défense sur 7 800 m² (450 000 visiteurs) et consacre près de 100 millions de francs à sa campagne publicitaire pour faire la promotion de son parc porté par la notoriété de l'équipe du Brésil.

UN CONTRAT DE DIX ANS

Nike verse *180 millions* de dollars. La pierre angulaire de leur bataille est l'équipe nationale qu'ils parrainent. L'entreprise américaine a signé en décembre 1996 un contrat de dix ans avec la fédération brésilienne. Nike verse 180 millions de dollars (près de 1,1 milliard de francs) et finance à hauteur de 220 millions de dollars (environ 1,3 milliard de francs) des *écoles de football* et le nouveau siège de la fédération brésilienne. En échange, l'équipementier pourra s'associer à cinquante matches amicaux internationaux et utilisera la Seleçao pour sa promotion. Nike, qui signe ici son premier grand contrat fédéral et succède à Umbro, investit également sur des joueurs, dont Ronaldo, auquel il verse 1,5 million de dollars (plus de *9 millions de francs*) chaque année. De son côté, Adidas, partenaire de la fédération française depuis vingt-cinq ans, a sous contrat plusieurs internationaux, dont Laurent Blanc, David Trezeguet, Marcel Desailly, Christian Karembeu, Fabien Barthez et la star Zinedine Zidane.

Grâce à ces contrats verrouillés avec les finalistes de la Coupe du monde, Adidas et Nike ont vendu des quantités impressionnantes de maillots. Nike aurait rapidement *épuisé ses stocks* de maillots brésiliens (vendus 360 francs pièce) tout comme Adidas, qui affirme que ses distributeurs seront réapprovisionnés d'ici quelques jours (le maillot vaut 400 francs). Si les quantités écoulées ne sont pas encore connues, Adidas déclare déjà avoir augmenté son chiffre d'affaires de 30 % par rapport à la même période l'année dernière. Les affaires de Nike n'ont certainement pas été mauvaises : le seul Ronaldo fait vendre 2 000 tee-shirts par semaine à son club, l'Inter Milan.

Corollaire de cette mécanique marketing, l'influence de tels sponsors auprès des fédérations nationales va grandissant. A tel point que, le 27 mai, à Genève, la FIFA annonçait, au sortir d'une commission spéciale, constituer un groupe de travail chargé *« d'étudier l'interférence croissante de certains fabricants de vêtements de sport dans l'organisation de matches internationaux amicaux et d'autres affaires concernant des associations nationales »*. Selon un membre de cette commission cité par le quotidien brésilien *Folha de Sao Paulo* le 2 juin, la FIFA tente *« d'empêcher l'influence des certaines entreprises dans l'intégrité du sport et l'organisation des matches »*. Et le quotidien de nommer Nike pour ses exigences auprès des fédérations *américaine* et brésilienne. En 1997, Nike aurait été à l'origine de vingt-quatre matches amicaux de la Seleçao, faisant ainsi du Brésil l'équipe la plus sollicitée pour ce type de prestations, devant la Chine. *« Nous n'avons demandé que quatre matches »*, rétorque-t-on chez Nike.

Florence Amalou

هكذا من الاصل

Pluie, sauf dans le Sud

VENDREDI, l'anticyclone est très décalé vers le sud et laisse passer les perturbations atlantiques, surtout sur la moitié nord du pays. Dans la journée de vendredi, une onde assez active donnera de la pluie un peu partout, excepté sur les régions méridionales.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après les pluies de la nuit et du matin, les éclaircies reviendront rapidement par la pointe de la Bretagne et gagneront l'ensemble de ces régions dès la mi-journée. Le thermomètre ne dépassera pas 20 degrés.

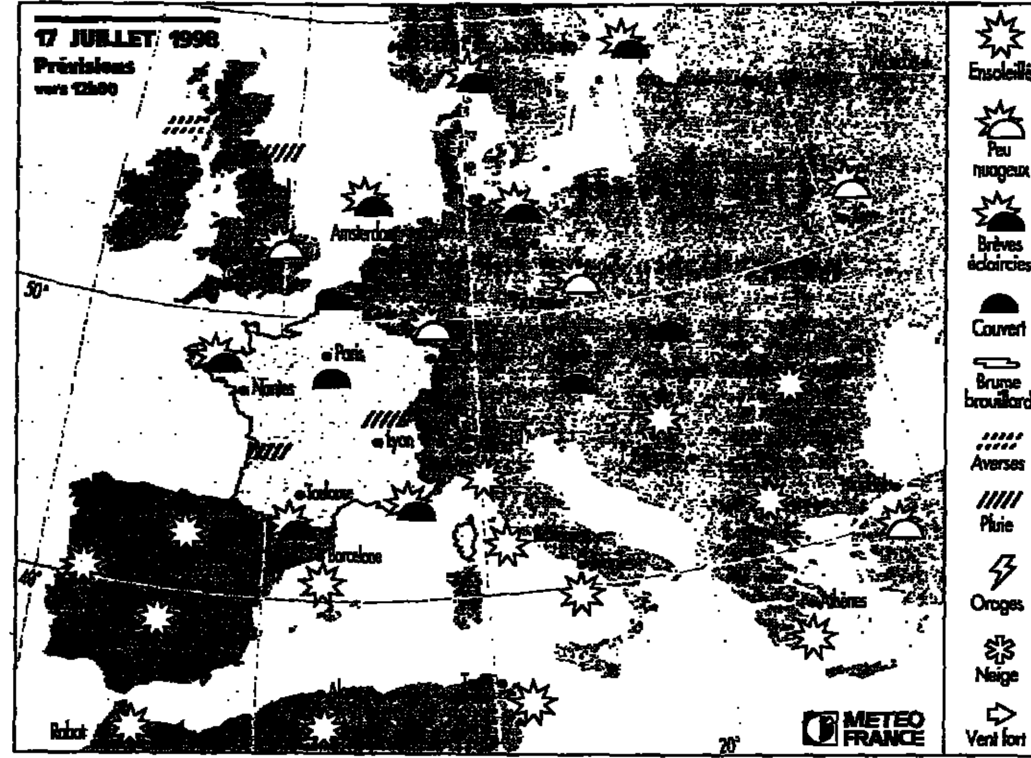
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée sera pluvieuse, surtout sur l'Ile-de-France et le Centre. Les éclaircies reviendront par l'Ouest en début d'après-midi. Quelques averses pourront se produire sur le Nord - Pas-de-Calais. Les températures seront fraîches, de 18 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La matinée sera nuageuse, puis la pluie arrivera par l'Ouest en fin de matinée. Dans l'après-midi, des orages pourront se produire sur les Vosges et le Jura. Les températures seront comprises entre 20 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera très nuageux avec un peu de pluie. Sur le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées quelques éclaircies reviendront. Les températures seront estivales, de 25 à 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La pluie touchera d'abord le Limousin le matin puis l'Auvergne en fin de matinée et Rhône-Alpes à la mi-journée. Des orages pourront se produire sur les Alpes. Il fera assez chaud, entre 24 et 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel sera souvent nuageux. Sur les Alpes du Sud des orages pourront éclater. Le vent d'ouest sera modéré. Les températures seront élevées, entre 28 et 32 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MÉTRO-VÉLO.** La RATP relance « Roue Libre », un service de location de cycles à Paris et en Ile-de-France (20 F l'heure, 45 F la demi-journée, 70 F la journée), balades guidées (à partir de 100 F par adulte). Parc de 300 vélos sur 5 sites de location (ouverts de 9 h à 19 h, 7 jours sur 7), dont à Paris, place du Châtelet (au pied de la tour Saint-Jacques) et à la tour Eiffel (place Jacques-Rueff). Renseignements au 08-36-68-77-14, au 08-36-68-41-14 pour les langues étrangères ou sur Minitel 3615 RATP. Guide gratuit aux guichets RATP.

■ **FRANCE.** Mis en place par le secrétariat d'Etat au tourisme, le site Internet http ://www. tourisme-.gouv. fr. permet de s'informer sur les actions de la campagne « Bonjour 98, la France accueille le monde ». Y sont répertoriées plus de 2 000 fêtes et manifestations programmées jusqu'au 31 août.

PRÉVISIONS POUR LE 17 JUILLET 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/27 S	KIEV	14/17 N	VENISE	18/26 S	LE CAIRE	24/37 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 P	LISBONNE	17/34 S	VIENNE	14/24 C	MARRAKECH	25/39 S
				ST-DENIS-RÉ.	18/24 N	LIVERPOOL	13/16 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/23 N
				EUROPE		LONDRES	13/19 N	BRASILIA	13/28 S	PRETORIA	6/26 S
				AMSTERDAM	13/20 S	LUXEMBOURG	11/17 N	BUENOS AIR.	8/14 N	RABAT	22/30 S
FRANCE métropole		NANCY	11/20 N	ATHENES	24/31 S	MADRID	22/39 S	CARACAS	25/31 C	TUNIS	20/30 S
AJACCIO	16/26 S	NANTES	14/22 S	BARCELONE	20/28 S	MILAN	18/31 S	CHICAGO	18/27 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	16/24 N	NICE	20/26 S	BELFAST	11/14 P	MOSCOU	17/25 P	LIMA	16/20 C	BANGKOK	26/30 P
BORDEAUX	15/24 P	PARIS	12/21 C	BELGRADE	15/27 S	MUNICH	12/22 P	LOS ANGELES	22/29 S	BOMBAY	27/31 P
BOURGES	13/22 P	PAU	15/25 S	BERLIN	12/21 S	NAPLES	19/30 S	MEXICO	15/22 C	DJAKARTA	26/30 P
BREST	12/18 S	PERPIGNAN	20/30 S	BERNE	13/24 N	OSLO	11/16 S	MONTREAL	19/25 P	DUBAI	34/43 S
CAEN	13/18 S	RENNES	13/21 S	BRUXELLES	14/19 C	PALMA DE M.	18/31 S	NEW YORK	24/27 P	HANOI	28/36 S
CHERBOURG	12/18 S	ST-ETIENNE	13/24 P	BUCAREST	13/28 S	PRAGUE	11/21 N	SAN FRANCIS.	14/23 S	HONGKONG	28/32 S
CLERMONT-F.	14/26 P	STRASBOURG	12/21 N	BUDAPEST	15/23 C	ROME	18/27 S	SANTIAGO/CHI	-4/10 S	JERUSALEM	22/32 S
DIJON	14/24 P	TOULOUSE	16/27 S	COPENHAGUE	11/17 S	SEVILLE	22/40 S	TORONTO	18/26 N	NEW DEHLI	27/29 P
GRENOBLE	14/28 S	TOURS	13/23 C	DUBLIN	10/14 P	SOFIA	13/24 S	WASHINGTON	23/26 P	PEKIN	23/26 P
LILLE	12/19 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	13/20 N	ST-PETERSB.	12/19 S	**AFRIQUE**		SEOUL	24/28 S
LIMOGES	12/20 P	CAYENNE	23/31 N	GENEVE	13/26 N	STOCKHOLM	11/18 S	ALGER	16/31 S	SINGAPOUR	26/30 P
LYON	16/26 P	FORT-DE-FR.	25/30 S	HELSINKI	10/17 N	TENERIFE	15/22 N	DAKAR	26/29 N	SYDNEY	10/16 S
MARSEILLE	20/29 S	NOUMEA	18/22 S	ISTANBUL	21/26 N	VARSOVIE	13/20 P	KINSHASA	22/27 C	TOKYO	22/25 P

Situation le 16 juillet à 0 heure TU

Prévisions pour le 18 juillet à 0 heure TU

PRATIQUE

Les éponges, méduses et coquillages ne manquent pas de piquants

DANS LEUR IMMENSE majorité, les éponges évoquent plutôt la douceur, mais plusieurs espèces, notamment antillaises, peuvent inoculer, par leurs spicules venimeux défensifs, de douloureuses dermatoses qui durent des mois si elles ne sont pas soignées. On les traite efficacement à l'eau vinaigrée.

Comme les coraux et les anémones – leurs cousins –, les méduses sont bien armées. Et offensives. Ces cnidaires ouvrent leur bouche vers le haut chez les formes fixées (anémones, polypes), vers le bas chez les méduses, qui nagent. Certains adoptent une forme sexuée, quand ils nagent, et asexuée, quand ils se fixent. La bouche est entourée de tentacules venimeux par leurs milliers de cnidocystes : sortes de très efficaces seringues « à ressort » de moins d'un millimètre. D'ailleurs, les espèces, réputées inoffensives, ne le sont pas. En fait, leurs cnidocystes sont incapables de transpercer notre peau.

Parmi les polypes, les « coraux de feu » (millépores des Antilles, de mer Rouge et de l'océan Indien) provoquent un effet de brûlure, des démangeaisons, parfois des nausées, pendant quelques heures.

Les physalies, « méduses » à crête de Méditerranée, roses bleutées, de 10 à 30 centimètres de diamètre, ne sont guère plus avenantes. Elles laissent flotter de longs tentacules dont le contact avec la peau ressemble à une forte décharge électrique, suivie d'une éruption cutanée, et dans les cas graves, crampes, maux de tête et dérèglements cardiaques. Le choc initial peut même noyer un nageur surpris loin des plages. Les plus dangereuses hantent l'Atlantique et l'Indo-Pacifique tropical. A l'effet du venin (neurotoxique, hémolytique), peut s'ajouter une réaction allergique. C'est d'ailleurs en étudiant les physalies que Portier et Richet ont découvert l'anaphylaxie, connue comme étant aujourd'hui l'allergie, en 1902.

Les cuboméduses, de quelques millimètres à près de 3 mètres de côté, portent leurs tentacules aux « angles ». Les plus grandes vivent en eaux tempérées, entourées de 30 mètres de tentacules ! Toutes sont douloureuses. La pire, *Chironex fleckeri* vit dans les eaux de Nouvelle-Guinée, d'Australie et des Philippines. Elle mesure 20 centimètres avec quatre groupes de tentacules de 10 mètres. Son contact tue une fois sur vingt, en quelques minutes ou plusieurs heures. Après vive sensation de brûlure, érythème, oedème, nausées, fièvre, maux de tête, syncopes, etc. Dans le meilleur cas, les cicatrices mettent des mois à disparaître. Dans un autre registre, les *Carybdea* méditerranéennes ne donnent que la chair de poule au toucher et pendant deux jours le « syndrome d'Irukandji » : nausées, sueurs, maux de tête, crampes, et, pour tout arranger, tachycardie et anxiété.

Même mortes, elles restent redoutables

Les méduses séchées restent dangereuses. Comme les tentacules qui s'en détachent. En cas d'envenimation sérieuse, il n'est pas inutile d'emporter (avec précaution) un fragment de tentacule, qui peut aider à trouver le traitement approprié. En l'absence d'un médecin, il est conseillé de détacher les tentacules à la pince, de laver à l'eau de mer et de passer la plaie à l'alcool, au vinaigre, voire à l'urine. Surtout, il ne faut pas frotter. Cela aurait pour effet désastreux d'activer d'autres cnidocystes aux venins redoutables.

LA MALADIE DES PLONGEURS

Si « nos » anémones de mer sont inoffensives, les *Actinodendron* et *Doflenia* de l'Indo-Pacifique tropical peuvent tuer. D'autres, voisines, provoquent brûlures, vertiges et nécroses durables. La maladie « des pêcheurs d'éponge », bien connue des plongeurs de la barrière de Corail, est aussi due à une anémone qui porte le joli nom de *Sargatia elegans* et qui donne de vilaines lésions bleues, puis noires, très lentes à guérir, parfois accompagnées de fièvre et de céphalées. Les envenimations par les coraux sont plus bénignes, mais aggravées par des débris calcaires qui polluent la plaie.

Toujours imaginative, la nature a armé les cônes, coquillages de quelques centimètres à plusieurs dizaines de centimètres de long. Ces prédateurs nocturnes des fonds meubles ou des coraux chassent grâce à un genre de harpon – une sorte de dent – projetable, dissimulé dans leur trompe, relié à une glande à venin complexe, et d'autant plus dangereux que l'animal est grand. Ce redoutable composé chimique déclenche engourdissement, hémorragie, cyanose et même, parfois des troubles d'élocution, de déglutition, de vision, des nausées, voire une paralysie respiratoire. Le traitement est symptomatique : extraction de la dent, calmants et assistance respiratoire éventuelle.

Plongeurs, méfiez-vous de ces magnifiques coquillages de ces porcelaines apparemmment fragiles et inoffensives, cause de bien des accidents stupides. « *Les plongeurs les glissent dans leur poche de ceinture, dans leurs maillots et se font piquer* », explique Patrick Geistdoerfer, directeur du laboratoire d'océanographie à l'Ecole navale.

Parmi les échinodermes, les oursins ne sont vraiment venimeux que dans l'Indo-Pacifique tropical. Pas par leurs piquants, mais par des organes, les pédicellaires, plantés entre eux. Quelques espèces du Pacifique présentent cependant des piquants venimeux. Sur nos côtes, si les oursins peuvent blesser, ils enveniment rarement. Dans la même famille, une étoile de mer polynésienne prédatrice du corail, la magnifique *Taramea* brun-violet de plus d'un demi-mètre de diamètre, porte sur chacun de ses quinze bras trente épines venimeuses orange de 6 centimètres qui provoquent une très vive douleur, œdème, engourdissement, fièvre, nausées, etc. Mais l'avantage de cette étoile, au moins, c'est qu'on la voit.

Enfin, deux petits poulpes du genre *Halochlaena*, bruns à anneaux bleus, améliorent leurs morsures par un venin qui donne des œdème et nausées pendant quelques heures, sauf dans de très rares cas de paralysie mortelle. On les rencontre aussi dans l'Indo-Pacifique tropical ce qui oblige à plonger protégé par une combinaison de néoprène dans des eaux tièdes qui invitent, pourtant, à des tenues plus légères.

Marcel Donzenac

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98169

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							#					
III				#								
IV										#		
V				#					#			
VI		#						#				
VII					#		#					#
VIII					#							
IX			#			#					#	
X												

HORIZONTALEMENT

I. Pour assurer la succession, à l'usine et à l'étable. – II. Introuvable en librairie. Espace d'affrontement. – III. Pour séparer les grains. Pour éviter la succession. – IV. Observée dans le grand monde. Personnel. – V. Dans le filet. Prince de légende. Circule en Extrême-Orient. – VI. Nés. Œuvre dodécaphonique inachevée. – VII. Spécialité normande. Aurait été le premier à décrocher le téléphone. – VIII. Particules. Sommes de récupération. – IX. Le prix du silence. Pour interpeller. Travailla au foyer. – X. La meilleure façon de ne pas s'occuper des autres.

VERTICALEMENT

1. Grande découverte. – 2. Faite pour se faire remarquer. Un petit nom pour Roger. – 3. Le prix à payer pour les bêtises. – 4. Gai participe. Cuisine japonaise. – 5. Bien charpentées. Indéfini. – 6. Mises à l'écart pour quelque temps. – 7. D'un auxiliaire. Prend l'eau de partout. – 8. Donne le choix à table. Ses parents se sont installés en France. – 9. Passe sur le volet. Souple ou alourdi. – 10. Général renversé. Souverain ottoman. – 11. Pour garder son anonymat. – 12. Ne sera donc pas disponible pour l'instant. Patronne calendaire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98168

HORIZONTALEMENT

I. Présomptions. – II. Remède. Arrêt. – III. Epurent. Rire. – IV. Salaud. Ténor. – V. Ere. Rival. Nt. – VI. Na. Osai. If. – VII. Tifs. Narguer. – VIII. Ota. JT. Aigre. – IX. Irone. Emoulu. – X. René. Chenaux.

VERTICALEMENT

1. Présentoir. – 2. Reparaître. – 3. Emule. Faon. – 4. Sera. Os. Ne. – 5. Odeurs. Je. – 6. Mendiant. – 7. Via. Eh. – 8. Ta. Ta. Rame. – 9. Irréligion. – 10. Orin. Fugua. – 11. Néron. Erlu (relu). – 12. Stertoreux.

L'ART EN QUESTION N° 74

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Portraits de fleurs

AVANT 1848, Eugène Delacroix a réalisé peu de tableaux de fleurs ou de paysages purs, même s'il travaillait des sujets pour les intégrer comme décors dans ses compositions. Poussé par des problèmes de santé à séjourner plus fréquemment à la campagne ou à la mer, il se rend chez des amis et s'intéresse davantage à son environnement, convaincu, écrit-il dans son *Journal*, que « *le vrai peintre est celui qui connaît toute la nature* ». George Sand, chez qui il se repose, raconte : « *J'ai vu Delacroix essayer pour la première fois de peindre des fleurs. Il avait étudié la botanique dans son enfance, et, comme il avait une mémoire admirable, il la savait encore. Je le surpris en extase de ravissement devant un lis jaune dont il venait de comprendre la belle architecture.* » Lors de l'Exposition universelle de 1855, Delacroix présente une trentaine d'œuvres, dont des « *portraits* » de fleurs, ainsi que :

- *Chasse aux lions* ?
- *La Liberté guidant le peuple* ?
- *La Mort de Sardanapale* ?

RMN / MICHÈLE BELLOT

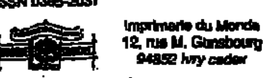
Eugène Delacroix (1798-1863) : Etudes de fleurs avec une branche de fuchsia (1855) (mine de plomb et aquarelle, 15 × 19,6 cm), Paris, Musée du Louvre, département des arts graphiques. Aux Galeries nationales du Grand Palais pour l'exposition « Delacroix, les dernières années », jusqu'au 20 juillet 1998.

Réponse dans *Le Monde* du 24 juillet

Solution du jeu paru dans *Le Monde* du 10 juillet.

Le tableau *Les Mendiants* est le seul tableau de Peter Bruegel le Vieux que possèdent les musées français. Il est exposé au Louvre.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ÉTÉ FESTIVAL

Susan Buirge, chorégraphe née en Amérique, à Minneapolis, qui parle avec gourmandise le français et vit depuis 1989 une passion avec un troisième pays, le Japon, est à Avignon pour un spectacle qui parle de cet amour-là, celui du pays du Soleil-Levant. Elle dirige des danseurs japonais dans la dernière partie d'un *Cycle des saisons*, commencé en 1994 et qui a vu tour à tour « l'Automne » *(Kin-iro no kaze no kanata)*, « l'Hiver » *(Ubusuna)*, « le Printemps » *(Mizu Gaki)*. Aujourd'hui vient « l'Eté » *(Hi no hashira)*, le moment où le riz est poussé, mais pas encore mûr. C'est le processus de ce mûrissement, ce feu intérieur invisible qui sert de fondement à la danse de Susan Buirge. Et ces quatre saisons sont autant de lettres d'amour à un pays, le Japon, et à une ville, Kyoto, qui ont changé le cours de sa création. Quant à Roland Dubillard, il nous manquait et il a dû le savoir. A défaut de pouvoir jouer lui-même, il a décidé de donner de ses nouvelles à tous ceux qu'il a tellement réjouis, enchantés. Il a mis en scène un choix de ses textes, dans le jardin du lycée Saint-Joseph, à Avignon. Il leur a donné pour titre *Je dirai que je suis tombé* – dernière phrase (donc chute) d'un de ses poèmes, titré « Rouge ». Il a choisi quatre excellents instrumentistes pour ce « quatuor d'Avignon ».

Un drôle d'été couleur de sorbet mandarine

Avignon/Danse. Susan Buirge a terminé le « Cycle des saisons », qu'elle débutait en 1994 à Kyoto

HI NO HASHIRA (danse de l'été), par Susan Buirge. Tomihisa Hida (musique interprétée par l'Ensemble Ichime). Félix Lefèbvre (lumières). Yoshiko Kunishima (costumes). Keito Kohara (régie générale).
CLOÎTRE DES CÉLESTINS, le 15 juillet, jusqu'au 21 juillet, à 22 heures. Présentation de l'ensemble du *Cycle des saisons*, les 17 et 21 à 22 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. Tournée en France à partir de novembre.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Tout est bizarre dans *L'Eté* vu par Susan Buirge. Très personnel aussi. Cette idée de chorégraphier un *Cycle des saisons* dans un pays où l'on n'a pas grandi, le Japon, est aussi curieuse que risquée. Tant il est vrai que les impressions de soleil, de grand froid, etc., sont le plus souvent liées au jeune âge. Qu'importe ! La chorégraphe vit depuis 1989 une relation si passionnée avec le pays du Soleil-Levant, avec la pensée shintoïste centrée sur la souveraineté de la nature, que ces danses dédiées à *L'Automne (Kin-iro no kaze no kanata*, 1994), à *L'Hiver* (*Ubusuna*, 1996), puis au *Printemps* (*Mizu gaki*, 1997), et aujourd'hui à *L'Eté*, avec *Hi no hashira*, sont autant de lettres d'amour écrites dans un pays, dans une ville – Kyoto –, qui ont changé le cours de sa création.

Ce *Cycle des saisons* célèbre la pousse du riz. Mais c'est aussi de la vie de l'homme qu'il s'agit. Dans *L'Eté*, Susan Buirge a voulu évoquer le moment où le riz est poussé, mais pas encore mûr. C'est le processus de ce mûrissement, ce feu intérieur invisible qui sert de fondement à sa danse.

Pour le spectateur qui ne connaîtrait pas le soubassement de l'œuvre, qui ne verrait donc pas plus de grain de riz sur la scène que de blé dans le désert, qu'observe-t-il ? Des choses simples : une chorégraphe occidentale travaille, à Kyoto, avec un maître de musique gagaku, Tomihisa Hida, et un groupe de danseurs japonais. S'il lit le programme, il notera qu'il ne s'agit pas d'une création unique, d'un « coup », mais d'un travail inscrit dans la durée, et dans une ville, Kyoto.

Vêtus de costumes bouton d'or, calottés de noir, les dix musiciens de l'Ensemble Ichime arrivent en premier sur la scène. Assis tout autour de la cour du cloître, ils définissent l'espace de la danse. Marchant bon pas, les interprètes prennent possession du lieu avec une ronde qui bientôt sera menée par Takeshi Yazaki. Choc de la couleur mandarine des vêtements qui les habillent. Choc de cette couleur douce mais plutôt froide se détachant sur un sol gris clair.

C'est ça l'été ? On comprend le dessein : se tenir à distance. Ne pas tomber dans le piège de l'exubérance. Les corps ploient, se redressent et s'ouvrent en de grands mouvements de bras. Tout est respiration. Encore une fois, on est frappé de voir des corps traités avec tant de sollicitude. On pense au paysan qui apporte à la culture de son riz son savoir-faire.

Danse de convergence où les corps tournent sur eux-mêmes. C'est la fin du *Cycle des saisons*. C'est l'aboutissement du projet. Vive le cercle. Des clochettes se mêlent au dialogue d'un gong et d'une flûte. Les corps piaffent, grattent la terre du pied. Cheval. Galop du gong. Proche, lointain. C'est le bruit de la nature à l'œuvre dans les rizières. Idée du cheminement. Très beau travail de contrepoint avec des danseurs presque immobiles, à l'exception de leurs bras qui balancent.

Il y a aussi une relation délicate au féminin et au masculin, des regards qui se libèrent. La danse se joue au centre. La chorégraphie est au cœur de son sujet : les danseurs forment deux colonnes, symbole de la chaleur qui monte dans la tige de la plante. Cette abstraction est alors magnifiquement soutenue par tous les instruments qui, pour la première fois, jouent tous en même temps. Les interprètes quittent la scène l'un après l'autre, comme si, dorénavant, chacun devait prendre son destin en mains. Sans Susan Buirge. Une manière de dire adieu.

Honneur aux danseurs, à leur façon extrême de s'emparer de la danse, de porter chaque geste, chaque mouvement, à son point d'harmonie. Mais cette quasi-perfection dissimule ce qu'il peut y avoir de systématique, de volontariste dans la démarche de la chorégraphe. Tout est tenu, retenu. C'est un été en gilet boutonné qu'elle nous propose. Le Japon l'a poussée à explorer jusqu'au bout sa passion de la forme et du signe. On ne saurait aller plus loin. Susan Buirge se demandait, tandis qu'elle construisait ce *Cycle des saisons*, pourquoi Stravinski ne s'était jamais intéressé qu'au printemps ? Hypothèse simple : dans chaque saison, il y a toutes les autres à un degré ou à un autre. D'où un risque d'uniformisation, de répétition auquel elle n'a pas échappé.

> Honneur aux danseurs, à leur façon extrême de s'emparer de leur art, de porter chaque geste, chaque mouvement, à son point d'harmonie

On prend le pari : au cours des nuits (les 17 et 21) où le cycle sera dansé d'une seule traite, on ne verra ni été, ni printemps, ni hiver, ni automne, mais seulement une succession de modulations, comme autant de combinaisons mentales mises au point pour questionner ce qu'est la danse. Comment elle se construit. L'intérêt de ce questionnement est qu'il est formulé par une Occidentale, une Américaine, avec des outils de pensée qui appartiennent à une culture non occidentale. Une pensée qui a fouetté, pendant presque dix ans, l'imaginaire de l'artiste. Ça vaut le coup de voir !

Dominique Frétard

Une leçon magistrale de plusieurs années

KYOTO
de notre envoyée spéciale

En mai, on est parti pour Kyoto afin de mieux comprendre les raisons de l'aventure japonaise de Susan Buirge, cette Américaine née à Minneapolis qui dit se sentir aujourd'hui *« plus étrangère aux Etats-Unis qu'à Kyoto »*. Susan Buirge achève la quatrième partie d'un *Cycle des saisons* débuté en 1994 avec une danse consacrée à l'automne *(Kin iro no kaze no kanata)*. Ensuite vinrent la danse d'hiver (*Ubusuna*, 1996), puis celle du printemps (*Mizu gaki*, 1997). La danse d'été (*Hi no hashira*) est presque sortie de terre. La chorégraphie des sept sections qu'elle comporte est dans le corps des danseurs. La danse va commencer...

A notre arrivée, cette quatrième danse du *Cycle des saisons* est déja sortie de son cocon. Il s'agit donc d'observer, sur cette danse de l'été, le travail de plus près, de rencontrer les danseurs à la leçon du matin, aux répétitions de l'après-midi. Côté filles : Miyako Mori est grande, avec l'allure d'une reine ; Hiroko Tamura, belle charpente, sensuelle, l'air inquiet. Chiho Shin est un masque parfait. Signe particulier : des mains et des doigts très puissants façonnés par la pratique à un niveau très élevé de la danse de l'éventail. Yuko Mori, toute petite, la rieuse aux cheveux courts, touchant regard de myope. Côté garçons : Takeshi Yasaki, le sphinx qui rit à l'intérieur ; et Yuichi Igarashi, le philosophe, qui porte les cheveux aux épaules. Avec eux, pour eux, la chorégraphe a créé, en 1992, la compagnie Matoma.

Ce jour-là, 26 mai, dans le studio de la Villa Kujoyama – lieu qui accueille des artistes français en résidence de création – la leçon commence. Après une prise de conscience du dos, des côtés, de la taille, les danseurs doivent toucher, puis frotter, un point sur le sommet de la tête censé dégager de l'électricité, créant ainsi une sensation de vide, de détente. Les yeux se ferment, les doigts tâtonnent, les muscles faciaux se relâchent.

> « Danser avec Susan a changé notre mouvement, qui est devenu plus intérieur »

Puis viennent les entraînements pour les mains (si importantes dans la danse de la chorégraphe), d'autres pour muscler le gros orteil. Tout est fait debout, sur une verticalité sourcilleuse, et pourtant on a l'impression que les danseurs sont allongés. Il y a une espèce d'inversion, de relaxation, qui fait circuler l'énergie dans tous les recoins, préparant les articulations à danser. La chorégraphe donne le rythme en frappant deux bâtons, corrige un corps d'un *« Voilà, c'est ça »*, bien français, compte en japonais, chantonne les indications.

Les danseurs transpirent avec vigueur. C'est la fin du cours. Applaudissements. La fameuse méthode Buirge. On remarque à quel point cette façon de travailler le corps à la verticale, les pieds bien à plat, est adaptée à la morphologie japonaise. A ces dos hyper-droits, allongés, à ces bassins mobiles que donne l'habitude de la position assise en tailleur.

Pause-déjeuner. Les danseurs parlent des années qu'ils viennent de vivre avec Susan Buirge : *« Danser avec Susan a changé notre mouvement, qui est devenu plus intérieur »*, dit Mikayo Mori. Yuko Mori confirme : *« C'est une manière de bouger très proche de notre propre culture. On a appris à penser à nos mains, à nos jambes, à rendre vivante chaque partie de notre corps. »* La silencieuse Hiroko Tamura murmure : *« Ce travail m'a conduite au sommet de la montagne ! Que faire après ? »*

Tous, pourtant, ont anticipé cette « séparation » en commençant leurs propres chorégraphies, sauf Yuko Mori. Il sera intéressant de voir comment les leçons de Susan Buirge à Kyoto irrigueront la danse contemporaine japonaise. On aurait aimé découvrir ces premiers travaux en Avignon.

D. F.

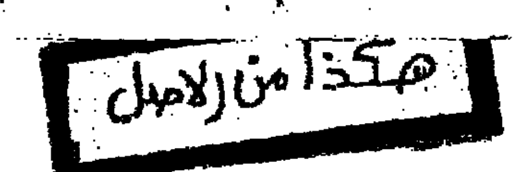
LA PHOTOGRAPHIE DE MARTINO MARANGONI

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE, ARLES

MARTINO MARANGONI
Né en 1950 à Florence. En 1972, il part à New York pour étudier la photographie au Pratt Institute. A son retour à Florence en 1989, il fonde le studio Marangoni-Iniziative di Fotografia Contemporanea, centre qui développe une intense activité didactique et d'expositions. Les œuvres de Marangoni sont exposées dans différents musées et fondations internationales comme la Maison européenne de la photographie, à Paris, et le Musée des beaux-arts de Houston.



« Terres d'attache », 1984-1995 (extrait). Exposition : « A propos du monde intérieur ».



هكذا من الأصل

Le coup de mistral Dubillard

Avignon/Théâtre. L'auteur-peintre-musicien plombier met en scène un choix de ses textes

JE DIRAI QUE JE SUIS TOMBÉ, de Roland Dubillard. Mise en scène : Roland Dubillard. Avec Maria Machado, Romain Bouteille, Frédéric Le Bret, Charles Réale.
JARDIN DU LYCÉE SAINT-JOSEPH, rue des Lices, Avignon. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 15. 80 F. A 18 heures jusqu'au 19 juillet.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Roland Dubillard nous manquait. Il a dû le sentir. Comme il ne pouvait pas s'adresser individuellement à tous, il a décidé de nous envoyer des nouvelles collectivement, en mettant en scène un choix de ses textes dans le jardin du lycée Saint-Joseph, sous le titre de *Je dirai que je suis tombé* – dernière phrase (ce qui s'appelle une chute) d'un de ses poèmes titré « Rouge ». Car telle est la couleur sous laquelle s'ouvre et se ferme son « *montage* ». Il y a le rouge de la honte, qui appartient à tout un chacun, mais aussi le rouge « *comme ce dont je ne parviens pas à me souvenir* » qui n'appartient qu'à Roland Dubillard. Et puis il y a ce vermillon qui annonce la couleur : celle de l'artiste-peintre entré sur scène comme tel et qui se retrouve plombier, la lampe à souder à la main, par rupture de vermillon.

L'auteur de... *Où boivent les vaches* est là : il ne fait pas ce que ferait un peintre (par exemple Picasso) en s'emparant simplement de bleu s'il manquait de rouge. Non : il cesse de peindre – à jamais –, empoigne sa lampe à souder, et se met à écrire – à parler – avec l'instrument. Attention : pas en artisan, mais en artiste-plombier. C'est ainsi qu'un peintre manqué peut devenir un écrivain réussi. Mais Roland Dubillard n'est pas seulement un peintre manqué. Entre autres choses manquées dont il se targue – toutes du domaine artistique –, il est aussi un musicien manqué. Et pas n'importe lequel : lui, c'est Beethoven. A cause de la surdité. Et de toutes les questions stimulantes auxquelles peut conduire l'examen de son cas. Par exemple : « *A quoi bon avoir un chien, quand on est capable d'être un chien soi-même parfaitement ?* »

A force de n'avoir pas été un autre (la faute aux autres bien sûr, c'est-à-dire à l'enfant qu'il a été, à la mère...), Roland Dubillard nous a soudé un réseau de tuyauteries sans équivalent à ce jour, par où il fait passer son souffle unique, ce souffle « *qui l'a donné au vent* », auquel le mistral rajoutait sa note locale, mercredi 15 juillet, pour envoyer les mots escalader dans les éclats de rire les gradins avignonnais. Le plus fort était dans la constance de ce souffle, malgré le passage impromptu d'une pièce à une autre, du théâtre à la poésie. Au point que rares étaient les spectateurs qui auraient pu dire ce qui appartenait à l'un ou à l'autre. *Je dirai que je suis tombé* apparaissait comme une démonstration par l'auteur de l'extrême cohérence de son œuvre.

« TROIS MOTS VACHES »

Entre autres soucis (Roland Dubillard est un homme sourcilleux dans le souci), l'auteur a celui de s'interroger sur ceux qui ont « *l'habitude de se glisser dans les yeux des autres et les oreilles* » – les acteurs, ses frères. Il n'hésite pas à leur donner des conseils. A tenter de les éblouir parfois. Cela ne peut que les stimuler d'avoir quelqu'un qui se préoccupe d'eux. Dans son cas c'est plus que nécessaire, car ce qu'il leur fait vivre de sa vie ferait tourner vache qui manquerait de caractère. Pour être bien net dans son propos, il les confronte d'ailleurs directement à une vache. Une certaine Olga. Elle est là (on l'entend) qui refuse net de descendre sur scène – comme Godot s'il existait – pour venir dire « *trois mots vaches* ».

Depuis que Roland Dubillard ne peut plus être acteur, d'autres jouent ses rôles, sans malheureusement parvenir à faire totalement le Roland Dubillard. Il a eu beau choisir quatre excellents instrumentistes pour son quatuor d'Avignon, son esprit demeure si vif, qu'ils avaient encore du mal à suivre son tempo lorsqu'ils jouaient en groupe à la première. Heureusement, ils se rattrapent largement dans les solos. C'est dire si Roland Dubillard nous aurait manqué encore, si sa voix, inimitable, enflée de la bouche et contrariée du nez, n'était descendue d'un des trois arbres du jardin Saint-Joseph pour interroger : « *Donner un arbre est-il possible ?* » Un autre répondra : « *C'est l'arbre, et son bois légendaire, / Qui suscite en vous le verbe être.* »

Jean-Louis Perrier

Des films en plein air sur le thème de l'eau

Paris/Cinéma. Pour séduire les passagers des transatlantiques de la pelouse de Pantin, le programme joue en finesse avec les sujets aqueux

AU FIL DE L'EAU. Festival de cinéma en plein air, du 17 juillet au 30 août à 22 h. Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (19e). Tél. : 01-40-03-76-92.

On a chanté, à raison, les délices des séances en plein air de La Villette, son écran géant, ses transats, ses nuits étoilées, ses fêtes bon enfant où les familles pique-niquent, voire festoient, sur la pelouse avant – ou pendant – les projections. Et c'est, rappelons-le sans trêve, gratuit. Mais ce n'est pas tout. Il serait regrettable que cet aimable folklore fasse oublier qu'il s'agit bel et bien de films, et que, même vu les doigts de pieds en éventail dans le gazon, un mauvais film n'en devient pas pour autant bon (ni l'inverse, n'en déplaise aux puritains).

Plus : du côté de la porte de Pantin se joue cette toujours complexe aventure qu'on appelle une programmation – dès lors qu'assembler des titres sort des sentiers battus. Ou, ici, des ruisseaux convenus. Puisque c'est sur le thème « Au fil de l'eau » que les estivants de Paname et ses environs sont cette année conviés à venir se rafraîchir les yeux.

Le grand mérite de ce programme consiste à ne s'être pas pris les espadrilles dans le pied de la lettre : l'eau de l'intitulé y sera tour à tour torrent de sens ou goutte allusive, océan de spectacle ou onde courte de vagues dont les nouveautés ne furent pas toutes reconnues comme elles le méritaient.

Douce, l'entrée en chemin de halage se fait le 17 juillet avec *L'Hirondelle et la Mésange*, que le célèbre dramaturge André Antoine tourna mais ne monta pas en 1920 – et qui rêvait, de loin (quatorze ans), de *L'Atalante*, avec laquelle se termineront les festivités, le 30 août. La suite est salée dans *Plein Soleil*, de René Clément, où cinglait Delon sur la partition de Patricia Highsmith revisitée par Paul Gégauff, qui n'avait rien d'un marin d'eau plate.

Toute l'astuce consiste à jouer le jeu du thème sans s'y laisser enfermer. Le jeu, c'est de plonger dans les splendides *Abyss* de James Cameron (le meilleur film du réalisateur de *Titanic*), patauger dans la cataracte de violence trouble de *Délivrance*, plonger dans la piscine sulfureuse de *The Party*, l'un des grandes réussites du Blake « panthère rose » Edwards, traquer *Moby Dick* en compagnie de Gregory Peck insultant la face de Dieu et la faiblesse des hommes, descendre le canal de l'Ourcq sur l'*African Queen*, et bien sûr, toujours et à jamais au fil des terreurs enfantines, essentielles, suivre le fil de *La Nuit du chasseur* entre les rives de l'amour et de la haine. Mais, tel *Boudu*, il faudra savoir sortir des eaux, et savoir y retourner.

Sortir, puisque ce n'est pas un match de waterpolo, mais l'avenir de la révolution et du cinéma qui se joue en cloche rouge, *Palombella rossa* tirée de main de maître par Nanni Moretti. L'avenir de quoi, dans le regard-caméra matriciel de cette Eve moderne, *Monika* ? L'avenir d'échapper tout de même à l'isolement dans *l'Isola* de *L'Avventura* comme à la noyade libertaire de *Partie de campagne*.

LES FLEUVES DE L'HISTOIRE

Arrivé là, tombé de Bergman en Antonioni, trempé de Renoir, on ne sait plus comment ne pas passer tout l'été à La Villette, à quel mât se lier pour échapper à ces sirènes, ludiques quand pour tout potage de 10 heures la baignoire des *Diaboliques* rime avec la mare de *Psychose*, paraboliques quand la Venise rêvée de Mankiewicz (*Guêpier pour trois abeilles*) renvoie à la mer métaphorique de Fellini (*Et vogue le navire*).

Et il faudrait descendre impassible les fleuves de l'Histoire sans se sentir tiré par ces hâbleurs magnifiques, Werner Herzog clouant *Aguirre* au poteau de la folie coloniale, Angelopoulos écarquillant *Le Regard d'Ulysse* sur les méandres contemporains de l'antique terreur, avant d'aborder le beau navire de la mémoire armé par Téchiné d'un fêtu de *Roseaux sauvages* ? Ou, heureusement, retrouver au coude de la rivière les yeux clairs de *La Captive* de Howard Hawks, port de relâche avant l'irrémédiable embarquement du *Dead Man*, rocher narquois que piégera seulement le coup de force de *Céline et Julie*, qui certes vont en bateau mais sans qu'on garde la moindre mémoire de l'eau – logique comme du Rivette : c'est la seule *aqua simplex* du rêve.

Ces cours mènent vers des rivages moins connus, qui sont pures splendeurs : sortir du jeu sans le trahir, c'est aussi le déplacer vers des terrains moins prévus. Ainsi l'Inde de *Survarnarekha*, la Chine de *La Rivière sauvage*, le littoral extrême du *Bateau-Phare* de Jerzy Skolimowski. Et bien sûr, le précipice au milieu de la mer qu'ouvre *Breaking the Waves*.

Jean-Michel Frodon

Dire adieu à son passé d'élève

Avignon/Théâtre. Neuf comédiens entraînés se donnent à l'amour du jeu, avec talent

SÉANCE DE TRAVAIL D'APRÈS LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, de Shakespeare. Traduction : François-Victor Hugo. Direction : Eric Lacascade. Avec Bérangère Allaux, Laure Bonnet, Eric Caruso, Franck Chevallay, Delphine Chuillot, Régis Laroche, Gaëlle Le Courtois, Fany Mary, Mounia Raoui.
CLOÎTRE DE LA COLLÉGIALE, Villeneuve-les-Avignon. Tél. : 04-90-14-14-14. A 19 heures. Jusqu'au 25 juillet.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Ils sont neuf, six filles et trois garçons, qui appartiennent au groupe 30 de l'école du Théâtre national de Strasbourg. Pendant trois ans, ils se sont aguerris aux différentes disciplines du jeu, travaillant le corps, la voix, la musique, l'écriture. Et maintenant, les voilà prêts à se lancer – ce qu'ils font en signant une soirée en forme d'adieu à leur passé d'élèves. Ils le font sous le bleu du ciel, dans le cloître de la Collégiale de Villeneuve-les-Avignon, et sur le noir d'un plateau nu entre les arcades de pierre. Ils sont forts : ils arrivent à couvrir le bruit du train qui passe de temps à autre, tout près. P. J. Harvey les aide. Sa voix rageuse poussée à fond engage la représentation. Björk prendra la relève. Puis viendra Mozart, chanté *a cappella*.

Quel lien entre P. J. Harvey, Björk et Mozart ? Shakespeare, dont *Le Songe d'une nuit d'été* sert de base à cette « séance de travail » dirigée par le metteur en scène Eric Lacascade. Une base aussi précise dans son énoncé – la scène 1 de l'acte I, les scènes 1 et 2 de l'acte II, la scène 3 de l'acte III – qu'elle est chahutée sur le plateau. Une seule chose intéresse les neuf jeunes impétrants et leur guide, dans la traduction aux belles envolées lyriques de François-Victor Hugo : la violence de l'amour naissant. Que cet amour soit contrarié et donne lieu à une intrigue avec rebondissements compte presque pour tripette : il est là, l'amour, et il cogne sous la peau, il rend insolent, malheureux, méchant, exalté, affolé, intrépide. Pieds nus et en tenue d'été, les corps des filles exultent. Ce sont souvent elles qui mènent le jeu, promptes à la bagarre, aux empoignades, aux roulades. Elles n'ont peur de rien. Ni de pleurer en se bourrant de chips, ni de sauter sur celui qu'elles veulent, ni de prôner l'infidélité, ni de caresser.

Les garçons seraient vite exclus du jeu par K.-O. technique si Eric Lacascade ne les propulsait dans la bataille en jouant sur la confusion des rôles – avatar moderne du travestissement. Des bouts de scène sont répétés, dédoublés, interchangés. Chacun a son mot à dire, ses coups à donner. Tous se touchent, se caressent, s'enlacent, s'embrassent, se poursuivent, se perdent et se retrouvent. Filles et garçons mêlés apprennent les jeux de l'amour, neuf comédiens entraînés se donnent à l'amour du jeu, avec talent. C'est totalement réjouissant.

Après une heure d'entracte, deux autres garçons rejoignent la bande, pour finir de constituer le groupe 30 de l'école du TNS. Ils présentent alors *Sorties*, où ils mettent en scène et jouent de courtes pièces qu'ils ont écrites. Si l'on veut achever le tour de leur apprentissage, on peut aller voir (le 20 juillet, au cinéma Utopia) *De quelle émotion inconnue ?*, un film-documentaire qu'ils ont tourné sous la direction de François Lebrun.

Brigitte Salino

HORS CHAMP

■ **JAZZ : le bilan de la fréquentation** de la 18e édition du festival Jazz à Vienne vient d'être présenté par Louis Mermaz, *député (PS) et maire de la ville*, et l'équipe organisatrice dirigée par Jean-Paul Bouteillier. Près de 85 000 spectateurs payants ont assisté aux concerts au Théâtre antique, du 27 juin au 11 juillet, et 40 000 aux spectacles du « off », soit un résultat équivalent à celui de 1997, qui place, sur le plan de la fréquentation, le festival en tête des manifestations consacrées au jazz. « *Cette année, nous avons franchi le cap du millionième spectateur* », a précisé le directeur du festival. L'accent mis sur les animations hors concerts au Théâtre antique a permis au festival de raffermir son implantation. Jazz à Vienne bénéficie d'un budget de fonctionnement de 13 millions de francs, autofinancé à 85 %.

■ **ART : l'exposition d'art contemporain interdite par le maire (PS) de Rabastens** (Tarn) (*Le Monde* du 28 juin) sera finalement présentée près de Tarbes. Le travail de l'atelier néerlandais Joep van Lieshout pourra être vu à partir du 17 juillet et jusqu'au 12 septembre au centre d'art contemporain Le Parvis, à Ibos (Hautes-Pyrénées). L'Association des directeurs de FRAC (fonds régionaux d'art contemporain) avait protesté contre la décision « *inacceptable* » du maire de Rabastens, qui « *va à l'encontre des principes de tolérance et de liberté, et s'additionne bien malheureusement aux multiples attaques intervenues contre l'art contemporain depuis quelques années* ».



Dissonances et consonances

Saou/Musique. Mozart, le franc-maçon de Salzbourg, génial révélateur de l'hospitalité drômoise

HORMIS les grosses caisses que sont, chacune en son genre, Aix, Avignon ou Orange, les festivals attirent plutôt les gens du cru, vacanciers venus en voisins, curistes ou désœuvrés. Mais certains coins de France finissent par se trouver une physionomie sympathique, travaillés qu'ils sont par un souci d'hospitalité encore éloigné de la spéculation touristique. C'est le cas du sud de la Drôme, dont les habitants commencent à peine à se remettre des guerres de religion.

Ici, à en en croire Abel Hugo (1835), les habitants « *ont généralement une imagination vive, une intelligence prompte, un caractère ardent et irascible (...) ; ils pratiquent l'hospitalité avec prévenance et franchise. Peu ambitieux, modérés dans leurs désirs de fortune, ils poussent quelquefois très loin leurs habitudes d'économie, tout en aimant beaucoup les divertissements et les réunions consacrées au plaisir.* » Ainsi le Drômois apparaît-il génétiquement enclin à faire un bon festivalier, tout à la fois cigale et fourmi.

Le chef-d'œuvre de l'ingéniosité est à cet égard le festival Saou chante Mozart, qui, avec goût et pétulance, rend son hommage annuel au franc-maçon de Salzbourg : l'Ombre et la Lumière (chez Mozart), la franc-maçonnerie (de Mozart toujours) sont les thèmes de l'édition 98. Malgré la relative célébrité de sa forêt, Saou reste un bled paumé, au sud de Crest. Les responsables du festival ont donc pris l'habitude d'organiser leur affaire comme une sorte de transhumance à travers villes et villages de ce département encore préservé du chic lubéronais. Ils ont pris d'assaut, au cours des années, toutes les places et les monuments des alentours, donnant à Mozart une exquise ruralité, parfois aussi une combativité fidèle au caractère décrit par Hugo (Abel) : Saint-Paul-Trois-Châteaux, Crest et son donjon, Montélimar, fief des Adhémar.

Le Drômois, à la fois cigale et fourmi, apparaît génétiquement enclin à faire un bon festivalier

Pour le concert de la soprano Véronique Gens, le 13 juillet, c'est le château de Suze-la-Rousse qui avait été choisi. Mozart, Suze-la-Rousse, un curieux assemblage. Ce château à l'architecture de conte de fées, citadelle médiévale au-dehors, Renaissance au-dedans, n'avait jusqu'à présent pas été favorisé par l'histoire. C'était à peine un lieu de passage qui fondait sa notoriété sur les dernières paroles du comte de La Baume-Suze à l'occasion d'une grande boucherie qui marqua, à Montélimar, l'apogée des tueries entre catholiques et protestants. « *Allons la grise, allons mourir à Suze* », dit ce tailleur de huguenots, indiquant clairement à quel rite bachique il souhaitait destiner l'édifice. Depuis, le château, qui trempe ses douves dans les côteaux du Tricastin, est devenu une université du vin.

Cette édition de Saou chante Mozart étant cent pour cent maçonnique, le concert de Véronique Gens à Suze, avec les virtuoses de l'Opéra de Lyon, comportait naturellement sa *Flûte*, mais aussi son fragment de *Don Giovanni*, inévitable tube cette année encore. Pour faire du monde ou par nécessité musicologique ? La question ne se posait en tout cas plus le 14 juillet, à La Laupie, près de Montélimar. Au programme, *Les Dissonances* jouées par le Quatuor Ysaÿe, s'attaquant ensuite, avec Michel Portal, au *Quintette pour clarinette*.

A une portée de fusil de Sauzet, gros bourg médiéval oublié du Michelin comme des Monuments historiques, La Laupie est un micro-village perché, ravagé par les bombardement alliés et retapé depuis avec un soin de dentiste zélé. Le nouveau Laupie, gros de quelques maisons, n'a pas ce cachet. Dans l'unique café-tabac, on lit des panneaux du style (mozartien ?) : « *N'engueulez pas le patron, la patronne s'en charge.* » Et parmi eux cette sentence subjective, ici coupée par la censure : « *Mieux vaut être saoul que (...). Ça dure moins longtemps.* » Franchise ou prévenance ?

Frédéric Edelmann

TROIS QUESTIONS À...

STÉPHANE JACOB



D. R.

1 À moins de trente ans, vous êtes devenu un des meilleurs spécialistes de l'art contemporain australien, dont vous exposez un choix à Paris. D'où vient cette passion ?

Je suis allé en Australie, tout simplement. J'avais étudié à l'école du Louvre, travaillé pour le Musée des monuments français, et j'espérais bien trouver un emploi là-bas dans une institution. Malheureusement, je suis arrivé le lendemain de la reprise des essais nucléaires... Il a donc fallu me mettre à mon compte. Isabelle de Beaumont, une française passionnée par les aborigènes, leur culture et l'acculturation à laquelle ils ont été soumis, m'a permis de trouver les œuvres que je propose. Le marché n'est pas très structuré, et il est difficile de séparer l'art de l'artisanat. Mais je m'intéresse à tous les artistes australiens, indigènes ou d'origine occidentale. Je ne suis pas un ethnologue : je suis un marchand d'art contemporain australien.

2 Quelles en sont les caractéristiques ?

Pour ce qui est des « occidentaux », une très grande liberté. Ils n'assument pas les contraintes d'une histoire de l'art trop pesante, et ont tendance à considérer les artistes européens comme des gens angoissés par un passé trop riche. Là-bas, un même artiste passe de la peinture à la sculpture, se transforme en scénographe ou en styliste sans aucun complexe, et sans que personne y trouve à redire. Le cas des aborigènes est différent : leur tradition les porte principalement vers la peinture, mais chez eux, ce qui importe, ce n'est pas l'objet, mais le moment où ils le réalisent. L'objet fini n'a pas la même charge que l'acte de le faire. Aujourd'hui, ils travaillent sur toile, hier, avec des pigments fragiles, mais c'est la même chose.

3 Vous insistez beaucoup sur la pédagogie ?

Pour comprendre la peinture, il faut être initié, qu'il s'agisse d'un christ de Mantegna, d'un espace Renaissance, ou d'un espace aborigène. C'est la raison pour laquelle, même si je suis heureux de cette exposition, je préfère présenter les œuvres sur rendez-vous. Les gens sont plus détendus, plus réceptifs. J'essaie de faire partager un plaisir : cela demande un peu de temps. Le problème, c'est que les œuvres importantes sont de plus en plus recherchées. J'en ai vendu sept au Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie. Mais ma plus grande joie, ce sont les collectionneurs privés : ce ne sont pas des amateurs d'ethnologie, mais d'art contemporain.

Propos recueillis par Harry Bellet

★ « Propositions australiennes », galerie Luc Queyrel, 34, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 01-40-46-90-36. Jusqu'au 1er août.

Pierre-René Albertini, président du SNEP et PDG de Sony Music France

« Tout ce qui passe sur Internet doit être autorisé par le producteur et l'auteur »

« A votre arrivée en octobre 1997 à la tête du Syndicat national de l'édition phonographique, vous avez dit vouloir en finir avec les images d'Epinal qui encombrent l'industrie du *disque. Quelles sont-elles ?*

– Il y aurait d'une part Eddy Barclay et, de l'autre, l'anonyme Big Brother, la multinationale qui croque les petits. La réalité est autre. Les producteurs de disques exercent deux métiers : la production et la distribution. Les majors sont les plus fortes dans ce dernier domaine, car il faut des moyens considérables pour monter et entretenir des réseaux de vente dans un pays comme la France, avec sa multitude de points de vente. Mais le SNEP est avant tout le syndicat des producteurs, donc de ceux qui investissent pour permettre à une œuvre d'exister. Ce métier-là appartient aussi aux indépendants.

– Que signifie être indépendant aujourd'hui ?

– Beaucoup de producteurs indépendants – au SNEP, ils sont définis selon leur chiffre d'affaires, moins de 250 millions de francs annuels – mettent leur catalogue sous licence d'exploitation ou en distribution chez les majors. Par ailleurs, à la fin du disco, dans les années 80, le disque a traversé une crise et les majors ont réduit leurs investissements. Les artistes ont profité de cette carence pour monter leur propre structure.

» C'est une tendance lourde en France, qui concerne sept ou huit artistes sur dix. Les artistes français ne se doutent d'ailleurs pas de leur statut de privilégiés. Les conditions de rémunération ici sont au bas mot le double de celles de leurs collègues internationaux – et cela hors droits d'auteurs. Et puis, un nouveau type de producteurs arrive sur le marché, notamment dans le rap. Ils ont entre vingt-cinq et trente ans, connaissent les arcanes du métier. J'ai donc proposé au SNEP une orientation qui soit conforme au marché et qui casse l'image de club des majors du SNEP. Nos nouveaux statuts donnent sept voix aux majors et sept aux indépendants. Les décisions du conseil syndical sont votées à 75 % des suffrages.

– Dans *L'Economie du disque 1998*, le SNEP réaffirme la nécessité de promouvoir l'image de marque de l'industrie discographique. Y a-t-il déficit ?

– Quand je rencontre d'autres industriels, j'ai la sensation de travailler dans une industrie pas sérieuse ou mineure. Devant un repésentant du patrimoine, de la culture, j'ai l'impression que je touche à un domaine bien trop sérieux pour qu'on le laisse à des marchands. Notre lot quotidien est de "surfer" sur ce paradoxe. L'industrie de la musique est très jeune, à peine cinquante ans. Elle rapporte de l'argent à l'Etat, puisqu'elle paye une TVA exorbitante (20,6 %, contre 5,4 % pour le livre).

– La vente récente de PolyGram, filiale discographique de Philips, à Seagram, qui détient ainsi 35 % du marché français, vous paraît-elle inquiétante ?

– Il ne faut pas rapprocher ce jeu capitaliste et une analyse pessimiste de Philips quant au marché du disque. En vendant une filiale très rentable et très prometteuse, Philips a choisi de veiller à l'enrichissement de ses actionnaires. Plus généralement, la part de la production locale n'a cessé d'augmenter, et la diversité est une nécessité. Plus les produits internationaux sont exposés, plus le consommateur a envie d'avoir un produit où il retrouve ses sources et son identité.

– Le SNEP a coorganisé le 3 juin un colloque à l'Assemblée nationale afin de réfléchir aux nouveaux médias avec les parlementaires. Y a-t-il urgence ?

– La directive européenne sur le copyright sera établie à la fin de l'année. Notre métier est d'être en rapport avec les artistes, de diffuser et de vendre leurs enregistrements au plus grand nombre. Si ces œuvres sont distribuées par des tuyaux, cela ne change que le métier de distributeur, pas celui de producteur. Mais le législateur, français et européen, en est toujours à se demander si Internet n'est pas de la radio. Pour les producteurs, tout ce qui passe par Internet ou équivalent, est de la distribution, et en aucun cas de la diffusion. Si les droits du producteur venaient à être méprisés, s'ils venaient à être calculés selon le principe de la licence légale *[le diffuseur verse un pourcentage de son chiffre d'affaires aux producteurs et aux auteurs]*, les 12 milliards de chiffre d'affaires annuels TTC de l'industrie du disque en France se transformeraient en 300 millions de francs.

» Si demain une chaîne de télévision, en payant 3 % de ses recettes publicitaires à un organisme central, pouvait diffuser n'importe quel film, n'importe comment, les producteurs français de cinéma viendraient s'immoler par le feu devant le Parlement. Le danger est réel. Seules les productions déjà amorties, les séries télé ou leur équivalent disque, pourront supporter d'avoir un retour sur investissement de 20 centimes, là où on aura besoin d'un franc. C'est l'autoroute ouverte à la domination mondiale du marché, la fin du tissu de production français. Le ministère de la culture n'a pas mesuré pleinement l'enjeu. J'aimerais aussi entendre l'avis du ministère de l'industrie. A Matignon, on nous dit que sur Internet, le *« pay for listen »* [payer pour écouter], c'est de la distribution. Le producteur peut alors négocier son droit exclusif. En revanche, si le consommateur reçoit la musique sans la commander, c'est de la radio. C'est une vue de l'esprit, inapplicable en pratique, tant les possibilités du Net sont multiples : tout ce qui va dans les tuyaux doit être autorisé par l'auteur et son producteur. »

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

Jacques Chirac et les arts premiers

LE PRÉSIDENT de la République devait confirmer, au cours de son entretien télévisé donné à l'occasion de la garden-party du 14 juillet, l'implantation du Musée des arts et des civilisations (MAC), quai Branly. Cette confirmation n'est pas venue de Jacques Chirac, comme l'Elysée l'avait nettement laissé entendre, et ainsi que nous l'avons annoncé (*Le Monde* du 15 juillet), mais de la Mission de préfiguration du MAC. *« Le président de la République, dont ce sera le premier "grand chantier", devrait en faire l'annonce prochainement »*, a précisé la Mission à l'AFP.

Jack Lang a salué le choix du quai Branly, retenu par le président de la République, y voyant une *« heureuse décision »*. Il a, par la même occasion, regretté la décision de la ministre de la culture, Catherine Trautmann, d'installer le Palais du cinéma dans l'ancien Centre américain de Bercy. *« Seul le Palais de Tokyo autoriserait une réalisation d'envergure qui soit à la mesure de l'ambition du cinéma français »*, conclut Jack Lang.

CENTRE GEORGES POMPIDOU / TIPI
TARIF UNIQUE · 50F
EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE GEORGES POMPIDOU
DU 20 AU 24 JUILLET 21H ET 22H
CIRQUE DE PUCES
CARDOSO
DU 27 AU 31 JUILLET 21H
TERRA PRENYADA
JOAN BAIXAS
DU 3 AU 7 AOÛT 21H
BARBONI
CIE PIPPO DELBONO

PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ
01 44 94 98 00 / FNAC

Gilles Ehrmann, photographe alchimiste du réel

GILLES EHRMANN. Saintes, abbaye aux Dames, salle capitulaire, jusqu'au 30 septembre ; tél. : 05-46-97-48-48. Toulouse, galerie municipale du Château-d'Eau (commissaire d'exposition, Michel Dieuzaide), du 7 octobre au 16 novembre ; tél. : 05-61-77-09-40. A lire : *Gilles Ehrmann, photographe*. Préface de Jean-Claude Lemagny, texte de Jean-Luc Mercié, *Editions Le Temps qu'il fait, 112 p., 120 F.*

SAINTES
de notre envoyée spéciale

A quelques heures du concert inaugural des Académies musicales de Saintes, dans la chapelle royale (*Le Monde* du 7 juillet), la salle capitulaire de l'abbaye aux Dames ouvrait ses portes sur l'exposition d'une œuvre photographique aussi forte et diverse que méconnue, celle de Gilles Ehrmann. L'accrochage, sobre et lisible, a tiré le meilleur parti de la splendeur rigoureuse de ces lieux où subsistent les traces d'un voûtement gothique.

Plutôt qu'un moment d'une œuvre marquée au sceau de la poésie et de l'errance, Michel Roudier, commissaire de cette manifestation coproduite avec la galerie municipale du Château-d'Eau de Toulouse, a privilégié la rétrospective. Presque un demi-siècle d'un parcours initié par trois influences majeures – August Sander, Paul Strand et Robert Capa –, et évoqué ici en une centaine de photos : d'une Provence abrupte (quatre ans de travail brûlés sous les auspices du surréalisme et de Parménide, recueillis dans *Provence noire*, publié en 1955 aux éditions du Cercle d'art), à la révélation d'un Paris ésotérique – « L'Air de Paris », où sont notamment mises en parallèle *« les formes pythagoriciennes modernes de la Grande Arche ou de la Pyramide avec les formes anciennes de monuments comme la Cour carrée du Louvre »*.

Deux extrêmes d'un itinéraire prolifique et divers mais d'une véritable constance dans ses partis pris. Jacques Dumons, directeur de la revue *Réalités*, pour laquelle, dans le voisinage de Franck Horvat, Edouard Boubat et Jean-Pierre Sudre, Gilles Ehrmann réalisera de nombreux reportages à partir de 1956, est l'un de ceux qui ont le mieux traduit la singularité de l'artiste, *« capable de mettre en images réfléchies et poétisées n'importe quel thème abstrait, devenu ainsi, grâce à son imagination, à sa sensibilité d'homme poète et photographe intelligent, une portion recadrée, intense, "surréelle" de la vie »*.

UN ART DE LA DISPARITION

En prise directe avec ce propos, l'exposition présente deux séquences majeures dans l'œuvre d'Ehrmann. « Les Inspirés et leurs demeures » – Hippolyte Massé, le facteur Cheval, Raymond Isidore, Gaston Chaissac... –, photographies réalisées entre 1955 et 1960 et dont le recueil, préfacé par André Breton, sera consacré par le prix Nadar 1963. « Œdipe sphinx », un voyage au royaume des morts élaboré sur près de vingt ans et demeuré à l'état de maquette, regroupant des photographies prises à Gênes, Naples, Palerme, Rome et Guanajeto (au Mexique).

Gilles Ehrmann, soixante-dix ans, a toute sa vie cultivé un certain art de la disparition et toujours répugné à délivrer les clefs de ses chemins de traverse. Mais ses étroites complicités avec André Breton – *« on a voyagé ensemble, loin du fortuit »* –, Victor Brauner, Jacques Prévert, Benjamin Péret et, surtout, le poète roumain Gherasim Luca dont il fait la rencontre, à Paris, dès 1952, sont éloquentes. *« Un seul dessein l'obsède,* commente Jean-Luc Mercié dans l'ouvrage publié à l'occasion de cette exposition, *qui est de percer le mystère des apparences. »*

Lecture alchimique d'une réalité toute en tension et densité (long temps d'approche, très peu, voire une seule prise). Réalité plus statique que mouvante, mais qui déborde les limites du cadre et s'interdit la composition ; conjuguée pour l'essentiel dans le *« langage philosophique »* du noir et blanc. *« Dans la photo,* soutient Gilles Ehrmann, *il y a une recherche de matière qui peut aboutir à une impasse : une belle photo. Mais la lumière dépasse la matière. Avec la couleur, on arrive vite à l'hyperréalisme du monde, c'est pour cela qu'il faut la décolorer pour arriver à une haute lumière. »* C'est cette *« haute lumière »* qui signe le travail extrait de *Faire un pas*, un album de photographies issues de ses voyages au Népal, en Inde, et en Afghanistan, publié en 1993 aux éditions Hazan avec un texte de Jean-Claude Lemagny, qui en avait proposé une première exposition à la Bibliothèque nationale, en 1975. Il resterait aussi beaucoup à dire sur cet art de faire parler le secret des corps et des visages, captés dans un moment d'exacerbation. Comme les images de ces Guinéens saisis dans l'effervescence de l'Indépendance, en 1958, ou ce portrait de Picasso (1952), exténué par l'attente, ramassé et tendu sur sa propre intériorité.

Valérie Cadet

CORRESPONDANCE

Une lettre de Double T Music

A la suite de la publication de l'article « Un genre menacé par ses propres excès » (Le Monde du 20 juin), nous avons reçu d'Hervé Delplasse, directeur général de Double T Music, les précisions suivantes :

Si les Ad'Hoc-1 se sont produits sur les Champs-lysées, c'est avant tout dans le but de soutenir la sortie, le même jour, de leur premier album. L'intention était de jouer pour la première fois le hip-hop dans la rue hors du cadre autorisé de la Fête de la musique et de montrer que l'expression du rap pouvait être saine et conviviale. Cet événement était voulu par le groupe sans aucune intention de créer un quelconque trouble ; d'ailleurs, nous avions pris toutes les mesures nécessaires pour prévenir tout débordement, et force est de constater qu'il n'y en a pas eu. Il n'était aucunement question de provoquer des problèmes de trafic mais de suivre le flot automobile avec la musique en prime. C'est ce qui a été fait.

Je m'étonne que l'on puisse être soupçonneux dès lors qu'il s'agit de musiciens de rap jouant dans la rue et de n'avoir jamais suspecté les groupes de rock employant les mêmes procédés, de Clash à Gogol Ier, de Midnight Oil à Oberkampf, des Beatles aux Sex Pistols.

Pour finir, sachez que les textes d'Ad'Hoc-1 s'attaquent à la violence, à l'intolérance, au sexisme, que les membres du groupe développent une image conceptuelle et théâtrale basée sur l'époque des flibustiers et que, s'ils sont noirs et rappeurs, ils ne sont pas pour autant des voyous ou des terroristes.

Ouvert juillet - août
DU BEAU VETEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND
Tailleur sur mesure
Hommes et Dames
Très grand choix de tissus et de prix
Depuis 1894
27, rue du 4-Septembre. Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

SORTIR

SOISSONS

Gérard Titus-Carmel
Mêlant le dessin, la gravure et la peinture, auxquels il emprunte les techniques et les modalités, Gérard Titus-Carmel développe une réflexion sur l'une des vocations premières du peintre : réaliser des images. Situations quotidiennes ou objets anodins sont pour lui autant de sources d'inspiration propres à poursuivre à l'infini cette interrogation. L'exposition réunit pour la première fois la quasi-totalité des œuvres de Titus-Carmel acquises par le FRAC Picardie : *Nourritures culturelles* (1969), *Dix-Huit Mausolées pour six chauffeurs de taxi new-yorkais* (1970), *Usage du nécessaire* (1970), *Caparaçon* (1972), *Intérieur* (1980-81), *Dédicace* (1988), *Egéennes* (1993), *Dopo Como* (1992).
Musée Abbaye Saint-Léger, 2, rue de la Congrégation, 02200 Soissons. Jusqu'au 13 septembre. Tél. : 03-23-59-15-90.

JUNAS (GARD)

Jazz à Junas
Un seul festival programme, cet été, le batteur Jacques Thollot. C'est déjà une excellente raison de fréquenter Jazz à Junas, l'une des gouttes d'eau d'invention dans le sud de la France. La Grande-Bretagne est le thème fédérateur de cette édition avec un quintette comprenant Kenny Wheeler et John Taylor (le 16 juillet), le même Wheeler en trio avec Henri Texier (le 17), Gordon Beck en quartette, la chanteuse Norma Winstone et le quartette de Django Bates avec Paolo Fresu (le 18). Hautement recommandé.
Du 16 au 18 juillet. Mairie de Junas (30250), tél. : 04-66-80-05-05. De 70 F à 90 F.

VENDÉE LOIRE-ATLANTIQUE

La Tournée océane
La Tournée océane se propose depuis neuf ans de faire découvrir le théâtre à un public qui en est souvent éloigné. La Tournée rayonne sur plus de 160 kilomètres de littoral des Pays de Loire. Quatre spectacles figurent au programme : *Le Dibbouk*, d'après une nouvelle d'An-Ski, mis en scène et interprété par Alexia Monduit et Mathieu Busson ; *Monsieur et Madame O.* par la Compagnie La Commedia Infinita, de et par Violaine Clanet et Laurent Clairet ; *Pauvre Télémaque*, de Nathalie Fillion, mis en scène par Stéphane Vallé ; *Roméo et Juliette*, d'après Shakespeare, adaptation pour deux clowns, par le Ramdam Théâtre. Des parades et des animations de rue sont prévues dans les dix villes où tournent les spectacles.
Jusqu'au 27 juillet. Tél. : 01-47-03-38-43. 30 F, passeport pour les quatre spectacles 80 F.

CARHAIX-PLOUGUER (Finistère)

Festival des vieilles charrues
Pied de nez d'amateurs éclairés au grand rassemblement marin de Brest 92, le Festival des vieilles charrues ne cesse de prendre de l'ampleur : vingt-cinq artistes et groupes sont programmés cette année, dont MC Solaar, Jean-Louis Aubert, Natacha Atlas, The Wailers (le 17), Louise Attaque, Johnny Clegg, Charles Trenet, Zebda, Les Gladiators (le 18), Iggy Pop, Bernard Lavilliers, Yuri Buenaventura, Pigalle, Didier Squiban (le 19).
Château de Kerampuil. 29270 Carhaix. Du 17 au 19 juillet. Tél. : 02-98-99-25-45.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'amour nuit gravement à la santé
de Manuel Gomez Pereira (France-Espagne, 1 h 58).
Argent comptant
de Brett Ratner (Etats-Unis, 1 h 35).
La Ballade de Titus
de Vincent de Brus (France, 1 h 30).
Ça n'empêche pas les sentiments
de Jean-Pierre Jackson (France, 1 h 40).
Cold Fever
de Fridrik Thor Fridriksson (Islande, 1 h 25).
Les Dieux du surf
de Zalman King (Etats-Unis, 1 h 38).
Face (*)
d'Antonia Bird (Grande-Bretagne, 1 h 41).
Le Radeau de la Méduse
d'Iradj Azimi (France, 2 h 10).
Sous pression
de Craig R. Baxley (Etats-Unis, 1 h 25).
The Kingdom II (1re partie)
Film danois de Lars von Trier (Danemark, 2 h 23).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Peau-d'Ane
de Jacques Demy, avec Catherine Deneuve, Jean Marais, Delphine Seyrig. Français, 1970 (1 h 40).
Epée-de-Bois, 5e.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de *commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*
Musicirque – Filao
mise en scène de Laszlo Hudi, avec la compagnie Les Colporteurs.
Espace-chapiteau du parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-La-Villette. Le 16, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Octuor de France
Mendelssohn : *Quatuor à cordes op. 44*. Tessier : *Envol*. Beethoven : *Septuor op. 20*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. Le 16, à 21 heures. Tél. : 01-48-99-93-11. De 100 F à 150 F.
L'Histoire de Manon
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Barry Woodworth (direction), Kenneth McMillan (chorégraphie).
Opéra de Paris. Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Le 16, à 19 h 30 (dernière). Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F.
Georges Appaix, Sylvain Prunenec
Georges Appaix : *Immédiatement, là tout de suite*. Sylvain Prunenec : *Verso Vertigo, Qualunque*.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
Louis Winsberg, Linley Marthe,
Karim Ziad
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 16, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71.
René Urtreger Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 16, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Ras Natty Baby (reggae)
Péniche Makara, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 16, à 21 heures. Tél. : 01-44-24-09-00. 40 F.
Temps Go
Théâtre des Cinq-Diamants, 10, rue des Cinq-Diamants, Paris 13e. Mo Corvisart. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-45-80-51-31. 50 F et 90 F.
Baco (Tsigane hongrois)
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 16, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. 30 F.
Azucar (Cuban Jam Sessions)
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. Le 16, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52.

RÉSERVATIONS

Paris, Quartier d'été
C'est le grand rendez-vous parisien de l'été. Paris, Quartier d'été propose de la danse, de la musique, du théâtre et des promenades qui permettent de se livrer à un jeu de piste culturel et insolite à travers la ville (à des tarifs très raisonnables quand ce n'est pas gratuit). On pourra cette année visiter les cimetières, regarder le cirque de puces de **Maria Fernada Cardoso**, suivre **Pippo Delbono** qui joue avec les passants, découvrir une création théâtrale de **Marie Pèrez** dans une piscine, et une du Napolitain **Armando Pugliese** dans la cour de la Sorbonne. On entendra du jazz à l'hôtel d'Albret, **Pierre Henry** à Cluny, des musiques du monde au Luxembourg, Beethoven dans des jardins. Les compagnies de **Jean-Claude Gallotta** et de **Daniel Larrieu** danseront au Palais-Royal, où se déroulera la grande parade japonaise du **Jidai Matsuri**.
Du 19 juillet au 9 août. Renseignements, tél. : 01-44-94-98-00. Réservations, tél. : : 01-49-87-50-50.
Terry Callier
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Le 18 juillet à 21 heures. Tél. : : 01-45-23-51-41.

DERNIERS JOURS

20 juillet :
Delacroix, les dernières années (1850-1863)
Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 01-44-13-17-17. 35 F et 50 F.
24 juillet :
Antonio Segui
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Tél. : 01-49-54-75-00. Entrée libre.
26 juillet :
La Gloire d'Alexandrie
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 01-42-65-12-73. 45 F.
27 juillet :
Max Ernst
Centre Georges-Pompidou, accès par la rue Saint-Merri, Paris 4e. Tél. : 01-44-78-12-33. 30 F.

هكذا من الأصل

JEUDI 16 JUILLET

FILMS DE LA SOIRÉE

18.35 Birdy ■ ■
Alan Parker (Etats-Unis, 1984, 115 min). Cinéstar 1

20.00 L'Homme sur les quais ■ ■
Raoul Peck (France - Allemagne, 1992, 105 min). TV 5

20.30 Les hommes préfèrent les blondes ■ ■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1953, 90 min). Ciné Cinémas

20.30 Etrange Séduction ■ ■
Paul Schrader (Italie - Etats-Unis, 1990, 105 min). Cinéstar 1

20.55 Harem ■ ■
A. Joffé (France, 1985, 120 min). Téva

21.00 Fanny ■ ■ ■
Marc Allégret (France, 1932, N., 125 min). France 3

21.00 Les Aventures du capitaine Wyatt ■ ■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1951, v.o., 105 min). Paris Première

22.00 Matelot 512 ■ ■
René Allio (France, 1984, 95 min). Ciné Cinémas

22.25 Les Banlieusards ■ ■
Joe Dante (Etats-Unis, 1988, 105 min). RTL 9

22.35 Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia ■ ■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1974, v.o., 105 min). Canal Jimmy

23.40 Péché de vertu ■ ■
Naidangin Nyamdawaa (Mongolie, 1991, v.o., 65 min). Arte

0.45 Rikyu ■ ■
Hiroshi Teshigahara (Japon, 1989, v.o., 110 min). Arte

1.10 Pleure, ô mon pays bien-aimé ■ ■
Zoltan Korda (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 et 23.50 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Invités : Philippe Torreton ; les Lalanne ; Marc Jolivet ; Dominique Fernandez. Paris Première
19.05 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Yann Queffélec. Paris Première
20.05 Temps présent. TSR
20.55 Les Nouveaux Mondes. La Terre *sous surveillance, île de la Réunion.* Avalanches. Les Yanomamis en péril. Les yeux de la Terre. A la recherche du pôle nord magnétique. France 2
22.10 Boléro. Invité : François Bernardini. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Londres l'irréductible. Histoire
23.35 Comment ça va ? La migraine... pas ce soir ! France 3
23.50 Le Club. Invité : Bruno Podalydès. Ciné Cinéfil
0.45 Capital spécial été. Les fortunes du tourisme. Invité : Olivier de Kersauson. M 6

DOCUMENTAIRES

18.35 ▶ En croisière sur le «Galaxy». [4/12]. Canal +
18.40 La Terre promise. [5/5]. Chicago, la dernière étape. Planète
19.00 Le Tour du Pacifique. [20/20]. Arte
19.00 Pacifique, océan mythique. [2/5]. Un océan à conquérir. Odyssée
19.30 Underground USA. [13/14]. La reine *Dixie - Génération New Age.* Planète
20.00 La Roumanie, ma mère et moi. Planète
20.35 Les Hommes de la baleine. Planète
20.45 Les Cités prestigieuses d'Italie. [1/12]. Florence. Odyssée
21.15 Le Parc national de Yellowstone. Odyssée
21.30 Man No Run. Planète
21.45 Ratnapura ou le mirage des pierres. Odyssée
22.30 Lorette, dernier bidonville. Planète
22.40 Les Sœurs Soong. [1/2]. Odyssée
22.45 Les Enfants de Terezin. Muzzik
23.20 La Saga du vélo. [1/5]. Planète
23.25 Karnak, une histoire cachée. TSR
23.45 Terezinha. Planète
0.00 Les Grands Explorateurs. [4/10]. Burke et Wills. Histoire
0.00 La Grande Saga des animaux. [1/13]. Les crocodiles. Odyssée
0.10 Le Crépuscule des pères. Téva
0.25 Le Siècle des hommes. Le temps des guérillas. France 2
0.30 Le Train du Raj. Odyssée
0.45 Olympia, vingt-cinq ans. [1/2]. Paris Première
0.50 Chemins de fer. [6/19]. Planète

SPORTS EN DIRECT

19.30 Athlétisme. Le Nikaïa. Eurosport

DANSE

18.30 Alvin Ailey. *Révélations. Cry. For Bird with Love. Memoria. Ballets.* Mezzo

MUSIQUE

21.25 Virtuoses : Bryn Terfel. Nuit italienne. Concert. Mezzo
21.50 Pierre et le loup. Enregistré en 1993. Muzzik
22.30 Ouverture : Jean-Sébastien Bach. *Concerto brandebourgeois n° 2,* de Bach. Mezzo
22.45 Francofolies de Montréal. TV 5
23.50 Puppet Opera : Carmen. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.00 Château de cartes. Paul Seed [1/4]. Histoire
22.10 Tendre est la nuit. Robert Knights [1/2]. Festival
22.40 Made in America : Le Loup des mers. Michael Anderson. TF1

SÉRIES

20.13 Earth 2. Le Projet Eden. 13ème Rue
21.00 Le Retour de Sherlock Holmes. Le rituel Musgrave. Disney Channel
21.05 Urgences. Le dernier verre. Joyeux Halloween. Phobie de l'avion. TSR
22.30 Les Incorruptibles. Témoin-clé. Série Club
23.05 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. ∆ La veuve noire. La rançon. M 6
23.20 Les Chevaux du soleil. TMC
0.10 Highlander. Marqué par le destin. Série Club
0.10 Derrick. Pas d'Eden. RTL 9

NOTRE CHOIX

● **20.00 TV 5**
L'Homme sur les quais
Le régime du président François Duvalier, surnommé « Papa Doc », et la violence des « tontons macoutes », à Haïti, dans les années 60, vus à travers les souvenirs d'une petite fille de huit ans (étonnante Jennifer Zubar). Inspiré d'une histoire vraie et des propres souvenirs d'enfance du réalisateur haïtien Raoul Peck, ce film, tourné en République dominicaine, est le film de la mémoire d'une île dont la population subit toutes les conséquences de la dictature au quotidien. – *J. S.*

● **0.25 France 2**
Le Siècle des hommes
La collection de documentaires inédits sur l'Histoire du XXe siècle propose cette semaine *Le Temps des guérillas*, ces guerres d'un genre nouveau qui caractérisent la seconde moitié de ce siècle. Petit tour d'horizon de ces luttes menées par des minorités organisées qui misent sur le soutien populaire pour mettre en échec des adversaires incomparablement plus forts. Trois exemples : Cuba, le Vietnam et l'Afghanistan. Bien que différentes, ces guérillas ont en commun la motivation des combattants, la confiance dans leur succès, l'utilisation du terrain et *« la stratégie du poisson dans l'eau »* édictée par Mao Zedong, qui s'est révélée infaillible face aux armées les plus puissantes du monde. En expliquant la nature spécifique de ces guerres, à l'aide de témoignages (du côté des vainqueurs comme du côté des vaincus) et de très belles images d'archives, le film de Philippe Grandrieux apporte un nouvel éclairage sur les cinglants échecs américain et russe en Asie. – *F. H.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Juge est une femme. Le Secret de Marion.
22.40 Made in America. Le Loup des mers. Téléfilm. Michael Anderson.
0.30 Embarquement porte n° 1. Malte.
1.00 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Jeux de comédie.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'Image du Tour.
20.50 Point route.
20.55 Les Nouveaux Mondes.
22.40 Athlétisme.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Le Siècle des hommes.
1.20 Kilomètre zéro.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.05 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.30 Tout le sport.
20.35 Le Journal du Tour.
21.00 Fanny ■ ■ ■ Film. Marc Allégret.
23.10 Soir 3.
23.35 Comment ça va ? La migraine... pas ce soir !
0.25 Blanche. [10/11].

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 ▶ En croisière sur le «Galaxy». [4/12].
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 et 22.05 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Comme des rois ■ Film. François Velle.
22.08 Art.
22.10 L'Associé. Film. Donald Petrie.
0.00 Le Professeur Foldingue. Film. Tom Shadyac (v.o.).

ARTE

19.00 Le Tour du Pacifique. [20/20].
19.30 7 1/2. Vos armes, citoyens. L'été des festivals : Tarascon.
20.00 Architectures. La maison de fer : l'hôtel Van Eetvelde de Victor Horta.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique. Les enfants de Gengis Khan : la Mongolie.
20.50 Les Messagers des esprits. Chamans de Mongolie.
21.45 Le Petit Voleur d'Ulan-Bator ■ Film. Nansalmaagin Uranchimeg (v.o.).
23.00 Les Gardiens du feu.
23.40 Péché de vertu ■ ■ Film. Naidangin Nyamdawaa (v.o.).
0.45 Rikyu ■ ■ Film. Hiroshi Teshigahara (v.o.).

M 6

18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M6 junior.
20.50 Bons baisers d'Athènes. Film. George Pan Cosmatos.
23.05 Poltergeist. ∆. La veuve noire. La rançon.
0.45 Capital spécial été.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. La série [4/5].
20.30 Agora. Yves Ballu (*Naufrage au Mont Blanc*).
21.00 Lieux de mémoire. Waterloo.
22.10 For intérieur. L'amiral Philippe de Gaulle.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Concert. Œuvres de Lyapunov, Liadov, Scriabine, R. Schumann, Prokofiev.
21.00 Penthésilée. Opéra en un acte op. 39, de Schoeck.
23.00 Soleil de nuit. Concert.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Nikolaï Medtner. Œuvres de Medtner, R. Schumann, Rachmaninov.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Brahms, Medtner, Vaughan Williams.

VENDREDI 17 JUILLET

FILMS DU JOUR

14.25 La Rivière sans retour ■ ■
Otto Preminger (Etats-Unis, 1954, 90 min). Ciné Cinémas

16.00 Etrange Séduction ■ ■
Paul Schrader (Italie - Etats-Unis, 1990, *100 min). Cinéstar 1*

18.45 Pleure, ô mon pays bien-aimé ■ ■
Zoltan Korda (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

19.30 Souvenirs perdus ■ ■
Christian-Jaque (France, 1950, N., 125 min). Cinétoile

21.00 La Porte du paradis ■ ■ ■
Michael Cimino (Etats-Unis, 1980, 150 min). Ciné Cinémas

21.35 Haute Société ■ ■
Charles Walters (Etats-Unis, 1956, v.o., 105 min). *Cinétoile*

22.25 Freejack ■ ■
Geoff Murphy (Etats-Unis, 1991, v.o., 110 min). 13ème Rue

23.20 Retour à la vie ■ ■
Henri-Georges Clouzot, Georges Lampin, André Cayatte et J. Dréville (F., 1949, N., 120 min). Cinétoile

23.30 Jumpin'Jack Flash ■ ■
Penny Marshall (Etats-Unis, 1986, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

0.35 Crossing Guard ■ ■
Sean Penn (Etats-Unis, 1994, *110 min). Cinéstar 2*

1.15 La Femme flambée ■ ■
□ Robert van Ackeren (Allemagne, 1982, v.o., 100 min). Arte

3.25 Pas de problème ! ■ ■
Georges Lautner (France, 1975, 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 20 h Paris Première. Best of. Avec Yann Queffélec. Paris Première
14.00 Le Canal du savoir. Inventions philosophiques. Paris Première
15.00 Temps présent. Chromosome CH. TV 5
15.10 Le Club. Bruno Podalydès. Ciné Cinéfil
16.00 Le Gai Savoir. Faut-il avoir peur du cosmopolite ? *Invités : Rachid Boudjera ;* Yasmina Reza ; Guy Sorman ; Ababacar Diop. Paris Première
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Marc-Olivier Baruch ; Jean-Noël Jeanneney ; Annette Wieviorka. Histoire
18.00 Stars en stock. Steve McQueen. Sean Connery. Paris Première
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Londres l'irréductible. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. *Invités : Jean-Marie Rouart ;* Patrick Chesnais ; André Halimi ; Jacques Lanzmann. Paris Première
19.05 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Avec Elsa Zylberstein. Paris Première
21.00 Thalassa. Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre dans la calanque de Sormiou. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Le quatrième pouvoir et Clinton. Le pillage des œuvres d'art. Histoire
21.55 Paris modes. Hommage à Versace. Paris Première
22.10 Faut pas rêver. Chili : Le village des brumes. France : Pop'art aux champs. Lituanie : La colline des croix. France 3
22.40 Dites-moi. Invité : Frédéric Jager. RTBF 1
23.20 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. La Revanche des Romanov. France 3

DOCUMENTAIRES

17.25 Nicolas et Alexandra, tsars de droit divin. Odyssée
17.35 Maîtres de guerre. *[7/13].* La guerre-éclair : à la conquête de la France. Planète
17.40 Derniers paradis sur Terre. [1/12]. Manu, une forêt au cœur de l'Amazonie. Canal +
17.50 Best of Cannes 1998. [2/2]. Ciné Cinémas
18.00 Repères : La Guitare espagnole. [4/8]. Vers le romantisme. Mezzo
18.15 BZH, des Bretons, des Bretagne. [1/2]. Odyssée
18.25 Les Légendes de l'horreur. [3/4]. Dr. Jekyll et Mr. Hyde. Planète
18.30 Le Monde des animaux. La Chouette lapone. La Cinquième
18.35 ▶ En croisière sur le «Galaxy». [5/12]. Canal +
18.50 Otaries tyranniques. TMC
19.00 Canaries, continent atlantique. [2/5]. *Mer d'Amérique.* Odyssée
19.15 Gotlib. Planète
19.30 Hyènes chéries. Odyssée
19.40 Les Prédateurs de la nuit. Planète
20.00 Les Grands Explorateurs. [4/10]. Burke et Wills. Histoire
20.15 Le Musée du Prado. Goya, ombres et lumières d'Espagne. Odyssée
20.35 Beau geste à Moscou. Planète
21.00 Les Premiers Grands Burlesques américains. Paris Première
21.20 Pacifique, océan mythique. [2/5]. Un océan à conquérir. Odyssée
21.30 L'Affaire Huriez. Planète
21.45 Le Siècle des hommes. Génération contestation. RTBF 1
22.05 La Terre promise. [5/5]. Chicago, la dernière étape. Planète
22.10 Grand format. Les diables ne rêvent pas : sur les traces de Jacobo Arbenz Gùzman. Arte
22.10 Nomades du Kenya. L'année des nuages sans pluie. Odyssée
22.30 Virtuoses. Georg Solti : *Portrait d'un maestro.* Mezzo
22.55 Underground USA. [13/14]. La reine Dixie - Génération New Age. Planète
23.05 Les Cités prestigieuses d'Italie. [1/12]. Florence. Odyssée
23.25 Virtuoses. Solti et Perahia jouent Bartók. Mezzo
23.30 La Roumanie, ma mère et moi. Planète
23.35 Le Parc national de Yellowstone. Odyssée
23.45 Le Droit de rêver. Téva
0.00 Les Hommes de la baleine. Planète
0.00 Le Monde sous-marin de Jacques-Yves Cousteau. Les dernières sirènes. TMC
0.05 Ratnapura ou le mirage des pierres. Odyssée
0.15 ▶ Chroniques de France. L'archipel Aquitaine : des eaux mêlées. France 3

SPORTS EN DIRECT

14.40 Cyclisme. Tour de France (6e étape) : La Châtre - Brive-la-Gaillarde. France 2, RTBF 1, TSR, Eurosport

DANSE

20.30 DV 8 Physical Theatre. *Enter Achilles. Strange Fish.* Mezzo

MUSIQUE

19.20 Virtuoses : Bryn Terfel. Nuit italienne. Mezzo
19.55 Jazz à Montreux 91. Muzzik
21.00 Jazz Greats 1. Muzzik
22.05 Jazz à Montreux 93. Muzzik
22.55 Cosi fan tutte. Dir. John Eliot Gardiner. Enregistré au Châtelet en 1992. Paris Première

TÉLÉFILMS

17.40 Tendre est la nuit. Robert Knights [1/2]. Festival
18.00 Qui a tué Joy ? John Llewellyn Moxey. Téva
18.55 New York vaut bien une valse. Ernest Thompson. Ciné Cinémas
20.30 Un été à l'envers. Roger Guillot. Festival
20.35 La Légende des amants maudits. William Corlett. TMC
20.40 La Prison de l'enfer. *Gene Reynolds.* RTL 9
20.45 L'Amour trompé. Sibylle Tafel. Arte
20.50 Première mission. Arnaud Sélignac. M 6
22.05 Charlotte, dite Charlie. Caroline Huppert. Festival
23.00 1788. Maurice Failevic. Histoire
23.50 Les Filles d'Adam. Eric LeHung. Festival

SÉRIES

20.05 Suspect n° 1. *Une petite fille disparaît.* TSR
20.35 ▶ South Park. Canal +
20.55 et 22.40 La Pieuvre. Le Carnet noir. France 2
22.30 Dream On. Finale (v.o.). Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. La gloire sans la sagesse. Téva
23.00 Seinfeld. Jimmy (v.o.). Canal Jimmy
23.20 Le Prisonnier. Il était une fois (v.o.). Série Club
0.20 Friends. Celui qui participait à la fête bidon (v.o.). Canal Jimmy
0.45 Star Trek, la nouvelle génération. L'avatar de cristal (v.o.). Canal Jimmy
1.30 New York Police Blues. Andy passe sur le billard (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
∆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **14.25 La Cinquième**
Les Cinq Continents

Les virtuoses, version football

APRÈS plus d'un mois de voyage en ballon rond, l'atterrissage est difficile. Les chaînes hertziennes qui nous ont abreuvés de foot à haute dose n'ont guère pensé au sevrage des téléspectateurs soudain privés de leurs rendez-vous quotidiens. Paradoxalement, c'est La Cinquième – totalement absente de la planète Mondial ces dernières semaines – qui relance le ballon avec « Fans de foot ». Au menu : deux documentaires – *La Femme du footballeur*, de Laurence Doumic (autour de la compagne d'un joueur de l'équipe de Bourg-Péronnas, révélation de la Coupe de France 1998), et *Football Club*, du réalisateur anglais Ken Loach – plus un débat animé par Christophe Jicquel avec le sociologue du sport Christian Bromberger.

Football Club est une formidable chronique consacrée au modeste club anglais de Bath, ville touristique peuplée d'une petite bourgeoisie provinciale. Loin des grands clubs cotés en Bourse et de leurs joueurs vedettes achetés à coups de millions de livres, Bath était il y a encore peu de temps au bord du dépôt de bilan. Seule solution pour sauver le club : vendre le terrain d'entraînement. Mais un groupe de supporteurs décide de prendre les choses en main et passe directement des gradins du stade aux sièges du conseil d'administration du club. En quelques mois, ils renflouent les caisses, abandonnent le projet de vente du stade et permettent aux joueurs de se replacer dans la course du championnat.

L'histoire est somme toute banale, mais Ken Loach a su la transformer en une habile et émouvante chronique sociale, genre dans lequel il est passé maître. Les interviews des joueurs, sur le terrain et dans les vestiaires, et les témoignages des habitants montrent, avec des mots simples, combien le football plonge ses racines au plus profond de la culture populaire anglaise, et restituent la véritable image du football anglais. Un univers plein d'enthousiasme, de chaleur et d'humanité, loin de la violence et des hooligans qui ont assombri la fête du Mondial.

Daniel Psenny

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.30 Dynastie.
16.20 Sunset Beach.
17.15 Beverly Hills.
18.05 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Intervilles 1998. Angoulême rencontre Montmorillon au Futuroscope.
23.05 Une famille formidable. *Feuilleton [3/9].*
0.50 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

14.40 Cyclisme.
17.20 Vélo club.
18.40 Un livre, des livres.
18.45 Jeux de comédie.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, L'Image du Tour.
20.40 Météo, Point route.
20.55 La Pieuvre. Le Carnet noir [1 et 2/2].
22.35 Un livre, des livres.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Le Juge de la nuit.

FRANCE 3

13.00 Estivales. La Mémoire du lac de Vassivière.
13.28 Keno.
13.30 Alerte rouge. Téléfilm. William Hale.
15.10 Les Enquêtes de Remington Steele.
15.55 Simon et Simon.
16.45 Brigade des mers.
17.30 Magnum.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Tour.
20.50 Consomag.
21.00 Thalassa. Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre dans la calanque de Sormiou.
22.10 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.20 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. La Revanche des Romanov.
0.15 ▶ Chroniques de France. L'archipel Aquitaine : les eaux mêlées.

CANAL +

13.25 Robin.
13.30 Nirvana. Film. Gabriele Salvatore.
15.20 Le Journal des sorties.
15.45 L'Associé. Film. Donald Petrie.
17.40 Derniers paradis sur Terre. [1/12].
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 ▶ En croisière sur le «Galaxy». [5/12].
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
19.55 Flash infos, Zapping.
20.10 Les Simpson.
20.35 ▶ South Park.
21.00 L'Ombre blanche ■ Film. John Gray.
22.25 Flash infos.
22.35 Arlette. Film. Claude Zidi.
0.10 Golf.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 Les Lumières du music-hall. Léo Ferré.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Europe. 14.30 Football Club. 15.00 Elles sont vraiment phénoménales. 15.25 Entretien avec Ken Loach et Christian Bromberger.
15.55 Les Métros du monde. Londres.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir. Voyage en terre d'Aubrac.
18.30 La Chouette lapone.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Majorque, l'autre Allemagne.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Amour trompé. Téléfilm. Sibylle Tafel.
22.10 Grand format. Les diables ne rêvent pas. Sur les traces de Jacobo Arbenz Gùzman.
23.45 Blondie's Number One ■ Film. Robert van Ackeren (v.o.).
1.00 Le Dessous des cartes. La Rhénanie du Nord-Westphalie.
1.15 La Femme flambée ■ ■ Film. □ Robert van Ackeren (v.o.).

M 6

13.35 Un enfant à tout prix. Téléfilm. Joyce Chopra.
15.10 Les Anges du bonheur.
16.55 et 1.20 Boulevard des clips.
17.30 L'Etalon noir.
18.00 Mission casse-cou.
18.50 Open Miles.
18.55 Los Angeles Heat.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Fan de. Les Spice Girls.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Les Voyages d'Olivia. Mer Rouge : nager avec les dauphins.
20.50 Première mission. Téléfilm. Arnaud Sélignac.
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue.
23.35 Buffy contre les vampires.
0.30 Burning Zone, menace imminente. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. La série. 5: Le sérialisme et après ?
20.30 Agora. Alexandre Poussin et Sylvain Tesson (*La Marche dans le ciel, 5 000 km à pied à travers l'Himalaya*).
21.00 Black and blue.
22.10 Fiction. Avignon 98. Brecht et nous.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz été. L'art du trio.
19.36 Soirs de fête.
20.30 Concert. Donné en direct du Château de Weilburg, par l'Orchestre de chambre du Württemberg Heilbronn, dir. Jörg Faerber, Susanne Grützmann, piano.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Eric Rohmer : de Mozart en Beethoven.
22.40 Les Soirées... (suite).

Le Monde

VENDREDI 17 JUILLET 1998

Le Monde Du 13 juillet au 29 août 1998

organise *le grand jeu de l'été*



PLUS DE 700 PRIX À GAGNER !

Chaque semaine, entre le 13/07 et le 29/08/98, *Le Monde* publie du lundi au samedi une grande série thématique. Cette lecture vous permettra peut-être de gagner l'un des 100 prix hebdomadaires et l'un des 10 prix offerts au classement général. Vous participez selon votre humeur à un jeu hebdomadaire ou à l'ensemble des sept jeux.

● Jeu n° 1 : Paris - Le Caire avec Bonaparte - 13/07 au 18/07/98

Le Monde vous emmène cette semaine sur les traces de Bonaparte et de ses savants à la découverte de l'Egypte. Bon courage !

[illegible]

Membres de la même famille, ils ont participé au premier nivellement de l'isthme de Suez. Quel est leur nom ?

Clôture du jeu n° 1 : le 20/07/98 minuit. Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 1. Insertion du bulletin-jeu dans *Le Monde* du 18/07/98, daté 19-20/07/98.

Chaque jour, un indice précieux est diffusé sur RTL entre 7 h 30 et 8 h 30.

● Sélection des 100 gagnants hebdomadaires

Chaque jour paraissent un article de la série thématique et une question relative à cet article. Pour jouer, il suffit de répondre aux six questions de la semaine. Les gagnants sont sélectionnés par tirage au sort parmi les papiers libres ou bulletins-jeu indiquant les réponses exactes reçues au plus tard le jeudi suivant la date de clôture du jeu. Par jeu, il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, même adresse).

1er prix	1 semaine au Sénégal pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
2e prix	1 semaine au Maroc pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
3e prix	1 semaine en Tunisie pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
4e au 100e prix	*Un chèque-cadeau Fnac d'une valeur de 300 F*

● Le classement général

Il classera les participants par ordre décroissant du nombre de réponses exactes données aux sept jeux hebdomadaires. Toute bonne réponse totalise un point. Le premier prix sera attribué au participant dont le total des points sera le plus élevé. Les ex æquo éventuels seront départagés par un tirage au sort. Le classement général paraîtra dans *Le Monde* du 21/09/98, daté 22/09/98.

Du 1er au 10e prix : des chèques-cadeaux Fnac valables sur tous les produits proposés dans les magasins Fnac : livres, CD, chaînes hi-fi, magnétoscopes, caméscope, appareils photo, micro-ordinateurs, téléphones et billetterie de spectacles.

	chèque-cadeau Fnac		chèque-cadeau Fnac
1er prix	35 000 F	6e prix	5 000 F
2e prix	25 000 F	7e prix	4 000 F
3e prix	15 000 F	8e prix	3 000 F
4e prix	10 000 F	9e prix	2 000 F
5e prix	6 000 F	10e prix	1 000 F

Extrait du règlement

Jeu gratuit sans obligation d'achat. Participation réservée exclusivement aux personnes résidant en France métropolitaine (Corse comprise). Les frais postaux [illegible] jeu hebdomadaire et ceux exposés pour la demande d'un règlement complet, ou d'un remboursement, seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande, en écrivant à : Jeu concours *Le Monde* Cedex 2247, 99224 Paris Concours.

Prodige's

avec RTL — NOUVELLES FRONTIERES — fnac

Claude Allègre propose de créer un conseil national de la science

Cette instance devra conseiller le gouvernement en matière de recherche

LE MINISTRE de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, devait proposer, mercredi 15 juillet, devant le conseil interministériel de la recherche scientifique et technique présidée par le premier ministre Lionel Jospin, de mettre en place *« une nouvelle approche »* de la recherche française.

Si M. Allègre reconnaît volontiers *« l'excellente qualité »* de notre recherche fondamentale, ses capacités et son expertise dans un certain nombre de technologies lourdes, il déplore le vieillissement important de sa *« population scientifique »*, son retard dans des domaines à forte valeur ajoutée (biotechnologies, information, communication, matériaux), les structures *« souvent inefficaces »* de transferts de technologie, la mobilité *« quasiment inexistante »* de ses chercheurs et les conditions économiques, fiscales, juridiques et financières *« peu favorables »* à la création d'entreprises et à l'épanouissement de PME-PMI innovantes.

Comment la France qui, avec 2,3 % de son PIB consacré à la recherche, occupe pourtant dans ce domaine le 5e rang mondial, peut-elle évoluer ? Comme *« l'innovation scientifique et technologique ne se décrète pas »*, il faut, insiste Claude Allègre, en finir avec l'approche *« fondée sur la planification »*. Elle n'est *« plus adaptée aux temps présents »*. Une *« nouvelle procédure »*, préparée *« par un va-et-vient »* entre les opinions des différents acteurs, doit donc s'y substituer pour définir les priorités scientifiques et technologiques du pays.

Seront associés à cet échange permanent l'Académie des sciences, qui aura la charge d'un *« rapport bi-annuel sur l'état de la recherche »*, le Comité stratégique pour l'enseignement supérieur et la recherche, le Comité interministériel de la recherche scientifique et technique, les opinions émises dans des forums *« mobilisant les meilleurs scientifiques »* et un tout nouveau « conseil national de la science ».

Le ministre espère augmenter l'impact des publications, le nombre de brevets et favoriser la création d'entreprises de haute technologie

Forte d'une vingtaine de personnalités *« françaises et européennes »* du monde scientifique et de représentants du monde économique, cette instance aura la charge de conseiller le gouvernement sur les orientations de la politique de recherche et de technologie.

La mise en œuvre des priorités dégagées par cet ensemble devrait être assurée par trois procédures distinctes : établissement d'une politique contractuelle – sur quatre ans – avec les organismes de recherche ; coordination interorganismes accrue ; actions incitatives dans des domaines prioritaires. A terme, le ministre espère ainsi multiplier par deux, en quatre ans, l'impact des publications françaises dans la littérature internationale, par trois le nombre des brevets internationaux déposés par les chercheurs français et favoriser enfin la création de quelques centaines d'entreprises stables de haute technologie.

Pour mener à bien cet ambitieux programme, Claude Allègre a décidé de s'appuyer sur quelques principes forts : ne pas programmer la recherche de base, qui doit rester *« une priorité »* ; *« réactiver »* la recherche technologique, en partie grâce à la création d'un Réseau national de la recherche technologique ; *« débureaucratiser »* ; *« évaluer »*, enfin, le chercheur, son équipe de recherche et l'organisme dont elle dépend.

Pour les organismes de recherche – *« dont l'architecture sera clarifiée »* et la balance présidence-direction mieux équilibrée –, cette charte devrait se traduire par une coordination accrue et par des regroupements, notamment dans les sciences du vivant et en sciences humaines. Enfin, le milieu universitaire, *« à la pointe des connaissances les plus récentes »*, devrait connaître un accroissement de ses partenariats, car c'est dans le monde universitaire et à sa périphérie que se situe, selon M. Allègre, *« l'organisation la plus efficace »*. Ne reste plus maintenant au ministre qu'à traduire dans les faits et dans les budgets les objectifs de cette ambitieuse démarche.

Jean-François Augereau

Le budget d'équipement militaire augmentera de 5 % en 1999

HORS PENSIONS civiles et militaires, le projet de budget de la défense pour 1999 devrait approcher les 190 milliards de francs, soit une augmentation légèrement supérieure à 2 % par rapport au budget de 1998. Ce sont les crédits d'équipement qui seront en hausse. Ceux de 1998 ont été fortement comprimés par rapport à l'annuité inscrite dans la loi de programmation militaire 1997-2002 : ils s'élèvent à 81 milliards de francs, en baisse de 10 % par rapport aux mêmes crédits de 1997.

En avril, le premier ministre, Lionel Jospin, avait indiqué, à la suite des décisions d'un conseil de défense présidé par Jacques Chirac, que, dès 1999 et, ensuite, chaque année jusqu'à 2002, le gouvernement s'engageait à revaloriser le montant annuel du budget d'équipement à hauteur de 85 milliards de francs constants (valeur 1998). Cette garantie avait fait l'objet de très délicates négociations avec l'administration du budget.

Les crédits de fonctionnement représenteront un volume stable par rapport à 1998

Le ministre de la défense, Alain Richard, a récemment révélé à des députés, membres de la commission de la défense, qu'il est prévu, en réalité, d'attribuer 86 milliards de francs courants aux titres V et VI de la loi de finances 1999, qui totalisent les seuls crédits d'équipement nucléaire, spatial et classique des armées et de la gendarmerie. Ce qui induit un pouvoir d'achat accru de 5 % en matière d'équipement en 1999.

Pour 1999, les crédits de fonctionnement devraient être de quelque 104 milliards de francs, soit un volume stable par rapport à celui de 1998. M. Richard avait prévenu qu'il était difficile de pouvoir réaliser des économies dans le secteur de la vie quotidienne des unités. En effet, la professionnalisation des armées, parce qu'elle entraîne un effort financier continu sur le recrutement de cadres d'active et d'engagés de qualité à la place des conscrits, sur leur formation, sur la conversion des personnels civils et militaires (c'est-à-dire leur transfert ou leur départ dans des conditions acceptables) et, aussi, sur la modernisation des infrastructures, a un coût qui ne peut être comprimé indéfiniment.

Jacques Isnard

Les services spéciaux alliés rivalisent en Bosnie

FUSSENT-ILS des alliés, les services spéciaux ne se font aucun cadeau. C'est même la loi du genre. On coopère, mais on persiste à se méfier les uns des autres et, au besoin, à se tendre des pièges. La Bosnie illustre ce climat de complicité-rivalité entre les services de renseignement et d'action de pays membres de la même alliance. En la circonstance, l'Organisation atlantique, dont les chefs militaires sont comptables du rétablissement de la paix et de la surveillance des allées et venues des criminels de guerre.

A l'automne 1997, les Américains ont eu à se plaindre d'un officier français – le commandant Hervé Gourmelon – dont les pérégrinations ont déplu et qu'ils ont accusé d'entretenir des relations suspectes, mais suivies, avec l'entourage du leader bosno-serbe Radovan Karadzic, dont la France espérait la reddition. Le commandant n'agissait pas en franc-tireur, même s'il a commis des imprudences. Il était « couvert » par les états-majors.

Demeurée longtemps secrète, l'affaire a éclaté à la suite d'une indiscrétion d'un quotidien américain, le *Washington Post*, et l'on n'enlèvera pas de la tête des responsables des services français que le Pentagone est à l'origine de la fuite. Curieusement, la CIA est absoute par les spécialistes français. Il n'empêche : l'officier français a dû, en catimini, regagner sur-le-champ son pays.

Ce printemps, nouvelle affaire entre la France et les Etats-Unis. A ceci près que le fiasco est cette fois-ci américain et que personne, de part et d'autre de l'Atlantique, n'a intérêt à se vanter d'un incident que les services compétents se refusent à commenter. A en croire l'hebdomadaire *US News and World Report* du 6 juillet, qui ne cache pas avoir puisé ses informations au Pentagone, des militaires américains de haut rang ont soupçonné qu'un officier féminin français entretenait des conversations – non autorisées par l'OTAN – avec des dirigeants serbes de Pale, une agglomération qui est sous contrôle de la division multinationale de la SFOR commandée par la France.

Dans l'espoir de pouvoir connaître ses déplacements, ils ont « piégé » le véhicule de l'officier français, en y disposant une balise censée leur permettre de le suivre à la trace, et ils ont placé son téléphone sur écoutes, pour être tenus informés de ses éventuels rendez-vous avec des proches de M. Karadzic. Mais hélas pour eux, l'officier français – rendu prudent par le précédent du commandant Gourmelon, ou malin – a usé d'une autre voiture et l'interception de son téléphone n'a rien donné. La filature a cessé.

Ces anicroches illustrent l'ambiguïté du travail des services spéciaux en Bosnie. D'une part, l'OTAN n'a pas en propre de moyens adaptés à cette mission et elle doit en appeler à des équipes nationales de renseignement et d'action. Au risque que chaque Etat membre cherche à faire cavalier seul. D'autre part, le mandat donné aux forces de l'OTAN n'est pas de monter une opération pour capturer les criminels de guerre : il est de se renseigner pour les arrêter s'ils leur arrivaient d'être au contact des troupes alliées. Et, dans ce cas, les services sont à couteaux tirés.

J. I.

La justice allemande tranche en faveur d'une mère française

ARMIN TIEMANN, ressortissant allemand qui a fait enlever ses deux enfants de 7 et 3 ans en France, le 28 mars, a été condamné par la cour d'appel de Celle (Basse-Saxe) à les rendre sans délai à leur mère française, a-t-on appris le 15 juillet. Les juges ont considéré, sur la base de la convention internationale de La Haye (Pays-Bas) du 25 octobre 1980, qu'il ne pouvait garder les enfants auprès de lui que s'ils risquaient des blessures physiques ou morales avec leur mère, ce qui n'est pas le cas. Cet arrêt infirme le jugement rendu en première instance par le tribunal de Sulingen, qui avait confié la garde des enfants au père (*Le Monde* du 16 juillet). Cosette Lancelin, la mère, en instance de divorce, restait prudente, jeudi 16 juillet, dans la mesure où elle est sans nouvelle du père, qui a quitté son domicile de Kirchdorf avec les enfants. *« Je suis à la fois soulagée par cette décision de justice et inquiète. Un jugement sans les enfants n'est qu'une première étape »*, a-t-elle déclaré au *Monde*.

DÉPÊCHES

■ **HOOLIGANS : les deux hooligans allemands arrêtés mardi** 14 juillet et soupçonnés d'avoir participé à l'agression du gendarme français Daniel Nivel, le 21 juin à Lens (Nord), ont été incarcérés, mercredi 15 juillet, à Hanovre en Allemagne. Agé de vingt-trois et trente ans, les deux hommes sont poursuivis pour tentative de meurtre en réunion avec blessures corporelles dangereuses et troubles aggravés à l'ordre public. Un troisième homme, qui s'est présenté de lui-même à la police allemande, devait être présenté jeudi 16 juillet à un juge.

■ **AÉRONAUTIQUE : Air Algérie a commandé 10 avions au constructeur américain Boeing** pour livraison entre 2000 et 2002, a annoncé la compagnie, dans un communiqué, jeudi 16 juillet.

■ **SANG CONTAMINÉ : Elisabeth Guigou a adressé une fin de non-recevoir** par courrier, en date du 10 juillet, à l'Association française des transfusés et au Collectif des victimes du sang contaminé, qui demandaient la récusation des trois magistrats de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR). *« Depuis que j'occupe les fonctions de garde des sceaux, je me suis fixé comme règle de ne jamais intervenir dans quelque procédure que ce soit. Il ne peut donc être question d'un changement d'attitude dans les procédures actuellement en cours »*, écrit la ministre.

■ **FÉMINISATION : la commission générale de terminologie** a écrit, mercredi 15 juillet, au premier ministre pour demander qu'aucune *« initiative prématurée »* ne soit prise au sujet de la féminisation des noms de métiers avant la publication, à l'automne, du rapport dont elle a été chargée. Selon la commission, le projet de circulaire de l'éducation nationale recommandant de féminiser les noms des métiers (*Le Monde* du 7 juillet) est *« un texte outrepassant les instructions du premier ministre en la matière »*.

■ ***IMMIGRATION : dix-neuf immigrés clandestins ont été découverts*** dans les citernes d'un poids-lourd néerlandais, dans la nuit de mardi 14 à mercredi 15 juillet, près de Port-la-Nouvelle (Aude). Lors d'un arrêt sur une aire de repos de l'autoroute A 9 (Perpignan-Narbonne), le camionneur a entendu des voix s'élevant des cuves à résine. Il y a découvert la présence de ces hommes, âgés de quinze à trente-sept ans. De nationalité algérienne et marocaine, ils ont été remis à la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Diccilec).





Tirage du Monde daté jeudi 16 juillet 1998 : 484 812 exemplaires

هكذا من الاصل

FACE AU MUR
Thomas Brussig et Volker Braun, romanciers de l'ex-RDA, proposent leur vision de la réunification allemande
page III

VIOLETTE LEDUC
page V

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 17 JUILLET 1998



VS NAIPAUL ET L'ISLAM
page VI

MICHELET
Publications et colloque à l'occasion du bicentenaire de la naissance d'un historien toujours moderne
page IX



LUIS DE ALAS

Exégèse des sentiments

Par un agencement savant de pensées, d'analyses, Alvaro Pombo dissèque à la loupe l'intimité des êtres

Dans un défi plein d'humour à la physique, Alvaro Pombo réinvente les lois de la pesanteur. La physique littéraire, s'entend, et les lois qui gouvernent le roman commandent à l'auteur de surveiller que l'édifice ne ploie pas sous son propre poids. Car chez cet écrivain espagnol de cinquante-neuf ans, le récit se développe de manière extrêmement singulière, dans un savant empilement de pensées, d'analyses et d'impressions. Cela donne des architectures biscornues, à la fois elliptiques et minutieuses, *plus ou moins* réussies, mais toujours intéressantes. Considéré comme l'un des romanciers les plus importants d'Espagne, Pombo est un exégète des sentiments, un savant fou de la vie intérieure.

Ses personnages principaux, presque tous, ont la manie de se décortiquer eux-mêmes et d'observer à la loupe les *évolutions* de leur existence. Chaque observation débouche sur une autre, en une procession serrée qui se termine souvent par une pirouette. Dans *Le Mètre de platine iridié*, le texte emboîte, à la queue leu leu, des séries de deux-points qui ouvrent chaque fois sur de nouveaux horizons. Ou *sur des impasses*, comme *si* l'auteur laissait ses personnages donner de la tête contre les limites de leur réflexion. La pensée s'enfle, se ramifie, se délecte de sa propre complexité ; jusqu'à l'absurde, parfois.

Le Mètre de platine iridié offre un exemple curieux de cette prose livrée aux débordements de l'analyse. Dans ce roman, que l'on pourrait appeler fleuve si le terme ne s'appliquait à un autre genre de littérature, quatre personnages de la bonne société madrilène prennent le chemin qui les conduit de la prime jeunesse aux abords de l'âge mûr. Maria et Martin, amoureux éperdus *qui se* marient puis s'éloignent ; Virginia, la belle ironique et malheureuse ; Gonzalo, *« l'homme musical »*, qui découvre son homosexualité. A l'exception de Maria, ces individus sont *« insatisfaits sur le plan affectif »* et en proie à une forme délicate de délire collectif : la dissection, pour soi-même ou en groupe, de toutes les composantes de la vie.

Des notions comme la *« symétrie de l'amour »*, la cruauté, le bonheur, sont examinées dans tous les sens. Le bonheur, surtout, qui est une denrée particulièrement volatile, peu résistante à la décomposition pseudo-scientifique et dont, par conséquent, tous les personnages manquent au plus haut point. Ces notions sont approchées, tournées, retournées, niées, dans un étalage rhétorique de qualité assez irrégulière. Parfois très drôle, souvent intéressant, souvent lassant aussi. Car les interrogations alambiquées de Martin ou de Gonzalo finissent par peser lourd dans cette prose millimétrique.

L'écrivain, au fond, n'est guère tendre pour ses créatures. Mais, comme il ne manque pas tout à fait de compassion, il leur donne la possibilité de se livrer à leur passe-temps favori : la conversation. Le discours est en effet la composante essentielle des deux romans de Pombo, leur substantifique moelle. Cet *« état permanent de qui-vive énonciatif »*, cet *« infini de l'activité verbale »*, cette manière compulsive de faire en sorte que *« les phrases* [rebondissent] *instantanément sur toutes les choses de la vie quotidienne à l'instar des martinets qui esquivent à toute vitesse un mur blanc »*, sont caractéristiques des textes de Pombo.

Les *« conversations infinies »* se retrouvent dans *Du côté des femmes*, roman tout aussi ironique, mais beaucoup plus resserré, poétique et vif que le précédent. Un livre superbe, qui a obtenu le Grand Prix national de littérature en Espagne.

« Mon adolescence fut un questionnement perpétuel. » La narratrice de *Du côté des femmes* est, elle aussi, une jeune personne en train d'aborder l'âge adulte. Elle aussi, comme Martin ou Gonzalo, vit dans la fièvre d'une impossible exigence et d'un souci de *« cohérence »* inévitablement déçu. En quelques chapitres, elle passe abruptement de l'enfance à la presque trentaine. Comme dans *Le Mètre de platine iridié*, Pombo manipule les années en ne tenant compte que du temps subjectif. Il dilate à l'infini de courts moments – ceux de la pensée –, pour sauter ensuite à pieds joints sur des années entières. *« Les concepts d'heure, ou de minute, ou de seconde, ou de jour de la semaine étaient des obscénités dont nous ne pouvions plus nous servir,* explique d'ailleurs la narratrice. *Spécialement l'idée d'heure, que tante Lucia trouvait répugnante, un concept ferroviaire petit-bourgeois. »* Doublement enfermée dans une famille particulièrement snob (autre trait commun aux deux ouvrages, le snobisme) et sur une île au large de la côte espagnole, la jeune fille vit entre sa mère, sa sœur, son petit frère, l'excentrique tante Lucia, le bon Tom Bilffinger et la gouvernante allemande.

La famille vit dans *« un solennel frisson de chaude grandeur »*, persuadée de sa supériorité comme de l'impossibilité de se mêler au tout-venant. De père, point. Ou plutôt, une absence envahissante, matérialisée par la conversation. Dans ce contexte, évidemment, les mots prennent *une folle importance*. *« Mon père nous imprégna tous par petits mots isolés »*, dit la jeune fille. Les mots peuvent provoquer le chagrin, la colère, rarement la pitié. Ils envahissent tout, se muent en concepts, en choses, en animaux. Pombo a le chic pour transformer des abstractions en goûts ou en objets concrets.

Les mots peuvent surtout faire exister les gens mieux qu'une simple présence, exactement comme le travail de l'écrivain dont Pombo fait souvent mention de façon sous-jacente. Mais donner le bonheur, au sens courant du mot, ça non. A en croire les personnages, les deux notions seraient même incompatibles. Car les mots sont des outils à usage personnel, qui ne servent pas forcément à communiquer. Et même la conversation n'est pas le partage que l'on pourrait croire. Souvent, elle sert plutôt à fuir, à tenir le réel en respect ou à affirmer la liberté du locuteur face à son adversaire. Les individus, chez Pombo, sont enfermés dans des îlots de solitude que rien ne rompt. Ni l'homosexualité, largement abordée de manière explicite ou non, ni surtout le mariage, ce *« voyage sans retour »* que l'auteur explore abondamment dans les deux romans.

Du côté des femmes, pourtant, n'est pas un livre uniquement abstrait, ni le moins du monde ennuyeux, ni même vraiment triste. Alvaro Pombo y évoque, certes, le passage à l'âge adulte comme une expulsion du Paradis terrestre, mais il le fait sans aucun apitoiement. Ses dialogues pleins de verve relèvent plutôt d'une forme de rage lucide qui colle à la vie beaucoup mieux qu'à la mort.

Raphaëlle Rérolle

DU CÔTÉ DES FEMMES
(Donde las mujeres)
d'Alvaro Pombo.
Traduit de l'espagnol
par Denise Laroutis,
éd. Christian Bourgois,
356 p., 140 F.

LE MÈTRE DE PLATINE IRIDIÉ
(El metro de platino iridiado)
d'Alvaro Pombo.
Traduit de l'espagnol
par André Gabastou,
éd. Christian Bourgois,
615 p., 170 F.

FF à la rubrique des « chiens écrasés »

Modèles de concision journalistique, les « Nouvelles » de Fénéon sont un monument de l'humour noir

NOUVELLES EN TROIS LIGNES
de Félix Fénéon.
Présentation
et notes par Hélène Védrine,
Le Livre de poche-Biblio,
252 p., 36 F.
Première édition :
Gallimard, 1948.

Posons un paradoxe : *dans* beaucoup *de livres*, la littérature est la chose, ou l'idée, la plus difficile à trouver, à nommer. Dans les romans par exemple, sa trace souvent se perd, embringuée qu'elle est par l'intrigue, oubliée dans la fadeur d'un style sans existence. De même, en poésie, égarée dans les clameurs d'injustifiables particularités, la chose littéraire devient fréquemment inaudible. A la lumière du même paradoxe, admettons à présent que la littérature – vous savez, ce furet qui court, qui court et nous échappe toujours –, loin de constituer un mystère insondable, d'être la résultante d'une alchimie vertigineuse, peut fort simplement se trouver dans les quelques éléments premiers du langage : vocabulaire, grammaire, syntaxe.

Quel bonheur ce serait de le tenir enfin ce fameux furet ! Mais n'est-il pas déjà enfui ? Mais existe-t-il seulement ? Oui, et les lecteurs des *Nouvelles en trois lignes* de Félix Fénéon, publiées anonymement, en 1906, *dans le quotidien Le Matin*, l'ont su et répété, afin que d'autres s'en délectent : on peut le trouver, aisément le saisir, dans ces drames minuscules, grotesques ou tragiques, contés, mis dans la forme la plus économe par l'impavide journaliste. Il est là, avéré dans toute la grâce de son élémentaire efficacité, inscrit à la modeste et perpétuelle rubrique dite des « chiens écrasés ».

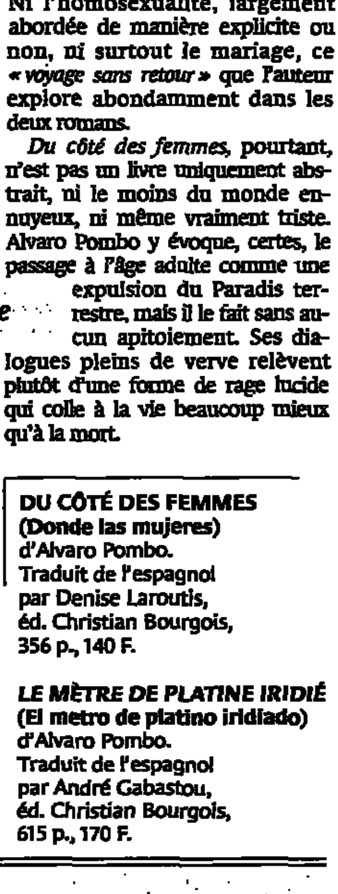
Singulier personnage que ce Félix Fénéon, né en 1861, anarchiste et dandy, éditeur (de Rimbaud et de Mallarmé), critique, amateur et collectionneur d'art ; il écrivit une foule d'articles (jamais de vrais livres) avant de se carrer, jusqu'à sa mort en février 1944, dans un scrupuleux silence. C'est Jean Paulhan qui le sauva, malgré son orgueilleuse résistance, d'une invisibilité qui l'attirait tant. *« Jamais je n'ai eu si net le sentiment d'une âme qui s'est elle-même formée jusqu'à échapper à tout ce dont les âmes d'ordinaire dépendent »*, écrivit l'auteur des *Fleurs de Tarbes*, en marge de son *FF ou le Critique* (1945, rééd. Claire Paulhan 1998), admirable éloge de celui qui fut son ami en même temps que son secret modèle.

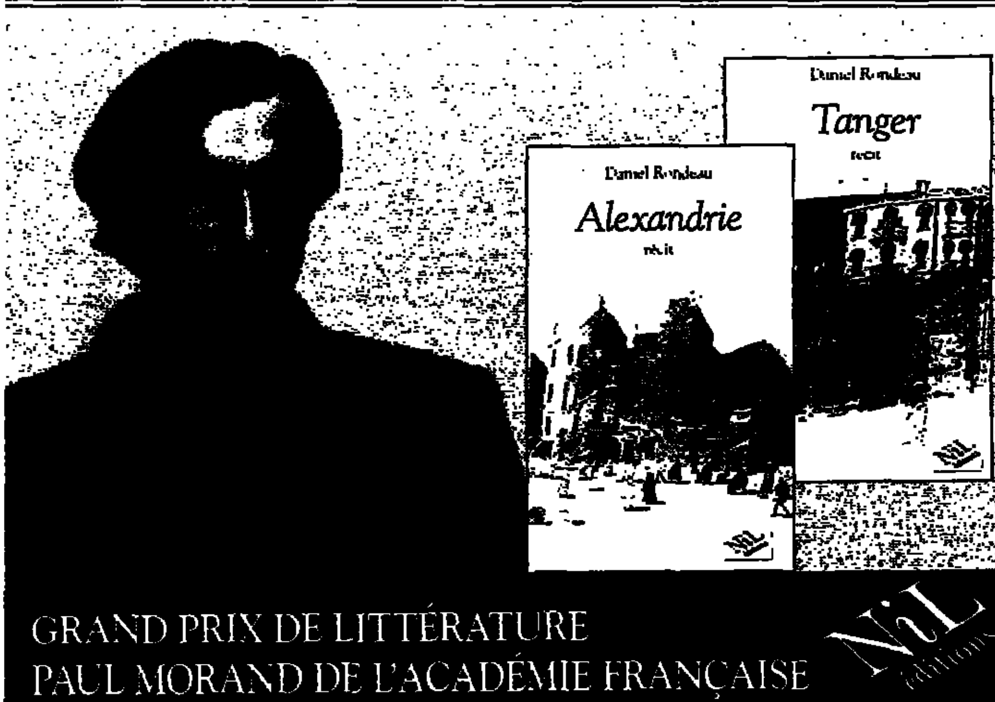
Livres de poche

Mais, à elles seules, les *Nouvelles en trois lignes* forment un éminent titre de gloire. Journaliste d'occasion – mais il collabora aussi à de *nombreuses feuilles anarchistes* – FF applique méticuleusement les leçons premières de ce métier : ne pas confondre information et commentaire ; aller droit au but ; faire bref, percutant. Des faits donc, rien que des faits, tirés de l'accablante matière du quotidien populaire : pauvreté, folie, meurtre, suicide, jalousie, alcoolisme... Toute la théorie des misères qui sont l'ordinaire d'une société sans justice – misères dont les agences de presse ont charge d'établir l'inépuisable liste.

Ainsi mises bout à bout, rassemblées, ces « nouvelles » – au sens journalistique autant que littéraire du mot – constituent comme un mémorial à la cohorte des pauvres, des victimes. Impassible, mais d'une impassibilité vibrante d'indignation, grimpant à chaque ligne *aux sommets de l'humour noir*, Fénéon note, nomme (ah, qui dira son génie onomastique), résume. Sa manière ? Rareté et choix des mots – surtout verbe et adverbe –, savante syntaxe, congé donné à l'impression, au sentiment, art de la litote, de l'inversion et du raccourci... Alors, le miracle, ou plutôt l'explicite opération, s'accomplit... En trois lignes, tout est dit... Et l'aimable, le roboratif furet passe bien par là. Ne le manquez pas : *« Foringer dit Rothschild, chiffonnier pantinois, rentra ivre, vida un litre de vin malgré son fils et le lui brisa sur la tête. »* Ou bien : *« Quoi ! ces enfants juchés sur son mur ! De huit coups de feu, M. Olive, propriétaire toulonnais, les en fit déguerpir tout en sang. »* Ou encore : *« Yeux bandés, trois Faron, 2, 4 et 6 ans, ont été, à Monthureux, jetés en Saône par leur mère, une folle qui les y a rejoints. »*

Patrick Kéchichian





Livraisons

● **L'OREILLE ABSOLUE**, de Daniele Del Giudice
Il est rare qu'un écrivain parvienne à faire d'une pure construction mentale, d'un objet littéraire brillant d'intelligence, un éloge du sensible, de la sensation. Auteur du *Stade de Wimbledon* (Rivages, 1985 et Points Seuil) et de *Quand l'ombre se détache du sol* (Seuil, 1994), Del Giudice, dans les six nouvelles qui composent ce livre, conduit son lecteur au cœur d'un mystère, d'une énigme qui ne sont pas des sujets de circonstance ou de simples motifs littéraires mais des hantises de l'existence humaine. Qu'il emprunte à l'histoire, à la science, à notre présent ou à notre futur, Del Giudice, posément, avec rigueur, efface les frontières du réel et de la fiction (traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro, Seuil « La librairie du XXe siècle », 180 p., 89 F). **P. K.**

● **YASMINA**, de Stefan Bànulescu
Un recueil de nouvelles, *Quand les sangliers étaient doux* (1996), annonçaient déjà le chef-d'œuvre de Bànulescu, *Le Livre du millionnaire*. Peu avant sa mort, à la fin mai, deux fragments de ce livre majeur paraissaient en un seul volume. L'action s'y déroule dans une géographie imprécise où des lieux réels se glissent entre les espaces imaginaires, cités fantomatiques, le fleuve, ses îlots, l'énigmatique province de Dicomésia, pareils à cette contrée fictive inventée par Faulkner, le comté de Yokapatawpha que visiterait un Gabriel Garcia Marquez danubien. Sur le parcours d'un temps circulaire, se dévoile ainsi le destin étonnant de Yasmina la débauchée. Elle finira par choisir l'ascèse alors qu'un siècle plus tard, le nôtre, son descendant, Polider, suivra le chemin inverse. Attendons donc la parution de ce *Cent ans de solitude* roumain qui marquera d'une manière durable le paysage littéraire au début des années 2000 (traduit du roumain par Georgeta Horodincà, éd. Jacqueline Chambon, coll. « Métro », 94 p., 98 F). **E. R.**

● **LA PARESSE DE DIEU**, de Laurent Bénégui
Un jeune réalisateur aux dents longues, une actrice à la beauté fatale, un producteur véreux... Le quatrième roman de Laurent Bénégui a tout d'un polar hollywoodien, excepté qu'il se passe en France. D'une petite salle du 6e arrondissement de Paris à Cannes, on suit Raphael Pyral, héros et narrateur, à la recherche d'un producteur pour son premier long-métrage, *La Fille de dos*. Mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg : en marge du cinéma, la vie est là, violente, passionnelle. Le jeune homme, qui se dit *« prêt à tuer »* pour avoir du succès est mêlé à un meurtre après l'échec de son film. Les frontières entre fiction et réalité se brouillent. Seul subsiste le plaisir du conte, un conte échevelé, parfois difficile à suivre, mais toujours surprenant (Julliard, 216 p., 119 F). **J. de D.**

● **LE CHAGRIN DU ZÈBRE**, de Martine Le Coz
C'est l'image du zèbre, dont le pelage conjugue l'alternance du noir et du blanc, que Martine Le Coz interroge afin de dire au plus intime la douleur de l'homme séparé de la horde et du semblable. Un texte court, poignant comme une légende, net et précis comme un poème. La griotte raconte l'origine de l'humanité, cette terre et cet espoir communs d'où émergent les individualités et, hélas, les racismes, toutes violences absurdes mais tenaces que le zèbre dénonce dans le mouvement où fraternels, mêlés et indemnes, le cheval noir et le cheval blanc galopent unis et parallèles : *« Et quels sont les paysages du Noir qui s'élargit ? (...) Dans le zèbre, l'ombre du cheval blanc court à ses côtés »* (éd. du Rocher, 80 p., 64 F). **P. R. L.**

● ***MADEMOISELLE ANICET***, *de Dominique de Roux*
Dans ce roman paru chez Julliard en 1960 – et devenu introuvable – Dominique de Roux, d'une écriture encore calme, signait son entrée en littérature. Doublement : c'était son premier livre et le récit constituait la parabole de cette entrée. A propos du sens qu'il donnait à celle-ci, Yannick Haenel, dans une préface admirative et enflammée, rappelle cette injonction de de Roux, dans *Immédiatement* : *« Car il faut perdre la femme pour accéder à la littérature. »* Mais quelque signification qu'on accorde aux agissements de Xavier Parady, le héros du livre, à l'égard de Mlle Anicet, on peut lire ce roman avec un vrai plaisir (*éd. du Rocher, 214 p., 120 F*). **.P.K.**

● **LE DIABLE EST À TABLE**, d'Hugues Rebell
Le 5 mars 1905, Hugues Rebell, âgé de trente-sept ans, était frappé d'une attaque qui l'emportera. Deux mois après paraissait *Le Diable est à table*, moins roman que confession où, au fil des conversations de quelques amis dans un château de Bretagne, l'auteur va nous faire part, entre deux scènes galantes, de ses idées, de ses émois, de ses révoltes. Ce bilan « moral », qui va jusqu'à de provocantes immoralités, reflète la personnalité forte, sulfureuse et fascinante de l'auteur de *La Nichina*, trop injustement oublié. Cet écrivain qui aimait à recevoir dans un décor de sacristie, entièrement nu sous une soutane de cardinal amplement déboutonnée, cet érotomane à l'imagination ardente qui appréciait les séances de fessée imposées aux femmes a de quoi nourrir les déliquescences fin de siècle, mais les transfigure par une verve vigoureuse et intrépide (éd. Le Livre écarlate, 135 F). **P. Ky.**

● **CÔTÉ JARDIN**, d'Alain Monnier
Atteint de subits accès de migraine, puis terrassé par le diagnostic alarmiste d'un médecin, un homme est condamné à une existence de légume après une trépanation. A cet instant, de narrateur il devient chambre d'échos, pour sa douleur, son calvaire : tour à tour, ce sont des tortionnaires qui prennent la parole, s'adressent à lui pour dire leur triomphe, leur cynisme, leur vengeance. Le crime de ce héros devenu inerte et muet fut d'aimer une femme que d'autres possédaient, convoitaient. Alain Monnier signe là, avec un indiscutable savoir-faire et une sensibilité écorchée, un beau roman sur la compassion (Climats, coll. « Sombres climats », 174 p., 75 F). **J.-L. D.**

● **LE COMPLOT ÉPISTOLAIRE**, d'Henri Houssay
Il est rare qu'un premier roman emprunte la forme épistolaire. C'est sans doute pour mieux souligner les contradictions de notre monde que l'auteur l'a choisie, et avec bonheur, chaque lettre contredisant les autres et ajoutant habilement à l'embrouillamini des situations. A partir d'un chantage sur le directeur d'un quotidien, d'arrestations et de suicides, Henri Houssay nous distrait avec le délicat sujet du rapport entre les médias, la police et la justice. Moins parodique qu'il n'y paraît, mais d'un humour insolent et cinglant, c'est avec jubilation que ce roman au ton de libelle nous fait entrer dans les prisons, nous entraîne dans les méandres obscurs d'affaires que l'auteur ne tient pas à éclairer de conclusions, et c'est ainsi que la fiction rejoint la réalité (éd. Black Pastel, 11 *bis*, rue Pierre-Demours, 75017 Paris, 160 p., 110 F). **P. R. L.**

● **COUP DE SOLEIL**, de Stéphanie Mesnier
Albin de Saint Marest, bellâtre *« cruchon »* et par ailleurs troisième conseiller à l'ambassade de France à Londres, se retrouve nommé par erreur à la tête de la légation française du Sawana, hypothétique Etat pétrolifère d'Afrique à la veille de connaître ses premières élections *« démocratiques »*. Harcelé par une journaliste aux dents longues autant que par l'épouse nymphomane de l'ambassadeur d'Italie et affublé d'une équipe de collaborateurs aussi farfelus les uns que les autres, notre naïf aura toutes les peines du monde à se tirer des pièges d'une politique internationale dont les tenants et les aboutissants lui échappent totalement. Premier roman de Stéphanie Mesnier, *Coup de soleil* est une caricature drôle et habile des relations qu'entretient la France avec ses « chasses gardées » africaines, un vaudeville diplomatique inspiré d'une réalité que l'on aimerait fictive (Ramsay, 279 p., 109 F). **S. P.**

Exercices d'éloquence

Il est plusieurs manières de concevoir l'éloquence en poésie. Sans accorder à celle-ci un crédit illimité, plusieurs poètes actuels en ont fait leur bien

A l'éloquence Verlaine voulait tordre le cou. Il est vrai que, réduite à elle-même ou cultivée à son seul profit, elle ne peut jamais dire autre chose qu'elle-même. En poésie plus encore qu'ailleurs. Mais dans ce domaine, à côté des poètes de la retenue du langage, de la rareté tranchante, il en est d'autres pour lesquels l'ample dicours, la longue et généreuse période, l'éloquence en somme, constituent des modes d'expression conformes à leur sensibilité, à leur projet poétique.

« C'est du rêve et du vent que je / parle aujourd'hui / comme si la nuit devait avoir une fin... », écrit Xavier Bordes, traducteur du grand poème de louange du Prix Nobel grec Odysseus Elytis (*To Axion Esti*, Gallimard, 1987). Récusés les *« mondes intérieurs »* frileux, les délices solipsistes, le chant peut s'élever, la voix s'enfler, emportent jusqu'à de lointains horizons la préciosité de ses accents. Dans *La Pierre amour* déjà (Gallimard, 1987), Xavier Bordes se tenait à l'orée du jour et des lointains. Apollinaire, Cendrars n'étaient pas loin. Mieux encore, dans *Comme un bruit de source* (1), il invite aux départs arrêtés, à l'exaltation et à ses vertiges : *« J'entends l'astre des eaux enfler son battement géant, / avec le contentieux des goélands, mouettes et stercoraires, / disputant si la mer, la terre et la lumière glissent au néant. »*

Libanais d'origine, ancien diplomate, Salah Stétié est l'une des voix les plus écoutées et commentées de la francophonie. L'Orient et l'Occident sont chez lui moins des points de tension que des lieux de rencontre. Sa langue est classique, haute et claire, proférratrice, mais la modernité poétique, dont il est un fécond commentateur, n'est pas absente de son horizon, non plus que l'attention à la sacralité. Yves Bonnefoy, qui préface son dernier recueil, *Fièvre et guérison de l'icône* (2), parle à son propos d'une *« intense verbalité »* ; par leur ouverture dans le poème de Stétié, les mots *« aident à transfigurer en présences, en participations à la présence du monde, nos objets, nos savoirs les plus quotidiens »*. Solaire et sensuel, le poème s'entoure souvent d'un sombre drapé, invite à scruter les ombres : *« En plein été on a brûlé la neige / On a lié de nuit le délié / Et la parole a perdu son visage... »*

L'univers d'Alain Suied est lui aussi spirituel. Mais au lieu de chercher à s'enfler, son verbe sait se faire humble, simple et questionnant, inquiet – *« Qu'est-ce qui nous traque / et nous tord / et se joue de nous / derrière nos masques ? »* La pauvreté, ici, est nécessaire et suffisante pour nommer, ou suggérer, ce *Pays perdu* qui donne son titre au dernier livre du poète (3). Pays d'enfance et d'origine, d'innocence, de *« joie lucide »*. Tous les mystères de l'être, le luxe des « grandes » interrogations ne peuvent rien contre *« l'effroi sans paroles /* (qui) *oppresse l'enfant »*. Dans son impuissance à rien dominer, cette figure d'enfant hante le poème, son *« indéchiffrable »*, *« familière blessure »*.

LA RÉVOLTE CONTRE LA PLAINTE

Accents plus âpres et nocturnes dans le dernier et très beau livre de Petr Kral, *La Vie privée* (4). Mais là aussi, le vers ne se recroqueville pas sur lui-même, donne au contraire de la voix, n'habitant jamais seul le château intérieur : *« Nous sommes là ensemble, mais à la charnière. Pris dans ce qui nous entoure tout comme dans ce qui s'absente... »* L'intime, dont le poème a charge d'exprimer les questions et les aventures, le chagrin et l'espoir, épouse les mouvements du dehors où *« le monde défile avec une désinvolture essoufflée »*. Ponctué d'images surprenantes – la vieille leçon surréaliste n'est jamais tout à fait oubliée –, faisant de l'humble et du prosaïque sa richesse, le poème de Kral opte toujours pour la révolte contre la plainte, pour la violence d'une évocation (comme dans la séquence intitulée « Dimanche entier ») contre les langueurs de la nostalgie. Souvent, l'éloquence se brise (dans « Eclats du monde » notamment) ; ou bien le caractère douloureux du propos fige le vers, comme en un rictus. Et *« toujours, sans répit, l'écriture menue et obstinée des pas, des cris, des entailles / contre la nudité intraitable du béton, de la page vide et sans pesanteur du jour »*. Ainsi, de ce dont la vie est *« privée »*, de ce qui résonne comme absence, la poésie de Petr Kral agence les traces, compose le chant.

Intimiste et lyrique en un sens plus traditionnel, la voix, dans les poèmes de Paul de Roux qui forment son dernier recueil, *Le Soleil dans l'œil* (5), parle de la *« rondeur des jours »*, des saisons, de *« la beauté d'une femme / les joues avivées de rose »*, des instants vécus. Amoureuse, bucolique ou urbaine, désenchantée parfois, la poésie de Paul de Roux frôle, évoque et invoque, raconte à mots couverts, sans se départir jamais de la discrétion et de l'immédiateté, d'une morale aussi, qui la fondent sans la contraindre. Quelque part entre Réda et Jaccottet, Toulet et Francis James, de Roux a toute l'éloquence de sa vive sensibilité. Une matière aussi ample et ténue, insaisissable dans sa fraîcheur, conduit parfois le poète à ne pas retrancher assez des vers ou des pièces qui s'envolent, s'oublient trop vite. C'est le défaut de son absence de cuirasse. *« Presque plus rien que la lumière / qui s'apesantit sur les arbres / et fait pencher les roses... »*

Des airs de chanson, une semblable proximité, mais plus ludique, aux choses, aux personnes et au monde, qualifient les poèmes de Paul Fournel dans *Toi qui connais du monde* (6). Oulipien de vocation, Fournel retrouve ici un certain esprit d'enfance, une simplicité sans oripeaux qui semble ne s'appuyer et n'appuyer sur rien, tout en contrôlant parfaitement ses élans : *« Dire qu'il fait beau / est ne rien dire / Il fait autre chose / à la minute autre chose / et chose autre / c'est le ciel et la mer et l'herbe / qui est soudain couleur de béton. »*

Joueur également et résolument contemporain, usant d'une éloquence certes un peu obsessionnelle, mais impressionnante, C. (Christophe, si l'on en croit le sommaire du deuxième numéro de la *Revue de littérature générale* publié en mai 1996 par POL, auquel il a participé) Tarkos met sa poésie au carré ou au rectangle. Cela donne un premier livre, *Caisses* (7), composé de soixante-quatre pavés de prose – curieusement numérotés à partir de 6 – distribués sur autant de pages. Il y est question de quelques objets – œufs, cailloux, verdure, coussin... – et d'autres substances abstraites ou difficiles à identifier. Le rythme, comme chez Olivier Cadiot qui n'est pas loin, est soutenu, souvent syncopé, parfois chaloupé, toujours efficace : *« La gorge gruge, la gorge gagne, la gorge tord, déballe, parle, gruge, la gorge gruge aguichante tord ment... »* Où ne mène-t-elle pas, l'éloquence, lorsqu'elle nous tient ?...

P. K.

(1) *Comme un bruit de source*, Gallimard, 182 p., 120 F.
(2) *Fièvre et guérison de l'icône*, Imprimerie nationale/Unesco, 150 p., 139 F. Les actes de deux colloques (Pau, mai 1996 et Cerisy, juillet 1996) consacrés à Salah Stétié ont été rassemblés en un volume publié par l'université de Pau, 268 p., 210 F.)
(3) *Le Pays perdu*, Arfuyen, 62 p., 70 F.
(4) *La Vie privée*, éd. Belin, 94 p., 100 F.
(5) *Le Soleil dans l'œil*, Gallimard, 140 p., 95 F.
(6) *Toi qui connais du monde*, Mercure de France, 158 p., 100 F.
(7) *Caisses*, POL, 70 p., 95 F.

Chant du départ

Entraîné dans ses souvenirs d'enfance, Gérard Spitéri évoque son « bonheur » d'exilé

BONHEUR D'EXIL
de Gérard Spitéri.
Gallimard, coll. « Haute Enfance »,
156 p., 95 F.

IL y a des concours qu'on peut passer à tout âge. Gérard Spitéri nous raconte ainsi dans *Bonheur d'exil* comment, se lançant un défi à lui-même, il passe, un matin de mai, à plus de quarante ans, celui de l'agrégation, puisque venait de s'écrouler le journal littéraire auquel il collaborait depuis des années et que se terminait le temps où il était *« un vagabond des lettres à l'ombre des écrivains »*. Mais voilà, le sujet de la dissertation générale est une phrase qu'il a jadis écrite lui-même sur un certain Adrien Prunier. Il y a là de quoi rire, de quoi être distrait... et, dans cet espace de distraction qui s'ouvre à lui et l'éloigne de sa copie, dans le silence de la salle où se déroule l'épreuve, réapparaît une image lointaine de son enfance en Tunisie : celle de deux rames posées contre un mur brûlant, entre les persiennes closes d'une véranda, alors qu'au cours de ce dernier été avant le grand départ il peinait sur un devoir de vacances dans l'ombre de l'oncle Virgile, qui représentait la seule autorité dans une famille *« étrangère aux livres et à l'écrit »*.

Les souvenirs de la lumière et des parfums de sa Tunisie natale, l'effervescence songeuse à laquelle il s'abandonne, lui amènent une *« harmonie au fond de son angoisse »*. Il se demande : *« Qu'ai-je fait de mon enfance et des rêves qui m'habitaient au bord de l'eau ? »* Aurons-nous droit à tout le folklore de la nostalgie, à la commémoration d'un monde perdu d'épices et de palmiers ? Pas du tout. Car Gérard Spitéri exprime, avant tout, un refus de la mélancolie, du regret d'un univers qu'il concevait déjà à l'époque de son enfance comme celui des *« jeux du cirque, où on ne recueillait que des miettes de progrès »*, de l'hystérie méditerranéenne, de la théâtralisation flamboyante du deuil, de l'adoration des superstitions, de l'entretien des peurs *« qu'on se passait comme des plats »*, de l'ivresse de l'abîme et du goût du supplice qui gouvernait les retraites au flambeau et les pèlerinages à Sainte-Perpétue et Sainte-Félicité où on l'emmenait de gré ou de force. Une sorte d'amertume, à peine dépassée, habite les pages où Spitéri évoque les mois d'avant l'indépendance, la montée de la haine, le temps hostile où il n'y avait plus que *« des ennemis de race »*. Il n'a pas conçu le départ de Tunisie comme un déchirement ; l'exil, à ses yeux, ouvrait au contraire *« la voie du salut »*. La seconde partie est consacrée à la déception que lui a apportée la France ; à proportion qu'il l'avait mythifiée et l'avait imaginée encore baignée par *« les rayons du Roi-Soleil »*. Même s'il a découvert avec ravissement le monde des marchands de couleurs et des bistrots de Paris, même s'il captivait ses camarades par un don de l'affabulation, il a dû sans cesse démontrer qu'il n'était pas un étranger : *« Il faut toujours prouver qu'on est français quand on n'est pas de souche. »* Il ne s'intégrera jamais vraiment, il restera toujours rebelle à toute récupération, ne se reconnaîtra dans aucun groupe social. Il se sent toujours ailleurs, dans la *« liberté de transfuge »* seulement fidèle au serment secret de l'enfant qui s'était promis, lui, le petit métèque, d'enseigner un jour le français aux élèves de France. Et son adoration pour la langue, Spitéri la prouve dans ce beau livre ciselé, vibrant et épanoui, qui affirme, malgré toutes les traverses, la chance de l'exil.

Jean-Noël Pancrazi

Cure vivifiante

Petit séjour avec un réjouissant critique social au trait féroce et drôle : Octave Mirbeau

LES 21 JOURS D'UN NEURASTHÉNIQUE
d'Octave Mirbeau.
Préfacé et annoté
par Pierre Michel,
Ed. Le Passeur (20, rue du Calvaire, 44000 Nantes),
375 p., 95 F.

Les chiffres ronds sont une occasion de remettre au goût du jour une célébrité littéraire dont on parle sans toujours la lire. On ne peut toutes les honorer mais, la mode en étant, il serait injuste d'oublier un personnage aussi rare par sa vie que par son œuvre. Né il y a cent cinquante ans, dans une famille bourgeoise dont le père lui laissa des souvenirs nourris de haine, Mirbeau, qui multipliera les duels, débute dans le journalisme aux lendemains de la guerre de 70, se fait remarquer en soutenant les impressionnistes, fonde *Les Grimaces*, revue qui n'a d'autres cibles que le pouvoir et l'argent, qu'on ne disait pas encore sale et l'était. Tour à tour pêcheur en Bretagne et sous-préfet en Ariège, sa vie est d'un réfractaire dont les sujets de révolte ont d'autant moins vieilli que, sur ses portraits, on aperçoit sans peine des visages contemporains. Ses personnages sont des *« monstres »* mais, souligne Pierre Michel, *« l'ennui, c'est* (qu'ils) *existent, qu'il suffit de lire son journal, de regarder les actualités télévisées pour être tenu au courant de leurs derniers exploits »*.

D'une œuvre abondante dont on retient *Le Journal d'une femme de chambre*, *Le Jardin des supplices*, *Les affaires sont les affaires*, ces journées ont ceci d'intéressant que tout, de son théâtre et de ses romans, s'y retrouve dans l'ensemble de textes parus chez Fasquelle en 1901. Un ensemble littérairement assez particulier. On peut considérer cette œuvre où, disait Dorgelès, *« le lyrisme ricane et la gaieté broie le cœur »* comme un roman ou une chronique. Elle relève des deux. La trame romanesque est un séjour dans une ville d'eau où, au hasard de la cure, le narrateur rencontre des gens qu'il connaît peu ou prou, les uns réels, les autres imaginés, mais quand ils le sont, ils tiennent plus à la caricature de personnages connus qu'à la fiction. De là, à la manière de son ami Jarry, des scènes au premier degré invraisemblables, très claires au second. Quand il fait l'éloge d'un imaginaire Arthur Lebeau, voleur professionnel, c'est pour dire qu'on est mieux protégé quand on vole sous couvert d'affaires et de politique ; quand il décrit l'appartement d'un personnage réel, le général Archinard, héros de la conquête du Dahomey qui a couvert ses murs d'un cuir fait de peaux de nègre et qui ne repousse pas l'idée de transformer leur *« viande »* en conserves pour la troupe, on est dans l'« hénaurme », sauf à y voir, derrière la charge, une critique du colonialisme, et à se souvenir qu'il y eut des camps nazis où l'on tanna de la peau d'homme.

Dans les récits qui composent cet ouvrage, qui sont d'une prose dont on ne se lasse, la cruauté est permanente. C'est peu dire que Mirbeau a la plume fouailleuse, pénétrante comme un coup d'épée, l'humour accompagnant le trait féroce et la diatribe jamais gratuite. Bien qu'il en prenne et nous en donne, il n'écorche pas pour le plaisir, mais parce que l'écriture est l'expression de sa révolte, l'exagération une façon de fixer les esprits sur les drames d'une société *« que les riches ont établie pour écraser les pauvres »*. Il y a bien des raisons pour célébrer les cent cinquante ans du tonifiant Mirbeau en passant vingt et un jours avec lui.

Pierre-Robert Leclercq

هكذا من الامل

Obsession, réunification, stupéfaction

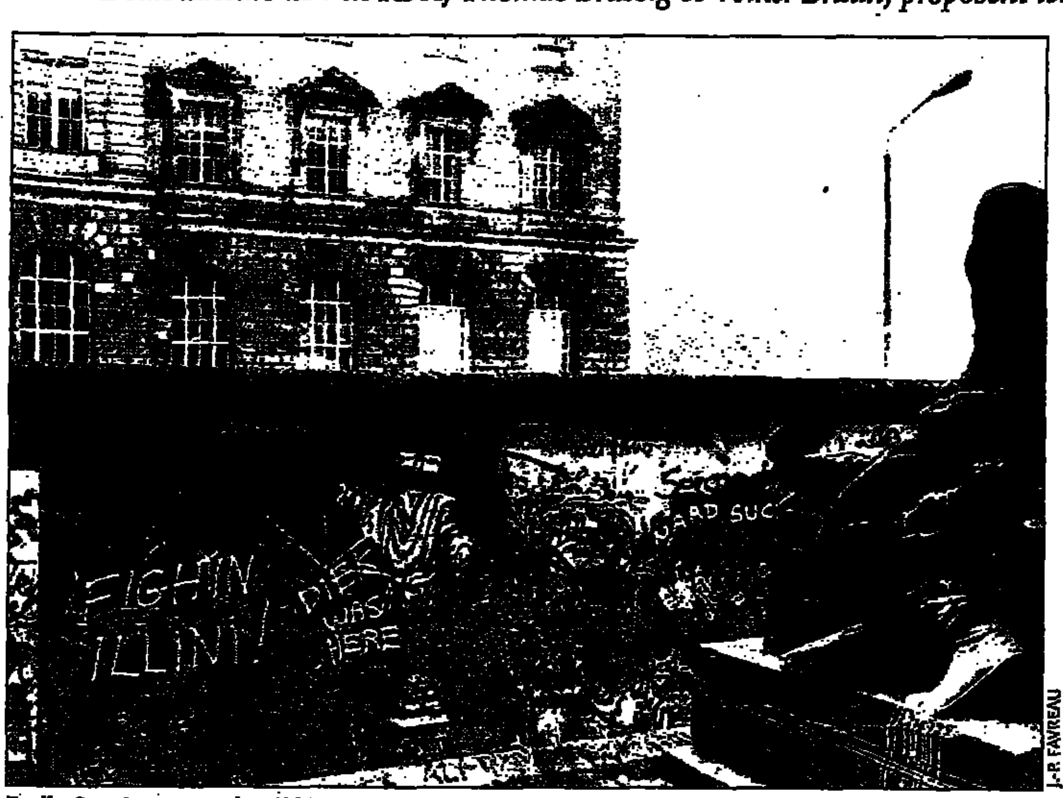
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la chute du mur sans jamais avoir osé le demander. Deux auteurs de l'ex-RDA, Thomas Brussig et Volker Braun, proposent leur vision des choses

LE COMPLEXE DE KLAUS
(Helden wie wir)
de Thomas Brussig.
Traduit de l'allemand
par Olivier Manonni,
Albin Michel, 317 p., 130 F.

LES QUATRE OUTILLEURS
(Die vier Werkzeugmacher)
de Volker Braun.
Traduit de l'allemand
par Alain Lance,
éd. L'Inventaire (37, rue Pascal, 75013 Paris), 72 p., 65 F.

Oubliez la couverture de mauvais goût rouge et noir encadrant la photo d'un sexe masculin emprunté à la statuaire antique. Oubliez le titre aguicheur que le marketing éditorial a cru bon de substituer à l'original : *Des héros comme nous.* Mais n'oubliez pas de lire ce livre. Ce n'est pas un chef-d'œuvre, il n'est pas sans défaut. Ce n'est pas LE roman de la réunification, il n'est pas le premier, il n'est pas le dernier. Mais c'est un excellent roman. Et en plus – chose rarissime – il est drôle. Sacré cadeau que nous fait Thomas Brussig, auteur encore inconnu il y a quelques années et qui n'avait jusqu'alors écrit qu'un seul récit, publié en 1991 à Berlin. Cette ville n'est pas le décor de son livre, elle en est l'âme et la sève – cette moitié de ville, devrait-on dire, car il faut attendre les toutes dernières pages du roman pour que s'ouvre enfin la frontière.

Klaus a un patronyme à coucher dehors, il s'appelle Uhltzscht (à prononcer comme vous pourrez). Il est l'innommable, tare qui nourrit entre autres son secret et fervent désir de devenir un jour Prix Nobel ou n'importe quoi, pourvu qu'arrive la notoriété et qu'il soit enfin reconnu à sa juste valeur. Les possédés de l'ambition cherchent souvent à fuir une famille où ils se sentent bridés, mal à l'aise et incompris. L'hérédité de Klaus est lourde, elle fait non seulement pencher la balance mais va le catapulter loin des siens. Difficile à première vue d'échapper au milieu familial quand on est fils unique et qu'on a une mère à principes, attentionnée comme une ventouse. Heureusement, le père est là, taré à souhait, affalé devant la télé, les pieds dans une bassine, antimodèle qui va permettre de cisailler le cordeau. A l'âge de neuf ans, Klaus a déjà eu droit à la première page d'un journal local pour avoir développé le concept d'un mur antibruit, avec l'aide d'un professeur Nimbus qui s'est finalement fait renvoyer de l'école parce qu'il passait les films à l'envers, et montrait des scènes de bombardement où les avions happaient les bombes revenant se coller en grappes dans leur ventre au lieu de les larguer ; il s'était donc vu reprocher d'avoir ainsi répandu dans la jeunesse des illusions pacifistes. Un jour, donc, le destin frappe à la porte de Klaus. La suite est délectable. On a affaire à un vrai roman d'éducation où la justesse des observations et des analyses ne le cède qu'à la drôlerie des situations.



Berlin Ouest en novembre 1989

J.-R. FAVREAU

Brussig, né en 1965 à Berlin-Est, ne fait pas partie de la génération qui pouvait encore croire à l'utopie collectiviste comme ces héros bernés du socialisme : *« Socialisme : ordre social qui repose sur la propriété collective des moyens de production. Vous pourriez vraiment faire un rêve avec ça, vous ? Un vrai rêve de visionnaire... Navré... Ce n'est pas que j'ai quelque chose contre la production collectivisée qui n'incite personne à partir, non. Mais c'est un peu léger pour me servir de rêve. »* C'est ainsi qu'il s'en prend, non sans humour, à la figure de Christa Wolf, repère incontournable qui écrit et parle toujours si bien sur tout, mais bride les désirs d'émancipation brute par un langage politique qui se voudrait novateur, ayant autant de charme qu'un *« règlement intérieur »*. Ce qui manque à ce pays, c'est la volonté de jouissance. Klaus ne se reconnaît ni dans l'appel à un nouveau socialisme ni dans la résignation collective. Il veut vivre tout simplement et d'abord se défaire de ses complexes, car il n'en a pas qu'un, même s'ils se situent tous au même niveau : le bas-ventre.

HISTOIRE D'ORGANE

Au départ, une simple histoire de sexe, pas une histoire de relation sexuelle, mais bien d'organe sexuel, d'*« urineur »*, comme dit la mère de Klaus, inspectrice en matière d'hygiène publique et qui veille à aseptiser tout ce qui, de près ou de loin, a trait au désir et au plaisir. Rien de tel pour enraciner la mauvaise conscience et exciter la curiosité d'un adolescent, surtout s'il a l'immense besoin d'être rassuré sur sa normalité. Car Klaus trouve que son *« urineur »* est ridiculement petit (certaines partenaires, dont la femme-saucisse, ne se feront d'ailleurs pas faute de le lui faire remarquer). Ses investigations dans ce domaine deviennent de véritables obsessions qui, de transgression en transgression, vont engendrer de fatales perversions. Ou du moins ce qu'il croit être des perversions. L'ignorance magnifie tout. Brussig cède parfois au mauvais goût, mais on ne peut lui reprocher de déraper parfois, tant l'ensemble est bien mené. Celui qui se croit victime de la nature va finir par faire sauter tous les verrous de la République démocratique par une phénoménale érection. Entre les deux, le chemin de la métamorphose est long et douloureux, mais la douleur de l'Histoire transmutée en douleur intime est hilarante. Si la plupart des Allemands manquent de couilles dans cette histoire, un petit Poucet est là, qui va leur montrer le chemin de la liberté. La légende n'est guère romantique, mais la morale est efficace.

On change radicalement de ton avec la parabole que nous livre Volker Braun et qui a pour titre *Les Quatre Outilleurs*, mousquetaires fatigués d'un régime sans gloire soudain balayé par la vague libérale. Si Klaus Uhltzscht joue un tour à l'Histoire en ouvrant grand son manteau devant des gardes-frontières médusés, c'est ici l'Histoire qui joue un tour à un quatuor d'ouvriers stupéfaits qui se croyaient irremplaçables, solidement installés dans leurs habitudes et leurs petits privilèges. Là aussi, il est question de transformation et de métamorphose, mais elles se passent dans les têtes. On a trop vite annoncé la fin de l'Histoire avec la faillite des idéologies concurrentes, mais l'Histoire n'a pas de fin, la roue tourne et envoie au tapis ceux qui étaient trop bien assis sur leurs certitudes et ancrés dans leur immobilisme. Le constat est le même, amer et triste : il n'y a rien à défendre de cet Etat sans joie qui passait pour être la vitrine du socialisme mais qui n'avait à offrir que des produits de seconde main. La réussite de Volker Braun tient à ce qu'il s'attaque directement à ce qui fut le fondement d'une société qui se prétendait sans peur et sans reproche : *« Dans l'Est de l'Allemagne vivaient, avant le Tournant, des gens pas vraiment enjoués et plutôt insipides, tous occupés à quelque chose qui ne les rendait guère plus joyeux : le travail. »* Il est symptomatique de constater que la critique du régime de l'ex-RDA est plus radicale chez les écrivains de l'Est que de l'Ouest, comme s'ils devaient s'excuser d'avoir ainsi existé, comme s'ils devaient se persuader qu'ils avaient finalement vécu pour rien et que la vraie vie ne faisait que commencer. C'est Volker Braun qui, fragile délicatesse des nuances, a le mot de la fin : *« Sans doute n'avaient-ils pas perdu grand-chose, sauf quelque chose d'inoubliable qu'on ne pouvait racheter. »* Les malheurs de l'Histoire font souvent les bonheurs de la littérature.

Pierre Deshusses

Un idiot s'en va-t-en guerre

Le grand roman de Ken Saro-Wiwa, l'écrivain pendu par le régime nigérian en 1995, paraît en français

SOZABOY
(Pétit minitaire)
de Ken Saro-Wiwa.
Traduit de l'anglais (Nigeria)
par Samuel Millogo
et Amadou Bissiri,
Actes Sud, coll. « Afriques »,
313 p., 148 F.

En peignant Méné, parti au front la fleur au fusil, revenu brisé, veuf et orphelin, Ken Saro-Wiwa a écrit une œuvre qui rejoint la lignée des grands romans universels contre la guerre. Quand il décrit la soif meurtrière des hommes, il s'appuie, entre autres, sur ce qu'il a pu observer dans son pays, le Nigeria. Savait-il combien cette description de la violence politique était prémonitoire ? L'écrivain allait être condamné à mort, puis exécuté en novembre 1995 par le régime dictatorial du général Sani Abacha, avec huit autres opposants, pendus le même jour dans une certaine indifférence internationale. Depuis, le général Abacha est décédé mais son successeur maintient la même ligne.

Ken Saro-Wiwa, né en 1941, a servi plusieurs causes. Celle de l'écriture : il a publié près de trente romans pour adultes et pour enfants, fondé sa propre maison d'édition et présidé l'Association des écrivains nigérians. Son journal de détention, *Si je suis encore en vie...*, est paru en français en 1996 (Stock). Celle de l'environnement : il a dirigé le Mouvement pour la survie du peuple ogoni, qui a lutté contre les ravages écologiques infligés par les compagnies pétrolières, notamment la Shell. Un demi-million d'Ogonis vivent au-dessus de millions de barils de pétrole. La région est devenue un cloaque, sans que jamais les habitants perçoivent même une fraction des bénéfices énormes engrangés par les multinationales et le gouvernement nigérian.

Sozaboy repose sur un extraordinaire travail de style. Dans la préface à la première édition (1985), Ken Saro-Wiwa explique que ce livre est né *« de* [sa] *fascination devant la souplesse de la langue anglaise et de* [son] *observation attentive de la langue parlée comme écrite d'une frange de la société nigériane »*. Il écrit le roman dans un *« anglais pourri, c'est-à-dire un mélange de pidgin* (créole, NDLR), *de mauvais anglais et, çà et là, des expressions en bon anglais ou même en anglais idiomatique »*. Cette langue *« désordonnée et confuse se développe dans l'anarchie, elle est partie intégrante de la société désorganisée et instable dans laquelle* [le héros] *doit vivre, se mouvoir, et qui ne lui permet pas d'être »*.

ÉLOGE DE LA FUITE

Les deux traducteurs burkinabés ont eu recours à un mélange équivalent de français d'Afrique et d'écriture plus académique. Ainsi pour les derniers mots du roman, quand Méné, le héros surnommé Pétit Minitaire (pour « militaire »), réfléchit aux drames qu'il a subis en s'engageant dans l'armée, les traducteurs lui font dire : *« Et j'étais là penser la façon je faisais mon malin avant de partir pour faire minitaire et prendre nom de Pétit Minitaire. Mais maintenant si n'importe qui parle n'importe quoi sur affaire de guerre ou même de combat, je vais seulement courir, courir, courir, courir et courir. Crois-moi amicalement. »* Imagée, rythmée, ironique, cette écriture reste pourtant facile à comprendre, car l'intrigue du roman est toute simple. Cet éloge de la fuite – *« courir, courir, courir »* – conclut la série d'aventures vécues par Pétit Minitaire, nouvelle incarnation de la figure de l'idiot. Méné est cette éternelle victime, perdue dans une guerre absurde où périront tous les siens pour une cause incertaine. Sans jamais la nommer, Ken Saro-Wiwa s'appuie sur son expérience du conflit du Biafra (1967), guerre civile entre les populations du Nigeria. L'auteur ne minimise jamais la responsabilité des chefs d'état-major militaires, qui n'hésitent pas à sacrifier des milliers de jeunes recrues. Mais il démonte aussi les engrenages qui conduisent des jeunes gens à s'engager eux-mêmes avec la plus grande excitation. Méné est un villageois naïf, apprenti chauffeur de camion, qui rêve d'obtenir son permis de conduire et de se marier. Aux premiers bruits de bottes, il cherche d'abord à protéger ses projets. Peu à peu, les vantardises des vieux du village, qui ont soi-disant combattu *« Hitla »* (Hitler) et pressent les jeunes d'aller au casse-pipe, vont l'influencer. Sa fiancée, la belle Agnès aux seins si éblouissants qu'il la surnomme *« Ampoules 100 Watts »*, lui serine : *« Quand malheur arrive, j'aime l'homme fort et brave qui peut combattre et me défendre. »*

Seule sa mère, qui l'a élevé seule et l'a aidé à trouver son poste d'apprenti chauffeur, s'oppose à son engagement dans l'armée. Mais déjà le fils niais de cette femme intelligente rêve de porter l'uniforme et le fusil et s'imagine revenir au village, auréolé de la gloire du sang et des armes. Une fois enrôlé, il va vivre une lente descente aux enfers : il n'échappe au front, où presque tous meurent, que pour se retrouver prisonnier de guerre, puis déserteur, errant à la recherche de sa mère et d'*« Ampoules 100 Watts »*. Le village, où ne sont restés que les femmes, les enfants et les vieux, est bombardé. Les survivants sont rassemblés dans des camps, où les épidémies les achèvent. Lorsque, enfin, Méné rentre chez lui, il est chassé par ses voisins, persuadés qu'il est un défunt venu les hanter. Il ne lui reste plus qu'à s'enfuir, perdu, déraciné et voué à la plus cruelle des solitudes.

Catherine Bédarida

Effervescence au royaume des Stuart

Pour son premier roman historique, Iain Pears brosse un sombre drame policier aussi original qu'abouti, situé dans l'Angleterre de Charles Ier et de Cromwell

LE CERCLE DE LA CROIX
(An Instance
of the Fingerpost)
de Iain Pears.
Traduit de l'anglais
par Georges-Michel Sarotte,
Belfond, 624 p., 139 F.

Rien n'est prévisible dans l'aventure du *Cercle de la croix*, et pourtant plus rien ne semble surprendre. Cet énorme roman qui a, dès sa sortie, enthousiasmé la presse anglo-saxonne et trône aujourd'hui en tête des meilleures ventes a été placé sans plus de retenue sous le haut patronage d'Agatha Christie et d'Umberto Eco, comme s'il n'y avait de plus sûre recommandation pour reconnaître un thriller d'une stupéfiante ingéniosité, où la subtilité intellectuelle de l'enjeu le dispute à l'audace narrative de ce qui est aussi un roman historique.

L'auteur lui-même bouscule la donne : ancien élève de Wolfson College à Oxford, où il étudie la philosophie, Iain Pears est à la fois historien, journaliste et écrivain. Spécialiste d'histoire moderne, il signe une thèse d'histoire de l'art sur l'évolution des marchés à cette époque, puis une synthèse sur la peinture en Angleterre au XVIIIe siècle ; ce qui lui vaut d'être sollicité comme conseiller pour les productions de la BBC. Journaliste, il travaille pour l'agence Reuter en Italie et au Vatican, avant d'être à Londres en charge de l'actualité financière. Parti aux Etats-Unis, où son épouse, historienne également, achève sa thèse, il commet une demi-douzaine de romans policiers qu'il situe dans le monde de l'art, mais strictement contemporain pour l'heure.

C'est seulement au terme de ce parcours bousculé que Pears compose son premier roman historique. *Le Cercle de la croix* entraîne le lecteur dans l'Angleterre effervescente de la restauration Stuart. La guerre civile qui déchire le royaume dans les années 1640, la chute de Charles Ier, jugé et exécuté en 1649, la décennie où la dictature d'Olivier Cromwell impose une chape puritaine à une société aux repères brouillés, le retour enfin avec Charles II de la dynastie Stuart, accompagné de la vague de châtiments qui frappe nombre de collaborateurs et partisans du lord-protecteur campent idéalement la situation politique et intellectuelle éruptive dont a besoin Pears pour ce sombre drame policier aussi original qu'abouti.

ASTUCIEUX PUZZLE

Professeur au New College d'Oxford – chassé de sa chaire pour ses sympathies royalistes en 1648, il ne l'avait retrouvée que treize ans plus tard –, Robert Grove meurt le 30 mars 1663 dans des circonstances mystérieuses. Sarah Blundy, une jeune femme d'*« une certaine notoriété »* – son père a été fusillé pour *« subversion et républicanisme »* – est bientôt suspectée de ce qui semble un meurtre, le professeur ayant refusé d'assister la mère de la donzelle, une guérisseuse qui sentait le fagot. Cette fragile mais énergique jeune fille qui fascine jusqu'au trouble certains des témoins – *« c'était l'une de ces personnes qu'on regarde, dont on se détourne, puis qu'on se prend à regarder de nouveau »* – sera très vite et radicalement mise hors jeu. Quatre versions des faits permettent de percer l'énigme : un jeune gentilhomme vénitien, fasciné par l'anatomie et la circulation sanguine, le fils d'un royaliste naguère accusé d'avoir trahi les siens, un mathématicien xénophobe qui sert les régimes sans discrimination excessive, un érudit enfin très au fait des enjeux philosophico-religieux du temps, vont à tour de rôle commenter l'étonnante vérité, critiquant chacun les relations précédentes. Ce puzzle patiemment agencé est bien plus qu'une astuce de composition : une façon de rendre lisibles des débats subtils que la narration classique affadit volontiers.

La véritable prouesse tient à ce que le dévoilement n'emprunte pas les codes, ici anachroniques, du questionnement inventé au XIXe siècle – Freud ou Conan Doyle. Pears historien a recours aux règles épistémologiques du XVIIe siècle pour travailler les notions de meurtre et de mystère.

On est loin de la stratégie d'Eco, qui élit le XIVe siècle pour mieux illustrer ses jeux philosophiques. Il s'agit ici de comprendre « de l'intérieur » un temps et son imaginaire ; rien d'étonnant à ce que Pears admire Yourcenar : c'est la compréhension du passé, l'explicitation de ses débats, la perception de la mentalité des protagonistes qui l'intéressent. Sans doute est-ce la force de cette option qui peut finalement justifier l'étonnant – et pour tout dire incongru – lexique des personnages, réels ou fictifs, mis en scène dans *Le Cercle de la croix*. *« Dramatis Personae »*, la liste réclamée par l'éditeur américain est en effet reprise dans l'édition française.

Comment taire enfin le beau travail de traduction, qui n'a peut-être pas pu rendre l'écho des traductions anglaises élisabéthaines de la Bible perceptible dans la version originale – mais le lecteur français dispose-t-il d'un code équivalent pour entendre l'intention ? –, mais sait rendre au mieux de réjouissants règlements de comptes. Marco da Cola, premier des quatre narrateurs, et seul étranger, écorne la réputation d'une future gloire nationale, Christophe Wren : ce *« jeune homme assez arrogant »* ne *« mérite pas sa réputation : il n'a aucun sens des proportions et pas un grand talent pour élaborer un ensemble harmonieux »*. Beau comme du Alain Nadaud.

Ph.-J. C.

ROMANS POLICIERS

● par Michel Abescat

Sombres équations

Les clichés ont la vie dure. Celui de la « vieille dame », systématiquement accolé aux éditions du Masque, la plus ancienne collection française de romans policiers, qui fêtait l'an dernier ses soixante-dix ans, en est un, curieusement coriace. La « vieille dame du Masque » ressemblerait ainsi à ces « reines du crime » qui constituent le fonds de son catalogue, Agatha Christie en tête. Et la collection resterait cantonnée selon certains, ceux qui n'en n'ont pas lu un seul titre depuis des lustres en particulier, dans le roman d'énigme classique, au mieux délicieusement suranné, au pire définitivement *has been*. Peut-être faut-il aujourd'hui y regarder à deux fois. Et lire, par exemple, le nouveau thriller d'Andrea H. Japp, alias Lionelle Nugon-Baudon, docteur en biochimie, toxicologue à l'Institut national de recherche agronomique, expert auprès de la NASA et... passionnée de polars ! On constatera dès les trois ou quatre premiers chapitres que l'on est à des années-lumière de l'ouvrage de dame ou de la tempête dans une tasse de thé. L'univers de ses romans les plus récents, qui se passent tous aux Etats-Unis, est même très noir, à l'image d'une société déboussolée, particulièrement dure et violente.

Dans l'œil de l'ange est le troisième volet des aventures de Gloria Parker-Simmons, génie des mathématiques, spécialiste de la mise en équations des données criminelles les plus complexes, et de James Irwin Cagney, responsable du Casku, l'ancienne unité des sciences du comportement du FBI. *La Parabole du tueur* (1996) les montrait aux prises avec un *serial killer* particulièrement sadique. *Le Sacrifice du papillon* (1997), avec une effroyable affaire d'exploitation de gamins issus de l'immigration clandestine. Ce nouvel épisode charrie les cadavres comme la rivière les paquets de boue en période d'orage. Des cadavres apparemment sans lien entre eux, si ce n'est un rapport plus ou moins direct avec un laboratoire de recherches pharmaceutiques. La femme du PDG. La directrice scientifique. Le responsable du marketing. Et une jeune employée, licenciée peu de temps avant que l'on découvre son corps, passablement esquinté, dans une forêt canadienne. Un flot d'indices submerge bientôt les enquêteurs et le disque dur de l'ordinateur surpuissant de Gloria : *« Rien dans ces meurtres n'était assez répétitif, ni ne permettait de dégager une loi. Il n'existait aucune variable qualitative, aucun paramètre quantitatif »*...

Le plaisir de lecture vient une nouvelle fois du développement parfaitement maîtrisé d'une intrigue savoureusement retorse et de l'habile utilisation des angoisses les plus actuelles : les meurtres en série, l'émergence de maladies aux modes de contamination mystérieux, la montée du cynisme affairiste qui envahit jusqu'aux milieux médicaux. Plus profondément, c'est la précision psychologique qui retient l'attention. Et la noirceur du monde que décrit Andrea H. Japp, hanté par des êtres repliés sur leurs blessures intimes, enfermés dans leur souffrance et leur solitude. Une douleur et une rage extrêmes que l'auteur exprime avec une particulière violence, animale et charnelle. *Dans l'œil de l'ange* est un livre qui bouillonne et qui hurle. Et la « vieille dame » qui le publie, heureusement indigne.

● **LE CONCIERGE**, de Herbert Lieberman.

Nécropolis montrait New York vue de la morgue. Au travers d'un récit fiévreux, tissé d'une multitude de fils tendus à craquer, le roman le plus fameux de Herbert Lieberman croquait une « cité des morts » monstrueuse et déjantée. Peuplée de cinglés et d'assassins, s'agitant au rythme frénétique des sirènes et des crissements de pneus des voitures de police et des ambulances. *Le Concierge*, c'est la version feutrée et tout aussi horrifiante du même enfer, vu de la réception d'un prestigieux hôtel de Manhattan. Noir caviar. Le monde des riches et des puissants, féroces et insatiables. Des ogres que Roger Paladine, concierge-chef du Parker Regency, vieux palace déliquescent, met un point d'honneur à satisfaire dans leurs moindres caprices. Y compris les moins avouables. Jusqu'au jour où l'on retrouve le comte Attillo Gobbo, consul adjoint d'Italie, pendu dans la cave de l'hôtel, le pantalon sur les chevilles et le sexe tranché d'un coup de rasoir... Qu'on ne se méprenne cependant pas. Le dernier livre de Herbert Lieberman est loin de valoir celui qui a fait, avec *La Nuit du solstice* et *Le Tueur et son ombre*, sa réputation. L'intrigue est un peu pâlichonne et sa résolution plutôt bâclée. Sans le redoutable métier du Grand Prix de littérature policière 1978, elle ne tiendrait guère. Mais l'essentiel est ailleurs. Dans le troublant portrait de son héros, celui que ses collègues surnomment « le Grand Ordonnateur », trônant, raide et impénétrable, derrière son vaste comptoir de marbre. Le concierge. Héritier d'une longue dynastie d'employés d'hôtel dont il tire toute sa fierté. Et la nostalgie poisseuse d'un ordre social figé dans l'image fânée du vieux palace dont il est l'âme damnée. *« Dans ce métier, vous verrez et entendrez certaines choses qu'il faut apprendre à oublier »*, expliquait-il à un jeune employé quelques heures avant la mort du comte Gobbo. *« Vous êtes un instrument, pas une conscience. »* (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean Esch, Seuil Policiers, 424 p., 130 F.)

● **GÉMEAUX**, de Maud Tabachnik.

Une Amérique entre mythe et dépliant touristique, à l'image de celle qui ouvre le livre. La US 15 et ses *« camions étincelant de chrome »* roulant dans un coin perdu. *« Rien d'autre que des coyottes, des busards et des serpents. »* Des méchants en acier trempé. Génosi, *« une pointure de la mafia française »* en mission aux Etats-Unis. *« Un fou furieux qui dégaine à chaque fois que quelqu'un éternue. »* Des chefs flics odieux à souhait, à l'instar de Thompson. *« Ce n'est pas Saddam Hussein, mais il voudrait bien. »* Et des héros auxquels il est difficile de ne pas s'attacher. Sandra Khan, fringante journaliste que *Le Festin de l'araignée* avait laissée pour morte après qu'elle eut *« coincé le cinglé de Boulder City qui transformait en carpaccio les touristes du coin »*, enfin ressuscitée. Et le beau Sam Goodman, lieutenant de la police criminelle de Boston, élégant, cultivé et néanmoins humain. Agitez le tout et vous aurez un de ces romans dont Maud Tabachnik a le secret. Un réjouissant feuilleton, écrit pour le seul plaisir de la distraction avec une énergie et une gouaille irrésistibles. Idéal pour le hamac. (Ed. Viviane-Hamy, 226 p., 89 F.)

● **L'ANNÉE DE LA FICTION**, de Jean-Claude Alizet.

L'ouvrage est sous-titré : « Bibliographie critique courante de l'autre littérature », manière de dire, avec une pointe d'humour, qu'il s'adresse aux amateurs de romans policiers mais aussi de SF, de fantastique et d'espionnage. Ce qui fait beaucoup de monde. On pourrait à son endroit s'amuser à parodier la publicité des superproductions de l'âge d'or de Hollywood. Huit éditions déjà de ce monument aujourd'hui indispensable. Un travail de titan. Vingt-neuf collaborateurs sous la direction de Jean-Claude Alizet. Chaque année, près d'un millier d'ouvrages et de revues passés au crible ! Mais ce serait trahir l'esprit et le sérieux de ce travail effectivement gigantesque. Classés par ordre alphabétique d'auteurs, tous les livres sont minutieusement résumés et, dans la plupart des cas, précisément et judicieusement commentés par une équipe de bons spécialistes. Dans son panorama de l'année 1996, qui ouvre cette dernière livraison, Jean-Claude Alizet s'en prend à *« l'ère* "canada dry" *avec cet usage de plus en plus abusif des termes "polar" et "science-fiction" pour désigner et vendre des produits imprimés qui n'ont qu'un très lointain rapport avec ces genres »* et à la multiplication des *« livres jetables »* et autres novellisations de *« feuilletons télévisés surestimés »*. Avant de conclure : *« C'est dans ce fourre-tout clinquant et factice qu'il faut aller rechercher l'authentique. »* Bon voyage ! (Ed. Encrage, 381 p., 290 F.)

Les chroniques science-fiction, bande dessinée et romans policiers s'interrompent. Elles reprendront à partir du 4 septembre.

Michael Connelly sur la faille

Avec Los Angeles pour décor – « métaphore d'un monde en sursis » – et Harry Bosch, flic marginal et solitaire, le romancier américain noue ses intrigues dans le désordre d'une société en proie au chaos

LE CADAVRE DANS *LA ROLLS*
(Trunk Music)
de Michael Connelly.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean Esch,
Seuil « Policiers », 373 p., 120 F.

La virtuosité diabolique de son fameux roman, *Le Poète*, variation vertigineuse sur le thème du tueur en série, l'ampleur de sa reconnaissance et de son succès aux Etats-Unis où son premier livre, *Les Egouts de Los Angeles*, fut d'emblée couronné d'un Edgar Award, ne laissaient pas imaginer ce jeune homme réservé et presque timide. A demi dissimulé derrière une barbe sagement taillée, visage rond et juvénile, Michael Connelly est venu satisfaire la curiosité des journalistes français à l'occasion de la parution de son dernier roman, *Le Cadavre dans la Rolls*, qui met en scène pour la quatrième fois son héros fétiche, le désormais célèbre inspecteur Harry Bosch.

Du plus loin qu'il se souvienne, Michael Connelly a toujours voulu écrire des romans policiers. *« Peut-être faut-il en chercher l'origine dans une très vieille histoire qui m'a profondément marqué. J'étais encore adolescent, quand je me suis trouvé coincé dans une fusillade. Il y avait des voleurs qui s'enfuyaient, des policiers qui couraient dans tous les sens. Un type a pris une balle dans la tête. J'ai vu celui qui avait tiré... En quelques instants j'ai été plongé dans le monde des flics. On m'a conduit au poste. On m'a fait reconnaître des gens. J'étais fasciné. C'est à ce moment-là que je me suis passionné pour les romans policiers. »*

Les choses paraissent très simples quand on écoute Michael Connelly. Pour approcher de près l'univers des flics, il décide de se lancer dans le journalisme criminel et la chronique judiciaire. Ses reportages lui valent le prix Pulitzer. Fort de ce succès, il réalise un autre rêve. S'installer à L. A. *« J'avais enfin la place que je réserve à mon héros : un fauteuil d'orchestre sur l'apocalypse. Pourquoi imaginez-vous que tant d'auteurs de polars aient choisi cette ville, Chandler, Joseph Wambaugh, Ross MacDonald, pour ne citer que mes préférés ? Los Angeles offre une vue imprenable sur le monde contemporain. C'est un peu comme la bonde d'une baignoire. Tout s'y concentre, tout y passe. Vérité et spectacle s'y mêlent inextricablement. C'est la ville de tous les rêves. Des rêves brisés surtout. Un endroit où tout peut arriver. Y compris la destruction totale. Perpétuellement au bord de la rupture, Los Angeles est la ville des fractures. Fractures sociales. Fractures géologiques, avec ce risque permanent du grand tremblement de terre final. Superbe métaphore d'un monde en sursis... »*


JOHN FOLEY/OPALE

C'est ce monde qui sert de toile de fond aux livres de Michael Connelly. L. A. frénétique et vénéneuse. L'Amérique déboussolée de l'après-Vietnam, hantée par la figure monstrueuse du tueur psychopathe. Des histoires où les bons et les méchants ne sont jamais ceux qu'on imagine, où les frontières entre bien et mal, entre flics et criminels sont souvent incertaines. Pour évoluer dans un tel univers, il fallait imaginer un nouveau type de héros. Flic marginal et solitaire, aux méthodes très personnelles, en conflit permanent avec sa hiérarchie, Harry Bosch est sans doute la plus belle réussite de Connelly. Homme blessé, vétéran du Vietnam, profondément marqué par un passé qu'il n'a de cesse d'oublier, il est un de ces héros emblématiques des années 90. *« Je voulais que mon personnage soit à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du système. Pour que ce soit réaliste, qu'il s'occupe d'affaires de meurtres, il fallait qu'il soit flic. Mais c'est un outsider. Il a le comportement du privé. En fait, je me suis amusé à placer Philip Marlowe à l'intérieur de la police. Et à lui donner le nom d'un peintre dont l'œuvre est dominée par les thèmes de la folie, du péché et de la mort : Hieronymus (Harry) Bosch. Aux Etats-Unis, où le peintre n'est pas très connu, on m'interroge parfois sur ce patronyme bizarre. Quel drôle de nom pour un flic, me dit-on. »* Ce qui ne nuit en rien au succès considérable dont Michael Connelly jouit outre-Atlantique et qu'il raccroche modestement à celui du polar en général. *« Peut-être parce qu'il rassure en apportant une apparence d'ordre au désordre général. »*

Reste à savoir si les puzzles de Michael Connelly sont de nature à rassurer ses lecteurs. Sous ses allures sages et réservées, l'homme est plutôt du genre à remuer le couteau dans la plaie.

M. Ab.

★ Tous les livres de Michael Connelly sont publiés dans la collection Seuil « Policiers ».

De l'inaccessible « idéal féminin »

Quand la frontière entre la réalité et le mythe recoupe l'abîme qui sépare deux mondes antagonistes

LA FEMME RUSSE
(Rusoaica)
de Gib I. Mihaescu.
Traduit du roumain et postfacé
par Georgeta Horodinca,
éd. Jacqueline Chambon,
319 p., 120 F.

Fin des années 20 en Europe orientale. Dans un village misérable sur la rive droite du Dniestr – le fleuve qui séparait autrefois la Grande Roumanie de l'encore énigmatique URSS –, des militaires goguenards scrutent l'horizon. Devant eux, la steppe infinie, désert des Tartares peuplé de présences menaçantes et de populations suppliciées. Derrière, les lumières de la ville, le fourmillement joyeux d'un pays qui vient de retrouver son unité après le traité de Versailles. Ces gardes-frontières attendent une invasion soviétique toujours différée. En revanche, des dizaines de fugitifs traversent le fleuve au risque de leur vie, foule hétéroclite où se côtoient paysans dépossédés, faux réfugiés politiques, trafiquants et vrais espions. Pareil à ceux qui essayent de les départager, en noyant leur cosmique ennui dans le sexe et l'alcool, le lieutenant Ragaiac, portrait de l'auteur en quête d'un inaccessible « idéal féminin », devient l'amant de Nicoulina, l'épouse d'un contrebandier : c'est la toile de fond du splendide roman de *Gib Mihaescu (1896-1935), l'un* des plus prometteurs écrivains de l'entre-deux-guerres, l'« âge d'or » de la littérature roumaine.

Le narrateur du roman de Gib Mihaescu, Ragaiac, est bien différent de ces officiers grossiers, toujours prêts à refouler ceux qui tentent de passer clandestinement le fleuve. Nourri de culture russe, *envoûté par la grande musique* russe, il reste fidèle à son obsession majeure, la femme russe qu'exaltent Dostoïevski et Tolstoï, Tchekhov et Tourgueniev, mystérieuse mais très proche, audacieuse mais sensible, ingénue et fantasque. Ragaiac espère la voir surgir un jour ou l'autre sur les rives du Dniestr, fracture entre deux mondes irréductibles. Et pourtant, les voluptés réelles dispensées par l'inquiétante femme du contrebandier (elle joue double jeu, s'abandonne pour mieux se refuser) le consolent de l'absence de la créature mythique qui ne cesse de le hanter. Cette femme russe finira quand même par arriver lors d'un hiver rigoureux, énigmatique et transie, belle et couverte de poux, misérable et hautaine, avec un violon sous le bras. Quel serait donc l'inaccessible « idéal féminin » dont rêve Ragaiac : la musicienne Valentina Andreïevna, fille d'un aristocrate victime de la révolution, ou bien la Moldave Nicoulina, ambiguë, sensuelle et rusée, qui se partage entre l'officier et un mari délinquant ? Entre l'amour sacré et l'amour profane, une autre frontière vient se dresser, difficile à franchir.

L'amour désincarné de l'officier roumain restera vain. Séduite par l'un de ses camarades, cynique et joyeux luron, la femme russe sera reconduite au fleuve, sinistre besogne qu'accomplira son amant en service commandé. Ne resteront de sa présence, et du mythe, que l'étui d'un violon porté par les flots du Dniestr et le lancinant *souvenir. Entre l'obsession livresque* de Ragaiac et la bien réelle Nicoulina, perdue et jamais retrouvée, c'est finalement cette dernière qui reste le personnage-clé. Elle exprime ce charme oriental où l'ambiguïté balkanique se conjugue avec le caractère ludique des Latins. Nicoulina quittera l'officier après que celui-ci *eut fait tuer son mari. Il y a dans* ce roman, remarquablement traduit en français, de vraies pages d'anthologie : la description des paysages désolés de la Moldavie orientale, le moment surréaliste où la réfugiée glacée joue la *Romance sans paroles* et la *Barcarolle* de Tchaïkovski devant son futur bourreau, le récit de l'exécution de son père par noyade, enfin les portraits au vitriol de la soldatesque qui monte la garde devant la démesure de l'espace slave.

Misogyne, la quête de l'« idéal féminin » de Gib Mihaescu, que l'on retrouve dans ses autres textes restés en version originale (1) ? Son roman, *La Femme russe*, était devenu célèbre en Roumanie dès sa parution, en 1933, car il reflétait à la fois les incertitudes politiques de l'époque et les ravages d'un désordre amoureux nourri aussi bien par le mythe et le rêve que par la sordide réalité. Depuis le marquis de Custine et Cendrars plus tard, jusqu'à Gide et d'autres encore, parmi lesquels Aragon, les terres russes n'ont cessé d'habiter l'imaginaire de nombreux écrivains de France et d'ailleurs. Qu'il s'agisse de l'analyse du système policier tsariste dans les *Lettres de Russie* ou du non moins fameux *Retour d'URSS* – paru presque un siècle après –, qu'il soit question de textes apologétiques rédigés par le « fou d'Elsa » ou bien de la poésie folle de la *Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France*, le regard qui explore ces vertigineuses profondeurs est tantôt critique, tantôt bienveillant. Il reste néanmoins toujours extérieur. C'est justement cette distance qui favorise l'éclosion du mythe et qui donne au roman de Gib Mihaescu son étrange et inquiétante beauté.

Edgar Reichmann

(1) Parmi lesquels *Le Bras d'Andromède*, *La Femme de chocolat* et *Dona Alba*, paru en 1935 lorsque la mort surprit l'écrivain en plein élan créateur.

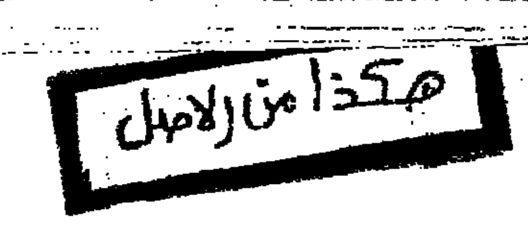
Entre Vienne et les shtetls de Galicie

LE FILS DU FILS PRODIGUE
(Der Sohn des Verlorenen Föhnes)
de Soma Morgenstern.
Traduit de l'allemand
par Denis Authier,
Liana Levi, 380 p., 130 F.

Soma Morgenstern est mort à New York en 1976, à quatre-vingt-six ans, dans un oubli absolu. Son œuvre avait pourtant rayonné dans la Vienne des années 30 où ses amis s'appelaient Robert Musil, Stefan Zweig, Alban Berg, Theodor Adorno, Elias Canetti, Hermann Broch ou Joseph Roth. Avec ce dernier, dont il a tracé un portrait admirable (*Suite et fin de Joseph Roth*, Liana Levi, 1997), il s'était exilé à Paris, rue de Tournon, à l'Hôtel de la Poste, où Roth préparait sa fin dans l'alcool. Ils évoquaient les vies intellectuelle et artistique qui permettaient de s'entrecroiser à l'infini au-delà des berges du Danube, de Berlin à Bucarest.

Le roman de Soma Morgenstern se passe quelques années avant la chute, en 1929. Il évoque des failles d'une autre nature, intérieures au monde juif, entre les ancêtres de Galicie orientale restés en tout fidèles à la tradition de la torah et les autres, assimilés à la bonne société chrétienne viennoise. Le *« fils prodigue »* tant attendu, converti au catholicisme et marié à une goy, est le frère douloureusement invisible du pieux Welwel Mohylowski venu avec son caftan de Podolie jusqu'à Vienne pour y assister au Congrès juif mondial. Reste Alfred, *« le fils du fils prodigue »* pour refaire le chemin inverse, redevenir *« un vrai juif, pas un "d'origine juive" »*. Le roman est un aller-retour au cœur du monde d'hier, l'atmosphère hybride des shtetls de Galicie surgis dans les rues d'une capitale tout juste revenue de l'Empire.

Marion Van Renterghem



Une rage d'écrire pour comprendre, se comprendre, pour dire le possible et l'impossible, la passion et les faux-semblants. Une voix unique qui suscite une mystérieuse appropriation par ses lecteurs

Elle repose au cimetière de Faucon dans le Vaucluse. Cela fait vingt-six ans qu'elle est morte. Ce n'est pas un compte rond. L'heure n'est pas aux célébrations officielles. Mais voilà peut-être la marque d'un vrai et grand écrivain et le signe de la sincérité de l'attachement qu'il suscite : on n'a pas besoin d'un anniversaire pour répéter qu'on l'aime. Violette Leduc, née le 7 avril 1907, morte le 28 mai 1972, continue sa carrière dans les librairies, certes avec discrétion, mais fidélité. Son nom demeure un mot de passe : la complicité est immédiate entre ceux qui la lisent. Même engouement, même passion, même processus d'identification.

Les universités américaines, toujours elles, sont là pour entretenir la petite flamme. Les colloques, les hommages, les publications plus ou moins confidentielles prouvent, en tout cas, que l'auteur de *La Bâtarde* n'a pas été oublié (1). En France, l'IMEC (2), qui, grâce à Claude Dehous (sa nièce), Jacques Guérin et à Carlo Jansiti (qui vient d'achever sa biographie, annoncée pour janvier chez Grasset), a créé un Fonds Violette Leduc, peut témoigner que les chercheurs (à vrai dire plus souvent chercheuses) se multiplient : elles s'appellent Ghyslaine Charles-Merrien, Pier Girard, Susan Marson, Alex Hughes, Michele Zackheim, Isabelle de Courtivron, Catherine Viollet (3). Elles ont bouclé leurs thèses, elles participent activement à l'approfondissement de l'analyse de cette oeuvre considérable. Elles étudient les manuscrits, l'identité sexuelle, le rapport au temps, la maternité, le secret, le langage. Le style, enfin. Le style incomparable de celle qui cherchait la précision de la sensation, la justesse de l'adjectif, la métaphore percutante, l'enchantement de la phrase.

Mais parce que Violette ne craignait pas de heurter les sensibilités frileuses, elle a choqué. Elle a joué de cette provocation. Elle en a parfois, peut-être, abusé au moment de son triomphe en librairie, lorsqu'est sorti *La Bâtarde*, en 1964. Mais, après tout, elle y avait droit. Ses cinq précédents livres étaient passés inaperçus du grand public. Cinq livres discrets, c'est beaucoup, quand la littérature est votre raison d'être. Si le sixième, qui était son autobiographie, avait dû être ignoré, elle aurait eu des raisons de croire sa vie ratée, ou plutôt d'en avoir la confirmation,

René de Ceccatty

car elle le redoutait, sans y croire totalement.

Elle n'y croyait pas tout à fait, puisqu'elle continuait à écrire. Une autre, elle, refusait de croire qu'elle s'était trompée sur sa valeur : Simone de Beauvoir. Celle que Violette appelait « S. de B. » en l'évoquant à ses amis. Et « Madame » dans ses livres. Dans un livre surtout, stupéfiant d'audace, d'élan poétique, d'invention dans le style, la structure et la recherche onirique, probablement l'un des plus grands chants d'amour jamais écrits : *L'Affamée*.

Simone de Beauvoir, donc, était convaincue que Violette Leduc avait bouleversé non seulement la littérature féminine, mais le langage autobiographique même. Elle décida que le malentendu avait assez duré. Après avoir poussé Violette Leduc à écrire sa vie, elle s'engagea à la préfacer. C'était un risque. Vingt pages serrées pour offrir une dernière chance à un écrivain qu'elle admirait et dont elle déplorait l'insuccès. Vingt pages pour dire au lecteur : si vous passez à côté de cette oeuvre, vous manquez un chaînon dans l'histoire littéraire française. La tâche n'était pas simple, parce que Violette Leduc racontait des événements déplaisants, sur un ton agressif, mais d'une poésie déchirante et brutale. Qui était cette étrange femme au visage torturé, aux petits yeux éclatants de malice et d'intelligence, au long nez, à l'énorme bouche d'enfant, à la voix gouailleuse et plaintive, à la silhouette racée ?

1964. Elle avait cinquante-sept ans. Elle portait des mini-jupes, une perruque, un boa. Elle n'avait pas eu une jeunesse dorée. Elle n'avait pas été une jeune fille rangée. Bâtarde : le mot et la réalité dérangeaient. Née à Arras, en catimini. Sa mère ? Une bonne. Son père ? Le fils des patrons, bien sûr. Et après ? Une enfance pauvre et dure, à Valenciennes, entre une mère culpabilisée et culpabilisante, et une grand-mère adorable et adorante. Une enfance qu'elle avait déjà racontée dans *L'Asphyxie*, en 1946.

Ce titre fut trouvé par Albert Camus qui, sur les conseils de Simone de Beauvoir et de Sartre, publia ce livre, dans sa nouvelle collection « Espoir » créée, chez Gallimard, après la guerre. Violette Leduc, qui avait écrit, sur l'instigation de Maurice Sachs, ses souvenirs d'enfance (filtrés par le prisme de la découverte sexuelle) n'était pas une débutante précoce. Elle avait derrière elle un lourd passé. Deux passions pour deux femmes. Un mariage manqué, mais avec un homme qu'elle avait aimé et qui l'avait aimée. Un avortement. Le marché noir en Normandie. Un amour impossible pour un écrivain homosexuel, Maurice Sachs. Et déjà, toujours, la solitude et la rage d'écrire, pour comprendre, se comprendre, doubler le monde d'un miroir révélateur, dénoncer les mensonges, les à-peu-près, les accommodements. Ecrire, pour dire le possible et l'impossible, la passion et les faux-semblants. La littérature est une prostitution, dira-t-elle plus tard. En attendant, c'est plutôt un devoir mystique.

Elle avait près de quarante ans quand elle fit apporter son manuscrit à celle qui régnait sur les lettres françaises de l'après-guerre. La reconnaissance fut immédiate. Simone de Beauvoir sut déceler une voix, une personnalité. Dès lors, elle ne l'abandonna plus. Elle découvrit avec gêne qu'elle éveillait en Violette Leduc une passion. Elle ne l'encouragea pas, elle ne la découragea pas. Elle continua à la voir, régulièrement, tous les quinze jours. Ecrivez-vous ? Montrez-moi. Violette Leduc accepta cette tyrannie. Elle ne voulait pas perdre ni décevoir celle qu'elle vénérait. Son deuxième livre ne raconte rien d'autre : la naissance de cette passion dans et pour l'écriture.

Simone de Beauvoir devait décrire à Nelson Algren (4) cette curieuse expérience : lire un livre dont elle était le centre, le sujet, comme s'il se fût agi d'une autre. Personne ne l'identifia. Violette Leduc écrivit ensuite l'histoire de ses trois premières passions : Isabelle (une camarade de collège), Cécile (une institutrice avec laquelle elle vécut une dizaine d'années), Marc (un représentant de commerce qu'elle épousa). *Ravages* fut censuré par Gallimard (pour la partie concernant Isabelle, jugée trop érotique).

Violette Leduc, qui, entre-temps, s'était également éprise d'un ami de Jean Genet et de Maurice Sachs, l'industriel et collectionneur Jacques Guérin, frôla la folie. La censure de la partie qui, plus tard publiée sous le titre *Thérèse et Isabelle*, sera un des plus grands succès de vente de Violette, l'amour non partagé pour Simone de Beauvoir, la passion que lui inspirait Jacques Guérin, double hallucinant de Maurice Sachs dans l'esprit désormais confus de l'écrivain : ce mélange détonant ne pouvait que miner une vie déjà fragile.

Néanmoins, aidée financièrement par le couple Sartre-Beauvoir qui faisait verser discrètement une mensualité sur le compte éditorial de la romancière (qui feignit de croire à un geste généreux de Gallimard), elle ne baissa pas les bras. L'amour pour Jacques Guérin trouva une forme métaphorique dans un de ses livres les plus singuliers : *La Vieille Fille et le Mort*. Trop singulier peut-être. Il fallait être plus direct pour frapper un large public.

Doutant du bien-fondé des conseils de sa protectrice, elle obtempéra pourtant : *La Bâtarde* fut un des plus grands succès de librairie de l'année 1964. Isabelle retrouvait droit à la parole. Cécile aussi, désormais prénommée Hermine. Marc renaissait sous le nom de Gabriel. Maurice Sachs et son amitié fantasque, chaleureuse, intransigeante. Violette Leduc racontait sa découverte de la littérature : Gide et *Les Nourritures terrestres*. Joyce. Wilde. Les Pères de l'Eglise. Breton. Valéry. Adrienne Monnier et sa librairie de l'Odéon. Au milieu de tous ces dieux, comment trouver sa place ?



HENRI CARTIER-BRESSON

Violette Leduc, c'est moi

Sachs lui ordonne d'écrire. Elle commence par un défi : décrire les paillettes du métro. *« Ces marches de métro... balayées avec de la poussière de scintillements. Vous vous taisez... Qu'est-ce que j'ai à vous contempler ? Nous sommes une nativité. Vous me reparlez... D'un matériau nous sommes le ciel étoilé. Vous êtes plus calmes que les étoiles. »* Le lyrisme sec de Violette Leduc est tout entier présent dans ce morceau de bravoure, l'une des pages les plus remarquables qui aient jamais été écrites sur l'appel de la littérature.

« Ces marches de métro... balayées avec de la poussière de scintillements. Vous vous taisez... Qu'est-ce que j'ai à vous contempler ? Nous sommes une nativité. Vous me reparlez... D'un matériau nous sommes le ciel étoilé. Vous êtes plus calmes que les étoiles. »

Alors, cet écrivain qui était ce qu'on appelle un écrivain pour écrivains (Cocteau, Jouhandeau, Genet, Nathalie Sarraute, folle de *L'Affamée*, Monique Lange, Dominique Aury, Françoise d'Eaubonne s'étaient ajoutés au trio Camus-Sartre-Beauvoir) devient un écrivain pour tous. Violette Leduc accueillit avec un bonheur rétif cet enthousiasme suspect. On la comparait à Henry Miller pour ses hardiesses sexuelles. On invoquait Colette. Sans accepter ces références, elle savait qu'elle ouvrait une voie. Elle se plaignait, dans les interviews nombreuses qu'elle accorda à la fin des années 60 et au début des années 70, de ce succès un peu vulgaire.

Violette Leduc n'a pas fait école, parce que son style est trop original. Mais, dans ses livres suivants, *La Folie en tête* et *La Chasse à l'amour*, paru un an après sa mort, elle confirmait son talent et surtout la place essentielle qu'elle réservait aux mots, à l'amour, aux sensations, au désir, à l'émotion esthétique, à la mémoire. Non seulement *L'Affamée*, mais aussi *Trésors à prendre* (qui, à travers un récit de voyage dans le sud de la France, parle de sa passion pour « Madame », passion qui transmue toute sa perception du monde, petites gens et monuments, merveilles de la nature et lieux chargés de sens culturel) avaient démontré sa capacité unique de communiquer au lecteur une émotion vibrante, quel que soit le sujet : Van Gogh, la cathédrale d'Albi, Bataille, le château de Sade à Lacoste, un demeuré mental, la passion d'un homme pour un homme, le curé d'Ars...

Violette Leduc ne tenait pas en grande estime son propre style : elle le jugeait poussif, affecté, timoré. Cela faisait partie de sa coquetterie, de son système, de son ton. Cela lui permettait de dialoguer avec elle-même, comme elle dialoguait avec le lecteur, avec les fantômes de son passé, avec la nature, avec les objets. Ces dialogues très étranges lui appartiennent en propre. C'est sans doute en eux qu'il faut rechercher la source de l'identification si envoûtante qu'elle crée chez ses lecteurs. Car tout ne s'explique pas par l'admiration ou, dans son cas, la compassion.

Certes, admiration pour l'authenticité, le courage, le panache d'une femme qui a été exclue à la naissance et qui a imposé son regard et son style. Compassion aussi pour une femme laide et mal aimée. Mais, comme Beauvoir le précisait dans sa préface, Violette Leduc n'était pas aussi mal aimée qu'elle le prétendait.

La persistance de sa force littéraire montre que sa reconnaissance ne fut pas superficielle. Si l'on peut expliquer l'intérêt de certains universitaires pour cette oeuvre par les novations concernant l'élaboration de la mémoire dans les mots, la critique des normes sociales et sexuelles, le fonctionnement subtil des niveaux de langage, tantôt nobles et métaphoriques, tantôt canailles et complices, il reste un mystère dans la volonté d'appropriation de chaque lecteur. Lue, l'oeuvre est aussitôt intériorisée. Le destin de Violette Leduc devient celui du lecteur. Y a-t-il signe plus évident d'une réussite littéraire ?

★ Toute l'œuvre de Violette Leduc est disponible chez Gallimard, qui a réédité, ces dernières années, en « Imaginaire » : *L'Asphyxie* (n° 193), *La Bâtarde* (n° 351), *La Folie en tête* (n° 319). Et en « Folio » : *Ravages* (n° 691), *Thérèse et Isabelle* (n° 264), *Trésors à prendre* (n° 1039), *La Femme au petit renard* (n° 716). Les autres titres en édition courante.

★ René de Ceccatty est l'auteur de *Violette Leduc, éloge de la bâtarde* (Stock, 1994).

(1) La revue *Nord'* (73, rue Caumartin, 59000 Lille) qui a déjà consacré son n° 23, juin 1994, à Violette Leduc, annonce pour cet automne la publication des actes du premier colloque sur l'écrivain organisé à l'université de Lille 3 en mars 1996.

(2) IMEC, 9, rue Bleue, 75009 Paris. Tél. : 01-53-34-23-23. Le 18 septembre prochain, l'IMEC inaugurera l'exposition « L'auteur et son éditeur » à l'Abbaye aux Dames de Caen, avec une place importante accordée à Violette Leduc.

(3) Isabelle de Courtivron, *Violette Leduc*, Twayne Publishers, 1985. Pier Girard, *Œdipe masqué*, Editions des Femmes, 1986. Adelaide Iula Perilli *Contre-esquisses, trois études sur Violette Leduc*, Bulzoni, 1992. Alex Hughes, *Violette Leduc : Mothers, Lovers and Language*, W. S. Maney & Son, 1994. Michele Zackheim, *Violette's Embrace*, Riverhead Books, 1996 ; Susan Marson : *Le Temps de l'autobiographie, Violette Leduc ou la mort avant la lettre*, éd. Presses universitaire de Vincennes.

(4) *Un amour transtlantique, lettres à Nelson Algren, 1947-1964* (Gallimard, 1997).

DOSSIERS-DOCUMENTS

L'état des conflits dans le monde

La fin de la guerre froide, que d'aucuns rêvaient comme une promesse d'une ère nouvelle, débouche sur une période incertaine et dangereuse.

A la stabilité issue de l'affrontement prudent de deux superpuissances a succédé le désordre qu'aucune autorité ne parvient à discipliner. Les arbitres incontestés font désormais défaut.

Au sommaire : l'Afrique, le Proche-Orient, l'Asie, le golfe Persique, etc...

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

L'élégance d'un Albanais

MONDES EFFACÉS
Souvenirs d'un Européen
de Jusuf Vrioni.
(Avec Eric Faye).
J.-C. Lattès, 318 p., 129 F.

Le samedi 13 septembre 1947, sur la grand-place de Tirana, quatre individus entourent Jusuf Vrioni : *« Veux-tu nous accompagner ? Nous avons quelques questions à te poser. »* Jusqu'alors, ce fils d'une des plus anciennes familles d'Albanie, né à Corfou en 1916, dévorait à pleines dents une vie qui n'avait pas été avare avec lui. Etudiant à Paris, tout en préparant HEC, il découvre le jazz et le tennis. A Rome, il fait la connaissance de Micheline Presle et de Luchino Visconti. *« Je me laissais emporter*, écrit Vrioni, *sans véritable résistance par le genre de vie facile dans lequel je me trouvais plongé. Cette espèce d'état second me permettait d'étouffer mes scrupules au premier rang desquels un sentiment de désertion envers certaines valeurs qui m'étaient chères : la démocratie, la liberté. »*

Accusé d'espionnage, Vrioni va passer douze années d'horreur dans les bagnes albanais. Prison, torture, camps de travail, il connaîtra toutes les étapes de cette *« transhumance des âmes damnées »*. Libéré le 3 décembre 1959, il a la chance – à moins que ce ne soit le contraire – de rencontrer Ismaïl Kadaré, dont il traduit *Le Général de l'armée morte*. Commence alors à se répandre en Europe la légende de ce traducteur hors du commun. Obligé de travailler aussi à la traduction des œuvres d'Enver Hodja, Vrioni, après en avoir apprécié la cruauté, va être confronté à l'absurdité du régime.

Jusuf Vrioni vit maintenant à Paris. Ses mémoires sont marqués au sceau d'une rare élégance. Comme si les épreuves avaient laissé intact le style de ce jeune homme de quatre-vingt-deux ans.

José-Alain Fralon

V.S. Naipaul juge la réalité islamique

Après un long périple qui l'a conduit du Pakistan à l'Iran, de l'Indonésie à la Malaisie, le romancier-investigateur, conteur engagé de destins anonymes, veut démontrer les liens entre la conversion à l'islam et la perte d'identité

JUSQU'AU BOUT DE LA FOI
Excursions islamiques chez les peuples convertis
(Beyond Belief)
de V. S. Naipaul.
Traduit de l'anglais par Philippe Delamare
Plon, 388 p., 169 F.

Il est là, immobile, barbichu, solitaire et concentré, assis devant une table vide, le regard perdu dans le jardinet d'un hôtel du 7ᵉ arrondissement : V. S. Naipaul tel qu'en lui-même, monument de la littérature britannique, dont il est sans doute l'un des plus grands écrivains vivants, lui, l'homme de Trinidad issu de ces communautés de haute caste hindoues émigrées aux Antilles britanniques du temps de l'« Empire des Indes ». Une Inde qui n'a cessé de fasciner un homme obsédé par le déracinement, sans doute parce qu'en tant qu'Indien de la diaspora, l'Histoire l'a coupé du berceau de sa culture originelle.

Mais cette fois, Naipaul est venu parler de son dernier livre, qui, pour se passer en Asie (Pakistan, Indonésie, Malaisie, Iran) oublie l'Inde et revisite l'un de ces thèmes de prédilection en illustrant, à travers force témoignages, le singulier pouvoir d'aliénation de l'islam. *Jusqu'au bout de la foi. Excursions islamiques chez les peuples convertis* est le compte rendu de plusieurs mois de tribulations en terre d'islam asiatique durant lesquelles Naipaul s'emploie à démontrer à quel point la religion musulmane *« force les gens à rejeter leur passé, et donc eux-mêmes »*.

Il y a une vingtaine d'années, il avait sillonné les quatre mêmes pays mais son voyage de l'époque, relaté dans *Crépuscule sur l'islam : voyage au pays des croyants* (1), s'était déroulé dans un contexte fort différent. Il s'était alors agi pour Naipaul de comprendre l'*« aptitude à la révolution »* d'un islam dont la dimension revendicative, dans le contexte politique de la fin des années 70, était alors plus immédiatement évidente que celle de la *« conversion, thème que je ne voyais pas aussi clairement que durant ce second voyage »*, comme il l'écrit dans son prologue.

Ce qui intéresse Naipaul n'est donc pas tant l'islam en soi que la manière dont la religion du prophète a conduit des peuples dont la culture puise ses racines dans *des civilisations pré-islamiques* (christianisme, bouddhisme, hindouisme, animisme) à se réinventer une identité à travers une religion révélée et naguère imposée par le glaive : *« Le point essentiel, c'est la conversion à l'islam dans des terres non arabes. Car la seule terre sacrée de l'islam, c'est l'Arabie. Ailleurs, quand vous êtes converti, vous désirez devenir une non-entité, vous devenez transparent, culturellement vide »*, explique Naipaul, regard sombre et tendu, voix posée, diction lente et précise. *« C'est une sorte de tragédie*, ajoute-t-il presque douloureusement, *de vouloir devenir rien, n'est-ce pas ?... »* Pour Naipaul, l'affaire est entendue : si l'islam a pu, un temps, fédérer autour de son message des rebelles aux dictatures établies, il n'est aujourd'hui, ni plus ni moins, qu'une nouvelle arme d'oppression, une *« tyrannie »* qui conduit l'individu à se dissoudre dans le vaste ensemble flou de la « communauté des croyants ».

Dans *Jusqu'au bout de la foi*, on retrouve l'insolente maîtrise du romancier-investigateur, conteur engagé des vies d'hommes et de femmes anonymes à laquelle l'auteur de *L'Inde : un million de révoltés* (2), nous a habitués : portraits d'une intense précision narrative, descriptions affûtées des paysages de rizières indonésiennes ou des montagnes surplombant Téhéran, hésitations d'un narrateur qui nous fait vivre en direct ses interrogations, ses errances, ses doutes, et force en permanence ses interlocuteurs à puiser dans leur passé des souvenirs éclairant le présent au-delà des phrases convenues et *des certitudes de façade*. Narrateur tout à la fois engagé et distant, V. S. Naipaul se veut *« découvreur d'individus et dénicheur d'histoires »*.

Sans relâche, ce questionneur opiniâtre contraint ses personnages à se livrer toujours plus, quitte à entrer en contradiction avec le discours établi. *« Que faisait votre père ? D'où venez-vous ? Que faisiez-vous cette année-là ? »* : sans cesse, l'auteur interrompt, casse le récit à coups de questions simples pour en revenir à l'essentiel : l'individu.

Prédicateur *« high-tech »* dans l'Indonésie de Suharto, ancien guérillero gauchiste tombé de son rêve de libérateur des tribus baloutches pakistanaises, ex-soldat d'Allah de la guerre Iran-Irak, poète chrétien perdu dans la vaste islamitude javanaise, journaliste pakistanais d'origine indienne écœuré par les massacres de Karachi : autant de personnages et de vies brisées, autant d'hommes et de femmes piégés par les faux-semblants d'une étouffante et obligée référence islamique, religion du salut pour peuples inquiets et divisés.

La force de Naipaul, observateur du contemporain, est de réussir à dépeindre des sociétés islamiques de la fin du XXᵉ siècle à travers les petites histoires du commun des mortels, des gens ordinaires. Une exception peut-être, celle de sa comique et absurde rencontre avec l'ayatollah Khalkhali, « juge-bourreau » de la révolution iranienne, que Naipaul a retrouvé à Quom. L'homme ne confiera rien d'intéressant et l'interview ratée en dit plus que n'importe quel entretien réussi : Khalkhali n'est plus qu'un petit homme pitoyable et fatigué, employant *« des mots qui n'avaient pas grand sens »*.

Mais Naipaul s'avance masqué sous l'apparence de l'écrivain-journaliste, de l'enquêteur. En réalité, ses voyages, ses rencontres, servent à démontrer sa thèse a *priori*, celle de l'aliénation. Les limites de cette méthode sont perceptibles dans le chapitre consacré au Pakistan où, *pour une fois*, l'auteur semble avoir cédé à la facilité. L'anecdote sur les descendants du maharadjah de Bahawalpur où, au temps du *raj*, les femmes du harem compensaient, dans leur passion pour les godemichets, l'impuissance sexuelle du souverain, et ses rencontres avec des journalistes désabusés ne parviennent pas à rendre compte des contradictions de ce pays et du malentendu qui perdure encore là-bas, cinquante ans après l'indépendance. S'il existe un pathos pakistanais, Naipaul aurait été mieux inspiré en choisissant, pour démontrer la crise identitaire traversée par ce pays, des personnages plus substantiels, plus symboliques, comme il a si bien réussi à le faire en Indonésie ou en Iran.

L'auteur d'*Une maison pour Mr Biswas* prétend en effet donner à voir. *« Arrêtez de me parler d'idées, parlez-moi de mes personnages »*, lâche Naipaul, qui est aussi retors quand il questionne que lorsqu'il répond, répliquant souvent par une question à la question quand celle-ci l'agace ou reste trop générale. Mais, soudain, il se détend et éclate de rire : *« Je vous apporte des faits et vous essayez d'en tirer des idées, alors je résiste, je résiste... »* Soit. Mais Naipaul, qui se veut, dans son dernier ouvrage, *« moins présent »* qu'il ne le fut dans *Crépuscule sur l'islam*, ne cesse pourtant d'intervenir et de tenter d'illustrer ses présupposés.

« Je me dois de juger la cruauté », se défend-il. *« La première fois que je me suis rendu au Pakistan, j'étais avant tout concerné par la foi. J'avais beaucoup appris sur la religion, sur les pratiques religieuses, mais j'ignorais la toile de fond : la cruauté dans les campagnes, les esclaves, la féodalité dans les provinces du Sind ou du Pendjab. Si les gens estiment que tout cela est OK au nom de la religion, alors oui, j'ai le droit d'être en colère ! »*

Mais pour Naipaul, seules *« la réalité et la vérité »* sont importantes, comme le répète ce romancier annonçant la fin du roman, *« un genre intellectuellement fini »*. *« Ce qui m'importe, c'est de rendre compte de la réalité. La réalité est très complexe, surtout dans les sociétés dont je parle. Il y a beaucoup de courants historiques qui s'y mélangent, beaucoup de mensonges qui ont été proférés. Toujours, j'ai été intéressé par la vérité parce que je crois que, en tant qu'auteur, on doit être honnête. Quand vous parlez aux gens, c'est l'honnêteté qui compte. Après tout, l'écrivain n'est pas Dieu... »*

Bruno Philip

(1) Albin Michel, 1981
(2) Plon, 1992

★ Signalons la parution en poche de *Dans un Etat libre* (10-18).

V.S. Naipaul.
Né en 1932 dans l'île de Trinidad, Sir Viddiadhar Surajprasad Naipaul appartient à une communauté d'Indiens de religion hindoue qui ont émigré depuis l'Etat de l'Uttar Pradesh dans les Antilles britanniques aux temps du *British Raj*. Il a commencé sa carrière à la BBC avant d'écrire des romans satiriques. D'*Une maison pour Mr Biswas* à *Jusqu'au bout de la foi*, en passant par *L'Inde, un million de révoltés*, Naipaul a évolué vers une littérature centrée sur le récit et l'art du portrait-entretien.

Question d'optique

Dans un essai passionnant, Carl Havelange décrit les transformations qui ont mené, au seuil de la modernité, à une nouvelle vision du regard

DE L'ŒIL ET DU MONDE
Une histoire du regard au seuil de la modernité
de Carl Havelange.
Fayard, 440 p., 160 F.

Quoi de plus mystérieux qu'un regard ? Quoi de plus banal, aussi, de plus évident que ce *« geste invisible et muet »*, cette expérience la plus générale de la relation ? Un mystère et une évidence propres à passionner les philosophes et à décourager les historiens ? Quand, récemment, Alain Corbin s'interroge – après Lucien Febvre – sur une *« hiérarchie des sens »* qui permettrait de discerner rétrospectivement le mode de présence au monde des hommes du passé, c'est pour douter, rapidement, de l'historicité de cette *« balance sensorielle »*. Faudrait-il renoncer à une histoire proprement culturelle et résolument anthropologique des sens et, notamment, de l'œil et du regard ? Carl Havelange a voulu relever le défi, quitte à restreindre sa recherche aux XVIᵉ et XVIIᵉ siècles, parce qu'alors, insiste-t-il, la science, l'art, la littérature attestent que quelque chose d'essentiel est en train de se modifier : l'œil qui était *« dans le monde »* va s'en absenter pour mieux manifester, peut-être, son autorité.

Voir ou être vu. Vivre ou mourir. L'œil, avant la science, impose l'évidence de son pouvoir. C'est le regard du basilic qui tue les hommes croisant son chemin ; mais aussi inquiétant, celui du loup, de la tortue, du chat... Ici, Montaigne et Jean Hodin n'en disent pas plus que Pline ou Virgile. Quand Gaspar Peucer (1525-1602) s'interroge sur la force d'un regard, c'est pour conclure qu'elle émane, non de Dieu, non du diable, mais de la nature même de l'œil. De la littérature démonologique, Carl Havelange *constate qu'elle ne cède rien sur* le pacte passé entre le diable et le sorcier, dont l'œil est le premier instrument maléfique. Mais c'est pour mieux souligner que l'individu engage pleinement sa conscience et sa volonté. Et, si l'œil conduit à Satan, il conduit aussi à Dieu. L'abandon des mystiques se fait dans la contemplation, non la méditation. Lumière, soleil, diamant, cristal, eau pure et rayonnante, autant d'éblouissements que Thérèse d'Avila évoque avec insistance pour faire partager son désir de *« voir Dieu »*. On a cru le regard ancien brouillé, fait de superstitions, d'obscurantisme, *« travesti par un voile de chimères »*. Une pensée sans critique. Un *« retard de la vue »*, dira Lucien Febvre. C'est que l'on n'a pas compris, assure Havelange, que, déjà, entre l'œil et le monde, sur fond d'évidence informulée, s'est glissé un troisième élément auquel on ne peut donner d'autre nom que *« fascination »*.

Ce troisième élément, le XVIIᵉ siècle savant ne va avoir de cesse de le disqualifier pour en construire un autre. Ici, l'histoire des sciences, rejoignant l'histoire de l'œil, est d'un apport décisif. La lunette apparaît comme frontière, comme balise de la modernité. Galilée interpose quelque chose entre son œil et le monde et, tout imprégné de la culture des peintres et de la perspective, voit les taches de la Lune et en déduit son relief. Désormais, une image est installée entre l'œil et le monde. Kepler n'a *plus qu'à théoriser* : l'artifice est ce qui permet de voir ; l'œil n'est qu'un dispositif optique ; l'image rétinienne est à la charnière du visible et de l'invisible. Une solution de continuité s'est établie entre le visible et le vu. *« Ce qui était présence pleine*, constate Carl Havelange, *est maintenant, virtuellement, de l'ordre de l'absence. »* Absence au monde du sujet, solitude du sujet moderne. Après la perspective, la lunette, l'image rétinienne, le monde sensible devient l'objet, note Havelange, d'un *« extraordinaire mépris »*. L'œil est dévoilé. Par lui se glissent toute erreur mais aussi tout péché. Il faut *« moraliser toute l'optique »*, recommandera Mersenne. On commencera par imposer la toute-puissance de la raison et célébrer sa création, l'artifice.

Ce nouvel intermédiaire entre l'homme et le monde deviendra vite intensément visible. Une *« extraordinaire et vertigineuse présence »* dont, sans doute, *nous ne sommes* pas tout à fait guéris. Havelange a bien du talent. Il plie son exceptionnelle érudition aux dimensions d'hypothèses audacieuses et de rapprochements fulgurants. Et il écrit comme un poète...

André Meury

Carl Havelange
Né en 1959, L'historien et chercheur Carl Havelange est attaché à l'université de Liège. Après une formation initiale en histoire sociale, il s'oriente vers l'histoire culturelle et l'anthropologie historique. Une formation complémentaire en histoire des sciences à l'Ehess lui permet de s'attacher à l'étude des savoirs médicaux. D'où sa thèse sur *Les Figures de la guérison* (XVIIIᵉ -XIXᵉ siècles). Le récent chantier qu'il a ouvert sur l'histoire du regard et les modalités de la perception au début de l'Âge moderne a pu être mené à bien grâce à une bourse Jean-Monnet de l'Institut universitaire européen et à une résidence d'un an à Florence.

L'effet Matisse outre-Atlantique

Pour étudier la part d'influence du peintre français, Eric de Chassey balaie largement l'art américain des années 40

LA VIOLENCE DÉCORATIVE.
Matisse dans l'art américain
d'Eric de Chassey.
Ed. Jacqueline Chambon,
390 p., 150 F.

On sait que l'œuvre de Matisse occupe depuis longtemps une place de tout premier plan dans le paysage artistique américain. Sa présence dans les collections du Musée d'art moderne de New York, *par exemple*, les nombreuses expositions du peintre français outre-Atlantique, de son vivant, après sa mort et encore dans les années 80 et 90, n'ont cessé de l'attester. On sait aussi, mais beaucoup moins bien, que cette présence a eu des répercussions sur le travail de peintres américains. Lesquels, et à quel moment ? Quel Matisse les a intéressés ? Qu'en ont-ils retenu ? C'est ce qu'Eric de Chassey cherche à préciser, en plaçant son étude sous le signe de la *« violence décorative »*. Qui peut tromper. Il permet en effet d'espérer une mise en relation du dernier Matisse, celui de *« Jazz »*, des grandes gouaches découpées, avec les peintres qui ont tranché dans la couleur pure, ceux du Hard Edge, un Ellsworth Kelly. Or, il ne s'agit pas de cela.

La démonstration de force s'arrête avant. Elle porte sur la génération des expressionnistes abstraits. Ce qui ne manque pas d'intérêt, car les possibles relations de cette génération avec l'art européen, et Paris, sont généralement envisagées à partir des artistes émigrés aux Etats-Unis pendant la guerre, du surréalisme, de Miro et d'André Masson (auxquels, selon Eric de Chassey, on prête plus d'importance qu'ils n'en ont eu aux yeux des peintres américains), et non en regard de Matisse, à qui on ne saurait trouver une quelconque incidence sur l'automatisme gestuel et le biomorphisme que pratiquent les peintres américains dans les années 40. Alors ?

Alors, il ne faut pas oublier que l'étiquette d'expressionnisme abstrait a recouvert la bipolarité de la peinture américaine après 1945, à la fois la gestualité de Pollock et de De Kooning, et la suspension de ce geste dans les champs de couleurs de Rothko et de Barnett Newman. C'est sur ces derniers que l'effet Matisse a joué en profondeur. Eric de Chassey le montre bien, très bien, avec précision, mais en évitant les dangers de l'exercice périlleux qui consiste à vouloir isoler l'apport exact d'un peintre à un autre peintre. En fait, il ne se livre aux rapprochements et aux analyses comparatives des œuvres qu'après avoir solidement préparé le terrain, mis en place la chaîne de réception de l'œuvre de Matisse, et dessiné cet « horizon d'attente » dans lequel le peintre français a pu prendre place, conforter des recherches ou les réaiguiller, justement au moment où l'art américain affirmait son identité.

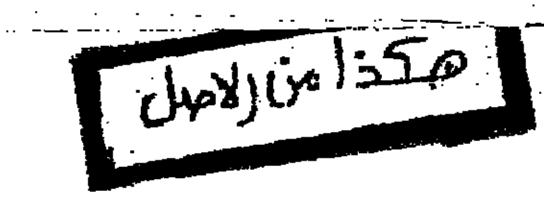
LE JEUNE VIEUX MATISSE

Matisse y aurait aidé beaucoup plus qu'on ne le croit. Ne serait-ce qu'en permettant aux artistes américains de se débarrasser de leur grande obsession : Picasso, auquel ils ont tous succombé dans les années 30, à une exception près : Milton Avery, un peintre méconnu en France qui, justement, regarde Matisse alors que le peintre français passe pour un décorateur dont l'hédonisme dérange les puritains et rebute les politiques qui ne souffrent pas son apolitisme. Ce qui n'empêche pas les uns et les autres, De Kooning, Motherwell, d'avoir des coups de foudre pour tel ou tel de ses tableaux, découvert dans quelque galerie. Si bien que, dans les années 40, le *« jeune vieux Matisse »* était devenu la première référence des Américains, et pour quelques-uns, non des moindres, celui qui permettait d'élaborer une nouvelle peinture dont l'expressivité passait par des champs de couleur. Ils le reconnaîtront. Ainsi Rothko, qui affirma : *« Toute ma peinture est née de mon observation pendant des mois et des jours de* L'Atelier rouge *de Matisse. »*

Ce n'est pas le Matisse peintre d'odalisques qui intéresse les artistes américains, mais celui qui annule les modelés, désincorpore les objets, accuse la planéité de la surface picturale, parvient par-delà les références figuratives à unifier l'espace du tableau par de grands aplats de couleurs, et à le faire respirer. C'est le Matisse des hardiesses qui succèdent à celles de la période fauve, celui de *L'Atelier rouge* de 1911 où de *La Leçon de piano* de 1916, d'ailleurs entrés dans les collections du Musée d'art moderne de New York avant 1950.

Fruit d'un travail conduit à l'université, l'étude d'Eric de Chassey a les qualités que l'auteur reconnaît à Alfred Barr, le premier patron du Musée d'art moderne de New York, à propos de *Matisse : son art et son public*, publié en 1951 à l'occasion de la grande rétrospective du peintre : *« La précision toute universitaire de l'auteur permet de multiplier les détails pertinents sur tous les domaines possibles. »* Eric de Chassey n'oublie de mentionner aucune des contributions à la reconnaissance de l'œuvre de Matisse aux Etats-Unis, ni les collectionneurs comme Albert Barnes, les Dale, les sœurs Cone ; ni les marchands, à commencer par le propre fils du peintre, Pierre Matisse, qui ouvrait une galerie à New York en 1931 ; ni les responsables de musées ; ni les critiques comme Clement Greenberg. Son étude qui balaie largement la scène américaine dans les années 40 et répercute les préoccupations des artistes américains en quête d'un art neuf, a aussi le mérite de rendre supportable, parce que positif, le terme d'influence dont les historiens d'art, en général, abusent et dont les critiques ne se servent pas assez.

Geneviève Breerette





é islamique

Philippe Delerm
aux
Éditions du Rocher

MARTHE ET PHILIPPE DELERM
LE MIROIR DE MA MÈRE
ROMAN
ÉDITIONS DU ROCHER

PHILIPPE DELERM
LE BONHEUR
TABLEAUX ET BAVARDAGES
ÉDITIONS DU ROCHER

Titres déjà parus :

Sundborn ou les jours de lumière
(Prix des Libraires - Prix des Bibliothécaires)

L'Envol

Panier de fruits

Les Amoureux de l'Hôtel de ville

Autumn
(Prix Alain Fournier)

Le Buveur de temps

La Cinquième Saison

Mister Mouse

Un été pour mémoire

ÉDITIONS DU
ROCHER

-Atlantiqu

Relire l'« Esthétique »

Dans la brillante traduction de Jean-Pierre Lefebvre l'intégralité du cours sur la philosophie de l'art de Hegel

COURS D'ESTHÉTIQUE
de G. W. F. Hegel.
Traduit de l'allemand
par Jean-Pierre Lefebvre
et Veronika von Schenck,
Aubier, tome I, 580 p., 180 F ;
tome II, 448 p., 150 ;
tome III, 546 p., 230F.

Bien qu'elle ait peu attiré les spécialistes, l'*Esthétique* de Hegel demeure l'un de ses ouvrages les plus « populaires ». Elle a été fort lue et discutée par des générations d'artistes. Elle a été l'une de ses premières œuvres traduites en français. Et pourtant il y a problème : Hegel n'a jamais « écrit » le texte de ce « cours sur la philosophie de l'art » qu'il professa plusieurs fois, à Heidelberg puis à Berlin, entre 1818 et sa mort (1831).

Comme tant d'autres, en effet, Hegel aimait « expérimenter » sa pensée à l'oral. Sa philosophie, il se la fabriquait en enseignant. Malheureusement, le magnétophone n'existait pas. Les étudiants prenaient en note ce qu'ils comprenaient, quand ils comprenaient. Puis, lorsqu'ils se retrouvèrent orphelins, l'un d'entre eux, un certain Hotho, se décida à réunir ses propres notes, les compara à celles de quelques camarades, et eut même accès à des sortes de « cahiers de brouillon » dont se servait Hegel (cahiers qui ont pour la plupart disparu depuis). De la conjonction de ces trois « sources », dont aucune n'est totalement fiable, naquit en 1842 le livre qu'on appela désormais *Cours d'esthétique*.

Les responsables actuels de l'édition allemande des œuvres complètes de Hegel ne tiennent pas, paraît-il, le travail de Hotho en haute estime. Jean-Pierre Lefebvre, qui a déjà traduit la *Phénoménologie de l'esprit* (1), et qui connaît son Hegel sur le bout du doigt, estime que, malgré tout, il faut faire confiance à l'ancien étudiant. Il n'y aura d'ailleurs jamais de version définitive de l'*Esthétique* puisque Hegel, on s'en doute, ne se contentait pas de répéter ce cours à l'identique, mais l'enrichissait, année après année, de digressions nouvelles, ou bien en retranchait des pages entières. Qu'importe ! En attendant de découvrir (on peut rêver) des manuscrits inconnus, on fera bien de relire le texte de Hotho dans la traduction de Jean-Pierre Lefebvre et Veronika von Schenck – la meilleure, incontestablement, de toutes celles que ce texte a connues.

Car l'*Esthétique* (et c'est là le plus important) reste un ouvrage capital pour trois raisons. D'abord, parce qu'il est l'un des plus facilement accessibles de Hegel (en tout cas du point de vue de la langue), et qu'il constitue donc une excellente introduction à l'ensemble de sa pensée. Ensuite, parce qu'il témoigne des multiples débats qui ont agité le romantisme allemand, et que s'y trouve énoncée pour la première fois une thèse dont nous ne saurions plus nous passer : l'idée selon laquelle, loin de n'être qu'une « belle apparence », autrement dit une coquille vide, l'art aurait une richesse de contenu égale à celle des autres productions de la culture. Enfin, et surtout, parce que la critique par Hegel de la « religion de l'art » et son affirmation corrélative que l'art est « dépassé » pourraient bien retrouver, à la lumière de certaines polémiques récentes sur la « fin de l'art » et le destin de l'art contemporain, une surprenante actualité. Une actualité dont Hegel, qui ne détestait pas la bagarre, se serait fort réjoui.

Ch. D.

(1) Aubier, 1991.

Loin de la raison

Gilles-Gaston Granger et Dominique Terré épinglent les « dérives » de quelques scientifiques contemporains

L'IRRATIONNEL
de Gilles-Gaston Granger.
Odile Jacob, 288 p., 160 F.

LES DÉRIVES DE L'ARGUMENTATION SCIENTIFIQUE
de Dominique Terré.
PUF, 312 p., 198 F.

Au soir d'une vie intellectuelle entièrement consacrée à l'élucidation des voies de la rationalité scientifique, Gilles Gaston Granger a décidé de rassembler en un volume une dizaine d'études inédites consacrées à son contraire : l'irrationnel. Résultat : un livre difficile, mais qui, joint aux trois derniers du même auteur (1), devrait finir par apporter, à ce philosophe aussi secret que discret, la réputation qui lui revient de plein droit sur la scène française, celle d'un penseur important, exigeant et, parfois, dérangeant.

L'irrationnel, selon Granger, peut fonctionner sur trois modes différents. Comme obstacle à surmonter sur la voie d'une recherche qui se voudrait rationnelle, tout d'abord. Comme recours provisoire, ensuite, destiné à permettre au chercheur d'esquiver une difficulté, sans toutefois le dispenser d'avoir à trouver par la suite une meilleure solution. Comme tentation fatale, enfin, conduisant peu à peu celui qui y succombe à l'abandon de toutes les normes de la raison.

Du premier cas, Granger donne comme illustrations la construction par les mathématiciens grecs de la « racine carrée », ou bien l'invention, à la Renaissance, de la théorie de la perspective. Du deuxième, les élaborations quelquefois hasardeuses de certains spécialistes de physique quantique, désireux de surmonter la dualité problématique entre « onde » et « corpuscule ». Quant au troisième cas, sans doute le plus fascinant, Granger l'illustre par l'exemple de quelques scientifiques qui, en tournant le dos au devoir de rigueur exigé par leur discipline, se sont aventurés dans des spéculations pour le moins discutables.

Il est des savants, en effet, qui adorent sortir de leur spécialité pour juger souverainement de toutes choses. Il n'y aurait pas là grand mal si le prestige de leurs titres, joint à une certaine fascination du public pour l'occulte, ne leur donnait, parfois, un inquiétant pouvoir sur les esprits. Songeons au *Tao de la physique* (1979) de Frijthof Capra, ou au fameux colloque de Cordoue (1980), qui avait pour titre « Science et conscience : les deux lectures de l'univers ». Des entreprises de ce genre ne risquent-elles pas d'induire, délibérément ou non, l'idée selon laquelle la science contemporaine « confirmerait » les intuitions de la religion, et conseillerait elle-même de ne plus trop se fier à la bonne vieille « raison » ?

A l'exemple de Capra, épinglé par Granger, on pourrait en ajouter beaucoup d'autres. Une chercheuse du CNRS, Dominique Terré, s'est, de son côté, efforcée de dresser une liste aussi exhaustive que possible des principales « dérives » irrationalistes à la mode ces derniers temps. Elle a observé que beaucoup d'entre elles tournaient autour du thème de l'auto-organisation – c'est-à-dire d'une comparaison (risquée) entre organisme et machine, lois de la nature et lois de la pensée, biologie et sociologie. Du coup, son livre (qui doit au hasard de paraître en même temps que celui de Granger) ne peut éviter de tourner au réquisitoire (courageux) contre plusieurs « vedettes » de la pensée actuelle : Francisco Varela, Henri Atlan, René Thom, Ilya Prigogine et Olivier Costa de Beauregard –, sans parler de certains de leurs prédécesseurs, tels que Raymond Ruyer ou Stéphane Lupasco.

Certes, ces savants, grands ou petits, n'ont pas tous dit, au *même degré*, adieu à la raison. Mais ils ont tous cédé, à un moment ou à un autre, aux séductions de la métaphore, aux vertiges de l'analogie. Leur exemple ne peut donc que nous inciter à la vigilance. Tel est, pour l'essentiel, le message qu'ont voulu délivrer Gilles Granger et Dominique Terré.

Christian Delacampagne

(1) *Pour la connaissance philosophique* (1988) ; *La Vérification* (1992) ; *Le Probable, le possible et le virtuel* (1995) – ces trois livres chez Odile Jacob.

CHEMAZ MADOZ

Quelle guerre pour demain ?

Experte des questions de non-prolifération, Thérèse Delpech trace les nouvelles lignes de force et d'affrontement à l'orée du XXIe siècle

LA GUERRE PARFAITE
de Thérèse Delpech.
Flammarion, 156 p., 98 F.

Huit ans après la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide en Europe, la double série d'explosions nucléaires indiennes et pakistanaises est le deuxième acte d'une transformation radicale de notre monde : le XXIe siècle a véritablement commencé et nous peinons à en comprendre les contours. Ce petit livre devrait nous y aider. L'essai de Thérèse Delpech, qui a joué un rôle important dans l'évolution de la politique de non-prolifération française et reste sans doute l'expert français le plus reconnu internationalement dans ce domaine, est en effet le contraire de ces ouvrages alourdis par une masse de faits et citations destinés à établir l'érudition de leur auteur, en même temps qu'à dissimuler son absence de réflexion.

Le titre, dans le rapprochement insolite des mots, pose d'emblée *une question fondamentale* : la guerre est la manifestation la plus spectaculaire de l'imperfection des affaires humaines, de l'irruption de la contingence : l'Iliade est bien, *comme nous le rappelle l'auteur*, *« la mère de toutes les batailles »*, et les dieux qui, sur l'Olympe, s'amusent pendant dix ans à prolonger la guerre de Troie sont une *métaphore de l'incapacité des* hommes à comprendre leurs intérêts et à se laisser guider par la raison plutôt que par les passions. Et pourtant, demande Thérèse Delpech, *« sur quoi parier si ce n'est sur la raison ? »*.

Toute la force du livre est dans cette tension maintenue entre la confiance que les hommes doivent garder dans les outils de la raison et la reconnaissance que la raison doit cependant intégrer dans ses calculs, non seulement ses propres limites, mais aussi la déraison, et rester humble pour ne pas tomber dans l'illusion d'une fin des guerres et de la violence.

Ce débat philosophique n'est qu'en apparence abstrait : il est celui-là même qui semble parfois opposer les Etats-Unis à leurs alliés européens. La *« révolution dans les affaires militaires »* qui résulterait de l'application à l'art de la guerre des nouvelles technologies de l'information ne prétend-elle pas dissiper le *« brouillard de la guerre »* ? Thérèse Delpech invite à un vrai débat les militaires américains, qui font sans doute trop confiance à la technologie et sous-estiment la distance qui sépare l'information de la connaissance ; et les Européens qui prennent mieux en compte la dimension politique de la violence, mais ne doivent pas ignorer les bouleversements que la technologie apporte au fonctionnement des sociétés et donc aussi à la guerre.

La Guerre parfaite analyse très finement ces bouleversements : les *vulnérabilités d'une société* changent avec les lieux du pouvoir et de la richesse ; le livre rappelle utilement qu'au moment même où se professionnalisent les armées, et *où surgit le rêve du « zéro-mort »*, la distinction entre combattants et non-combattants se brouille. Mais, surtout, la guerre demeure un affrontement de volontés, et l'analyse *de ces volontés, la compréhension de l'« adversaire »*, restent les conditions essentielles de la préservation de la paix et de la victoire dans la guerre.

*Les réflexions de Thérèse Del*pech sur l'Asie sont à cet égard prémonitoires et d'une très grande actualité : sans se prononcer sur la forme que prendront leurs affrontements, elle annonce que l'Inde et la Chine *« ne pourront pas manquer de s'affronter dans les prochaines décennies »* ; elle insiste sur l'importance stratégique de la mer en Asie et amorce une évaluation des atouts respectifs des deux pays, parmi lesquels figure, pour l'Inde, *son organisation démocratique*. Les explosions nucléaires indiennes apparaissent ici comme la première manifestation stratégique de la montée en puissance de la Chine et des *réactions en chaîne que celle-ci* ne va pas manquer de provoquer en Asie et dans le reste du monde. La Chine va-t-elle sortir de son ambivalence présente ? *« L'intégration réussie de la Chine dans le système international »*, en évitant l'*« appeasement »* comme le *« containment »*, apparaît justement à l'auteur comme une priorité vitale pour l'avenir de la paix ; Etats-Unis et Europe, dont la Chine sait exploiter les rivalités commerciales ont, à cet égard, des intérêts fondamentalement communs.

Sauront-ils les reconnaître et étendre à leurs relations le *« système d'interdépendance volontaire »* qui est la plus belle réussite de l'Europe des cinquante dernières années ? Ce n'est pas certain : les Etats-Unis peuvent croire à la permanence de leur actuelle prééminence, qui finirait par les laisser très seuls face à un monde difficile tandis que les Européens *ont bien du mal à dégager une vi*sion commune de leurs intérêts qui respecte leur diversité et ne soit pas la simple extrapolation d'une vision nationale.

Thérèse Delpech souligne le besoin d'*« un renouvellement de la pensée stratégique en Europe, qui en a grand besoin »*. Elle y contribue remarquablement par ce bréviaire *stratégique qui* trace de grandes perspectives, tout en montrant que les acteurs qu'elle décrit, Etats-Unis, Europe, Russie, Chine, Inde... sont eux-mêmes des champs de force, traversés par des évolutions de fond, qui bouleversent les conditions de leurs futurs affrontements.

Jean-Marie Guéhenno

Dr Ryckmans et Mr Leys

Dix ans après sa traduction des « Entretiens » de Confucius, Simon Leys donne la version anglaise

THE ANALECTS OF CONFUCIUS
Translation
and notes by Simon Leys,
W. W. Norton & Co., Londres
et New York, 224 p., 9,95 £.

Dix ans après la traduction des *Entretiens de Confucius* en 1987 (1), par Pierre Ryckmans, Simon Leys a publié, en 1997, pour le public de langue anglaise, *The Analects of Confucius*. Le premier s'est affirmé, au cours d'une carrière consacrée à l'enseignement du chinois et de la culture chinoise, comme l'un des meilleurs sinologues contemporains. Le second s'est fait connaître comme l'un des pionniers de la dénonciation *des crimes* de la révolution culturelle maoïste, puis comme un talentueux écrivain. En signant sa traduction anglaise du pseudonyme de Leys, le professeur Ryck*mans* a *choisi* sa *face iconoclaste* pour proclamer que le passé répond au présent.

Ces deux traductions viennent donc respectivement 300 et 310 ans *après* la *toute première des œuvres* de Confucius dans une langue occidentale : celle de 1687, en latin, langage alors à vocation universelle, qui était due à une équipe de mis*sionnaires jésuites. En faisant appel* au savoir-faire accumulé dans une vie d'étude par le professeur Ryckmans, son « autre moi », Simon Leys souhaite assurer au texte, dans lequel il *voit* la *meilleure clé de l'uni*vers chinois, l'audience de ceux qui veulent élargir leur horizon pour compléter leur intelligence de l'expérience humaine.

Une double traduction par le même artisan est une rareté et une performance, surtout si l'on considère que l'exercice présente moins de problèmes de compréhension que de problèmes de rendu dans les langues d'arrivée. Il s'agit de restituer au lecteur moderne le dosage de grâce littéraire née du rythme et de la concision du chinois classique. En quoi, cependant, le lecteur occidental bénéficie d'un avantage sur le lecteur de culture chinoise : à la différence de ce dernier, il n'a pas à étudier le texte comme un classique sur lequel se sont accumulés des siècles de commentaires, mais peut redécouvrir la saveur de l'original. *D'autant que, finalement*, les préoccupations de l'auteur, entre 551 et 479 avant J.-C., ne sont pas si lointaines de nous : joie d'apprendre, harmonie des rapports sociaux, art de gouverner, vanité des honneurs, liberté de conscience... C'est la modernité du Maître.

Il aurait été donc inutile, et même pénible, d'alourdir le texte de notes en bas de page. L'appareil critique des deux traductions, où se retrouvent Pascal, Borges, Stendhal, Nietzsche, La Bruyère, Yeats, Tolstoï, Héraclite et bien d'autres, a été opportunément renvoyé en fin de volume. S'y reporte qui veut.

La *couverture de la version an*glaise porte, en sceau personnel du traducteur, une allusion à l'aphorisme du philosophe taoïste Zhuang Zi : *« Chacun saisit l'utilité de l'utile mais peu comprennent l'utilité de l'inutile. »* En d'autres termes : ne nous laissons pas abuser par les postures néo-confucianistes modernes, notamment celles du Parti *communiste qui règne encore* à Pékin. Retrouvons plutôt la fraîcheur de l'original.

Isabelle Landry

(1) *Les Entretiens de Confucius*, traduit du chinois par Pierre Ryckmans, préface d'Etiemble, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », repris en poche chez le même éditeur en 1989.

★ Au printemps, avait été repris l'ensemble des *Essais sur la Chine* de Simon Leys (Laffont, « Bouquins ») ; en même temps, paraissait au Seuil un recueil d'études littéraires, *L'Ange et le Cachalot* (« Le Monde des livres » du 3 avril).

Politique de l'histoire italienne

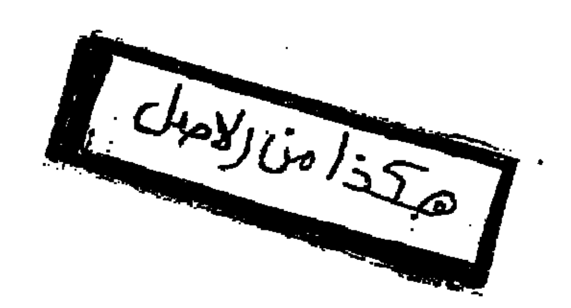
HISTOIRE DES ITALIENS
de Giuliano Procacci.
Traduit de l'italien par Catherine Bourdet et Jérôme Nicolas,
Fayard, 482 p., 160 F.

Trente ans après sa première parution, l'*Histoire des Italiens* de Procacci revient en librairie. A l'époque, cette riche synthèse de l'*« histoire des peuples et des hommes qui ont habité la Péninsule »*, de l'an 1000 jusqu'à nos jours, fut bien accueillie, surtout en Italie où l'on apprécia l'effort de renouveau qui jetait un pont entre les recherches de l'Ecole des Annales et l'historicisme « crocio-gramscien ». C'est ainsi que le rôle de la ville ou la *fonction des intellectuels* se trouvaient au centre de ce livre qui faisait une large place aux données sociales, économiques et culturelles.

Pour cette réédition, l'historien a écrit une longue postface dans laquelle, avant d'esquisser les événements majeurs des trois dernières décennies, il reconnaît les quelques erreurs et limites de son travail, tout en rappelant les nouvelles recherches de ses confrères. Il souligne surtout que les dernières vicissitudes du pays ont souvent donné au débat historiographique une connotation politique. Il évoque notamment la longue polémique à propos de l'appellation de « guerre civile » proposée pour la Résistance, mais aussi les différentes lectures de *tangentopoli* et de la crise de la « partitocratie ». Parmi les conséquences du « cyclone judiciaire » des dernières années, il rappelle l'actuel discrédit du terme « politique » et l'essor de la Ligue du Nord, dont il redoute, encore plus que l'improbable aboutissement de ses revendications, *« le substrat d'ignorance et d'égoïsme qu'elle a fait émerger »*. Même si, pour l'heure, celui-ci ne remet pas en question l'adhésion des Italiens à l'idéal européen.

Fabio Gambaro

هكذا من الأصل



Michelet, comme un moderne

● Paul Viallaneix trace le portrait d'un historien, qui, s'il ne sut pas toujours se montrer à la hauteur des événements, eut, sur le rôle des femmes ou la fusion ethnique, des vues résolument modernes ● Le prochain bicentenaire de sa naissance donne lieu à de nombreuses manifestations et publications

MICHELET
Les travaux et les jours, 1798-1874
de Paul Viallaneix.
Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 592 p., 190 F.

Remisée parmi les hyperboles généreuses de l'esprit « quarante-huitard », l'histoire selon Michelet a longtemps fait piètre figure au regard des progrès scientifiques accomplis par la discipline, depuis sa mort, en février 1874. Rendant hommage à la luminosité de son style, beaucoup de ses critiques, à l'instar d'Hippolyte Taine dès 1856 dans la *Revue d'instruction publique* mais aussi de Jaurès dans son *Histoire socialiste de la Révolution française*, lui ont reproché son manque de méthode et ses incertitudes factuelles. Jusqu'à aujourd'hui, on n'a fait de Michelet un grand poète que pour mieux accabler l'historien, dénié sous la figure du visionnaire, du *« théologien-peuple »* – comme lui-même aimait à se qualifier. De Michelet, la cause paraissait entendue. Ne fallait-il pas, afin de réveiller l'intérêt pour l'oeuvre, mettre en avant la bizarrerie de l'homme ? Ne fallait-il exhiber ses étranges regrets –*« trop bu le sang noir des morts »*–, son goût, désormais connu, pour l'anatomie intime de sa seconde femme, Athénaïs Mialaret, épousée en 1849 ?

Pourtant, à lire la biographie minutieuse que lui consacre Paul Viallaneix, Michelet semble bien, en cette fin de XX[e] siècle, devoir trouver d'autres raisons d'être moderne que l'étalage d'une vie privée, assez remuante, il est vrai, mais somme toute conforme aux canons en usage dans la bourgeoisie de l'époque. Non que cette dimension soit d'ailleurs absente du travail du biographe, qui s'est fondé sur l'exploitation du *Journal*, le suivant même à la trace, année après année. On notera que le Michelet de Viallaneix, ramené sur terre, compose un personnage bien différent du nécromancien romantique, auquel l'auteur de l'*Histoire de la Révolution française* finissait par être systématiquement ramené. Il redevient un érudit classique, un savant et un archiviste, *qui, le premier*, ouvre les cartons contenant les documents des sections parisiennes du temps de la Révolution. Bourgeois un peu pingre, ce Michelet-là n'éblouira guère le lecteur par son courage personnel ou militant, au milieu des bouleversements qu'il traverse. Le grand historien se montre même parfois bien peu visionnaire. Quand la République renaît dans les épreuves du 4 septembre 1870, ne lui prédit-il pas une fin prochaine ?

FRILOSITÉ

De même, en 1848, Michelet se garda-t-il bien de prendre aucune part aux émeutes qui la rétablissent. Au cours de l'« année terrible » (1871), on retrouve Michelet en Suisse puis à Florence. L'écrivain n'est pas non plus une sorte de dissident avant la lettre, comme son ami Edgard Quinet, que la prise du pouvoir par « Napoléon le petit » et la supression de la République mettent sur le chemin de l'exil. Les retombées de la vie politique n'aboutissent, au pire, qu'à écarter Michelet un temps du Collège de France ou de la Sorbonne.

Sa vie privée déborde certes, ça et là, sur l'oeuvre. Dans les belles pages que Michelet consacre aux amours du philosophe Condorcet et de sa jeune épouse Sophie, de vingt ans sa cadette, on sent par exemple battre le coeur du « barbon », lui-même amoureux, à cinquante ans, d'une Athenaïs qui en a vingt-trois. Mais le « vrai » Michelet semble ailleurs.

Par-delà les progrès de l'historiographie, par-delà les crises et les bouleversement apportés après lui dans la philosophie, l'histoire et la science par Marx et par Darwin, Michelet parle encore à l'homme du XX[e] siècle un langage contemporain. *Non content d'accorder une importance considérable aux femmes* dans l'histoire, Michelet voudra déjà voir dans la fusion ethnique l'un des secrets du progrès, au plus fort d'un temps qui, lui, voit se constituer les doctrines raciales. La modernité de Michelet, c'est aussi, symbolisée par la célèbre amitié qui l'unit au Polonais Mickiewicz, à l'historien russe Herzen, au Roumain Rosetti, ainsi qu'à l'exilé allemand Heine, une ouverture aux nations encore en formation de l'Europe. Des nations pour qui la France est alors un modèle et qu'elle s'évertuera, si souvent, à décevoir. Moderne, Michelet le fut également en appelant la justice et la société à l'indulgence, notamment après la répression qui suivit la Commune.

Michelet refusait de voir dans l'histoire l'instrument de la vengeance des vaincus, sans pour autant céder au triomphalisme hegélien, tel que Victor Cousin l'avait introduit en France. Son histoire à lui, inspirée par l'italien Vico (1668-1744) et sa théorie des *« corsi e ricorsi »* (cours et retours), n'est ni linéaire ni inéluctable. Elle compose plutôt la figure d'une spirale, ou mieux, d'un vortex, un tourbillon dont l'origine ne serait située ni en son début ni dans ses fins. Le sens de cette histoire ne consiste ni en l'épiphanie d'une ethnie particulière ni dans la domination d'aucun empire, mais dans le progrès de la liberté des peuples. Pour la France, cette origine, placée au milieu, a un *nom : la Révolution française*. L'ouvrage quelque peu fourmillant de Paul Viallaneix restitue donc à sa manière la fraîcheur d'un Michelet philosophe d'une nation française ouverte à l'universalité. C'est cette vision-là, née d'un enthousiasme savant, qui, avec l'esprit de 1848, pourrait bien bénéficier de la faveur de ceux qui cherchent une autre option que le pessimisme historique et l'obsession de la décadence.

Nicolas Weill

Le 21 août 1798, Jules Michelet naissait à Paris dans le choeur d'une chapelle désaffectée. Se remet-on jamais de tels signes? Cent ans plus tard, l'éclatante célébration de la mémoire du plus républicain des historiens nationaux, appelée à cautionner le nouveau catéchisme officiel, n'empêche pas l'école positiviste de pointer les écarts polémiques et les visions prophétiques incongrues d'un professeur trois fois suspendu. Au terme du deuxième siècle après Michelet, la perception de l'œuvre, aussi monumentale que composite, échappe enfin aux réductions et aux caricatures comme au fâcheux oubli qui guette les références qu'on cite sans les lire.

Depuis les éléments de l'*Histoire de France*, publiés par Claude Mettra – *Le Moyen Age* et *Renaissance et Réforme* (Laffont, « Bouquins », 1981 et 1982) –, l'*Histoire de la Révolution française* n'est plus la seule somme couramment accessible. La réédition du fabuleux *Michelet et la Renaissance*, de Lucien Febvre (Flammarion, 1992), comme la récente parution des *Cours du Collège de France* (Gallimard, 1995) ont encore précisé la dimension exceptionnelle de la vision historique de Michelet.

Un premier temps fort a marqué le prochain bicentenaire mercredi 1[er] juillet au Collège de France. Organisé par Laurence Richer, secrétaire générale de l'Association Michelet, ce colloque fit une large place au *caractère encyclopédique* de l'historien, sans écarter la part proprement poétique de l'écriture du grand visionnaire. Autour de Paul Viallaneix, historiens, littéraires et scientifiques (dont Maurice Agulhon, Louis Le Guillou ou Pierre Laszlo) s'attachèrent à établir la prescience de l'écrivain, l'intuition toute moderne de ses curiosités et l'originalité de son enseignement. Rendez-vous est pris pour un second hommage dans le château normand de l'historien, *devenu un musée, aux der*niers jours de l'été.

EN RAFALE...

Sans attendre le colloque prévu à Vascoeuil (Eure) les 14 et 15 septembre (*rens. : Centre de recherches révolutionnaires et romantiques, tél. 04-73-34-65-16*), les publications se multiplient. La plus impressionnante d'abord : celle du tome VIII de la *Correspondance générale* – plus d'un millier de pièces étalées sur trois ans (1856-1858) – est particulièrement précieuse : Michelet écrit alors, sous un Second Empire qui l'a évincé du Collège de France dès avril 1852, la naissance de l'absolutisme français, avec *Les Guerres de religions, La Ligue, Henri IV* et *Richelieu*. C'est aussi le moment où la préoccupation écologique de l'homme de lettres s'affirme : *L'Oiseau*, puis *L'Insecte* annoncent les prochains textes, plus ambitieux, sur *La Mer* et *La Montagne* ; enfin *L'Amour*, texte si mal reçu jusque par ses amis, continue de brouiller les pistes, fondant la singularité d'un auteur qui déjoue les étiquetages faciles (édition de Louis Le Guillou, éd. Honoré Champion, 920 p., 500 F broché, 700 F relié).

Sur la *Correspondance*, il faut se reporter au second numéro que la revue *Europe* consacre à l'historien (le premier date de 1973) pour lire comment Le Guillou justifie cette entreprise plus titanesque encore que l'édition des *Œuvres complètes*, dirigée par Paul Viallaneix (Flammarion) ; outre l'indéfectible fidélité de Michelet *« aux fées révolutionnaires qui entourèrent son berceau, dans une ancienne église devenue bien national »* (Michel Delon). Viallaneix renvoie à la typologie du vieil historien pour établir en 1998 un bulletin de santé fiable de la *« tradition républicaine à la française »*, dont il est de bon ton de déplorer la faillite. Dans le même numéro, on retiendra deux entretiens avec Maurice Agulhon (*« une référence, non un modèle »*) et Georges Duby dont ce fut l'une des dernières prises de parole (*Europe*, n° 829, mai, 256 p., 110 F).

Signalons, plus pointus, deux autres parutions récentes. Le travail de Paule Petitier – *La Géographie de Michelet. Territoire et modèles naturels dans les premières œuvres de Michelet* – s'attache à travers l'étude du « Tableau de la France », au début du deuxième tome de l'*Histoire de France*, à dégager la perception de l'histoire comme une science naturelle. L'ouvrage impose la vision toute personnelle qu'a le jeune Michelet de la conscience géographique dans les années 1830 (éd. L'Harmattan, « Histoire des sciences humaines », 296 p., 170 F) ; quant au court essai d'Olivier Remaud, *Michelet. La Magistrature de l'histoire* (éd. Michalon, « Le Bien commun », 128 p., 59 F), il replace la préoccupation du droit au cœur du système de valeurs du grand historien. Expression et lien de mémoire d'une collectivité, référence absolue de justice, facteur de cohésion par-delà les passions divergentes du corps social, le droit ainsi envisagé renouvelle le débat sur la souveraineté politique, prenant l'événement révolutionnaire pour *« la péripétie la plus importante de l'histoire de France »*. Une contribution passionnante qu'il faudra croiser avec la littéraire *Bible de l'humanité* que les éditions Complexe republieront fin août. Paru en 1864, ce texte crépusculaire, qui oscille entre l'extase et la terreur pour envisager les commencements de l'aventure humaine, ne reconnaît qu'un seul « péché » inexpiable : le désespoir. Cette leçon de grand visionnaire n'est pas forcément obsolète.

Philippe-Jean Catinchi

Défi vaudois

Sur quatre siècles, l'histoire d'un courant religieux condamné à la clandestinité

LES VAUDOIS
Histoire d'une dissidence XII-XVI[e] siècle
de Gabriel Audisio.
Fayard, 330 p., 130 F.

On ne peut que se féliciter de voir l'ouvrage de Gabriel Audisio, longtemps disponible en anglais et en allemand, enfin véritablement offert aux lecteurs français. Il s'agit, en effet, d'une contribution importante à l'histoire des Vaudois, qui se présente *à la fois, chose rare*, comme une synthèse dépouillée et comme un état de la question très informé.

Des premiers Pauvres de Lyon qui suivent le marchand Vaudès, converti à la pauvreté évangélique et à la prédication laïque en langue vernaculaire, à la fin du XII[e] siècle, jusqu'à la dissolution des Vaudois dans le mouvement hussite au XV[e] siècle, et surtout dans la réforme calviniste au siècle suivant, Gabriel Audisio retrace le long parcours d'un mouvement au départ toléré, puis rapidement condamné par l'Eglise romaine et persécuté. Clandestinité, simulation et dissimulation, immigration et dispersion des adeptes de part et d'autre de l'arc alpin, mais aussi en Bohême, en Autriche, en Italie du Sud sont, pour les Vaudois, les conséquences inéluctables de la répression. Leur mission initiale de prédicateurs populaires se transforme : il n'est plus question que de rencontres discrètes, de déplacements incessants des *« barbes »* pour échapper à la justice, de contacts ténus entre les membres épars de ce qui fonctionne désormais comme une secte de paysans et de bergers. Comme le souligne Audisio, *« c'est dans le milieu familial que se fait principalement le recrutement (...), ce qui se traduit donc par une sorte de repli sur soi, de fermeture »*. Les mariages, essentiellement homogamiques, et l'onomastique en apportent la preuve : les Vaudois sont en majorité enfants de Vaudois et épousent d'autres enfants de Vaudois.

D'une lecture agréable, ce livre relève donc un défi historiographique et méthodologique de taille : faire l'histoire « totale », dans toute l'Europe et sur près de quatre siècles, d'un mouvement devenu dissident malgré lui et dont on ne connaît guère que les condamnations, les réfutations et les martyrs. Faute d'informations directes, ce que l'on en sait provient pour une très large part de ses pires ennemis : les inquisiteurs qui pourchassèrent ses membres partout en Europe, du milieu du XII[e] siècle au procès de 1532 contre le jeune *« barbe »* Pierre Griot.

Dans leur traque, les juges mêlèrent accusations de mauvaise foi, procès d'intention, amalgames douteux, purs fantasmes. Comment, dans ces conditions, retrouver l'organisation des communautés vaudoises, leur sensibilité religieuse, la réalité de leurs pratiques pieuses, en faisant la part du vraisemblable et du faux dans des documents inquisitoriaux ? Audisio s'y emploie, avec succès, en confrontant les sources et en traquant les témoignages qui émanent des Vaudois eux-mêmes, notamment dans les archives provençales : contrats de mariages, testaments, correspondance entre foyers de la diaspora. Derrière ce patient travail d'exhumation d'une identité vaudoise ensevelie sous des siècles de répression, se profilent aussi des questions cruciales de la sociologie des religions, plus discrètement évoquées. Ce livre permet ainsi de revenir sur la distinction entre prophétisme (autour de Vaudès), secte (l'époque de la clandestinité) et Eglise (le passage à la Réforme) et sur l'institutionnalisation du charisme, dont on voit qu'elle était au fond incompatible avec la fidélité aux idéaux fondateurs d'obéissance à la Bible, de pauvreté et d'égalité entre les sexes.

Olivier Christin

Pauvres Ptolémées

Anachronismes, contresens... rien n'est épargné au lecteur dans cet « essai » des plus fantaisistes

LES PTOLÉMÉES, PHARAONS D'EGYPTE D'ALEXANDRE A CLÉOPATRE
de Violaine Vanoyeke.
Tallandier, 350 p., 120 F.

Non, les Ptolémées ne méritaient pas cela ! Après un *Périclès* exécrable (Tallandier, 1997) et des émissions estivales sur une radio publique où elle a débité avec aplomb des sottises les plus navrantes, Violaine Vanoyeke jette son dévolu sur la malheureuse dynastie Lagide. Dès le titre, le ton est donné : en présentant les Ptolémées comme *« pharaons d'Egypte »*, elle commet un premier contresens. Car, si les Egyptiens ont honoré les Lagides comme des pharaons, ce qu'ils firent pour tous leurs maîtres, si, à partir de Ptolémée V, les Lagides se firent couronner à Memphis, le seul titre qu'ils revendiquent, c'est celui de roi grec, détenteur d'une royauté personnelle sans assise territoriale définie, puisque l'Egypte ne constitue qu'une partie de leur domaine. Parler d'eux comme d'*« Egyptiens »*, cela revient à présenter De Klerk comme Bantou et Clinton comme Sioux !

Ce n'est que le début d'une interminable série d'erreurs qui ne permettent pas de comprendre quoi que ce soit à l'Egypte hellénistique. Mais comprendre semble le cadet des soucis de Violaine Vanoyeke. Aux auteurs anciens, elle emprunte des détails piquants, surtout lorsqu'ils sont graveleux, les met bout à bout avec une platitude désespérante. On s'épuiserait à relever ici les innombrables absurdités qui émaillent chaque page. On y apprend ainsi que Darius affronte Alexandre au Granique (Arrien précise justement que les généraux perses étaient désemparés parce que Darius était absent), que les Juifs d'Alexandrie étaient confinés dès 330 dans un quartier précis (c'est exactement le contraire et ils protestèrent lorsqu'on tenta de leur imposer cela sous Caligula !), que Ptolémée I[er] était obsédé par la grandeur de l'Egypte (seule le préoccupait sa puissance personnelle, fondée sur l'exploitation systématique du pays) ou que la Babylone du dieu Sérapis se situe en Mésopotamie (c'est un faubourg de Memphis). Anachronismes, erreurs de dates, interprétations douteuses pullulent. N'ayant rien compris aux raisons profondes des conflits qui opposent les dynasties hellénistiques, l'auteur en fait un récit confus, négligeant l'essentiel pour l'accessoire. Elle se perd dans les noms propres, mélange les Arsinoé, multiplie les inventions (César aurait fait citoyens tous les habitants des régions conquises), en un mot raconte n'importe quoi sans se soucier le moins du monde ni des sources ni des travaux des historiens. Car Violaine Vanoyeke manifestement ignore les débats scientifiques tout comme elle n'a que mépris pour les méthodes de l'historien. Et la bibliographie (correcte) ne fait pas illusion. Seul point positif : le style de l'auteur est si plat, la langue si pauvre, l'exposé si ennuyeux, que le livre vous tombe vite des mains. Ainsi peut-on espérer que les malheureux qui se seraient laissé abuser n'iront pas jusqu'au bout de cet affligeant navet.

On pourrait faire silence sur un ouvrage aussi nul sur le plan historique si l'historien ne se révoltait devant le mépris du lecteur qu'implique une telle publication. Oser imprimer cela confine à l'escroquerie. Qu'on ne s'y trompe pas : cette *« spécialiste »* ne fait autorité qu'auprès de son éditeur ; les historiens, quant à eux, sont partagés entre l'indignation et la franche rigolade. Yahweh avait puni pharaon en infligeant à l'Egypte sept plaies terrifiantes. Tallandier en invente une huitième : elle a nom Violaine Vanoyeke.

Maurice Sartre

MILAN
KUNDERA

L'IDENTITÉ

EN ESPAGNOL

"Kundera est un brillant constructeur d'architectures narratives et un humoriste tragique doué d'une rare sagesse. Certains se sont scandalisés de la conclusion onirique du roman oubliant que tout le roman est écrit dans un climat de rêverie.
En lisant *L'Identité* nous suivons l'intelligence de l'auteur qui cherche à savoir qui nous sommes dans l'amour et comment le regard de l'autre crée et recrée notre conscience de nous-mêmes."
Carlos Marzal, El Mundo

"*L'Identité* nous offre des révélations précieuses sur la phénoménologie du quotidien."
Dario Villanueva, ABC

"Dans *L'Identité* tout est fragile, tout est sur le point de se briser, de se casser. L'identité est pour Kundera l'illusion d'un moment, une illusion frêle, constamment menacée, pour laquelle il faut parfois se battre... "
Inaki Esteban, El Correo Espanol

"Kundera est à la fois philosophe et romancier, dans la très riche tradition de Broch et de Thomas Mann. C'est l'un des grands observateurs de notre temps."
Felipe Juaristi, El Diario Vasco

"*L'Identité* est structurée de telle façon que la narration réaliste se transforme discrètement en un roman phantasmagorique, surréaliste, où toute l'action se passe uniquement dans l'imagination des personnages."
Ricardo Cayela Gally, La Reforma (Mexique)

"Son écriture est marquée par le goût français pour la philosophie et l'ironie tout en restant fidèle à l'inaltérable héritage de la tradition littéraire de l'Europe centrale."
Florencia Abbate, Perfil (Buenos Aires)

GALLIMARD

Apre débat sur la publicité pour le livre à la télévision

En septembre, le Syndicat national de l'édition se prononcera au nom de la profession

Le commerce du livre, en France, peut-il s'assimiler à celui de n'importe quel « produit marchand », ou doit-il faire l'objet d'un régime dérogatoire mieux à même de protéger les équilibres sensibles de cette fragile industrie culturelle ? Eternelle question... mais qui revient en force, décidément, dans les débats qui agitent, ces temps-ci, la profession. Après la querelle du prix fixe – faut-il déréguler le marché du livre ?, l'esprit de la loi Lang est-il contraire aux règles de la concurrence européenne ? (*Le Monde* du 1er juillet) –, voici que rebondit la bataille de la publicité à la télévision. On mesure à quel point, si ces deux interdits – discount et publicité – tombaient simultanément, la physionomie de tout un secteur en serait profondément bouleversée.

Nul besoin, cette fois, d'un commissaire européen ultralibéral pour frapper le premier coup. La menace, si elle existe, vient de l'intérieur, c'est-à-dire de la communauté des éditeurs elle-même. Il y a les « pour », ceux qui ne verraient pas d'un mauvais œil que l'on puisse vanter – fût-ce entre un spot de lessive et une réclame pour une automobile – les mérites de tel auteur ou de tel ouvrage. Et les « contre », ceux qui pensent que ce moyen, inadapté et dangereusement coûteux, risque de déstabiliser des pans entiers de la profession. Note et contre-note ont été remises au sein du Syndicat national de l'édition, après qu'une commission *ad hoc* ait longuement soupesé la question et qu'une réunion officielle ait été projetée, pour le début du mois de septembre, afin de clarifier le débat.

La tentation est forte, en effet, de donner l'estocade à une disposition qui date de vingt-cinq ans. En France, le livre est interdit de publicité à la télévision depuis 1974, tout comme la presse, le cinéma, la grande distribution, l'alcool ou le tabac. Pour les trois premiers secteurs, comme pour celui de l'édition, considérés comme économiquement vulnérables, cette mesure, à l'époque, visait à empêcher que seuls les mastodontes puissent accéder à la publicité télévisée et donc à prévenir les distorsions de concurrence.

Juridiquement, remarque Emmanuel Pierrat, avocat notamment de nombreux petits éditeurs, cette disposition a singulièrement perdu de sa pertinence. D'abord parce qu'« *elle n'a pas été adaptée à d'autres secteurs qui pourraient aujourd'hui prétendre au même type de protection. Pourquoi les livres sont-ils interdits de publicité et pas les cassettes vidéo, les disques ou les CD-ROM ? Les nouveaux modes de diffusion de la culture n'ont pas été insérés dans les textes au fur et à mesure de leur apparition. Si on voulait aller jusqu'au bout de la logique, il faudrait produire un texte général visant l'ensemble des produits culturels* ». Ensuite parce que « *les mailles du filet sont très larges* ». En effet, du sponsoring au parrainage (qui, lui, est autorisé), en passant par les publicités pour des CD-ROM qui entretiennent la confusion avec la version papier du même nom, sans parler des cas où des éditeurs sont coproducteurs des émissions où passent leurs auteurs..., il existe mille et une façons de « s'arranger » pour que le livre bénéficie d'une publicité indirecte à la télévision.

Pour tous ceux qui prônent l'ouverture, cette présence-là est d'ailleurs « *une question de survie* ». « *Protéger le livre, ce n'est pas l'effacer des écrans de publicité*, plaide un éditeur. *A force de ce faire, on lui inflige un insidieux déclassement, notamment dans l'esprit des jeunes. L'un des problèmes, aujourd'hui, c'est la multiplicité des offres culturelles qui se substituent au livre. Moins ce dernier aura de visibilité, moins il se vendra.* » Enfin, dénonçant une « *résistance illogique et frileuse* », beaucoup font remarquer que la France est « *le seul des grands pays développés à exclure le livre de toute publicité à la télévision* ».

Cette dernière, pour autant, constitue-t-elle vraiment un moyen efficace pour donner au livre une dynamique nouvelle susceptible de stimuler sa vitalité et de rénover son image ? Est-elle le média approprié pour éveiller, en profondeur, le goût durable de l'écrit ? Nombre d'éditeurs en doutent : « *La lecture, cela vient par l'éducation, pas par la promotion.* »

Les mêmes font remarquer que, sur le plan économique, ce type de publicité est une véritable « *machine de guerre* ». Non seulement, c'est un moyen de masse, non ciblé, dont le coût d'accès considérable – une seule vague de messages coûte rarement moins de 5 millions de francs – semble hors de proportion avec les moyens de la profession – laquelle consacre annuellement quelque 500 millions de francs à ses dépenses de publicité dans les médias. Sans compter que c'est la presse écrite qui ferait les frais d'une décision en faveur de la télévision. Mais, pour ceux qui craignent que la profession ne veuille jouer aux apprentis sorciers, la publicité est surtout une arme « *aussi dangereuse que le feu nucléaire* » : « *Si un autre en dispose, vous êtes obligé de vous lancer dans la course pour l'avoir aussi. Dans le domaine des encyclopédies, des dictionnaires, du livre de poche..., vous ne pouvez pas laisser un concurrent galoper seul dans le plaine* ».

BÉNÉFICE INCERTAIN

Or si le coût est connu, le bénéfice, lui, est plus qu'incertain. Plutôt que de révéler des gisements de lecteurs insoupçonnés, il est à craindre que la publicité télévisée ne se contente de déplacer des achats. Des auteurs aussi – ceux qui, alléchés par la perspective d'une importante campagne de télévision, quitteront prestement un éditeur pour un autre. Au total, c'est la part de marché des différents acteurs qui risque de varier plus que la taille de ce marché lui-même.

Bien entendu, il ne s'agit là que d'hypothèses mais que semblent corroborer les exemples étrangers. En Allemagne ou en Espagne, où elle est autorisée, la publicité pour le livre à la télévision ne paraît guère avoir eu d'effet de levier significatif. Plus étonnant, les éditeurs y auraient peu recours : « *Ils savent que l'on s'y ruine pour un gain sans commune mesure avec les efforts déployés* », explique-t-on au Syndicat national de l'édition. Dès lors, le débat prend un tour plus théorique : si la publicité télévisée a si peu d'impact, on peut aussi légitimement défendre le *statu quo* ou se battre pour faire lever une interdiction jugée anachronique...

Reste que certains éditeurs rêveraient de vérifier *in situ* cette prétendue inefficacité. C'est pourquoi, sous leur pression, ainsi que sous celle des opérateurs du câble et des chaînes, le syndicat étudie aujourd'hui un « *compromis* ». Sous réserve qu'elle obtienne les autorisations nécessaires, une expérience « *de deux ou trois ans* » pourrait être envisagée avec des chaînes thématiques câblées ou satellitaires. « *Les publics y sont ciblés et les tarifs n'ont rien à voir avec ceux des chaînes hertziennes* », note-t-on au syndicat où l'on fait valoir également que les chaînes thématiques sont celles « *qui montent en audience et qui concernent le plus les jeunes* ».

La bataille s'annonce donc rude entre opposants et défenseurs du système actuel, qui ne se recrutent pas nécessairement en fonction de la taille de leur maison. Les uns et les autres s'accordent pourtant sur un point : la télévision peut faire beaucoup pour le livre. Mais lui rendra-t-elle réellement service en lui ouvrant ses espaces publicitaires ? La rénovation du service public audiovisuel que préconise Catherine Trautmann (*Le Monde* du 11 juillet), et qui verrait la création d'une holding pouvant s'étendre à Arte-La Cinquième et à RFO, ne pourrait-elle constituer une opportunité plus féconde pour que soit considéré vraiment comme d'utilité publique le rôle d'éducation des chaînes à la lecture ? Quant à programmer en *prime time* une émission grand public sur l'écrit, on entend déjà les protestations des professionnels. Livre et audience n'auraient jamais fait bon ménage ? Est-ce si sûr ? Après tout, avant d'être récemment déboulonné par Jerry Springer, le premier des *talk shows* américains, depuis dix ans, était celui d'Oprah Winfrey..., cette maîtresse-femme qui, aux Etats-Unis, fait les best-sellers comme la pluie et le beau temps.

Florence Noiville

Le plébiscite du médecin

Le succès de *La Maladie de Sachs* (POL) s'affirme de jour en jour. A l'évidence, il n'est pas dû à la presse, mais au bouche-à-oreille. Prix du livre Inter en mai, le roman de Martin Winckler, en est aujourd'hui à 135 000 exemplaires vendus. Gros livre (480 grandes pages tassées), et qui ne se présente pas dès l'abord comme de lecture facile, paru de surcroît chez un éditeur connu pour son exigence et qui a eu son premier gros succès de vente seulement en 1996 avec *Truismes* de Marie Darrieussecq, ce roman expérimental qui atteint un record inattendu soulève des interrogations. Le monde de l'édition sait qu'il est aussi difficile d'expliquer un succès, après coup, que de le prévoir.

Le fait que *La Maladie de Sachs*, présélectionné par des critiques professionnels avec douze autres livres, mais couronné par un jury de 24 lecteurs, présidé cette année par Daniel Pennac, et choisis par le service culture de France Inter parmi 3 400 auditeurs passionnés de lecture, confirme que ce prix bénéficie d'un crédit de confiance que les grands prix littéraires de l'automne ont perdu. Les amateurs de littérature avaient certes déjà repéré le livre, sans publicité, avec seulement trois articles parus dans la presse nationale (*Libération, Le Nouvel Observateur, Le Monde*) puisqu'il avait déjà atteint 7 000 exemplaires avant d'être distingué par ce prix populaire.

Mais le bond dans les ventes ainsi provoqué est exceptionnel. Quant à son éditeur, il croyait, certes, au roman de Winckler, dont il avait publié, il y a neuf ans, le premier livre, *La Vacation*, qui traitait déjà, sous une forme littéraire expérimentale, un thème médical, l'IVG, mais il ne s'attendait pas à une telle déferlante. Paul Otchakovsky-Laurens sourit quand on lui suggère que le succès de *Truismes* a peut-être donné à la couverture blanche gaufrée de ses livres un label de qualité littéraire, mais accessible pour le grand public : « *J'ai publié une vingtaine de livres depuis* Truismes ; *et à part* Naissance des fantômes, *le deuxième roman de Marie Darrieussecq, aucun n'a dépassé les dix ou quinze mille exemplaires. La plupart des lecteurs, les grands liseurs exceptés, je crois, n'attachent pas d'importance à l'éditeur et à la couverture, souvent même ne les remarquent pas.* »

L'hypothèse qu'on peut risquer est que la personne la plus importante dans la vie de la majorité des Français n'est pas leur compagne ou leur compagnon de vie, mais leur médecin généraliste. Pouvoir pénétrer, tel Asmodée, dans le cabinet de consultation du médecin, voir et entendre ce qui s'y passe avec les autres patients, connaître la vie du médecin au travail, en savoir plus sur sa vie privée que les racontars de quartier ou de petite ville ou de village, c'est ce désir-là, ou cette forte curiosité, que *La Maladie de Sachs* vient combler. Martin Winckler a trouvé la forme la plus propice : un « je » du médecin transformé en « tu » du patient qui s'adresse au médecin et décrit son activité.

Cette deuxième personne à la place de la première avait fait le succès de *La Modification* de Michel Butor, sur un thème assez banal d'adultère. Martin Winckler, médecin lui-même (il a encore une vacation à l'hôpital général du Mans) mais écrivain de vocation, mentionne comme lointain modèle de *La Maladie de Sachs* le roman *Le Passage* de Jean Reverzy (Prix Renaudot, 1954), qui commence aussi par une consultation de généraliste dans un quartier pauvre. Et l'on peut remonter à la quatrième partie des *Thibault*, de Roger Martin du Gard, *La Consultation*, portrait, aujourd'hui bien oublié, d'un médecin humaniste, Antoine Thibault, entièrement dévoué à son métier, qui est, comme celui de Bruno Sachs, de soigner et non d'exercer un pouvoir grâce à un savoir. Sans évoquer l'immense succès des *Hommes en blanc* d'André Soubiran dans les années 50, ou celui du film *Un grand patron* avec Pierre Fresnay, ni le succès international de la série des romans de Frank G. Slaughter, qui relèvent d'une autre mythologie de la médecine, c'est aux séries télévisées américaines qu'il faut se référer pour *La Maladie de Sachs*, telles que *Urgences* et *NYPD Blue*. Martin Winckler en est un amateur averti, parce qu'elles montrent la vie et ses souffrances telles qu'elles se vivent aujourd'hui, dans une ramification de solitudes.

Par un livre autobiographique parlant de la société à travers une expérience vécue, par cette autofiction sociale, la seule crédible aujourd'hui, semble-t-il, Martin Winckler a sans doute réussi à faire ressentir aux patients que nous sommes tous le besoin et peut-être la nostalgie du généraliste à l'ancienne, qui vous écoute avec empathie, soulage vos souffrances et peut-être simplement reconnaît votre douleur. C'est ce qui a touché Paul Otchakovsky-Laurens, et c'est sans doute ce qui touche les lecteurs aussi. Peu importe alors que ce livre soit littérairement une réussite ou non – on peut en disputer –, du moment qu'il touche cette plaie, cette misère, que Pierre Bourdieu et son équipe de sociologues avaient mise au jour d'une autre façon.

Michel Contat

L'EDITION FRANÇAISE

● **Une salle Sarah-Kofman**
A la demande de l'Association des Amis de la bibliothèque municipale de Moissac (Tarn-et-Garonne), le nom de Sarah Kofman a été donné, vendredi 10 juillet, à la salle haute de la bibliothèque. Philosophe et professeur à l'université Paris-I, auteur d'une vingtaine d'ouvrages, Sarah Kofman avait fait ses années de collège à Moissac. Elle s'était donné la mort le 15 octobre 1994, à l'âge de soixante ans. C'est dans cette bibliothèque et en sa mémoire qu'eut lieu, en novembre 1997, une lecture de *Rue Ordener, rue Labat*, son dernier écrit autobiographique.

● **Octave Mirbeau**
La Société Octave Mirbeau publie, à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance de l'écrivain et polémiste (16 février 1848), une brochure illustrée de 48 pages, vendue au prix de 30 F, comportant les textes de l'exposition Mirbeau qui circule en France depuis janvier 1995. Elle constitue une synthèse pour mieux connaître la vie, l'œuvre romanesque et théâtrale, les combats politiques, littéraires et esthétiques de ce « justicier » des lettres. D'autre part, le no 5 des *Cahiers annuels Octave Mirbeau* vient de paraître (336 p., 150 F). De plus, le Fonds Octave Mirbeau, constitué à la bibliothèque universitaire d'Angers, est désormais ouvert aux chercheurs. Inauguré le 26 février dernier par Michel Tournier, il contient la quasi-totalité des textes de Mirbeau et des articles, volumes et études universitaires qui lui ont été consacrés en France et à l'étranger, ainsi que nombre de traductions de ses œuvres (Société Mirbeau, 10 *bis*, rue André Gautier, 49000 Angers).

● **Prix littéraires**
Le prix Emmanuel Roblès a été attribué à Bénédicte Puppinck pour son premier roman, *Ether* (Seuil). Le premier grand prix Suspense et Aventure, doté d'une somme de 30 000 F, a été décerné au premier roman de Manuel Martin, *Genia* (éd. du Rocher), à l'occasion du Salon du livre d'aventure des Angles, dans les Pyrénées. L'Association France-Amériques, qui regroupe l'Institut des études américaines et la Maison des nations américaines, vient de remettre deux prix littéraires Etats-Unis/France, l'un à Claude Fohlen pour *Histoire de l'esclavage aux Etats-Unis* (éd. Perrin), l'autre à Cynthia Ghorra-Gobin pour *Los Angeles, le mythe américain inachevé* (éd. du CNRS). Le prix Henri-Queffélec du 14e Salon du livre maritime de Concarneau a été décerné à Olivier Frébourg pour son roman *Port d'attache*, publié chez Albin Michel. Parmi les cinq autres prix attribués au Salon, Yvon Mauffret a remporté le prix jeunesse Gabier pour son livre *Goulven* (Liv'Editions) ; Jean-Baptiste Baronian et l'auteur qui signe Laurence L. ont reçu le prix jeunesse-Mousse pour leur ouvrage *La Croisière de Rouletapir le petit détective* (Grasset Jeunesse) ; *Le Retour du Taillevent* a enfin valu à Christian Lippinois de décrocher le prix du concours de nouvelles. Les organisateurs de ce Salon maritime ont, de plus, décidé de créer le prix Tabarly, qui couronnera dès l'an prochain un ouvrage « *d'aventures donnant envie d'aimer la mer* ».
Le lundi 23 novembre sera décerné pour la première fois le prix Wepler – sponsorisé par La Poste –, qui vise à récompenser un écrivain de langue française dont l'œuvre romanesque « *apporte quelque chose de vraiment nouveau* ». Le lauréat recevra la somme de 35 000 F, récompense qui lui sera remise au cours d'une soirée qui aura lieu au Wepler, célèbre brasserie de la place Clichy (Paris-18e).

L'ouvrage de M. Yvon Gattaz *Le modèle français* publié par les Editions Plon et qui a reçu le prix du Livre de l'Entreprise en 1995 ne saurait être confondu avec l'ouvrage de M. Jacques Lesourne *Le modèle français : grandeur et décadence* publié par les Editions Odile Jacob en 1998.

A L'ETRANGER

● **ESPAGNE : Arrabal fait don de douze cents œuvres au gouvernement espagnol**
Fernando Arrabal a fait don au gouvernement espagnol de quelque douze cents œuvres de la dernière moitié du siècle, parmi lesquelles on trouve les noms d'André Breton, Salvador Dali, Robert Capa, Max Ernst, René Magritte, Joan Miro, Pablo Picasso, Man Ray... « *Avec l'art, on ne doit pas faire de commerce* », a-t-il déclaré. Une fondation pourrait être créée, à moins que ces œuvres ne s'intègrent aux institutions culturelles espagnoles tout en conservant leur singularité. Fernando Arrabal – qui rêve que l'on se souvienne de lui comme d'un poète maudit pour ses faits et gestes – a déclaré qu'il ne voulait pas conserver les pièces d'art qu'on lui avait offertes et souhaitait les rendre à « *leur légitime propriétaire, le peuple espagnol* ». « *Ces œuvres*, a-t-il ajouté, *appartiennent à l'univers des jeunes peintres et artistes, c'est à eux qu'il revient d'en jouir.* »

● L'écrivain Javier Marias a obtenu le prix Mondello - Ciudad-de-Palermo pour son roman *Manana en la batalla piensa en mi* (*Demain dans la bataille pense à moi*, Rivages, 1996). Ce prix, qui existe depuis 1975, a notamment récompensé quelques Prix Nobel dont Octavio Paz.
● Le Centre d'études politiques et constitutionnelles vient de publier les œuvres complètes de Luis Diez del Corral, docteur en histoire des idées politiques et membre de l'Académie royale d'histoire, des beaux-arts et des sciences morales et politiques, récemment décédé. Il avait notamment obtenu, en 1988, le prix Principe-de-Asturias de sciences sociales et, en 1996, le prix international Menendez-Pelayo.

● **ANGLETERRE : record chez Christie's**
Une édition des *Contes de Canterbury*, écrits par Geoffrey Chaucer en 1477, a été vendue aux enchères mercredi 8 juillet chez Christie's à Londres pour 46 millions de francs. L'acquéreur, Maggs Brothers, est un marchand de livres rares londonien. Selon un porte-parole de Christie's, le précédent record avait été atteint par une Bible Gutenberg, vendue 33 millions de livres chez Christie's à New York en 1987.

AGENDA

● **DU 23 AU 25 OCTOBRE. IRRATIONNEL.** Au Mans, le dixième forum *Le Monde*-Le Mans aura pour thème « L'irrationnel, menace ou nécessité ? ». Les trois journées de cette rencontre philosophique annuelle, organisée par *Le Monde*, l'université du Maine et la ville du Mans, porteront notamment sur la place et les limites de la raison dans les sciences, les religions, les arts, la politique. Parmi les participants : Olivier Abel, Jean-Michel Besnier, Barbara Cassin, Jean-François Deniau, Marek Halter, Guy Hascoët, Blandine Kriegel, Roger Lesgards, Tariq Ramadan, Myriam Revault d'Allonnes, Rainer Rochlitz, Salvatore Veca, et nos collaborateurs Roger-Pol Droit, Francis Marmande, Elisabeth Roudinesco (rens. : 02-43-47-46-87 ou 38-60).

● **DU 13 JUILLET AU 22 AOÛT. CHEYNE.** Au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), Cheyne éditeur organise une exposition dans son atelier, au lieu-dit Cheyne, des œuvres récentes de Jean-Pierre Schneider. Ouvert du lundi au vendredi, de 10 heures à 18 heures (le mardi de 13 heures à 19 heures), le samedi sur rendez-vous (rens. : 04-71-59-76-46). Jusqu'au 22 août également, à Cavaillon (Vaucluse), ateliers, lectures, rencontres, organisés par Cheyne éditeur à la médiathèque la Durance, de 10 heures à 18 heures du mercredi au samedi, de 13 heures à 19 heures le mardi (tél. : 04-90-76-21-48). Enfin, le 2 août, septième « Lecture sous l'arbre » au Chambon-sur-Lignon, organisée par Cheyne éditeur. Cette manifestation débutera à 17 heures. Les auditeurs pourront ensuite rencontrer les artistes et visiter l'atelier de typographie jusqu'à 21 heures. Réservations au 04-71-59-71-56. En cas de mauvais temps, la lecture aura lieu au collège Cévenol, à 17 h 30.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS littéraires
Le roman de cape et d'épée
●
Du « Bossu » aux « Trois Mousquetaires »,
UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX